TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 179

DERNIÈRE ÉDITION

JEUDI 8 JANVIER 1981

Ouverture à Genève de la conférence sur la Namibie

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE PATRICE CLAUDE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La « fusion » du Tchad et de la Libye

Un défi ?

Depuis qu'il s'est emparé du pouvoir à Tripoli, en 1969, le colonel Kadhafi puise une partie de sa force dans le refus de ses adversaires de prendre ses initiatives au sérieux. C'est ainsi que, au moment où, tirant les conséquences de la victoire militaire remportée le 15 décembre par les troupes libyennes à N'Djamena, Kadhafi proclame son intention de fusionner le Tchad et la Libye, chancelleries et états-majors ergotent ou se taisent.

Kadhafi pour sa part, conformément à la logique qui lui est propre, poursuit avec détermination sa marche en avant qui, pour le Tchad, a commencé en 1973, lorsque la bande d'Aozou fut, au nom d'un accord conclu en 1935 entre Laval et Mussolini, et jamais ratifié par la France, mais portant cession de ce territoire à l'Italie, annexée au territoire libyen. Les hésitations de l'Elysée et du Quai d'Orsay, l'incohérence, voire l'inexistence de la politique française en Afrique centrale, aggravée par l'expression stérile des craintes des partenaires africains de la France, ont donné au président libyen confiance en lui-même. Cependant, si les causes de l'initiative prise par le colonel Kadhafi sont relativement claires, il n'est pas évident qu'il en ait réellement mesuré toute la portée.

Les Tchadiens eux-mêmes ne sauraient partager unanimement le point de vue libyen. Hissène Habré entend poursuivre la lutte armée dans l'est du pays. Bien qu'il se soit récemment rapproché de M. Goukouni Oueddei chef du gouvernement d'union nationale transitoire (GUNT), instance dont les jours sont désormais comptés, le colonel Kamougue peut d'autant moins cautionner le projet de fusion qu'il reste le leader du sud du Tchad. Or, pour des raisons à la fois religieuses, ethniques et historiques, cette région est traditionnellement opposée à tout ce qui concerne le monde islamisé auquel sont liées les minorités blanches du Nord. Quant à Goukouni Oueddei, il est le fils du chef traditionnel des Toubous, dont l'aire d'habitat couvre à la fois le Tchad, la Libye et le Niger

L'étonnante absence de réactions officielles immédiates dans les capitales du Maghreb et du Machrek et dans celles des Etats sud-sahariens peut s'expliquer par les effets des pétrodollars libyens qui servent notamment à l'entretien de nombreux lobbies locaux. Mais il est clair que, dans l'ensemble de l'Afrique, on est passé de l'inquiétude au désarroi.

Le Soudan, qui sert d'ores et déjà de « sanctuaire » aux partisans d'Hissène Habré, est le premier Etat menacé par cette brusque extension du voisinage libyen. Au-delà du Soudan, c'est l'Egypte qui se trouve sur la route de Kadhafi, que ne saurait laisser indifférent le sort de deux Etats dont les dirigeants lui sont hostiles.

Les Etats francophones d'Afrique centrale voient croître la montée des périls : le Cameroun, où affluent toujours les réfugiés tchadiens ; le Centrafrique, mal remis des traumatismes dus aux délires et phantasmes de l'empereur Bokassa aujourd'hui déchu ; le Zaïre et le Congo, qu'ébranlent de graves tensions internes ; le Gabon, chef de file des Etats modérés dans cette région. Mais l'Afrique occidentale elle-même n'échappe pas à une menace générale de déstabilisation.

Quant à la France, elle est d'autant plus mal à l'aise qu'elle n'ignore pas que le président libyen en sait long sur des affaires aussi mal éclaircies que le calvaire des époux Claustre, anciens otages de MM. Goukouni Oueddei et Hissène Habré, ou les relations de M. Delpey avec Bokassa. Les initiatives des sociétés pétrolières françaises en Libye, qui entravent apparemment les rapports politiques entre Paris et Tripoli, ne sont pas plus rassurantes.

Tripoli « reconstruira » l'armée de N'Djamena qui n'autorisera « jamais plus » la présence de troupes françaises

Tirant les bénéfices politiques du succès qu'elle a assuré aux forces de M. Goukouni Oueddei à N'Djamena par son intervention militaire, la Libye a obtenu du Tchad qu'il accepte la préparation d'une « unité complète » entre les deux pays.

Il s'agit de la sixième tentative du colonel Kadhafi pour obtenir la fusion de son pays et d'un ou plusieurs Etats voisins ou alliés, les cinq précédentes s'étant soldées par des échecs.

N'Djamena accepte une aide militaire de Tripoli pour « reconstruire » l'armée nationale et assurer la sécurité. Selon son président, le Tchad « n'autorisera jamais plus le stationnement de troupes françaises sur son territoire ».

A l'issue de la visite officielle de quatre jours du président Goukouni Oueddei en Libye, lequel a regagné le Tchad mardi 6 janvier, Tripoli et N'Djamena ont annoncé leur décision d' « *œuvrer en vue de réaliser l'unité complète entre les deux pays, une unité de masses, où le pouvoir, les richesses et les armes seront entre les mains du peuple et ses instruments les congrès et les comités populaires* ».

Le communiqué diffusé mardi par Jana, l'agence libyenne de presse, indique également qu'il a été « *convenu de renforcer l'alliance stratégique entre les deux pays, de considérer toute agression contre l'un d'eux comme une agression contre l'autre, d'être disposés à lutter ensemble contre toute agression contre l'un ou l'autre des deux pays* ». Enfin, dans le cadre du traité de défense conclu le 15 juin 1980, « *sur demande officielle du gouvernement tchadien* », la Libye « *enverra des militaires pour aider à maintenir la sécurité, à consolider la paix retrouvée à l'issue de la guerre civile, et à reconstruire l'armée nationale et les forces de sécurité tchadiennes* ».

De son côté, selon Radio-Tripoli, le président du GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition du Tchad) aurait déclaré, avant de quitter le sol libyen, que « *le Tchad n'autorisera jamais le stationnement de troupes françaises sur son territoire* ». Il aurait ajouté que le peuple tchadien avait « *perdu des milliers de martyrs lorsque la France a soutenu les régimes réactionnaires tchadiens précédents* ».

Le communiqué conjoint précise en outre que, dans le cadre de leur fusion en une seule Jamahiriya (Etat des masses), la Libye et le Tchad ont « *décidé d'ouvrir leurs frontières pour permettre aux Libyens et aux Tchadiens de circuler librement afin que se réalise la fusion des deux peuples frères* ». Les deux parties adressent aussi une mise en garde aux « *régimes soudanais et égyptien* » dont les « agissements » constituent, à leurs yeux « *une violation de la charte de l'Organisation de l'unité africaine et des accords de Lagos* » (sur le Tchad). « *La déclaration du président soudanais selon laquelle la guerre ne fait que commencer au Tchad constitue un début d'agression contre le peuple tchadien* », conclut le texte commun de Tripoli et de N'Djamena.

AU JOUR LE JOUR

Officines

L'Union fédérale des consommateurs dénonce le scandale de ces pharmacies qui, sans doute, proposent au citoyen-assuré social des médicaments, mais aussi, et surtout, beaucoup de bricoles, gadgets accessoires, et tout un bric-à-brac de bazar.

Elle pourrait aussi dénoncer ces autres officines qui, sous couvert d'offrir au citoyen-électeur des projets politiques sérieux et séduisants, trament d'obscures manœuvres qui débouchent sur des tromperies.

Aux devantures de celles-ci comme de celles-là, on trouve de tout, mais tout n'est pas remboursé.

Vaste sujet de méditation pour l'ancien président des radicaux de gauche, médiateur et aussi pharmacien à Villefranche-de-Rouergue.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Le sort des otages de Téhéran

Les communiqués militaires triomphalistes pourraient préparer l'opinion publique iranienne à des concessions

Les communiqués triomphalistes se succèdent à Téhéran sur la contre-offensive iranienne lancée, le lundi 5 janvier, sur le front irakien. Les journalistes étrangers ont assisté, ce mercredi en fin de matinée, à l'arrivée à la gare centrale de la capitale de quelque cinq cents soldats irakiens faits prisonniers près d'Ahwaz, capitale du Khouzistan. Bagdad dénonce néanmoins le « mythe » des victoires iraniennes. Il n'est pas exclu que Téhéran, en exaltant ses succès militaires, prépare l'opinion à des concessions dans l'affaire des otages.

En effet, les espoirs d'un accord sur leur libération ont brusquement resurgi dans la nuit de mardi à mercredi, le premier ministre, M. Radjaï, ayant déclaré que, lors d'une rencontre avec l'Imam Khomeiny, celui-ci avait donné son « accord » pour l'acceptation d'une proposition de l'Algérie de résoudre, « par ses bons offices », les problèmes entre Téhéran et Washington. Cependant, l'ambassadeur d'Algérie à Téhéran, M. Abdel Karim Gheraieb, a déclaré à l'A.F.P. qu'Alger s'en tenait à son rôle d'intermédiaire.

M. Behzad Nabavi, ministre iranien chargé du problème des otages, a pour sa part, écarté au cours d'une conférence de presse la possibilité d'un arbitrage de l'Algérie dans le conflit entre Washington et Téhéran.

Mardi soir, une chaîne de télévision américaine avait fait état d'un « *accord de principe* » iranien susceptible d'être très rapidement confirmé par Téhéran. Mais le porte-parole de la Maison Blanche, tout en confirmant qu'une « *liste de questions* » iraniennes avait été reçue et qu'une réponse américaine à ces questions avait été rédigée tard dans la soirée, a mis en garde contre tout « *optimisme prématuré* ».

L'Iran a annoncé, mardi 6 janvier, que la contre-offensive lancée contre les forces de Bagdad dans le Khouzistan et sur les flancs des monts Zagros avait été « *couronnée de succès* », provoquant l' « *anéantissement* » de deux brigades irakiennes, qui auraient abandonné sur place des « centaines » de blindés.

Selon les communiqués iraniens, sept cent cinquante soldats irakiens ont été tués, trois cent quarante-cinq blessés et huit cents capturés. L'agence Pars rapporte, d'autre part, que huit cent trente prisonniers irakiens ont été transportés dans des camions, à travers Ahwaz, sous les acclamations de la population.

(Lire la suite page 4.)

POINT

L'eurocommunisme en échec

Les résolutions finales adoptées à Barcelone par le cinquième congrès du parti socialiste unifié de Catalogne, branche catalane du P.C.E., portent un coup sévère à l'autorité de M. Santiago Carrillo, principal dirigeant du parti communiste espagnol. Elles mettent aussi en évidence le recul d'un courant eurocommuniste dont M. Carrillo était précisément le principal avocat.

L'eurocommunisme n'a jamais été une idéologie, ni même une stratégie. Plutôt un état d'âme, le souhait exprimé par certains dirigeants des partis communistes d'Europe occidentale de prendre leurs distances, au coup par coup, à l'égard de l'U.R.S.S.

L'eurocommunisme pouvait ouvrir de nouvelles perspectives politiques en Europe. Les trois seuls partis concernés, le P.C.F., le P.C.I. et le P.C.E. ont paru un bref moment partager le même point de vue. En mars 1977, à Madrid, on a vu ensemble côte à côte à la même tribune MM. Marchais, Carrillo et Berlinguer. Pour la première et la dernière fois.

A Madrid déjà, M. Marchais donnait l'impression d'être en retrait et réticent à l'égard de cet eurocommunisme qu'il qualifiait peu après de « costume trop étroit ». Pour le P.C.F., l'eurocommunisme est un vieux souvenir depuis sa prise de position sur l'Afghanistan.

M. Berlinguer, moins engagé que M. Carrillo dans la pratique réelle de l'eurocommunisme, a pourtant gardé des distances. En décembre, le P.C.I. a encore nettement fait savoir qu'il romprait avec l'U.R.S.S. en cas d'intervention soviétique en Pologne. Prise de position critiquée par le P.C.F., qui s'est engagé dans une polémique à ce sujet avec les communistes italiens. La direction du parti communiste espagnol s'est elle aussi prononcée dans le même sens, quoique avec moins de vigueur. La crise grave ouverte à Barcelone risque de précipiter la décadence de l'idée eurocommuniste.

(Lire page 6.)

Les enseignants au quotidien

Plus de dix millions de jeunes Français ont rendez-vous avec eux : ce sont les six cent mille instituteurs et professeurs de l'enseignement public. Mal aimés, dit-on souvent en songeant que les temps ont bien changé où les « hussards noirs » façonnaient la « république des professeurs ». Aujourd'hui, le ministère de l'éducation en serait à préparer une vaste campagne publicitaire à la télévision et dans la presse — coût estimé : 3,5 millions de francs — pour réconcilier les maîtres et la nation.

« Le Monde » a voulu regarder vivre ces enseignants. Pas les vedettes ni même les pionniers ou les militants. Ceux, plutôt, qui n'ont que rarement la parole mais tissent jour après jour la vie des classes.

I. — « Le cocon se défait »

par CHARLES VIAL

Elle ne haussera pas la voix. Elle ne se dressera pas en une sainte colère, pas plus qu'elle ne s'effondrera vaincue. Elle dira doucement : « *J'avais un enthousiasme débordant au début. Maintenant, tout est gris* ». Elsa, trente-cinq ans, fille de maçon immigré, exerce dans un collège de l'agglomération de Dunkerque. Licenciée en italien, elle enseigne les lettres et l'histoire — deux matières puisqu'elle est professeur d'enseignement général de (P.E.C.G.) — à des élèves de sixième, cinquième et de classe pré-professionnelle de niveau (C.P.P.N.). « *Ils arrivent en me disant : il faut que je fais la vaisselle. Quand je leur ai appris le subjonctif, ils m'ont répondu : si je parle comme ça, on va se moquer de moi. Et quand je leur ai annoncé : nous allons apprendre à rédiger une lettre de demande d'emploi, qu'est-ce qu'ils ont rigolé !...* »

Et encore, mariée à un avocat, Elsa ne travaille-t-elle plus qu'à mi-temps, depuis la naissance de son second enfant. Alors, elle continue, « *pour ne pas être une femme entretenue* ».

Malaise, malaise. A force de parler de malaise aux enseignants ils vont y croire, avait proféré M. Raymond Barre, au printemps dernier. Pourtant, en 1971, déjà, M. Olivier Guichard, alors ministre de l'éducation nationale, avait mis en place une commission de sages, présidée par M. Louis Joxe, pour redéfinir la fonction enseignante dans le second degré et répondre au... « *malaise des enseignants* ». Comme les recommandations de cette commission n'ont guère trouvé d'application, c'est l'étonnement sur la persistance du mal qui devrait étonner. En tout cas, quand les enseignants parlent — non les maréchaux des syndicats, mais des enseignants « ordinaires », si l'on peut risquer le terme sans infamie, — on sent bien que le cœur leur monte à la bouche.

Tous s'accordent sur un point : les élèves, aujourd'hui, sont plus difficiles. Plus spontanés, moins distants peut-être. Mais plus exigeants et plus fatigants.

Cela n'est pas affaire de géographie. Un professeur du lycée Marcel-Pagnol à Marseille avoue mal supporter le manque de surveillance et le bruit entre les cours : « *Les élèves ne sont plus canalisés* ». Ce n'est pas non plus l'apanage des professeurs. Même plainte chez les instituteurs. Jean-Jacques, remplaçant à Puyricard (Bouches-du-Rhône) : « *Il faut faire le flic avant de faire la classe* ».

(Lire la suite page 8.)



ARCHITECTURE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

La Colombie par exemple

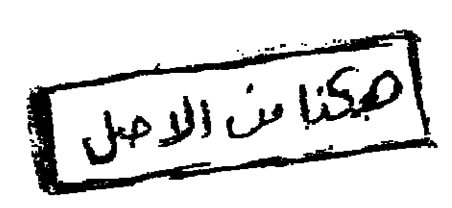
Un pays dont le président, prenant démocratiquement conseil auprès de ses proches, viendrait à se faire l'arbitre suprême des grands concours d'architecture, un pays dont la capitale aurait pour maire un personnage assez ouvert aux choses de l'art pour se déclarer architecte, un pays dont l'enseignement architectural serait tel qu'il nécessitât une plus haute école encore pour mieux porter et partager son abondance de talents, un tel pays serait assurément bien loti. Mais ce n'est pas, on le sait, le cas de la France, pays démocratique et dont la production reste assurément encore trop mauvaise pour que s'ouvrent sans danger de telles perspectives.

Ici, nous ne pouvons avoir qu'un président qui sache déléguer son pouvoir sur des problèmes aussi essentiels, un maire de Paris discret, car il sait que ses proches conseillers en la matière ont été à l'origine d'une défiguration sans précédent de sa ville. Enfin, nous n'avons qu'un Institut français d'architecture (IFA), sans moyens réels autres que l'acuité de son inquiétude, assez conscient pour ne pas se vouloir une école qui serait inopérante dans un tel contexte, trop mal armé ou défendu pour être libre de ses choix, en hommes ou en actions.

Dépoussiérant d'anciens lauriers, on continue pourtant ici à se trouve de grands mérites et l'on pense qu'un ailleurs, quelque part, est toujours moins méritant. Prenons pour exemple la Colombie (1). Moins de démocratie, croit-on savoir, plus d'inégalité sociale, c'est patent, une spéculation majestueuse, donc évidente. Et pourtant, une petite place pour l'architecture, et une qualité moyenne, fût-ce dans la médiocrité, qui feraient espérer que la France en revînt à d'antiques pratiques d'importation de talents, mais la France, son ordre en est garant, a de bons architectes. — F. E.

(Lire page 11 l'article de Frédéric EDELMANN.)

(1) *Architectures colombiennes*, exposition, au Centre Georges-Pompidou.



Le Monde

idées

MÉDIAS

Le passage de Hachette sous le contrôle de Matra a mis au premier plan de l'actualité le problème de ce que l'on appelle désormais les médias. Alain Dangeard craint que la multiplication envisagée des chaînes de télévision n'aboutisse qu'à l'uniformisation des recettes employées. Ce n'est donc pas, à son avis, le meilleur moyen d'assurer ce pluralisme que Denis Périer-Daville voudrait garantir en mettant à exécution une suggestion du rapport Vedel sur la gestion des entreprises de presse : interdire les concentrations de nature à porter atteinte au pluralisme et créer à cet effet une commission des opérations de presse. Quant à Maurice Séveno, il s'inquiète des incidences sur la télévision de la prochaine campagne présidentielle et préconise, à cette occasion, une modification du cahier des charges.

Vers un remaniement du système audio-visuel ?

par ALAIN DANGEARD (*)

DANS le cas de la prise de Hachette par Matra, comme dans celui de l'option réservée par la Compagnie luxembourgeoise de télévision sur le lancement en mai 1985 d'un satellite de télévision directe, les responsables des groupes concernés semblent agir comme s'ils étaient convaincus que les Sociétés nationales de télévision étaient caduques.

Après l'attribution de canaux à TF 1 et A 2, un troisième canal reste disponible sur le satellite franco-allemand qui doit être lancé en 1984. Faut-il établir une nouvelle chaîne, et de quelle nature : publique, privée ? Profiter de cette nouvelle possibilité pour répondre aux vœux du public de programmations plus sélectives et plus diversifiées ?

Face à ces questions, les investissements des groupes Matra et C.L.T. anticipent sur la réalité juridique et politique : la dévolution d'un canal de diffusion directe hors du service public suppose un acte du Parlement. Et même si le Luxembourg, en tant qu'Etat souverain, est libre de lancer un satellite, le financement d'un tel instrument ne se conçoit qu'en prenant en compte les ressources du marché publicitaire français : ce qui suppose au moins l'acquiescement préalable de la France, laquelle pourrait toujours interdire sur son territoire la collecte des recettes publicitaires.

Les pouvoirs publics ont encore le temps de réfléchir. Même si le développement des nouvelles techniques de diffusion donne souvent l'impression de dominer les choix, les affaires récentes semblent avoir surpris tout le monde, et les ambitions présentent naturellement l'avenir comme inéluctable. Heureusement, l'avenir est d'abord incertain ; mais, en matière d'organisation audio-visuelle, une fois les choix faits et les habitudes d'écoute prises, il est difficile de revenir en arrière. Un débat devra donc s'ouvrir sur les enjeux de la dévolution des canaux des futurs satellites de télévision directe.

Une nouvelle « donne »

Les nouvelles techniques relèvent de deux catégories : celles qui permettent une programmation audio-visuelle à domicile et « à la carte » (magnétoscope, vidéodisque, télévision payante par télédistribution), et télévision directe par satellite. En quoi ces nouvelles techniques sont-elles susceptibles d'affecter les bases de l'organisation française de la radio-télévision ?

1) L'ouverture de nouvelles possibilités de programmation individuelle présente d'incontestables avantages pour les Sociétés nationales de télévision. Elles peuvent alléger leurs contraintes de programmation, mais, du fait de leur coût élevé, ces facultés ne resteront longtemps accessibles qu'à une minorité de téléspectateurs.

La T.V. payante et le vidéodisque se présentent davantage comme concurrents que comme auxiliaires de la programmation des Sociétés nationales : une érosion de l'audience pourrait se produire au détriment des programmes organisés offerts par les T.V. nationales. La « T.V. payante » a connu un large succès aux Etats-Unis ces dernières années, dans un contexte très différent du contexte européen, et d'ailleurs les « Networks » s'en inquiètent. En Grande-Bretagne, le développement de la « PAY. T.V. » (*2,5 millions de foyers sur 18 millions*) se heurte à l'ampleur des investissements à réaliser.

On peut douter que de tels déploiements soient assez rapides en France pour modifier dans la décennie à venir les missions des chaînes nationales. Mais il est bon que l'industrie française s'en préoccupe. Et si elle n'est pas « partie » dans la course au « hardware », elle peut chercher à placer le « software », c'est-à-dire les productions françaises auprès des détenteurs de magnétoscopes — et demain, de lecteurs de vidéodisques — ou auprès des réseaux étrangers de T.V. payante. Pour cet objectif-là, l'initiative de Matra est intéressante ;

2) La couverture nationale du satellite, voire ses débordements hors des frontières, en font, à l'opposé, un moyen approprié à la T.V. de masse. Par rapport aux réseaux terrestres, l'efficacité est accrue et le coût collectif abaissé. Dès lors que les immeubles peuvent s'équiper d'antennes collectives, le coût individuel ne devrait pas être un obstacle à une diffusion assez rapide. L'industrie française enfin est présente sur le marché de ce « hardware ». Tout concourt à inciter les pouvoirs publics à veiller au succès de la télévision directe par satellite.

Pour certains, il est clair que ce succès ne peut être assuré que par l'attribution d'un des trois canaux français à un groupe d'intérêts privés gérant une chaîne commerciale ; on aurait ainsi une juxtaposition de trois chaînes conservant leur caractère de service public, et d'une chaîne commerciale. Cependant, l'exemple anglais, souvent cité à ce stade du raisonnement, ne convient pas : le système commercial britannique est une fédération, étroitement coordonnée, de cinq sociétés privées à diffusion régionale, dont la licence est renouvelée périodiquement. La nature du satellite en fait un moyen puissant et centralisateur, et celui qui dispose d'un canal jouit en fait d'un véritable monopole sur ce canal.

Trois questions

Trois questions doivent être posées au sujet de l'une des hypothèses avancées pour cette attribution ; à savoir, le lancement d'une nouvelle chaîne grand public à ressources publicitaires :

— Le marché de la publicité sur les ondes de la T.V. est-il extensible au point qu'il y ait place pour une nouvelle chaîne à caractère commercial, sans déplacement significatif de ressources au détriment des deux autres chaînes nationales qui font déjà appel à la publicité ? Si, par suite du fractionnement de l'audience, chaque chaîne concurrente se trouve exsangue, ne s'engage-t-on pas dans une impasse ? L'explosion du « hardware » risque de condamner les systèmes audiovisuels — et pas seulement en France — à la médiocrité et aux expédients de l'achat extérieur sur le marché international des productions.

— *Une nouvelle chaîne de télévision de masse s'adressant au même public ne sera-t-elle pas conduite à utiliser les mêmes recettes de succès, à en payer le prix pour les enlever aux autres chaînes, et ainsi à limiter dès le départ les moyens globalement consacrés sur les quatre chaînes à la mise en valeur de nouvelles sources culturelles ?*

— Enfin, « le pluralisme et la liberté » seront-ils accrus par l'octroi d'un droit de diffusion sur un canal satellite, à un ou plusieurs groupements privés ? Comme l'a noté R. Schaeffer : « *L'économie des moyens domine toutes les intentions d'emploi et oriente les contenus.* » Le financement publicitaire a ses exigences propres, qu'illustrent les « Networks » américains soumis à l'impératif des *ratings* : si l'indice d'audience vendu aux annonceurs n'est pas obtenu, le programme *ne peut durer*. Malheureusement, l'indice exprime davantage un choix subi qu'un choix délibéré. De son côté, le financement par redevance, qui domine en Europe, présente des difficultés propres en ce qui concerne les rapports des organismes de T.V. avec les pouvoirs publics. La redevance implique un consensus sur l'orientation générale des programmes : comment exprimer ce consensus ?

D'un côté, il appartient aux pouvoirs publics de contrôler les chaînes nationales contre les tentatives d'accaparement de l'antenne par des intérêts personnels ou corporatifs. Mais, d'un autre côté, l'indépendance des sociétés nationales vis-à-vis du débat politique implique une autonomie complète à l'égard de ces mêmes institutions politiques. Cette contradiction ne semble pas avoir été surmontée dans la classe politique depuis la loi de 1974. Mais, avant de démanteler le système, il faudrait se demander s'il serait amélioré par l'introduction d'un partenaire « privé ». Quels que soient le ou les groupes bénéficiaires, l'octroi d'un moyen aussi puissant ne risque-t-il pas de passionner la controverse permanente — et inévitable — sur l'indépendance des organismes de T.V. à l'égard des pouvoirs — voire d'ouvrir des surenchères ambiguës ? L'absence d'unité idéologique de la France est un fait, et il serait fâcheux que, sans s'en rendre compte, on s'oriente vers une solution à l'italienne, les diverses tendances se partageant les différents supports, en dominant chacune l'un d'entre eux.

Les difficultés soulevées par l'explosion des capacités de transmission surprennent par leur complexité, mais la discussion ne peut rester enfermée dans des coteries. Chacun est concerné par le type de programme T.V. qui en résultera. Trop de chaînes aux mêmes caractéristiques s'adressant aux mêmes publics selon les mêmes recettes constitueraient le plus sûr obstacle au pluralisme et iraient à l'encontre de tout le courant moderne favorable à une responsabilité accrue des citoyens.

La solution serait plutôt à rechercher dans l'accroissement des possibilités de choix offertes au public entre les programmes des heures de grande écoute : bien entendu, une minorité pourra toujours, grâce au magnétoscope, acquérir la faculté de visionner à son gré les meilleures émissions qu'elle n'a pas pu voir lors de la programmation initiale ; mais, pour la majorité des citoyens français, cette faculté restera longtemps encore hors de portée.

Faut-il pour autant renoncer à ce que les meilleures émissions de notre patrimoine (et des patrimoines européens), et celles qui se créent chaque année, soient également hors de leur portée, du fait des contraintes inévitables des *horaires de programmation* ? Cet aspect de la démocratie « concrète » ne peut être passé sous silence dans le débat qui va s'ouvrir sur les réaménagements à concevoir.

(*) Ancien directeur général délégué de l'O.R.T.F.

T.V. et campagne présidentielle

par MAURICE SÉVENO (*)

POUR la première fois, les sociétés de programme issues de l'ex-O.R.T.F. vont affronter une campagne présidentielle.

On se souvient du phénomène de lassitude et de rejet suscité par la dernière en date, celle de 1974, sur les écrans de télévision.

Une fois l'effet de curiosité passé, après avoir suivi la première soirée électorale pour découvrir le rigolo de service et quelques autres, les téléspectateurs-citoyens ont développé une animosité croissante contre ces émissions stéréotypées et monotones.

Ainsi, ce qui devait contribuer à l'information politique des Français devenait une gêne et un empêche*ment de suivre les programmes* habituels.

Mais n'était-ce pas le but recherché par le pouvoir, cette saturation propre à décourager les meilleures bonnes volontés ?

Car c'est le cahier des charges draconien, établi par le pouvoir lui-même pour le déroulement de la campagne électorale radiotélévisée, qui est responsable de cet état de fait.

Sous prétexte d'établir l'égalité *des candidats face à la T.V.*, le règlement stipule que ceux-ci devront apparaître dans un même décor selon un protocole immuable et figé, et surtout sans possibilité de faire intervenir des inserts filmés susceptibles d'appuyer leurs arguments tout en animant leur émission par l'introduction d'images extérieures.

Reconduire ce même règlement pour l'élection de 1981, c'est choisir délibérément d'être confronté au même handicap d'autant plus que *les candidatures de premier tour* ont tendance à se multiplier.

On imagine déjà l'extraordinaire « ras l'bol » que va susciter une campagne ainsi organisée.

Or, il existe aujourd'hui une procédure qui a fait ses preuves depuis plusieurs années et qui pourrait parfaitement être étendue à la campagne présidentielle sous réserve de modalités particulières à mettre en place. Celle des « quarts d'heure » attribués aux partis politiques et aux Assemblées.

Ceux-ci disposent d'une enveloppe budgétaire pour élaborer et fabriquer à leur guise le programme de leur choix.

Ils peuvent réaliser, s'ils le souhaitent, de véritables émissions d'information d'autant plus précieuses qu'elles échappent à la tutelle du pouvoir.

Ainsi, pour la campagne présidentielle, en attribuant à chaque candidat un budget proportionnel au *temps d'antenne dont il disposera*, on lui permettra de faire œuvre d'imagination et de création qui sera un des éléments de séduction de sa campagne.

De plus, au lieu d'assister à un morne défilé, les téléspectateurs verront se succéder une série de films pouvant faire appel à toutes les ressources de la technique. Ecoutez et voyez la différence !

Le pouvoir acceptera-t-il cette confrontation dont il n'est pas certain alors de sortir vainqueur ?

N'a-t-il pas intérêt au contraire à maintenir le *statu quo ante* et son inévitable effet dissuasif ?

Nous le saurons bientôt.

(*) Journaliste.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	761 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	612 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Garantir le pluralisme

par DENIS PÉRIER-DAVILLE (*)

LA *prise de contrôle de Hachette par Matra, ce mariage entre le missile et le manuscrit, a été accueilli dans la presse et dans le public avec inquiétude et perplexité.*

Beaucoup s'inquiètent, non sans raison, des aspects techniques, juridiques de l'affaire : quelles sont les règles, quels sont les textes qui régissent ce genre d'opérations ? Ou alors la seule loi existante est-elle celle de la jungle, de la raison du plus fort ?

Il existe sur les concentrations et ententes dans la presse un document fort intéressant, rédigé par le doyen Georges Vedel, nommé depuis membre du Conseil constitutionnel : c'est l'avis adopté l'année dernière par le Conseil économique et social sur « la gestion des entreprises de presse ».

Ce travail magistral est, en dépit de son intérêt, presque *inconnu du public*, car la presse, à quelques très rares exceptions près, n'en a pas soufflé mot (1). Le gouvernement, de son côté, a gardé sur le sujet un même mutisme et n'a rien eu de plus pressé que d'enfouir au plus profond de ses placards un rapport qui avait pourtant été adopté par le *Conseil à l'unanimité moins deux voix.*

Cette conjuration du silence tient au fait que M. Georges Vedel et le Conseil économique ont exprimé le contraire de ce qu'on souhaitait qu'ils disent.

D'abord à propos des aides publiques à la presse. Celles-ci, à l'origine, au temps de la III[e] République, étaient réservées aux quotidiens et aux périodiques d'informations générales et politiques, soit, au maximum, quelques centaines de publications. Toutes les publications françaises en bénéficient aujourd'hui, et les grands groupes de presse se taillent donc la part du lion. Résultant de réductions tarifaires (P.T.T., S.N.C.F.) et d'exonérations fiscales, ces aides indirectes représenteront en 1981 une perte de recettes pour l'Etat de 3 444 millions de francs (nouveaux), dont 681 millions d'atténuations d'impôt, sans compter une *exonération de la T.V.A.* et de l'impôt sur les sociétés, dont le ministère du budget s'est déclaré incapable d'évaluer le montant exact.

Or le Conseil économique a préconisé une réforme complète du système.

L'ordonnance du 26 août 1944

Le gouvernement avait d'autre part demandé au Conseil économique de se pencher sur le problème de l'ordonnance du 26 août 1944, en souhaitant visiblement que cette assemblée dénonce la vétusté et la désuétude de ce texte et en propose l'abrogation.

Or, bien au contraire, le rapport Vedel déclare que les objectifs de ce texte (l'indépendance de la presse, la transparence financière, le pluralisme, etc.) sont plus que jamais d'actualité et qu'il convient non pas de supprimer cette loi mais de la compléter par un nouveau texte législatif.

L'objectif de cette ordonnance, élaborée en mars 1944 par l'Assemblée consultative d'Alger et promulguée par le général de Gaulle dès les premiers jours de la libération, était, note le Conseil économique, d'« empêcher que la presse française rénovée puisse un jour mériter les reproches faits à sa devancière de l'avant-guerre : la soumission plus ou moins occulte aux puissances d'argent. Que doit être la nouvelle presse ? Ce sont les termes « maison de verre », « transparence », qui viennent sous les plumes pour caractériser l'idéal de 1944. Rien ne doit être occulte, ou même seulement obscur. L'essentiel des dispositions de l'ordonnance tend à ce but ».

Ainsi, notamment dans les sociétés par actions, les actions doivent être nominatives et leur transfert effectué par le conseil d'administration. L'interdiction de prête-nom est pénalement sanctionnée (de trois mois à deux ans d'emprisonnement). L'ordonnance du 26 août 1944 a abouti, constate le Conseil économique, à un échec par suite d'imperfection de technique juridique, mais surtout parce que *ce texte lui-même était* considéré comme provisoire, dans l'attente d'un statut général de la presse, qui devait voir le jour ultérieurement, mais qui n'a jamais été voté. Et enfin parce que chacun s'est installé dans le provisoire, devenu un statu quo définitif, particulièrement confortable pour les plus puissants.

En matière de concentration, le Conseil économique souligne que la technique de l'emboîtage des sociétés et du holding est particulièrement redoutable. Il propose d'instituer un système des contrôles des concentrations et ententes qui serait en résumé le suivant :

— Le législateur devrait élaborer une doctrine s'inspirant du principe suivant : « *Sont interdites toutes concentrations et ententes intéressant les quotidiens et les hebdomadaires politiques ou les groupes de presse desquels relèvent une ou plusieurs publications de cette nature, lorsque ces concentrations ou ententes sont de nature à porter atteinte au pluralisme de l'expression des opinions ou à permettre une dissimulation du changement d'orientation des publications en cause* » ;

— Il serait créée une commission des opérations de presse ayant pour fonction de garantir le pluralisme et la liberté de la presse d'information générale et politique et, à cet effet, d'en assurer la transparence financière ;

— En cas de projet ou de changement dans la propriété ou dans le contrôle d'une telle publication ou d'un groupe comportant de telles publications, les promoteurs de l'opération devraient adresser un dossier concernant l'opération envisagée à la commission. Celle-ci provoquerait les observations de toutes personnes concernées : actionnaires, associés, personnel, organisations syndicales. Au terme de cette enquête, elle prendrait une des décisions suivantes : soit constater que l'opération est licite ; soit, si l'opération est illicite, s'opposer à ce qu'il lui soit donné suite et, le cas échéant, exiger le rétablissement de la situation antérieure ; soit exiger que soient prises toutes mesures propres à assurer le maintien du pluralisme ou à éviter toute dissimulation d'orientation et faire prendre aux intéressés les engagements nécessaires à la réalisation de ces fins.

Le rapport Vedel, on le constate, n'a pas perdu de son actualité et mériterait qu'on lui porte enfin attention.

(*) Docteur en droit, journaliste.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. James Brady sera le porte-parole de la Maison Blanche

M. Reagan a pris la peine de présenter lui-même aux journalistes rassemblés devant sa résidence de Blair House le futur porte-parole de la Maison Blanche, un petit homme grassouillet et souriant, âgé de quarante ans.

A l'évidence, il a voulu, par ce geste spectaculaire (aucun des ministres désignés n'a eu droit à cet honneur), faire taire la rumeur insistante selon laquelle la fonction de porte-parole serait moins importante dans son administration qu'elle ne l'était sous M. Carter avec un personnage aussi haut en couleur que M. Jody Powell, un sarcastique Georgien, ami intime du président sortant.

M. Reagan en a peut-être trop fait en affirmant que M. Brady *« serait en contact direct avec lui »*, alors que l'organigramme de la Maison Blanche prévoit seulement que le porte-parole recevra ses informations de M. James Baker, le secrétaire général de la présidence.

En fait, M. Brady est un « second choix » et M. Reagan a longuement hésité avant de lui confier ce poste. Il a fallu que M. Lyn Nofziger, son porte-parole habituel depuis quatorze ans (notamment lorsqu'il était gouverneur de Californie), se dérobe effrayé par les horaires de travail de cette fonction, et que d'autres personnes pressenties soient éliminées pour diverses raisons, pour que M. Brady puisse voir son heure arriver.

Le futur porte-parole est né dans l'Illinois, et a fait des études de journalisme et de sciences politiques dans cet Etat. Il se spécialise dans les relations publiques à la Southern Illinois University. Dès 1961, il entre au service de feu Everett Dirksen, puissant sénateur républicain de l'Illinois et longtemps leader du Grand Old Party à la Haute Assemblée. Il passe ensuite dans l'équipe du sénateur républicain du Delaware, M. William Roth.

M. Brady progresse dans le monde difficile et semé d'embûches des responsables de presse politiques avec l'arrivée au pouvoir de M. Nixon en 1968. Il est successivement le porte-parole du Bureau de l'administration et du budget (un organisme très important, dépendant de la Maison Blanche) puis du Pentagone, dirigé à l'époque par M. Rumsfeld.

M. Brady traverse sans trop de mal le premier « désert » de sa carrière après le départ de M. Gerald Ford, mais commet une erreur au début de 1980 en offrant ses services à M. Connally, ancien secrétaire au Trésor de M. Nixon et ancien gouverneur du Texas, qui veut tenter sa chance pour ravir l'investiture républicaine à M. Reagan. Il a cependant la souplesse nécessaire pour passer en douceur du train de M. Connally (où il assurait — comme toujours — les relations publiques) à celui de M. Reagan. Il réussit si bien l'opération qu'on lui confie — à titre précaire, — après la victoire de M. Reagan, le service de presse de l'équipe de transition. Il y opérait, jusqu'à sa soudaine élévation, le prodige quasi quotidien de parler longtemps et avec une bonhomie sincère aux journalistes sans jamais leur fournir de véritable information. — D. Dh.

Les auditions des ministres désignés devant le Sénat illustrent les ambiguïtés de l'équipe Reagan

De notre correspondant

Washington. — Elu il y a deux mois, en même temps que M. Reagan, le nouveau Sénat des Etats-Unis a commencé ses travaux par l'audition des membres du futur cabinet qui doivent recevoir un vote de confirmation. Chaque ministre désigné subit un examen de passage devant la commission sénatoriale compétente, ce qui lui donne l'occasion d'exposer ses idées ou de lever un voile sur les intentions du futur président.

Les auditions ont commencé, mardi 6 janvier, alors que le poste de secrétaire à l'éducation n'était toujours pas pourvu. Officiellement, c'est la *« remarquable compétence »* des différents candidats qui fait hésiter M. Reagan. En fait, cette charge n'intéresse personne puisque les républicains prétendent la supprimer.

Les cinq auditions de mardi — secrétaire à la défense, au Trésor, au commerce, à l'agriculture et à la santé — ont confirmé l'impression que l'équipe de M. Reagan marche sur des œufs. Prudente et pragmatique, elle a tendance à beaucoup nuancer les promesses de la campagne électorale. Plusieurs de ses membres sont à l'image de M. Reagan. Ils ont des convictions, les expriment dans des moments d'euphorie, puis se ravisent et se contredisent.

On avait cru comprendre, par exemple, que pour M. Block, secrétaire désigné à l'agriculture, les céréales étaient *« l'arme principale »* des Etats-Unis devant contraindre d'autres pays à resserrer les liens avec eux. Correction de tir : les céréales sont *« un instrument de paix »*, a dit mardi aux sénateurs ce sympathique fermier de l'Illinois. Un embargo ne devrait être décidé qu'en dernier ressort et dans des circonstances extrêmes. L'invasion de l'Afghanistan par l'U.R.S.S. est-elle un cas extrême, a demandé un parlementaire. M. Block s'est déclaré incapable de répondre. Il est vrai qu'après s'être prononcé contre l'embargo pendant la campagne, M. Reagan vient de laisser entendre que le problème méritait un examen minutieux.

L'audition du secrétaire désigné à la défense, M. Weinberger, a illustré l'un des dilemmes principaux de l'équipe républicaine : comment engager de bonnes relations avec l'U.R.S.S. tout en accroissant l'effort militaire des Etats-Unis ? Le futur ministre s'est montré bien imprécis sur l'Afghanistan. On a compris que la négociation sur la limitation des armements stratégiques dépendait d'un retrait des Soviétiques, mais que ce retrait n'en était pas une condition *sine qua non*. En tout cas, le gouvernement américain se préparera pendant six mois à une nouvelle négociation SALT.

En matière économique, les collaborateurs de M. Reagan n'ont toujours pas tranché deux questions essentielles : comment limiter les dépenses budgétaires, et quelle ampleur donner aux réductions d'impôts ? Ces dernières, fixées à 30 % en trois ans pendant la campagne électorale, représentent « la pièce centrale » du programme, a dit aux sénateurs M. Donald Regan, secrétaire désigné au Trésor. Mais il n'est pas question de déclarer *« un état d'urgence économique »*, comme le suggérait le futur directeur du budget, M. Stockman. Quant à la promesse d'équilibrer le budget d'ici à 1983, elle risque de ne pouvoir être tenue.

Une campagne hésitante contre le général Haig

Il est rare que le Sénat joue les procureurs lors des votes de confirmation. Le dernier cas de ministre « refusé » remonte à 1959. On part du principe que le président a le droit de choisir librement ses collaborateurs immédiats, qui ne sont d'ailleurs pas responsables devant le Congrès. L'équipe de M. Reagan bénéficie, d'autre part, d'un avantage que n'avaient ni celle de M. Ford ni celle de M. Nixon : pour la première fois depuis vingt-six ans, le Sénat compte une majorité républicaine.

Les deux cas les plus litigieux n'ont pas été abordés mardi. M. Watt, secrétaire désigné à l'intérieur, devrait être accueilli à la porte du Capitole par les huées des groupes écologistes. Cet avocat du Colorado est appelé, en effet, à défendre l'environnement, alors qu'il milite depuis trois ans pour une exploitation sans vergogne des terres fédérales de l'Ouest. Les sénateurs y verront-ils une provocation de M. Reagan, ou simplement un lot de consolation à l'extrême droite, quasiment absente du futur cabinet ?

Quant au général Haig, secrétaire d'Etat désigné, il ne sera entendu par la commission des affaires étrangères que le vendredi 9 janvier. D'ici là, plusieurs sénateurs démocrates veulent enquêter sur son rôle dans le scandale du Watergate à la fin de la présidence Nixon, lorsque l'ancien commandant en chef de l'OTAN dirigeait l'état-major de la Maison Blanche. Ces sénateurs ont demandé à consulter les archives de la présidence, et M. Carter s'y est résigné avec quelque embarras. Mais M. Nixon, qui dispose d'un droit de veto — au moins sur une partie des documents, — a fait savoir, mardi, qu'il ferait opposition auprès d'un tribunal.

Les démocrates sont hésitants. Nul ne conteste les compétences du général, qui dispose, d'ailleurs, d'une majorité numérique au Sénat. Pourquoi agiter à nouveau le fantôme du Watergate devant un pays qui ne demande qu'à l'oublier ? Une véritable enquête demanderait des semaines. Même les démocrates les plus déterminés hésitent à priver l'Amérique d'un ministre des affaires étrangères dans une conjoncture aussi délicate. Jouant sur cet argument, les sénateurs républicains veulent faire vite et offrir à M. Reagan la confirmation d'un secrétaire d'Etat pour le 20 janvier, date de son entrée en fonctions.

ROBERT SOLÉ.

Après ses déclarations embarrassantes sur le Proche-Orient

M. KISSINGER S'ENTEND RAPPELER PAR LE GÉNÉRAL HAIG QU'« AUCUN ROLE » N'EST PRÉVU POUR LUI DANS LE FUTUR GOUVERNEMENT

M. Kissinger parle beaucoup et est plein de talent, mais il n'aura aucune fonction officielle dans la future administration américaine. Tel est, en substance, le « message » que le général Haig qui sera, si sa nomination est confirmée par le Sénat, le prochain secrétaire d'Etat, a fait passer aux journalistes à sa sortie d'un entretien avec M. Reagan, mardi 6 janvier, à Washington.

Le général, qui a été longtemps le protégé de M. Kissinger pendant la présidence de M. Nixon, a déclaré que celui-ci était *« un ancien secrétaire d'Etat très distingué »* et que *« son expérience passée ne serait pas négligée »* mais qu'*« il ne prévoyait aucun rôle pour lui pour l'instant »*. Bien sûr il fera appel à l'occasion à ses conseils *« ainsi qu'à ceux d'autres anciens secrétaires d'Etat... »*.

Les nombreuses déclarations de M. Kissinger pendant sa tournée « privée » au Proche-Orient embarrassent visiblement M. Reagan et ses conseillers. *« Les Etats-Unis sont engagés auprès d'Israël pour des raisons morales, mais aussi parce que ce pays représente une position stratégique »*, aurait dit l'ancien secrétaire d'Etat avant même de se rendre au Proche-Orient. *« Je ne crois pas que l'O.L.P. puisse être un interlocuteur valable, même si cette organisation accepte la résolution 242 du Conseil de sécurité »*, a-t-il estimé, ajoutant que *« du point de vue américain, un autre Etat extrémiste armé par l'Union soviétique constituerait une menace à la fois pour Israël et pour la Jordanie »*.

M. Kissinger est allé encore plus loin, lundi 5 janvier, en affirmant que l'indivisibilité de Jérusalem *« ne pouvait pas être remise en cause »*. Cette remarque a provoqué une réaction de M. Allen, conseiller désigné de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, qui a déclaré : *« Les propos de M. Kissinger n'engageaient que lui. »* — *(A.F.P.)*

El Salvador

Les combats s'intensifient et l'opposition lance un ordre de grève générale

San-Salvador *(A.F.P.)*. — Le gouvernement salvadorien a prorogé, le mardi 6 janvier, pour une nouvelle période de trente jours, l'état de siège en vigueur depuis mars. Les conditions qui prévalaient au Salvador quand l'état de siège a été instauré *« n'ont pas changé »*, ce qui rend nécessaire de *« continuer à restreindre certaines libertés »*, a-t-on indiqué dans les milieux officiels. Le décret d'état de siège restreint la liberté d'expression, d'association, de libre circulation et l'inviolabilité des domiciles.

On a annoncé d'autre part, de source militaire, que les combats entre l'armée et les guérilleros près de la colline de Guazapa (28 kilomètres au nord de San-Salvador) se sont poursuivis mardi.

De source officieuse, on indique qu'au moins mille soldats, appuyés par des hélicoptères et des avions, participent à l'opération lancée lundi. Tous les villages situés dans la zone des combats ont été évacués, et la Croix-Rouge a installé plusieurs campements pour accueillir les habitants.

Face à une forte résistance de la guérilla, l'armée n'est pas, semble-t-il, parvenue à progresser dans son « opération nettoyage » de la zone du sommet de Guazapa. Mais, selon le colonel Marcos Gonzalez, l'armée s'apprête *« à passer la zone au peigne fin avant de se retirer »*. Le colonel, porte-parole de l'armée, a fait état de quatre tués parmi les forces armées au cours des opérations, qui ont permis, selon lui, de démanteler trois campements rebelles, dont les pertes sont inconnues.

Par ailleurs, la première émission de Radio-Libération, l'émetteur du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.), a été captée dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 janvier. La radio a diffusé un appel de la Direction révolutionnaire unifiée (DRU) du F.M.L.N. à la préparation de la grève politique générale, des déclarations du nouveau dirigeant du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.), un social-démocrate, M. Guillermo Ungo, et une homélie de Mgr Oscar Arnulfo Romero, l'archevêque de San-Salvador assassiné l'année dernière. Radio-Libération affirme émettre de « quelque part au Salvador ».

Enfin, la disparition d'un journaliste nord-américain, Jean Sullivan, arrivé le 28 décembre à San-Salvador, a été annoncée officiellement mardi par l'ambassade américaine. De même source, on indique qu'il a été enregistré à l'hôtel Sheraton de la capitale, mais qu'il ne s'est pas présenté aux autorités pour se faire accréditer. Sa disparition pourrait avoir eu lieu le jour de son arrivée.

● *Un porte-parole de l'armée guatémaltèque* a qualifié, mercredi 7 janvier, de *« mensongère et ridicule »* l'information selon laquelle cinq cents anciens gardes nationaux somozistes seraient allés prêter main-forte à l'armée salvadorienne en partant du Guatemala. Dans un communiqué diffusé à San-José (Costa-Rica), le Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.) a affirmé mardi que des somozistes venant du Guatemala étaient entrés au Salvador, le 30 décembre, pour combattre la guérilla aux côtés des forces gouvernementales. — *(A.F.P.)*

Pérou

● APPEL A LA GREVE GENERALE. — La Confédération générale des travailleurs péruviens (C.G.T.P., de tendance pro-communiste), la plus importante centrale syndicale du Pérou, a lancé, mardi 6 janvier, un appel à la grève générale pour protester contre la hausse des prix de l'essence et des produits alimentaires. M. Manuel Ulloa, premier ministre, a déclaré que ces hausses avaient été décidées dans le cadre de la politique de diminution des subventions et de relance de l'économie. En compensation, le gouvernement a annoncé une augmentation de 12 % des salaires des employés du secteur public et de 17 % pour ceux du secteur privé. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

LA «FUSION» DU TCHAD ET DE LA LIBYE

Une sixième tentative «d'union»

Le projet de « fusion » entre la Libye et le Tchad constitue la sixième tentative du président Kadhafi de s'unir à des pays de la région. Les quatre premières n'ont eu qu'une brève existence et la cinquième, avec la Syrie, n'a pas encore abouti, le président Assad ayant refusé, lors d'une visite à Tripoli en décembre, que l'union entre les deux pays soit gérée par des comités et des congrès populaires.

27 DECEMBRE 1969. — Libye-Soudan-Egypte : signature de la « charte de Tripoli » prévoyant la création d'une « fédération souple » entre les trois pays. Le 27 novembre 1970, deux semaines après l'arrivée au pouvoir à Damas du général Assad, la Syrie se joint à eux. L'union ne prend jamais forme.

17 AVRIL 1971. — Libye-Egypte-Syrie : trois des quatre signataires de la charte de Tripoli décident de créer une union des républiques arabes. L'union reste purement théorique.

2 AOUT 1972. — Libye-Egypte : MM. Kadhafi et Sadate décident l'union totale entre les deux pays, deux semaines après l'expulsion des conseillers soviétiques d'Egypte. Le 29 août 1973, l'union « par étapes » et sans délais précis est proclamée. L'attitude adoptée par le président Sadate après la guerre d'octobre 1973 provoque la rupture des relations entre les deux pays (1er décembre 1973).

12 JANVIER 1974. — Libye-Tunisie : à Djerba, le colonel Kadhafi et M. Bourguiba annoncent la fusion entre leurs deux pays. Deux jours plus tard, le président tunisien démet de ses fonctions son ministre des affaires étrangères, M. Masmoudi, considéré comme le principal artisan de cette union, et abandonne le projet.

1er SEPTEMBRE 1980. — Libye-Syrie : le colonel Kadhafi annonce qu'il a demandé au « Congrès général du peuple » (Parlement) d'approuver une fusion entre la Libye et la Syrie et le président Hafez lui répond que son appel « a aussitôt trouvé un écho parmi les masses syriennes ».

J'AUTORISE ELF.AQUITAINE A PROSPECTER AU TCHAD.

(Dessin de KONK)

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE FIGARO : il fallait être autruche...

« Voilà l'aboutissement tout à fait logique et prévisible de l'évolution des événements au Tchad depuis huit mois « On dit que la conduite de Kadhafi est irrationnelle, dit le diplomate français qui l'a le plus approché et étudié. Pas du tout ! Il a la démarche de sa race et va inexorablement vers le puits, là où il doit aller. On croit qu'il divague parce qu'il feint parfois de se perdre en chemin, à la recherche de quelque pâturage d'occasion. Mais il va au puits. Tout droit.

» Il fallait être autruche pour croire que Kadhafi s'abstiendrait d'imposer à la première proie qu'il tient sous sa coupe, encore une fois la première, une « union », une « fusion » que des Etats beaucoup plus difficiles à avaler — l'Egypte, le Soudan, la Tunisie (et aujourd'hui, semble-t-il, la Syrie) — lui avaient successivement refusée. Qu'on le veuille ou non, il est devenu, à sa manière, le successeur du premier grand panafricaniste militant, N'Krumah... »

(JEAN-MARC KALFLÈCHE.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : et Paris dans tout cela ?

« L'Afrique, tout entière, cette fois, ne peut manquer de relever le défi que lui lance Kadhafi. Pour la première fois depuis l'indépendance des nations du continent noir, sont ainsi bafouées l'intégrité et la souveraineté d'un Etat africain (...).

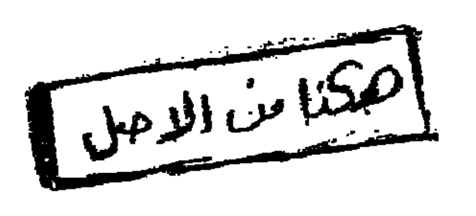
» Et Paris dans tout cela ? Paris, qui depuis vingt ans, prétend mener en Afrique une politique cohérente ? Paris continuera-t-il à se taire ou à user du seul langage timoré qui est le sien, depuis qu'en mai il a retiré ses troupes de N'Djamena laissant seuls, face à face, le Tchad et la Libye ? Si la France se refusait d'aventure à prendre la position de fermeté que l'on est en droit d'attendre d'elle devant la forfaiture consommée hier à Tripoli, l'opinion ne pourrait plus rejeter la tentation d'un sordide et vraisemblablement faux amalgame. »

(PHILIPPE MARCOVICI.)

Le Monde publiera demain

● IDÉES : La présidence.

● LIVRES : Jean Ray et la littérature fantastique.



AFRIQUE

ORGANISÉE SOUS L'ÉGIDE DE L'ONU

La conférence sur l'avenir de la Namibie s'est ouverte à Genève

M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a ouvert ce mercredi 7 janvier, à Genève, une conférence internationale sur l'avenir de la Namibie. M. Waldheim s'est déclaré « profondément préoccupé » par la possibilité que « le cycle de la violence, de la haine et des destructions s'accélère et s'accentue ». Il a souligné que la seule chance de réussite de cette récession était de « suivre hardiment la résolution 435 du Conseil de sécurité ».

Pretoria cherche à gagner du temps

De notre correspondant

Johannesburg. — *« Plutôt subir les sanctions internationales que de participer à la mise en place d'un régime marxiste. »* Cette ferme déclaration radiodiffusée de M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, trace bien la limite du dialogue qui s'ouvre ce mercredi 7 janvier à Genève.

Pour la première fois depuis 1966, date à laquelle elle a choisi la lutte armée, la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) de M. Sam Nujoma va pouvoir parler face à face avec son adversaire. Certes, les deux parties ne sont pas alliées à Genève de leur plein gré. Pretoria, quoi qu'on en dise en haut lieu, supporte de plus en plus mal les pressions internationales et les menaces de sanctions dont le pays est l'objet. La guerre de brousse coûte cher et dévore une partie du budget qui pourrait être consacrée à des tâches plus urgentes.

Longtemps considérée comme la cinquième province sud-africaine, la Namibie, avec son petit million d'habitants dispersés sur un territoire vaste comme la France et l'Italie réunies, constitue pour Pretoria une source non négligeable de revenus. Mais l'Afrique du Sud est loin d'être elle-même démunie, et le coût politique de cet enrichissement devient trop élevé, entachant notamment l'image « libérale et éclairée » que le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha, tente désespérément, depuis deux ans, de donner de lui et de son gouvernement.

La SWAPO, quant à elle, a souvent fait savoir qu'elle n'était pas tentée — en tant qu'organisation révolutionnaire — par une consultation électorale. Mais outre qu'elle s'est convaincue d'avoir de bonnes chances d'en sortir vainqueur, les esprits ont évolué. D'abord, les coups portés contre elle par une armée sud-africaine suréquipée et surentraînée sont de plus en plus durs et lui ont coûté de très nombreux morts (mille quatre cent soixante-sept en 1980, et plus de cinq cents en 1979, selon Pretoria, qui n'avoue qu'une quarantaine de pertes humaines par an).

La résolution 435

Le plan de décolonisation — connu sous le vocable de résolution 435 — mis au point par l'ONU, en accord avec le « groupe de contact de cinq » (France, Canada, Grande-Bretagne, États-Unis, Allemagne fédérale), formé en 1977, est, dans son énoncé, à tout le moins relativement simple et clair. Il prévoit :

1) Un cessez-le-feu immédiat et l'établissement d'une zone démilitarisée tout le long de la frontière entre la Namibie et l'Angola ;

2) La mise en place d'un contingent de sept mille cinq cents casques bleus chargés de veiller à l'application du cessez-le-feu et de reprendre les rênes de la police et de l'armée namibiennes ;

3) A partir de mars 1981, en douze semaines, que l'Afrique du Sud ramène ses troupes de vingt mille à mille cinq cents hommes, ces derniers restant cantonnés dans une vingtaine de camps dispersés sur le territoire ;

4) Après quatre mois de campagne surveillée par l'ONU, l'élection d'une assemblée constituante les guérilleros de la SWAPO participant à la campagne une fois leurs armes déposées ;

5) Après proclamation des résultats, un délai d'une semaine accordé à l'Afrique du Sud pour se retirer définitivement du pays.

Bien que toutes les parties paraissent d'accord sur les principes du cessez-le-feu, de la zone démilitarisée et des élections, les opinions divergent sur les dates et les conditions techniques de la mise en œuvre du plan. La SWAPO ne veut pas, par exemple, entendre parler de désarmement de ses hommes et « exige au moins deux bases de cantonnement à l'intérieur du pays pendant la période de transition ». Il ne fait guère de doute que la conférence « exploratoire », du 7 au 14 janvier, n'aura pas le temps d'aborder de pareilles questions. M. Dirk Mudge, un fermier blanc de cinquante-six ans devenu « premier ministre de Namibie » en 1978 à la suite d'élections déclarées « nulles et non avenues » par l'ONU, paraît décidé à jouer l'obstruction. Dirigeant de la Democratic Turnhall Alliance (D.T.A.), un regroupement multiracial de petits partis, créé en 1977 avec la bénédiction de Pretoria, M. Mudge, depuis toujours qualifié de « marionnette » par la SWAPO, est particulièrement amer d'avoir été inclu, au même titre que les autres petits partis de Namibie, dans la délégation de trente personnes conduites par M. Danie Hough, administrateur général sud-africain du territoire. La D.T.A., avec laquelle M. Nujoma ne veut avoir aucun contact, mais que le gouvernement sud-africain soutient, s'est fait prier jusqu'à l'ultime moment.

M. Hough a, en effet, accepté d'accroître le nombre des représentants de la D.T.A. dans sa délégation de quatorze à dix-sept. Mais les exigences de M. Mudge, tiré sur sa droite par l'AKTUR, un petit parti d'extrême droite, vainqueur, il y a un mois, des élections organisées parmi les cent neuf mille Blancs du pays (soit 10 % de la population globale, dont le tiers est constitué de fonctionnaires sud-africains et de leurs familles), vont beaucoup plus loin. Faisant fi des règles diplomatiques internationales, le « premier ministre » de Windhoek désire : 1) Que les Nations unies, à défaut leur secrétaire général, M. Waldheim, reviennent sur le vote de l'Assemblée générale de 1973, qui déclarait la SWAPO « seul et authentique représentant du peuple de Namibie » et lui allouait à ce titre aide financière et diplomatique ; 2) Être reconnu et considéré à Genève comme le « premier ministre d'un gouvernement démocratiquement élu », quand bien même on fût sous la bienveillante surveillance du pro consul venu de Pretoria avec son armée et sa police.

Le débat du 15 janvier

Les dizaines d'« observateurs » sud-africains (1), qui sont, aux yeux de l'ONU et du monde entier, les véritables négociateurs avec la SWAPO, parviendront-ils à faire entendre raison à M. Dirk Mudge ? Ils en ont probablement les moyens.

On murmure déjà, à Pretoria, que la délégation sud-africaine *pourrait profiter de la conférence* pour tenter d'obtenir — comme ce fut le cas pour les Blancs du Zimbabwe à Lancaster House — un certain nombre de *garanties constitutionnelles* pour les Blancs. Outre que M. Mudge a déclaré qu'il ne voulait pas entendre parler de sièges ministériels ou *législatifs* réservés à *ses congénères, une telle demande*, contraire à la lettre de la résolution 435, constituerait un excellent moyen de bloquer les discussions, la SWAPO quittant *probablement* la *table*.

Gagner du temps, encore et toujours, fut une constante dans la politique de Pretoria à l'égard du dossier namibien. Aujourd'hui, plus que jamais peut-être, c'est encore du temps que réclame M. P.W. Botha à ses adversaires. Les déclarations tonitruantes de son homonyme, ministre des affaires étrangères, la lettre de dix-huit feuillets particulièrement sévère qu'il a écrite à M. Waldheim en guise de bons vœux pour la nouvelle année (*« L'ONU a institutionnalisé une industrie anti-sud-africaine qui fait vivre un nombre impressionnant de parasites politiques. (...) L'apartheid tel que vous le décrivez n'existe pas dans mon pays. »*), tout cela n'augure rien de bon. Un dernier élément joue en faveur, au mieux, d'une prolongation, au pire, d'un renvoi pur et simple de la conférence. Le 15 janvier, l'Assemblée générale des Nations unies doit débattre de l'application de sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud, des *sanctions* précisément liées au délicat dossier namibien. Des diplomates occidentaux ont déjà laissé entendre que le débat serait reporté si la conférence était prolongée. Or c'est le 20 janvier que M. Reagan, adversaire déclaré des sanctions, prendra possession de la Maison Blanche. Pretoria résistera-t-il à la tentation ? Le quotidien afrikaner *Beeld* susurre déjà que l'indépendance de la Namibie pourrait être envisagée pour *« fin 1982 »* seulement.

PATRICE CLAUDE.

(1) Parmi eux, M. Brand Fourie, directeur des affaires étrangères et bras droit de M. Pik Botha, ainsi que les généraux Jan Geldenhuys et Charles Lloyd, respectivement commandant des forces sud-africaines stationnées en Namibie et commandant des forces « territoriales » namibiennes.

PROCHE-ORIENT

Iran : la guerre « bénie »

III. — LE RECUL DES « LIBÉRAUX »

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

« L'union sacrée » qui s'instaure dans la population iranienne face aux envahisseurs irakiens ne se reflète pas au sommet de la République islamique. Un conflit éclate entre deux conceptions, deux stratégies de la guerre. Celle de la résistance populaire l'ayant emporté, les pasdarans (gardiens de la révolution) prennent un essor sans précédent dans le domaine militaire mais aussi politique. (« Le Monde » des 6 et 7 janvier.)

Téhéran. — *« Nous étouffons, nous n'en pouvons plus ! »* Après les *taghoutis* (les ci-devant), les grands industriels, les brasseurs d'affaires de l'ancien régime impérial, voici qu'un *bazari*, un commerçant aisé — naguère partisan inconditionnel de l'imam Khomeiny et du clergé — s'en prend à son tour à la « *dictature des mollahs* ». Sa maison a été fouillée de fond en comble, des objets de valeur *mis sous scellés*, lui-même interrogé des heures durant sur les « *rapports suspects* » qu'il aurait eus avec des « libéraux », cette nouvelle catégorie de contre-révolutionnaires. Les *pasdarans* (gardiens de la révolution) qui avaient investi sa maison, précise-t-il avec indignation, n'étaient « *même pas munis d'un mandat de perquisition* ».

Deux ans après la chute de la monarchie, le règne de la loi n'est toujours pas établi. Les *saisies et les confiscations* de biens se poursuivent, le plus souvent sur l'initiative d'un religieux ou d'un comité local qui ne s'embarrasse pas de procédure juridique. On peut, certes, faire appel aux tribunaux révolutionnaires, mais ceux-ci se déclarent incompétents ou se prononcent, dans la plupart des cas, contre les plaignants. Il leur suffit pour cela de se référer à la doctrine islamique inscrite dans la Constitution et dans le programme du *gouvernement* Radjaï, selon laquelle le droit de propriété n'appartient qu'à Dieu. Ce dernier ne « *délègue* » ce privilège que « *partiellement et à titre provisoire* », et à la condition expresse que les bénéficiaires en fassent usage « *au profit de la collectivité* ».

Des commisions mixtes, composées de fonctionnaires et de religieux, se déplacent depuis peu dans les campagnes pour procéder à une énième répartition des terres, confisquant au passage *celles laissées en friche, ou* des exploitations nécessitant l'appoint d'ouvriers salariés. Les « *grands* » propriétaires, mais aussi les intermédiaires de tous acabits, qualifiés de « *parasitaires* », sont éliminés au profit d'un réseau de distribution et de commercialisation en voie de formation.

Le commerce extérieur, naguère source d'enrichissement pour les *bazaris*, est également en voie d'étatisation. La guerre du Golfe sert de justification pour accélérer le processus engagé. L'importation de produits non essentiels et même des biens de production a été réduite, tant par souci d'économie de devises que *par volonté d'assurer l'indépendance* économique du pays. Ainsi les grandes industries de montage seront démantelées au profit de petites unités de production qui ne dépendent pas de l'étranger pour leur ravitaillement.

Les bouleversements structurels *de l'économie qui viennent s'a*jouter aux interventions, parfois brutales, de l'Etat ont contribué à accentuer la bipolarisation politique, à creuser le fossé entre les deux ailes du mouvement islamique qui se disputent le pouvoir : les « *radicaux* » et les « *libéraux* ». La participation de religieux, début décembre, à des manifestations dirigées contre le Parti républicain islamique (P.R.I.) de l'ayatollah Behechti, notamment dans les villes saintes *de Qom et de Meched, témoigne* de la division du clergé, selon le même clivage qui partage le monde politique laïc. Parmi les grands ayatollahs, seul M. Hussein Montazeri soutient inconditionnellement et sans réserves la politique de l'imam Khomeiny. Ce dernier ménage ses pairs — par exemple l'ayatollah Chariat Madari, dont le silence est la manifestation de sa profonde désapprobation — mais dénonce « *certains mollahs qui sont pires que les savakis* ».

Qui est le « *bon* » musulman, « *vraiment fidèle à la ligne de l'Iman* » ? Le président Bani Sadr a répondu à la question, dans un discours prononcé le 8 septembre sur la place Jaleh, en dressant un violent réquisitoire contre le P.R.I., l'accusant de vouloir « *accaparer l'islam* » et « *contrôler le pouvoir par le despotisme* ». M. Mohamed Radjaï, soutenu par la majorité parlementaire du P.R.I., venait de *constituer un gouvernement* « *homogène* » excluant les amis « *occidentalisés* » de M. Bani Sadr. Il était déjà clair que la formation de l'ayatollah Behechti allait continuer à éliminer les « *centres du pouvoir* » en commençant par celui que représente le président de la République...

Le laxisme n'étant pas de mise en temps de guerre, M. Radjaï partit à la conquête de l'appareil de l'État. Il acheva l'épuration de l'administration, des *services de renseignements — dont le chef*, M. Mehdi Tchamran, a été remplacé par un homme de confiance, — de l'université (fermée depuis le printemps dernier en attendant « *l'islamisation* » des programmes d'enseignement), de la radio-télévision, de la grande presse d'information. Dans la foulée, M. Ibrahim Yazdi, ancien ministre des affaires étrangères, a perdu la direction du quotidien *Keyhan*, et M. Sadegh Ghotbzadeh — qui exerça les mêmes *fonctions — a dû renoncer* au journal qu'il était sur le point de lancer. Et quand ce dernier profita d'un débat à la télévision pour protester contre la censure, *les pasdarans* l'arrêtèrent sans en avertir le procureur général. Contrairement à ce que l'on a cru, l'imam Khomeiny n'intercéda pas en sa faveur. M. Ghotbzadeh doit sa liberté retrouvée et, dit-on, provisoire, à un stratagème monté par l'un de ses amis, M. Sadegh Tabatabaï, et le beau-frère de celui-ci, M. Ahmed Khomeiny (le fils de l'imam) qui l'ont pratiquement enlevé de sa prison...

M. Bani Sadr, chef de l'opposition ?

Ses amis politiques décimés, le président Bani Sadr s'est réfugié sur le terrain constitutionnel pour opposer son veto à la nomination de titulaires que lui propose M. Radjaï pour quelques ministères-clés, dont ceux des affaires étrangères *et de l'économie*, espérant ainsi « *placer* » au gouvernement ses propres partisans. Accusé de « *manœuvres d'obstruction* », le chef de l'État ne cesse de répéter : « *Je suis l'élu de la nation, je suis le chef de l'exécutif, et il n'est pas normal que l'on m'impose des hommes incompétents ou qui me sont inconnus.* » Ce à quoi on lui répond que la République islamique est dotée d'un régime d'assemblée dans lequel le rôle du président est quasiment honorifique, « *comparable à celui de la reine Elizabeth* », ajoutent perfidement ses adversaires.

M. Radjaï, en tout cas, ne le traite pas autrement. Le chef du gouvernement a publié une circulaire exigeant que toute correspondance administrative, y compris celle de la présidence de la *République, transite d'abord* par le bureau du premier ministre. En revanche, M. Radjaï « *oublie* » ou tarde à soumettre à M. Bani Sadr, pour ratification, les *décrets-lois adoptés* par le gouvernement. Il refuse encore de délivrer un passeport diplomatique ou un visa de sortie à telle ou telle autre personnalité que le chef de l'État avait chargée d'une mission officielle à l'étranger. En l'absence d'un ministre en titre, M. Radjaï dirige personnellement la politique étrangère, notamment par le biais du Conseil supérieur de la défense, au sein duquel ses amis sont majoritaires. Il planifie d'autre part l'économie par l'entremise d'un ministre « *intérimaire* » dont la nomination ne nécessitait pas l'aval du chef de l'État.

« *C'est sans doute la première fois dans l'histoire qu'un président de la République fait fonction, en réalité, de chef de l'opposition* », remarque, amer, un proche collaborateur de M. Bani Sadr. Féru de journalisme, ce dernier polémique avec les pouvoirs dans les colonnes d'*Inguilab Islami* sous la forme d'un « *bloc-notes* » où il relate ses faits et gestes quotidiens, ses démêlés avec le premier ministre. Ainsi ce dernier se voit traité, le plus souvent par insinuation, d'ignare, de menteur, de despote... M. Radjaï a choisi de ne pas répondre. Mais un reporter d'*Inguilab Islami* (que dirige par personnes interposées M. Bani Sadr) est refoulé d'une conférence de presse que tient le chef du gouvernement, un autre est passé à tabac dans les locaux de la radio-télévision, que le président de la République a décidé de boycotter aussi longtemps que prévaudrait la censure...

M. Radjaï est conséquent avec la doctrine qu'il a énoncée dans son programme ministériel. Les libertés seront tolérées, avait-il déclaré, « *dans le cadre de l'idéologie islamique, non selon les critères de la démocratie occidentale ou de la dictature orientale* ». Se fondant sur ce postulat, le premier ministre a soumis au Parlement un projet, pour le moins original, concernant l'avenir des formations politiques. Il partage celles-ci en quatre catégories : 1) les partis musulmans, à 100 % dans la ligne de l'imam Khomeiny, qui seront associés au pouvoir ; 2) les partis sympathisants mais qui, « *dans la pratique, ne se plient pas à la direction religieuse* ». Le gouvernement aura des « *liens étroits* » avec ceux-ci sans pour autant leur confier des postes-clés ; 3) les partis de l'opposition « *qui n'ont pas encore eu recours aux complots contre la République islamique* ». Le gouvernement adoptera une « *attitude vigilante* » à leur égard ; 4) les partis ennemis qui auraient pris les armes, « *ou qui s'apprêteraient à le faire* » contre la République islamique. Ceux-là auront droit à une « *réponse idéologique cinglante* » (?) et, le cas échéant, à une « *riposte armée* ».

Cette dernière catégorie vise clairement les organisations de guérilleros kurdes et les Fedayin du peuple qui étaient, jusqu'à l'été dernier, leurs partenaires. Le gouvernement feint d'ignorer que cette formation s'est scindée en juin dernier et que le groupe majoritaire a adopté une attitude des plus compréhensives à l'égard de l'imam Khomeiny avant de dénoncer comme étant « contre-révolutionnaire » toute action menée contre la République islamique. La situation des Fedayin dirigeants ont été reçus cordialement par l'ayatollah Behechti, qui fait publier dans la presse les comptes rendus de ses entretiens, mais nombre de leurs cadres sont pourchassés, emprisonnés, parfois exécutés.

Les Moujahidin du peuple (musulmans progressistes) auraient dû figurer dans la deuxième ou, à la rigueur, dans la troisième catégorie du catalogue du premier ministre. Dans la pratique, ils sont traités comme des ennemis de la République. Leur « tort » est de soutenir les principales thèses du président Bani Sadr, de bénéficier de la sympathie des « libéraux » accusés d'être dans « la ligne Brzezinski », tel M. Bazargan, et de soutenir les guérilleros kurdes. D'où la dure répression qui s'abat sur eux et la récente interdiction de toutes leurs publications.

Le parti communiste Toudeh occupe une place à part. S'estimant « *à 100 % dans la ligne Khomeiny* », il aspire à figurer dans la première catégorie, espère qu'on le situera au moins dans la deuxième et se résignerait, à contre-cœur, à être classé dans la troisième. Le phénomène est pour le moins insolite : marxiste, le Toudeh est néanmoins enthousiasmé par l'islam, révolutionnaire bien entendu, et soutient activement à peu près toutes les initiatives du « *clergé militant* ». Il ne masque pas ses *divergences, qui sont parfois* de taille (par exemple concernant l'anticommunisme du pouvoir), mais il les relègue au plan des « *contradictions secondaires* » et, espère-t-il, « *provisoires* », qui devraient, selon lui, s'éclipser devant la « *tâche fondamentale* » de « *vaincre les impérialistes et leurs alliés contre-révolutionnaires* ».

Le Toudeh a cueilli quelques fruits de sa politique. Il est le seul à n'avoir jamais été nommé*ment critiqué par l'imam* Khomeiny, le seul parti marxiste à avoir été légalisé formellement par le Conseil de la révolution (à l'automne 1979), le seul, enfin, à patronner une foule de publications — un quotidien, un mensuel et divers hebdomadaires, dûment autorisés.

La plupart des formations de gauche appliquent, ou tentent d'appliquer, une stratégie peu ou prou analogue à celle du Toudeh, sans se priver pour autant de dé*noncer le « suivisme », l'« opportunisme »*, le « *réformisme* » de la formation de M. Noureddine Kianouri, qui les accuse, à son tour, de « *gauchisme puéril* ». Leur calcul commun est que la radicalisation de la République islamique conduira *inéluctablement* les dirigeants à s'appuyer sur les « *forces révolutionnaires* ». Un tel raisonnement laisse sceptiques nombre d'observateurs. Il est vrai, cependant, que beaucoup dépend de la tournure que prendra la guerre *du Golfe*.

Prochain article :

« L'IMPOSSIBLE DÉFAITE »

Au Liban

HONNEURS INTEMPESTIFS POUR M. ROCARD

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — L'arrivée à Beyrouth de M. Michel Rocard a été mouvementée. Le dirigeant socialiste français, qui avait insisté sur le caractère « *privé* » de sa tournée au Proche-Orient, a été accueilli à l'aéroport par une garde palestinienne qui lui rendait les honneurs. Pris de *court, et avant même qu'il* ne se rende compte qu'il s'agissait de soldats palestiniens et non libanais, M. Rocard, entraîné par *M. Issam Sartaoui, représentant* de M. Arafat, avait « *passé en revue* » ce piquet d'honneur, dont la présence était pour le moins intempestive. *Irrité par* le procédé et placé sur ses gardes, le dirigeant socialiste a refusé d'utiliser la voiture (palestinienne) que lui proposait M. Sartaoui, et a emprunté celle du diplomate français venu l'accueillir.

Un incident supplémentaire, sans *doute fortuit* celui-là, est venu ajouter à l'exaspération des autorités libanaises : la rencontre que M. Rocard devait *avoir, mercredi soir*, avec M. Arafat, a été avancée de vingt-quatre heures. En conséquence, le dîner restreint prévu mardi avec le ministre libanais des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, chez l'ambassadeur de France, M. Delamare, et en sa seule présence, a dû être annulé.

M. Rocard, décidé à ne pas se cantonner durant son séjour aux seuls Palestiniens, ni à l'un des camps du conflit libanais, consacre *sa journée de jeudi au* secteur chrétien et devait être l'hôte d'un dîner offert en son honneur par M. Béchir Gemayel, chef des milices phalangistes.

Le dirigeant socialiste nous a déclaré : *« Je ne suis engagé auprès de personne et je n'étais ni consulté ni d'accord sur la petite entorse au protocole dont mon voyage, purement privé, a été l'occasion. Cet incident mesure le rapport de forces entre les différentes fractions qui exercent un pouvoir de fait au Liban. Je n'en ai été que le prétexte. Cela étant, je souligne que les honneurs qui ont été rendus par des soldats palestiniens à quelqu'un qui revenait d'Israël et qui n'a jamais caché sa conviction dans le droit de ce pays à l'existence, en même temps que sur celui des Palestiniens à une patrie. »*

LUCIEN GEORGE.

LE SORT DES OTAGES DE TÉHÉRAN

(Suite de la première page.)

L'hodjatoleslam Ali Khamenei, qui représente l'ayatollah Khomeiny au Conseil suprême de défense iranien, a déclaré que l'offensive a « *complètement surpris les Irakiens qui n'ont pas eu le temps d'opposer la moindre résistance une fois que leurs unités blindées de première ligne eurent été rapidement anéanties* ».

Toujours selon les Iraniens, la contre-offensive s'est concentrée principalement sur Ahwaz et Susangerd et a permis de repousser les Irakiens à 13 et 22 kilomètres de ces deux villes. Sur le front de Guilane - Gharb, dans les monts Zagros, les Irakiens auraient reculé de 13 kilomètres.

A Téhéran, l'évolution ainsi présentée de la situation militaire a eu pour effet de rallier les dirigeants religieux derrière le président Bani Sadr, qui se trouve sur le front et a reçu des télégrammes d'encouragement de l'ayatollah Montazeri, de son premier ministre M. Radjaï, du président du Parlement, l'hodjatoleslam Ali Rafsanjani, et de l'imam Khomeiny lui-même. Celui-ci a notamment déclaré qu'il espérait voir le pays nettoyé des infidèles.

A Bagdad, cependant, la presse a présenté la contre-offensive comme « *un mythe qui n'existe que dans l'imagination des dirigeants perses racistes* ». Le commandement militaire fait état d'une « *tentative de harcèlement de nos lignes avancées par l'ennemi* », et ajoute que l'infanterie irakienne l'a repoussée avec l'appui d'hélicoptères lance-roquettes, tuant cent soldats et détruisant vingt et un chars du côté iranien, contre onze morts du côté irakien.

Dans un discours marquant le soixantième anniversaire de l'armée irakienne, le président Saddam Hussein a passé sous silence la contre-offensive iranienne et demandé à ses compatriotes de porter des coups encore plus sévères à l'Iran.

« *Ce n'est que lorsque les Iraniens reconnaîtront nos droits à la souveraineté sur l'ensemble de nos terres et de nos eaux usurpées que nous retirerons nos forces du territoire iranien conquis par la guerre*, a déclaré le chef de l'État. *Sinon, nous continuerons de leur donner de nouvelles leçons sur le champ de bataille.* » — (A.F.P., A.P.)

ASIE

Cambodge

Deux ans après la prise de Phnom-Penh par les Vietnamiens

La solution du problème cambodgien n'est toujours pas en vue

Il y a deux ans, le 7 janvier 1979, l'armée vietnamienne entrait dans Phnom-Penh et en chassait les partisans de M. Pol Pot pour les remplacer par les amis de M. Heng Samrin. Aujourd'hui, le Vietnam et ses protégés de la République populaire du Kampuchéa, s'ils contrôlent le « *Cambodge utile* », n'en demeurent pas moins à l'index de la communauté internationale — à l'exception du bloc soviétique et de l'Inde,— tandis que le « *Kampuchéa démocratique* » de M. Pol Pot, replié dans des bases le long de la frontière thaïlandaise, continue de représenter « *légalement* » le pays.

Sur le plan diplomatique et militaire, la situation n'a guère évolué depuis un an. Le refus d'accepter le fait accompli vietnamien, qui servit de précédent à l'opération soviétique en Afghanistan, demeure aussi répandu. Hanoï n'a pas réussi à convaincre de ses bonnes intentions les autres pays, et surtout ceux de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), en raison de son intransigeance et de la présence de nombreuses troupes à la frontière thaïlandaise.

En même temps, les partisans les plus résolus des Khmers rouges — non par affinité, ce régime étant universellement critiqué, mais surtout pour faire pièce à l'invasion vietnamienne, — c'est-à-dire la Chine, la Thaïlande et Singapour, n'ont pas réussi à renforcer le soutien à la résistance khmère ni à unifier ses différentes composantes, communistes et nationalistes. Enfin, même si les Khmers rouges sont parvenus à consolider leur organisation et leurs forces armées, qui comptent une cinquantaine de milliers de combattants, dont les deux tiers dans la zone frontière, ils n'ont pas été à même de lancer les offensives de la saison des pluies qu'ils annonçaient avec éclat, et le soutien populaire leur manque toujours aussi cruellement.

Le principal changement, graduel et sur lequel Hanoï compte le plus pour assurer son emprise indochinoise, c'est la consolidation du régime mis en place à Phnom-Penh. Protégé par les garnisons vietnamiennes, alimenté par l'aide internationale — essentiellement occidentale, — il se trouve en meilleure posture qu'auparavant, bien que sa survie demeure tributaire de la présence vietnamienne. Dans ces conditions, il était normal que « *la vie renaisse* ». Le contraire eût été étonnant, bien que pendant plus d'un an, les séquelles de la guerre, la faim, la maladie, les opérations militaires, la répression et la fuite vers la Thaïlande de centaines de milliers de Khmers, aient encore fait un nombre considérable de victimes. Toutefois, pour la période khmère rouge, les estimations chiffrées varient et sont incontrôlables. La population cambodgienne, tombée à trois ou quatre millions d'âmes il y a deux ans, quand la propagande anti-Pol Pot battait son plein, a bondi à six millions ou plus lorsqu'il s'est agi de réclamer de l'aide.

Le rôle vital de l'aide

Cette aide a permis à de nombreux Cambodgiens de passer un cap vital. La récolte de l'hiver dernier a été très faible, et celle qui s'annonce devrait, elle aussi, en dépit des efforts, être insuffisante. Les centaines de millions de dollars dépensés, l'infrastructure mise en place (avions, bateaux, camions) ont en bonne partie rempli leur tâche. Mais, en dépit des protestations de Phnom-Penh et de Hanoï, et des déclarations de certains représentants des organisations internationales selon lesquelles l'aide a été distribuée entièrement et répartie équitablement, d'importants doutes subsistent. Un rapport de l'UNICEF et du Comité international de la Croix-Rouge du 1er mai reconnaissait que « *jusqu'ici les consommateurs ordinaires ne semblent avoir pu bénéficier des distributions* » ; dans un communiqué conjoint daté du 23 mai, ces deux organisations avaient menacé d'interrompre leur aide si elles ne recevaient pas des « *assurances que les secours seront équitablement distribués à l'ensemble de la population civile dans le besoin* » (*le Monde* du 29 mai 1980).

Jusqu'à l'été, de nombreux témoignages faisaient état de distributions ne dépassant pas le kilo de céréales par personne et par mois. Enfin, cette amélioration, quoique sensible, demeure précaire : elle dépend des aléas climatiques et de la poursuite de l'aide.

Fort de cette « *normalisation* », de l'incapacité des Khmers rouges à relancer l'offensive, et de la Chine et de ses amis à trouver une solution de rechange crédible, le régime de Phnom-Penh mise sur la lassitude de ses adversaires. Tactique appliquée avec succès par les Vietnamiens face aux Français, puis aux Américains. Habitués aux difficultés et aux privations, pratiquant une stratégie à longue échéance alors que les autres, Chinois exceptés, ne pensent qu'en termes de mois, les Vietnamiens pensent jouer gagnants. Le temps leur permettra, estiment-ils, de consolider l'entité indochinoise qu'ils ont mise en place depuis 1975 et qu'ils contrôlent étroitement.

Devant le manque de succès de leur politique d'opposition au fait accompli, les pays de l'ASEAN se divisent, les uns partisans de la fermeté, les autres, Indonésie et Malaisie, paraissant croire que Hanoï pourrait se montrer plus accommodant. Ce qui ne semble toujours pas être le cas, si l'on en juge par les conditions dans lesquelles devraient se dérouler dans les semaines qui viennent les « *élections générales* » au Cambodge. Elles devront « *refléter l'unité nationale* » et les « *contre-révolutionnaires ne devront pas être autorisés à s'infiltrer* » au Parlement ; en d'autres termes, seuls les candidats choisis par le régime auront le droit de se présenter.

La majeure partie des réfugiés qui s'agglutinaient à la frontière khméro-thaïlandaise, pour obtenir une aide alimentaire, est rentrée au pays ; le « *rapatriement volontaire* », la réduction de l'aide internationale et l'amélioration, relative, de la situation au Cambodge expliquent ces retours. Plusieurs groupes de résistance poursuivent leurs activités dans les secteurs frontaliers : ce sont essentiellement les Khmers rouges et le Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) de M. Son Sann, qui est en train de prendre le contrôle des autres mouvements nationalistes.

A plusieurs reprises, de sérieux incidents ont été signalés à la frontière, dont ceux du 23 juin et du 4 janvier opposant soldats vietnamiens et thaïlandais du côté thaïlandais de la frontière. Il semble bien que, de part et d'autre, certains éléments aient intérêt à maintenir cette tension, à Hanoï pour tenter de faire pression sur Bangkok, et à Bangkok pour inciter concitoyens et alliés à serrer les rangs devant la « *menace communiste* ».

Comment sortir de cette impasse ? Hanoï et Phnom-Penh refusent de reconnaître les résolutions des Nations unies qui réclament la convocation d'une conférence internationale sur le Cambodge et l'organisation d'élections libres. Pékin s'est longtemps opposé à une telle réunion mais, sous la pression de l'ASEAN, en accepte désormais le principe à condition que le Vietnam commence le retrait de ses troupes. En même temps, Pékin, Bangkok et Singapour ont eu des conversations sur l'avenir de la résistance khmère. Conscients à la fois de l'image de marque détestable des Khmers rouges et du fait qu'ils représentent la seule force armée opposée aux Vietnamiens, ils ont voulu en modifier l'équipe dirigeante, et l'intégrer dans une organisation plus vaste. La reconnaissance du mouvement de M. Son Sann, qui vient de se rendre à Pékin pour la seconde fois, est à l'ordre du jour.

C'est peut-être pour éviter que son rival n'obtienne cette reconnaissance que le prince Sihanouk, de sa retraite de Pyongyang où, depuis des mois, il affirmait avoir quitté « *à jamais* » la vie politique, se montre à nouveau désireux de reprendre du service, comme viennent de le montrer deux déclarations récentes. Considéré, en dépit de ses volte-faces imprévisibles et de l'hostilité manifestée à son encontre par les militaires thaïlandais, comme le seul à avoir une chance de parvenir à un règlement de l'imbroglio cambodgien, le prince demeure l'ultime carte à opposer à Hanoï. En effet, la stratégie de déstabilisation à long terme du Vietnam menée par la Chine, et dont Hanoï tire argument pour maintenir sa présence au Laos et au Cambodge, n'est pas encore près de porter ses fruits.

PATRICE DE BEER.

Singapour

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL

M. Lee Kuan Yew prépare la relève

Le nouveau gouvernement de M. Lee Kuan Yew, dont le Parti d'action du peuple (PAP) avait remporté la totalité des sièges aux élections législatives du 23 décembre, a prêté serment mardi 6 janvier. Si les principaux portefeuilles ne changent pas pour le moment de titulaires, le remaniement entrepris par le premier ministre s'inscrit dans le cadre de la préparation d'une relève politique, la génération au pouvoir se situant aux environs de la soixantaine. Ainsi, deux vétérans du PAP quittent le gouvernement : M. Lim Kim San, qui détenait le portefeuille de l'environnement et qui fut ministre de la défense, et le Dr Toh Chin Chye, ministre de la santé et président du PAP. M. Ong Pang Boon abandonne le travail pour l'environnement ; son ministère avait été récemment critiqué par M. Lee Kuan Yew pour son irrésolution lors du conflit qui a opposé les pilotes à la direction de la compagnie aérienne nationale Singapore Airlines.

D'autre part, M. Goh Chock Tong, le maître d'œuvre de la « seconde révolution économique » de l'Ile-Etat (*le Monde* du 19 décembre 1979), comme ministre du commerce et de l'industrie, est également chargé de la santé. En juin, il abandonnera le commerce et l'industrie à M. Tony Tan pour devenir second ministre de la défense. L'un des plus brillants technocrates — on a parlé de lui pour succéder à M. Lee Kuan Yew, M. Goh, essaiera ses talents dans ce ministère-clef dont le titulaire, M. Howe Yoon Chong, devrait prendre sa retraite dans les années qui viennent. M. Tony Tan, âgé de quarante ans, ancien directeur de banque, sera aussi chargé de préparer les budgets.

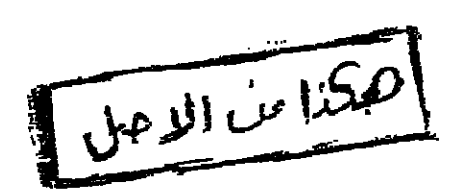
Ainsi, graduellement, sous la férule de M. Lee et de ses deux principaux collaborateurs, les vice-premiers ministres Goh Keng Swee et Rajaratnam, la nouvelle génération de dirigeants se frotte au pouvoir. Essentiellement composée de technocrates recrutés au sein du PAP — parti de cadres qui s'élisent par cooptation, — elle ne laisse nulle place à une opposition politique affaiblie par ses divisions et que le pouvoir ne laisse guère s'exprimer. — P. de B.

Le problème afghan

LE PAKISTAN JUGE ENCOURAGEANTE L'ATTITUDE DE MOSCOU A L'ÉGARD DE SON PLAN DE RÈGLEMENT.

Le président Zia Ul Haq a déclaré, mardi 6 janvier, que l'initiative prise par le Pakistan en vue d'ouvrir des discussions, sous l'égide des Nations unies, avec l'Afghanistan, et avec la participation de l'Iran, ouvrait des perspectives de règlement négocié de la crise afghane du fait de la réponse apparemment favorable de Kaboul (*le Monde* du 7 janvier). Le chef de l'Etat pakistanais a précisé que l'ouverture éventuelle d'un tel dialogue n'impliquait nullement que son pays reconnaissait le régime Karmal (Islamabad a décidé de suspendre ses relations diplomatiques avec Kaboul tant que les troupes soviétiques seraient en Afghanistan) puisqu'aussi bien il se proposait de discuter avec le parti démocratique et populaire (PC) au pouvoir et non avec le gouvernement afghan en tant que tel.

L'U.R.S.S. semble, pour sa part, encourager cette démarche et ne pas faire de la reconnaissance du régime Karmal une condition préalable à l'ouverture de conversations. C'est du moins ce qu'aurait fait savoir l'ambassadeur soviétique à Islamabad au ministère pakistanais des affaires étrangères. Cependant, Moscou se refusait encore, mercredi, à commenter ce projet de discussions qui est à l'étude à Téhéran. — (*A.F.P.-Reuter-A.P.*)



EUROPE

Espagne

Les communistes catalans adoptent les thèses des pro-soviétiques

Spectaculaire virage des communistes catalans qui ont décidé, le mardi 6 janvier à l'issue de leur cinquième congrès, de rayer le terme « eurocommunisme » de leur résolution finale. C'est un défi lancé à M. Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, qui n'assistait pas au congrès du PSUC (parti socialiste unifié de Catalogne, branche catalane du P.C.E.) à Barcelone. Par 424 voix contre 359 et 21 abstentions, les communistes catalans ont adopté un rapport de politique étrangère qui consacre les thèses du courant prosoviétique, à l'exception toutefois de l'Afghanistan.

Les congressistes du PSUC ont durci leurs positions. Ils ne soutiennent plus inconditionnellement l'adhésion de Madrid au Marché commun. Ils réclament la disparition des bases et des installations civiles américaines en Espagne et souhaitent le renforcement de l'internationalisme communiste. Ils se prononcent pour un appui à l'U.R.S.S. et à ses alliés et « à toutes les forces de paix, face à la montée d'un impérialisme américain que l'élection de M. Reagan rendra plus agressif ».

Les résolutions adoptées par le cinquième congrès du P.S.U.C. à Barcelone sont importantes pour plusieurs raisons. Elles risquent de provoquer une crise au sein même du parti communiste catalan, un bastion du communisme espagnol, avec ses huit députés sur les vingt-trois dont dispose le P.C.E. aux Cortes de Madrid. Elles confirment la semi-rupture entre M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E. et avocat de l'eurocommunisme, et la direction d'un parti communiste catalan où le courant prosoviétique ne cessait de gagner du terrain depuis quelque temps. Elles illustrent enfin la crise grave d'un courant eurocommuniste européen qui prétendait marquer ses distances à l'égard de l'Union soviétique.

1) *Crise du P.S.U.C.* — Dès que le vote final a été connu, les leaders du courant eurocommuniste proches de M. Santiago Carrillo ont démissionné. Ils ont été remplacés à la tête du P.S.U.C. par des syndicalistes considérés comme « durs », proches d'une base ouvrière catalane (en partie composée d'immigrants andalous) qui comprend mal la politique suivie à Madrid par la direction du P.C.E. MM. Lopez Raimundo, Antoni Gutierrez et Sole Tura, représentant le groupe des amis de M. Carrillo au sein du P.S.U.C., ont déjà contesté les résolutions adoptées et s'apprêteraient à prendre position. De leur côté, les prosoviétiques ont justifié le renoncement au terme « eurocommuniste » en affirmant qu'il divise le « mouvement communiste international ».

Dans l'entourage de M. Lopez Raimundo, ancien dirigeant du P.S.U.C., on laisse entendre que M. Gutierrez a commis une erreur en abandonnant la commission à l'organisation du parti aux éléments prosoviétiques.

2) *Conflit entre le P.C.E. et le P.S.U.C.* — Le congrès du P.S.U.C., qui représente 19 % de l'électorat catalan, a nettement mis en cause la ligne défendue à Madrid par la direction du P.C.E., ligne de collaboration avec les principales forces politiques et de pacte social. Cette « ligne » pratiquée avec souplesse par M. Carrillo a contribué à donner une image « aimable » du P.C.E. en Espagne dans les premières années *difficiles* du post-franquisme et a largement favorisé une transition « pacifique » de la dictature à la démocratie. Elle est moins admise aujourd'hui par les militants dans le contexte général de désenchantement à l'égard des *nouvelles institutions* démocratiques. En deux ans, le P.C.E. a perdu la moitié de ses adhérents.

Le P.S.U.C. a proposé à Barcelone que le Congrès se prononce en faveur du « droit à l'autodétermination de la Catalogne dans la perspective d'une République fédérale ». C'est la première fois depuis cinq ans qu'un parti important remet implicitement en cause, en Espagne, le principe monarchique, adopté par le P.C.E., en 1975.

3) *L'eurocommunisme en échec.* — Les raisons d'affrontement entre M. Carillo et la fraction, aujourd'hui majoritaire, du P.S.U.C. ne sont pas seulement idéologiques et politiques. Elles tiennent aussi à des rivalités personnelles (qu'avaient déjà justifié le remplacement de M. Lopez Raimundo par M. Antoni Gutierrez, plus souple à l'égard des prosoviétiques), à la crise économique qui frappe la Catalogne comme le reste de l'Espagne, à la lenteur de la mise en place des institutions de la Généralité. Elles s'expliquent, enfin, par les nouvelles perspectives *internationales*, avec l'arrivée de M. Reagan à la Maison-Blanche. Mais c'est un fait que le cinquième congrès du P.S.U.C. a été remarquablement préparé par les prosoviétques et que les communistes catalans apparaissent, *aujourd'hui*, comme des alliés inattendus, mais de poids, de l'Union soviétique en Espagne.

MARCEL NIEDERGANG.

Italie

POUR SAUVER LA VIE DU MAGISTRAT

La femme du juge D'Urso tente de faire publier un document des Brigades rouges

De notre correspondant

Rome. — « *Je veux que tu saches que je ferai tout pour te sauver* », écrit Mme Franca D'Urso, la femme du magistrat séquestré depuis le 12 décembre par les Brigades rouges, dans une lettre qu'elle a fait diffuser par le canal de l'agence Ansa. Elle affirme : « *Je me mettrai à l'œuvre pour faire tout ce que tu me demandes, malgré les actuelles difficultés objectives, dans l'espoir désespéré qu'un souffle d'humanité puisse encore prévaloir sur cette cruauté qui réduit les hommes à des symboles balayant tout sentiment de pitié.* »

La femme du magistrat essaiera notamment, comme le demandait l'otage dans un message manuscrit à sa *famille*, de faire publier, y compris contre paiement, les cent dix pages de la résolution stratégique d'octobre 1980 des Brigades rouges, dans un certain nombre de grands quotidiens italiens. Une tentative qui s'annonce d'ores et déjà presque impossible car, à la difficulté matérielle d'imprimer intégralement un tel document aussi long, s'ajoute désormais la décision de nombreux quotidiens de ne plus rendre public aucun texte ni communiqué des terroristes.

Cette « autocensure » des journaux a été critiquée par le Syndicat des *journalistes*, qui s'inquiète du fait qu'il s'agit d'une première tentative pour introduire des lois spéciales limitant la liberté de la presse. Il craint que ce « black out » n'ait un effet multiplicateur sur les actions des terroristes qui voudront à tout prix faire parler d'eux.

Comment arriver malgré tout, sans céder aux exigences des Brigades rouges, à sauver la vie de l'otage ? Dans leur huitième communiqué, qui annonçait la condamnation à mort de M. D'Urso, les Brigades rouges affirmaient que la sentence finale appartient au « *comité de lutte* » des détenus des prisons de haute sécurité de Trani et de Palmi. Sous le prétexte officiel de constater ce qui se passe à Trani après la révolte du 28 décembre, une délégation parlementaire du petit parti radical s'est entretenue, le 6 janvier, et continuera de le faire, le 7, avec les détenus.

Dans cette prison et dans le comité de lutte, il n'y a pas seulement des membres des Brigades rouges ou présumés tels. A Trani sont notamment détenus de nombreux chefs des Autonomes, comme Antonio Negri. Ces derniers ne peuvent-ils prendre publiquement position en faveur d'une libération de l'otage des Brigades rouges et jouer de ces contradictions, puisque celles-ci se soumettent à l'avis final de détenus regroupés dans les comités ? Il y a peut-être un fil d'espoir.

Mais à Palmi, où sont détenus les fondateurs historiques des Brigades rouges comme M. Renato Curcio, une délégation de prisonniers dirigée par le *chef* de Prima Linea, M. Corrado Alunni, a réaffirmé à un représentant du ministère de la justice que la première condition est l'abolition de toutes les prisons de haute sécurité.

Forces politiques et gouvernement *réaffirment* en *toutes* occasions leur volonté de ne pas céder au défi terroriste. Le commandant en chef des carabiniers, le général Umberto Capuzzo, a affirmé devant les élèves officiers que « *la lutte antiterroriste nécessite une approche stratégique de nature globale. Elle ne peut se limiter à un simple problème de répression* ».

Le commandant général de l'arme a également évoqué « *la libéralisation poussée, poursuivie dans les milieux les plus divers, et sa sauvegarde absolue — en soi indispensable dans une démocratie parfaite — mais qui finit par conférer un énorme pouvoir de désagrégation et de destruction aux minorités violentes* ».

Le président du conseil assistait à cette cérémonie, qui a pris ainsi un ton ouvertement politique. Il a déclaré que les Italiens sont, dans leur majorité, aux côtés des forces de l'ordre, ajoutant : « *Aux forces de la subversion ne doit pas seulement s'opposer le gouvernement. Tous doivent concourir, les forces politiques qui croient dans les valeurs de la Constitution, les moyens d'information de l'opinion publique, y compris l'école.* »

MARC SEMO.

● *Un étudiant d'extrême droite, Luca Perucci, dix-huit ans, a été tué d'un coup de feu* à la nuque par un commando de trois hommes mardi soir 6 janvier à Rome. L'attentat a été revendiqué par les Noyaux armés révolutionnaires, organisation d'extrême droite. La victime, accusée de « trahison » par les NAR, avait *été interrogée par la* magistrature dans le cadre de l'enquête sur l'attentat de Bologne (2 août 1980, quatre-vingt-quatre morts). — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

LES OBSÈQUES DU GRAND-AMIRAL DOENITZ

« J'avais un camarade... »

De notre correspondant

Bonn. — « Comment s'en débarrasser ? » *Pour tout autre que Karl Dönitz, la formule de Ionesco serait irrespectueuse. Mais les obsèques de l'ancien commandant en chef de la Kriegsmarine — et, pendant vingt-trois jours, après la mort de Hitler, chancelier d'un Reich en ruine — ont bien montré, mardi 6 janvier, à quel point il était encore difficile à la R.F.A. de régler tous ses comptes avec le passé.*

Certes, l'Etat ouest-allemand n'était pas représenté à Aumühle, le petit village proche de Hambourg, où la dépouille mortelle du grand-amiral a été portée en terre, après un service religieux dans la chapelle vouée au souvenir de Bismarck. En revanche, une certaine « vieille Allemagne », *comme les jeunes néo-nazis, était présente dans la foule de quelque cinq mille personnes. Portant des drapeaux, arborant des croix de fer et d'autres décorations, nombre d'entre elles étaient d'anciens marins de Dönitz. La Bundeswehr avait interdit à ses membres de se rendre en uniforme aux obsèques, mais deux officiers ont violé cette consigne, alors que l'ancien inspecteur général des armées, M. Harald Zust, était là en civil.*

Toutes les associations d'Allemands réfugiés de l'Est étaient présentes. Même aux yeux de beaucoup de citoyens qui n'éprouvent aucune sympathie pour le rôle politique joué par Dönitz, celui-ci reste l'homme qui, dans les dernières semaines de la guerre, a organisé à partir des ports polonais l'évacuation de quelque deux millions et demi d'Allemands qui échappèrent ainsi à la captivité.

L'un des hommes les plus entourés, dans le cimetière, était l'ancien officier d'aviation Hans-Ulrich Rudel, connu pour son militantisme d'extrême droite. Assiégé par la foule, il distribuait des autographes. De sa prison, Rudolf Hess avait envoyé des fleurs.

Le contre-amiral en retraite, Edward Wegener, après avoir rendu hommage à un « grand soldat », *s'est toutefois demandé si* « l'obéissance aveugle » *dont Dönitz a fait preuve envers le Führer répondait bien à toutes les exigences morales de l'époque.*

Le cercueil a été mis en terre aux accents du vieux chant militaire J'avais un camarade.

J. W.

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

● CREATION D'UN QUATRIEME PARTI POLITIQUE. — M. Henri Maïdou, ancien vice-président de la République, a annoncé, samedi 3 janvier à Bangui, la création du Parti républicain pour le progrès (P.R.P.), dont il est le président fondateur. — *(A.F.P., A.P.)*.

Union soviétique

● RECTIFICATIF. — M. Jüri Kukk, dont le procès devait s'ouvrir le lundi 5 janvier, à Tallin (*le Monde* du 6 janvier), est électrochimiste et non biochimiste comme nous l'avons indiqué par erreur. De même, il a été arrêté le 13 et non le 30 mars 1980.

DIPLOMATIE

M. François-Poncet se rend en visite officielle en Côte-d'Ivoire

M. Jean François-Poncet quitte Paris, ce mercredi 7 janvier, dans la soirée, pour une visite officielle de trois jours en Côte-d'Ivoire au cours de laquelle il sera reçu, à Yamoussoukro, par M. Houphouët-Boigny. Le ministre des affaires étrangères profitera de son séjour à Abidjan pour y présider une conférence des vingt et un ambassadeurs français en Afrique occidentale et centrale. Il se rendra ensuite, du 11 au 14 janvier, en visite officielle en Angola avant de regagner *Paris le 15 janvier* au matin.

Ce voyage présente un intérêt particulier, car c'est la première fois que M. François-Poncet, depuis sa prise de fonctions, est reçu dans un État d'Afrique noire francophone. En outre, il sera le premier membre du gouvernement français à visiter l'Angola depuis l'accession à l'indépendance de ce pays en novembre 1975.

L'étape ivoirienne sera sans doute la plus délicate. Bien qu'Abidjan et Paris nient l'existence d'un contentieux dans leurs relations, il existe entre les deux pays plusieurs sujets de frictions. M. Houphouët-Boigny passe pour déplorer avoir moins d'audience que naguère à l'Elysée en ce qui concerne les questions africaines.

Les Ivoiriens se plaignent aussi, en privé, de l'insuffisance de l'appui français dans leurs efforts pour obtenir la constitution de stocks régulateurs sur le marché *international du cacao, dont ils* sont gros producteurs. Quoi qu'il s'en soit toujours défendu en public, M. Houphouët-Boigny n'a sans doute pas oublié la façon dont Paris l'a pratiquement forcé, en septembre 1979, à offrir l'hospitalité à Bokassa Ier, chassé du pouvoir avec l'aide des parachutistes français. Enfin, l'issue du conflit tchadien — la victoire du camp appuyé militairement par les Libyens — a suscité des appréhensions dont M. François-Poncet pourra prendre la mesure autant dans ses entretiens de Yamoussoukro qu'à l'occasion de la conférence, à Abidjan, des ambassadeurs français.

Si des raisons de calendrier — notamment les élections ivoiriennes et la formation, qui doit être annoncée mercredi, d'un nouveau cabinet — expliquent la date de la visite de M. François-Poncet, on peut aussi relever qu'elle intervient alors que M. Giscard d'Estaing ne s'est pas rendu en Afrique depuis le sommet franco-africain de Kigali, en mai 1979 — *soit avant* l'« *affaire* des diamants » — et qu'aucune visite du chef de l'Etat ne semble envisagée avant le prochain sommet de ce genre — au Zaïre en juin 1981, — et donc après l'élection présidentielle.

La « normalisation » avec Luanda

La visite du ministre en Angola — qui doit marquer l'aboutissement de la « normalisation » des *relations entre deux Etats qui* n'ont échangé des ambassadeurs qu'en novembre 1978 — est d'une autre nature. Elle s'inscrit dans le cadre de l'« ouverture » de la diplomatie française sur les Etats anglophones et lusophones d'Afrique noire. M. François-Poncet avait déjà pris des contacts directs avec des pays de la « ligne de front » en rendant visite en juillet 1980, au président de leur groupe, le chef de l'Etat tanzanien, M. Nyerere, et en recevant, deux mois plus tard à Paris, M. Joachim Chissano, ministre mozambicain des affaires étrangères.

Au centre des entretiens que le chef de la diplomatie française aura à Luanda, notamment avec le président Dos Santos et le ministre des affaires étrangères, M. Paulo George, figurera également la conférence qui s'ouvre ce mercredi à Genève sur la question namibienne. La France a, en effet, joué un rôle non négligeable au sein du « groupe de contact » chargé par les Nations unies, depuis deux ans, de frayer le chemin *de la paix dans l'ancienne colonie* allemande.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

BOKASSA « ÉLARGI » ?

Sur ordre du président Houphouët-Boigny, l'ancien empereur Bokassa Ier « *dispose à nouveau d'un téléphone* » (coupé après sa communication du 7 septembre) et « *est libre de ses mouvements* », rapporte, ce mercredi 7 janvier, *le Canard enchaîné*, tout en ajoutant : « *Par prudence, et aussi pour respecter les volontés d'Houphouët, aucune conférence de presse et aucun voyage ne semblent être actuellement au programme de l'ancien empereur.* »

A Abidjan, où l'on a toujours affirmé officiellement que, pour des « *raisons humanitaires* », Bokassa était l'« *hôte* » de la Côte-d'Ivoire et non son prisonnier, on assure, de source officieuse, que le statut de l'ancien monarque n'a pas changé.

[Selon « le Canard enchaîné », M. Houphouët-Boigny aurait pris cette initiative la semaine dernière, soit après la condamnation à mort par contumace de Bokassa par une cour centrafricaine et peu avant la visite de M. François-Poncet en Côte-d'Ivoire. Le moment choisi, si la nouvelle était confirmée, donnerait à cette décision d'« élargissement » une signification particulière, la rendant plus surprenante encore.]

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA R.F.A. VEUT RELANCER L'UNION EUROPÉENNE

Stuttgart *(Reuter)*. — M. Genscher, vice-chancelier et ministre des affaires étrangères de l'Allemagne fédérale, a lancé mardi 6 janvier un appel pour un traité d'union européenne entre les pays de la Communauté. Il a laissé prévoir une initiative en ce sens de son gouvernement.

Parlant au *congrès du parti* libéral du Bade-Wurtemberg, M. Genscher a déclaré que ce traité renforcerait les bases d'une politique étrangère commune « *accroissant ainsi le poids de la Communauté en tant que partenaire des Etats-Unis* ».

M. Genscher a accompagné ses propositions de protestations de fidélité à l'alliance atlantique. « *L'Europe ne peut se payer le luxe d'exister aux dépens de la volonté de défense des Etats-Unis* — a-t-il dit. *Les Etats-Unis ne constituent pas une garantie de sécurité pour l'Europe à laquelle on peut faire appel à tout moment.* »

NOMINATION DE SIX AMBASSADEURS

Le *Journal officiel* de ce mercredi 7 janvier publie les nominations de six ambassadeurs.

M. Emmanuel de Margerie en Grande-Bretagne

M. Emmanuel Jacquin de Margerie est nommé ambassadeur à *Londres, en remplacement de* M. Jean Sauvagnargues, ambassadeur de France, ancien ministre des affaires étrangères, qui prend sa retraite.

[M. Emmanuel Jacquin de Margerie, né en 1924, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, est entré aux affaires étrangères en 1951. Il a été en poste à l'administration centrale — affaires politiques et, par trois *fois*, à la direction d'Europe, notamment comme directeur (1972-1974) — ainsi qu'à Londres, à Moscou, à Tokyo, à Washington (ministre conseiller, 1971-1972). De 1975 à 1977, il a été directeur des musées de France et était, depuis 1977, ambassadeur à Madrid.]

M. Raoul Delaye en Espagne

M. Raoul Delaye est nommé ambassadeur en Espagne en remplacement de M. Emmanuel de Margerie.

[M. Raoul Delaye est né en 1922. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, il a été en poste au Maroc, puis à Bonn (1959-1967). Ambassadeur en Haute-Volta (1967-1972), il a été ensuite directeur du service d'*information et de presse* du Quai d'Orsay (1973-1975), ambassadeur à Bucarest (1975-1977) et en Iran (1977-1980) où il a été remplacé par M. Guy Georgy.]

M. Xavier de Nazelle en R.D.A.

M. Xavier Cauzé de Nazelle est nommé ambassadeur en République démocratique allemand en remplacement de M. Henry Bayle, qui prend sa retraite.

[M. Xavier Cauzé de Nazelle, né en *1926*, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a été en poste à Londres, à Berne, à la direction d'Europe de l'administration centrale, auprès du gouvernement militaire français de Berlin, à la représentation permanente auprès des Communautés européennes, à Bonn, au secrétariat général de *l'Elysée* et de nouveau à la direction d'Europe. Ministre conseiller à Moscou (1971-1973), il était depuis 1974 à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, d'abord comme chef du service des affaires scientifiques, puis comme directeur général adjoint.]

M. Marcel Beaux en Roumanie

M. Marcel Beaux est nommé ambassadeur en Roumanie en remplacement de M. Pierre Cerles, qui prend sa retraite.

[M. Marcel Beaux, né en 1921, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a servi outre-mer de 1946 à 1959. Entré aux affaires étrangères, il a été en poste au secrétariat d'Etat aux relations avec les Etats de la communauté (franco-*africaine*) de 1959 à 1961, à la direction des affaires africaines et malgaches de l'administration centrale, à Ouagadougou, La Haye et Mexico. De nouveau à l'administration centrale (affaires des Nations unies et organisations internationales, 1972), il a été ensuite consul général à Québec (1976-1979), puis ambassadeur à N'Djamena (octobre 1979). Il a été rappelé à Paris lorsque, du fait des combats au Tchad, les services de l'ambassade ont été repliés en territoire camerounais (mai 1980).]

M. Robert Delos Santos au Libéria

M. Robert Delos Santos est nommé ambassadeur au Libéria, en remplacement de M. Louis Dollot qui prend sa retraite.

[M. Robert Delos Santos, né en 1928, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, est entré aux affaires étrangères en 1958. Vice-consul à Phnom-Penh, il a été ensuite en poste à Ottawa, à Tunis, à l'administration centrale (Afrique du Nord), à Rio et à Londres. Depuis 1977, il était de nouveau à Tunis comme premier conseiller.]

M. Yves Rodrigues aux îles Salomon

M. Yves Rodrigues est nommé ambassadeur aux îles *Salomon.* M. Rodrigues, ambassadeur au Vanuatu (anciennes Nouvelles-Hébrides) depuis le 31 juillet 1980 conserve ce poste et continuera de résider à Port-Vila. Jusqu'à présent, les relations de la France avec les Salomon étaient assurées par le chargé d'affaires à Port-Moresbey (Papouasie - Nouvelle-Guinée).

[*Le Monde* a publié le 1er août 1980 la biographie de M. Yves Rodrigues.]

Le Monde

politique

Plusieurs intellectuels du P.C.F. refusent de soutenir la candidature de M. Marchais

Invités à soutenir publiquement la candidature de M. Georges Marchais à l'élection présidentielle, un certain nombre d'intellectuels communistes — universitaires, chercheurs, écrivains — ont accepté, d'autres ont refusé, comme l'a montré la liste de signataires publiée par le P.C.F. (« le Monde » du 10 décembre). Plusieurs de ceux qui ont refusé estiment que la logique de leur choix les amène à quitter le parti communiste. C'est le cas du romancier Robert Merle, du poète Guillevic et de M. Antoine Spire, ancien directeur commercial des Editions sociales, aujourd'hui enseignant à l'université de Rennes.

Ces départs ont précédé (dans le cas de Robert Merle) ou suivent ceux de la romancière Hélène Parmelin et du peintre Édouard Pignon (« le Monde » du 20 décembre). La façon dont la direction du P.C.F. avait commenté ces deux démissions — M. Marchais avait parlé de ceux qui cèdent à la « pression effrénée de l'adversaire » (« le Monde » du 23 décembre), — marquant ainsi son refus de tout dialogue avec ses contradicteurs au sein du parti, a accru le malaise parmi les intellectuels. L'affaire du foyer de travailleurs immigrés de Vitry a ajouté au trouble que provoque la politique de la direction.

Plusieurs intellectuels démissionnaires se préparent à publier un manifeste qui expliquera leur position. M. Antoine Spire expose ici les raisons de son départ.

Plus communiste que jamais

par ANTOINE SPIRE (*)

JE pars. Je suis plus que jamais communiste, à côté de ces hommes et de ces femmes qui engagent une si grande part de leur vie dans le combat pour la justice en choisissant cet outil qu'est le parti de la classe ouvrière.

Bien évidemment, je continuerai à combattre les ennemis que membre du P.C.F. je combattais déjà : non seulement les représentants du patronat et du gouvernement, certains intellectuels qui bradent légèrement à mes yeux les acquis du marxisme et vont désabusés, telles des toupies folles, pauvres girouettes virant aux moindres nouvelles modes idéologiques, mais aussi une partie importante de ce peuple de France trop sensible au corporatisme et au racisme : ces Dupont-la-Joie dont on n'ose pas souvent parler au P.C.F.

Je refuserai l'anticommunisme fécondé par les erreurs du bureau politique : il arrange tellement la direction du parti, qui en prend prétexte pour se replier dans sa forteresse en invitant les militants à oublier leurs états d'âme pour serrer les rangs. Je suis bien obligé de constater que le P.C.F. est aujourd'hui dirigé par des gens avec qui je ne partage presque plus d'analyse politique. La lutte contre l'exploitation capitaliste que je veux mener comme eux est à un niveau de généralité tel qu'elle n'implique plus mon adhésion.

J'ai été dix ans permanent communiste, trois ans « communiste critique », menant de l'intérieur un combat que je continue à apprécier, mais, aujourd'hui, je pose un acte qui marque le degré atteint par ma réprobation de la politique des dirigeants communistes. Ce que *l'Humanité* appelle l'« affaire de Saint-Maur » et que tous les autres appellent l'« affaire de Vitry », voilà une des gouttes d'eau qui ont fait déborder le vase. Acide, cette goutte en forme de bulldozer « conduit par des Vitriots inorganisés » venant couper l'eau, le gaz et le chauffage à trois cents Maliens. Ce faisant, les cadres du P.C.F. ont compromis auprès de nombreux progressistes le dossier plaidable de l'équilibre démographique et d'une plus juste répartition des immigrés dans la région parisienne. Ce bulldozer a fait craquer quelque chose en moi. Je ne suis plus membre du parti de ceux qui le conduisaient. Ce raid inadmissible a touché en moi tout ce qui renvoie à l'histoire et à la culture spécifiques de chacun d'entre nous. Oui, à quoi bon une organisation politique qui refuse d'entendre les mille et une nuances de l'identité de ceux qui la composent ? L'immense richesse de la confrontation de nos différences a été écrasée par ce bulldozer dévastateur.

Le vase était déjà plein. Il y a trois ans, je me souviens être intervenu énergiquement contre l'exécution insupportable de trois Arméniens suspectés d'avoir posé une bombe dans le métro de Moscou. Je vois encore un dirigeant communiste me répondre que je n'avais aucune preuve de leur innocence et qu'il était inadmissible de m'entendre parler d'assassinat là où le pouvoir soviétique parlait de justice. Déjà le chemin du « bilan globalement positif » des pays socialistes qui devait conduire au « bilan formidablement positif », au soutien inconditionnel de l'intervention soviétique en Afghanistan était ouvert.

∴

A tout cela, je voudrais ajouter un tout petit détail qui n'est sans doute pas celui qui m'a le moins choqué. Il y a quelques jours, à Moscou, mourait Nadejda Mandelstam. Itinéraire exemplaire d'un grand écrivain qui a toujours dit non aux abus du pouvoir soviétique, défendant contre prison et tracasseries bureaucratiques la mémoire de son mari Ossip Mandelstam, le grand poète mort, sous Staline, dans un camp, en 1938. Aucune annonce officielle de sa mort en U.R.S.S. Beaucoup de ses amis ont appris la nouvelle par les émissions en russe de la B.B.C. et de la Voix de l'Amérique. J'ai guetté la page culturelle de *l'Humanité*. Jusque dans la mort, Nadejda Mandelstam y aura été victime du même silence que celui qui pèse, en U.R.S.S., sur elle comme sur l'œuvre de son mari.

Et la France ? Le combat de ceux qui veulent en finir avec ce régime qui est à l'origine de ce mal de vivre qui nous touche tous ? Et l'espoir au présent puisque Marchais a donné ce titre à son livre ? Là aussi, je ne peux accepter qu'on traite de « dogmatique » cette aspiration à l'union et au changement qui demeure si vive chez tous ceux qui veulent vivre autrement. Je sais les responsabilités du parti socialiste dans la rupture de la gauche. Je sais la dérive droitière où l'entraîne le sectarisme communiste, mais je croyais encore que nous devions être unitaires pour deux. Rassembler, rassembler, tel était autrefois le mot d'ordre des communistes ; s'isoler, s'isoler autour de quelques slogans révolutionnaristes, semble aujourd'hui répondre l'écho.

∴

Derrière ce renoncement à l'union dans les luttes autour d'objectifs précis se profile le repli ouvriériste, le renoncement à l'alliance de classes sociales différentes. Elle est bien loin l'époque où Waldeck Rochet expliquait que l'alliance de la classe ouvrière et des intellectuels devenait une « *affaire capitale* ». De nombreux communistes quittent le parti, et la direction ne trouve que matière à réjouissance et à confirmation de ses analyses. Les espoirs politiques des années 70 sont lourdement retombés, et la direction du parti se réjouit seulement de rester entre soi, « les durs et les purs ». Eh bien ! Je je ne suis ni dur, ni pur...

Cette dureté, cette pureté, c'est la trahison des espoirs de tous ceux qui veulent un avenir différent où la liberté s'écrira au possible ; c'est le refus de prendre le risque de la démocratie avec ce qu'elle charrie de contradictions et de richesses. Etre marxiste, c'est aujourd'hui — pour paraphraser un texte de Waldeck Rochet — composer avec la diversité idéologique de ce peuple et jouer jusqu'au bout le jeu de la démocratie, comme le proposait le vingt-deuxième congrès du P.C.F. Les communistes italiens et les communistes espagnols continuent à creuser ce sillon. Ils ne sont pas seuls. Si l'eurocommunisme est un « habit trop étroit » pour Georges Marchais, le socialisme soviétique est un costume dont les coutures craquent pour moi. Parce que je suis eurocommuniste, je quitte ce P.C.F.

★ Assistant à l'Université de Haute-Bretagne (Rennes).

● *MM. Jean-Pierre Fourcade et Jean-Pierre Chevènement* sont les premiers invités de la nouvelle émission de France-Inter intitulée « Duel ». Le président des clubs Perspectives et Réalités et le secrétaire national du P.S. débattront dans les conditions du direct mercredi 7 janvier, à partir de 19 h. 15. Ce débat sera arbitré par Gilbert Denoyan. L'émission « Duel » sera diffusée en alternance avec l'émission « Face au public », qui met en présence un homme politique et plusieurs journalistes. Cette alternance débutera à partir du 14 janvier, la direction de Radio-France ayant décidé de présenter « Duel » les 7 et 14 janvier afin de bien lancer cette nouvelle *formule*.

Après un séjour d'une semaine

Mme BOUCHARDEAU (P.S.U.) DÉNONCE LA SITUATION DE DÉPENDANCE DES ANTILLES

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale et candidate du P.S.U. à l'élection présidentielle, a présenté, mardi 6 janvier, au cours d'une conférence de presse, les enseignements qu'elle tire de son voyage à la Martinique et à la Guadeloupe, où elle a séjourné au total une semaine, du 28 décembre au 4 janvier. Mme Bouchardeau, qui a rencontré des représentants de plusieurs groupes d'opposition (notamment le P.P.M., l'U.P.L.G., les P.C. et les syndicats), a souligné que tous considèrent comme des provocations les attentats qui ont été commis pendant et après le séjour de M. Valéry Giscard d'Estaing aux Antilles.

Les interlocuteurs de Mme Bouchardeau se sont — à l'exception du P.C. guadeloupéen — montrés partisans de l'abstention lors de l'élection présidentielle. Préconisant l'autonomie, comme le P.P.M., ou l'indépendance, comme l'U.P.L.G., ces groupes critiquent la politique de départementalisation menée par le pouvoir. Mme Bouchardeau a constaté que cette politique ne réduit nullement la situation de dépendance dans laquelle se trouvent les Antilles et qui est aussi, a-t-elle dit, celle de la Corse. Pour les unes comme pour l'autre, le P.S.U. estime que toute solution passe par l'autodétermination des populations.

M. Debré va multiplier ses déplacements

M. Michel Debré réunira samedi 10 janvier à Paris les présidents et délégués des comités de soutien départementaux à sa candidature. L'ancien premier ministre, qui se rend le 8 janvier à Lyon et le 9 à Grenoble, sera le 15 au Havre et le 27 à Rouen avant d'effectuer, du 28 au 31, un voyage aux Etats-Unis. Il prévoit de se rendre en février à Toulouse le 2, à Angoulême le 6, à Dijon le 10, à Strasbourg le 13, à Saint-Maur le 14, à Dreux le 17 et à Dole le 26.

M. GUÉNA : effritement mais non effondrement de M. Giscard d'Estaing.

M. Yves Guéna, député R.P.R. de la Dordogne, signataire de l'appel en faveur de la candidature de M. Michel Debré, estime dans son journal électoral, *la Dordogne de demain*, qu'il n'y a « *rien de surprenant à ce que le président de la République voie sa cote baisser dans les sondages* ». Il prévoit que « *le tassement se poursuivra encore par rapport aux sondages pharamineux de ces derniers mois, mais rien ne permet d'affirmer que l'effritement deviendra effondrement* ». Il estime enfin que « *M. Michel Debré, avec tout l'appui du mouvement gaulliste, ferait, en raison de sa notoriété et de sa capacité, au moins aussi bien que quiconque* ».

Les bureaux politiques de l'Union gaulliste pour la démocratie, que préside M. Gilbert Grandval, et de l'Union des jeunes pour le progrès, que préside M. Bernard Fournier, réunis le 6 janvier, rappellent leur prise de position en faveur de M. Michel Debré.

L'ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DE RAYMOND MONDON

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu à déjeuner, mercredi 7 janvier, des membres de la famille de Raymond Mondon, des amis et des collaborateurs de l'ancien ministre, ainsi que des personnalités ayant contribué à la fondation du groupe des républicains indépendants. Initialement, il avait été prévu que le chef de l'Etat se rendrait, le 4 janvier, à Metz pour les cérémonies marquant le dixième anniversaire de la mort de Raymond Mondon.

Ce projet avait été annulé sans que l'Elysée précise pourquoi ; on avait, toutefois, estimé que l'annulation traduisait la volonté du président de la République d'éviter les déplacements pouvant donner lieu à des manifestations ou des heurts. Parmi les personnes invitées mercredi à l'Elysée figurent notamment MM. André Bettencourt, sénateur, ancien ministre, Raymond Boisdé, ancien maire de Bourges, ancien député, ancien ministre, Raymond Marcellin, sénateur, ancien ministre, et Aimé Paquet, ancien député, ancien ministre, ancien médiateur.

[Le groupe parlementaire des républicains indépendants avait été fondé en décembre 1962 après les élections législatives. Il était présidé par Raymond Mondon. Ce groupe devait donner naissance quelques semaines plus tard au Centre national d'études et de liaison des républicains indépendants, puis, en juin 1966, à la Fédération nationale des républicains indépendants, dont le président fut M. Valéry Giscard d'Estaing jusqu'en 1974. Cette formation devait devenir, en mai 1977, le parti républicain.]

Le Monde

société

ÉDUCATION

Les enseignants au quotidien

(Suite de la première page.)

Remuants, bruyants, si encore ces élèves étaient d'un bon niveau. Impossible de dénicher un professeur de sixième qui ne déplore *« qu'un tiers au moins de ses élèves soient incapables de lire couramment »*, et parfois d'écrire. Les astuces pour tourner l'hétérogénéité (ce mélange d'élèves de niveaux différents provoqué par la suppression des filières à partir de 1977 dans les collèges), ces astuces ont souvent compliqué les choses. Comme dans cet établissement où la répartition des élèves selon l'école primaire d'origine a rassemblé dans les mêmes sixièmes tous les enfants d'un camp de harkis voisin. Perdant pied devant des classes disparates, nombre de professeurs ne voient plus d'autre solution que confier les élèves en difficulté... à des collègues, aux derniers arrivés ou aux maîtres auxiliaires de préférence. Ils ne sont à l'abri que si, par chance, la classe recueille le fils de la directrice ou du président des parents d'élèves : ils savent alors que c'est la meilleure...

Dans ce procès du divorce entre élèves et niveaux, la télévision n'est plus seule au ban des accusés. Autant que l'adaptation des élèves au niveau, c'est l'adaptation du niveau à l'élève qui trouble certains enseignants. Colette, agrégée d'histoire et de géographie, professeur au collège de Lambesc (Bouches-du-Rhône) : *« Les programmes et les méthodes sont trop ambitieux. Ils exigent que les parents possèdent* l'Encyclopædia universalis. » Le type de culture présenté par l'école est mis en cause. Claude, maître auxiliaire, licencié d'histoire, à Saint-Pol-sur-Mer (Nord) : *« Ici, c'est Saint-Pol-sur-Usinor. Une heure de cours chez moi, puis la cité des Cheminots, Usinor, les raffineries B.P., Léon Zitrone... Pas de cinéma. Je leur ai montré un château de la Renaissance. Ils m'ont dit : c'est moche. Entre quoi et quoi pouvaient-ils comparer ? »*

Saisis par le découragement qui leur fait avouer — du professeur certifié d'allemand au directeur d'école normale — *« Si je pouvais prendre ma retraite demain, je le ferais »*, ces enseignants se retournent pour regarder les ruines des barrières qui ont cédé. Feu le respect, la distance marquée et acceptée entre celui qui sait et celui qui vient pour apprendre. Tous n'en gémissent pas, reconnaissant comme M. René Jeandrot, professeur agrégé d'anglais au lycée Jean-Perrin, à Marseille, que les relations sont *« plus franches »*. Mais en ajoutant que l'ancien système de sanctions et la palissade de déférence entre professeurs et élèves *« facilitaient la tâche du maître »*. Aujourd'hui, le professeur *« ne peut plus compter que sur sa seule personnalité »*.

Conséquence : des élèves se lèvent et sortent en disant : *« Je m'ennuie. »* Ou bien, avec un copain : *« M'sieur, on va tous les deux dans le couloir pour discuter. »* D'autres, au lycée Vauvenargues d'Aix-en-Provence, par exemple, viennent trouver un de leurs professeurs : *« On ne comprend rien ; vous notez d'une manière incroyable. »* Véronique, professeur d'enseignement social et d'économie dans un LEP de Dunkerque, mesure le changement. *« Il y a douze ans*, dit-elle, *les élèves étaient gentilles. Aujourd'hui, elles sont quelquefois affrontées à des problèmes familiaux énormes, et sachant qu'elles n'ont plus rien à perdre, elles s'en libèrent avec certains profs. »*

La vie s'infiltre à l'école. La souffrance des enfants elle-même vient cogner aux portes des classes. Brutalement, de la part de ce collégien dans une banlieue du Nord : *« Je m'en fous que je n'aurai pas de boulot. Mon père non plus n'en a pas. Pourvu que j'aie une moto. »* Plus discrètement, chez cette petite élève d'un cours préparatoire de Gray (Haute-Saône) qui réduit son texte libre à une ligne laconique : *« Maman n'est pas rentrée chez nous. »*

Enfuie la belle harmonie qui présidait jadis aux relations entre maîtres et parents. Celle dont se souvient M. André Ouliac, ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, lorsque, dans les années d'après guerre, chaque matin, des villageois déposaient des légumes sur sa fenêtre, pour *« monsieur et madame »*, l'instituteur et sa femme institutrice.

Encore faudrait-il dissiper l'image d'unanimisme absolu. Mais il y avait, sinon accord et collaboration, du moins partage des tâches. Aujourd'hui, les enseignants sont aux prises avec le consumérisme. De plus en plus, des usagers d'un service public, qui n'ont pas le choix de l'établissement et *a fortiori* des maîtres chargés d'instruire leurs enfants, demandent des comptes : Etes-vous sûrs qu'il apprendra les maths avec votre méthode ? Croyez-vous qu'à onze ans il n'y a pas d'auteurs plus importants à connaître que Pierre Loti ? Estimez-vous judicieux d'instaurer la compétition permanente dans votre classe ?

Comme dans les mouvements de consommateurs, on constate une conjonction d'usagers, pour la plupart culturellement favorisés, même si leur appartenance sociale est très diverse. Il n'est qu'à noter l'intérêt croissant pour l'école manifesté par des associations issues d'organisations familiales et proches de syndicats ouvriers (2).

L'affectation des élèves lors des paliers d'orientation est une source de frictions particulièrement vive. *« Trouver une solution pour chaque jeune, ça me donne des crampes d'estomac »*, affirme M. Laurent Michel, professeur de mathématiques dans un lycée marseillais. Les enseignants savent qu'ils servent de boucs émissaires lorsque les établissements d'accueil sont insuffisants, et qu'ils apparaissent complices de l'administration pour « caser » les élèves hors des sections souhaitées.

Aux usagers mécontents, que reste-t-il ? On ne boycotte pas l'enseignement comme le veau aux hormones. A part la marge infime des écoles parallèles, ils n'ont d'autre choix que de se diriger vers l'enseignement privé (si des établissements proches existent, si la scolarité n'est pas trop coûteuse, si...), faire contre mauvaise fortune bon cœur, ou contourner la carte scolaire. Encouragés par la publication de « hit-parades des lycées », les parents qui disposent de relations, — quand ils ne sont pas eux-mêmes fonctionnaires de l'éducation nationale — tentent d'obtenir des dérogations, en usant, par exemple, de domiciliations fantaisistes. Autant de blessures pour les enseignants.

La pichenette

Il arrive que la violence, contenue à grand-peine, explose. Contre les maîtres, en particulier dans certaines banlieues. Contre les élèves, avec moins d'éclats et plus fréquemment : gifles, oreilles et cheveux tirés. La punition la plus pratiquée reste la *« colle »*, souvent placée pendant des heures d'intercours, sans procédure administrative. Les récalcitrants sont envoyés chez le proviseur ou la directrice qui peuvent mettre à la porte pour moins d'une semaine sans enclencher la mécanique du conseil de discipline. La plupart du temps, la direction *« fait un sermon »* et écrit aux parents.

Ah ! Les parents. Jean-Luc D., P.E.G.C. de maths-physique et musique au collège Boris-Vian, à Coudekerque-Branche, fulmine au souvenir du jour où il a demandé à un élève de cinquième de copier vingt-cinq fois : *« Je ne dois pas oublier de faire signer mon devoir par mon père. »* Le lendemain, un mot du géniteur clôturait le pensum raccourci à dix lignes : *« Je pense que la punition est suffisante. Un oubli peut arriver. Croyant en votre compréhension... »*. Sa compréhension ! Ils se comprennent si peu, parents et enseignants. Le courant passe rarement entre eux, sauf lorsque l'enfant *« marche bien »*. Sauf, aussi, dans des quartiers très déshérités. Des élèves instituteurs de l'Ecole normale d'Aix-en-Provence ont noté que des parents immigrés viennent voir l'école, seul lieu où l'enfant parle français et, pensent-ils, apprend quelque chose.

Les reproches formulés par les enseignants à l'adresse des parents sont contradictoires. Tantôt il est fait grief aux familles de se soucier de la scolarité de leur progéniture comme d'une guigne et de ne pas répondre aux demandes de correspondance, ou aux invitations (qui ressemblent plutôt à des convocations), tantôt de trop se mêler du travail du maître, de vouloir lui apprendre son métier. Toujours, de ne pas soutenir les enseignants.

C'est que la tâche est d'importance. Bien peu admettent avec Michelle, institutrice chevronnée à Gray (Haute-Saône), que, dans l'éducation, *« les enseignants ne sont que la pichenette »*. L'école républicaine a gardé de son histoire la croyance plus ou moins consciente qu'il lui faut protéger le futur citoyen : de l'Eglise et de la bourgeoisie (peut-être un peu moins), de la famille (encore). Elle n'adhère qu'avec un haut-le-corps à l'article 26, alinéa 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1).

Pourtant, beaucoup d'enseignants sont aussi parents. En aparté, ils font la part des choses, et, quelquefois, en disent plus que n'oseraient les simples parents. Ainsi, l'épouse d'un professeur de lycée, elle-même maître-assistant d'université : *« Quand ça va mal pour un de nos enfants, je préfère ne rien dire : il risquerait des représailles de la part du professeur avec qui j'aurais discuté. »*

Les nomades

Ce ne sont pas les seules. Une *chose est de savoir et d'apprécier*, en période de chômage, son emploi assuré ; une autre de vivre avec sérénité en assistant à des modifications de son statut ressenties comme des grignotages, prodromes d'atteintes plus graves. La volonté avouée du premier ministre d'adapter à l'économie libérale les structures mises en place à la Libération, et singulièrement la fonction publique, n'aide pas les intéressés à accepter les changements : ils redoutent d'en faire seuls les frais, au nom de bénéfices dont la finalité et l'équité leur échappent. L'abandon d'avantages acquis, dans un tel climat sans confiance, devient problématique.

« Depuis quelque temps, observe, à peine désabusé, Bernard, professeur au lycée Cézanne d'Aix-en-Provence, *le cocon se défait. »* Quand une nouvelle répartition des vacances est à l'étude, les enseignants rappellent que, faute de pouvoir relever leurs traitements, le gouvernement du Front populaire leur avait accordé quinze jours de congés supplémentaires. Or, M. Jean Royer, député non inscrit, en présentant le rapport de la commission des finances, à l'Assemblée nationale, le 24 octobre 1980, classait au neuvième rang en Europe, l'avant-dernier, la rémunération des professeurs certifiés français. Comment accepter, dès lors, la diminution des congés, sans augmentation des salaires ?

Par touches successives, depuis plus de deux ans, les définitions de services et de fonctions sont remaniées. *En 1979* : possibilité pour un enseignant d'occuper un emploi de documentaliste ; plus récemment (*le Monde* daté 16-17 novembre) : remplacements confiés aux nouveaux agrégés, certifiés, P.E.G.C. avec obligations d'heures supplémentaires, et surveillances aux adjoints d'enseignement. C'est ce que les syndicats appellent *« l'auxiliarisation des titulaires au lieu de la titularisation des auxiliaires »*.

Déjà, les certifiés et agrégés nouvellement recrutés ne sont pas affectés à un établissement mais mis à la disposition des recteurs, pendant trois ans pour les premiers et deux ans pour les seconds. Cela signifie qu'ils ne changeront pas d'académie pendant ce laps de temps, mais pourront, en revanche, la parcourir en tout sens (une académie recouvre de un à huit départements), au hasard des remplacements.

Et le problème des auxiliaires n'est toujours pas réglé dans le second degré, où M. Royer en recensait 43 480 au 15 octobre 1980. Certains d'entre eux ont licence et maîtrise et jusqu'à quinze années d'enseignement. 1 800 ont été nommés adjoints d'enseignement en juillet dernier. C'est l'amorce d'un plan bien timide. Selon M. Claude Dreyfus, directeur des personnels enseignants de lycées, à partir de 1982 un concours interne permettra à des maîtres auxiliaires de présenter le CAPES (certificat d'aptitude à l'enseignement du second degré) et de devenir certifiés. Mais le nombre total de places mises au concours du CAPES n'a été que de 1 314 en 1980, après avoir atteint encore 5 350 en 1975.

Nombreux sont les nomades qui, comme Elvire Gouyer, titulaire d'une maîtrise d'histoire, connaîtront quinze établissements en sept années d'enseignement. Nommée au collège Romé de l'Isle à Gray, elle doit, tous les jours, couvrir à ses frais les 45 kilomètres qui la séparent de Besançon, où est gardée sa petite fille. Jusqu'en février, fin du congé de maternité d'une enseignante dont elle assure le remplacement. Après ?... Elle a trente-deux ans.

Pour d'autres, c'est l'« exil intérieur », plus lointain. Le passage obligé au nord de la Loire, même si l'on souhaite le sud. Une étude récente (3) fait justice de la répartition prétendûment par trop inégale des agents de l'éducation nationale entre le Sud et le Nord : *« C'est dans l'enseignement*, y lit-on, *que l'on trouve les écarts (d'encadrement) les moins importants »* ; ils approchent 15 % (pour le Midi-Pyrénées et l'Auvergne). Mais ils atteignent 36 % chez les agents des finances.

Les fonctionnaires, donc les enseignants, ont de tout temps visité des régions éloignées de leurs racines. Seulement, comme le fait remarquer ce professeur d'anglais de Marseille dont les deux filles ont été nommées près de Metz, l'une depuis six ans, *« autrefois, on savait que ça ne durerait pas. J'ai eu Toulon, après deux ans à Voiron »*. Paradoxalement, ces jeunes enseignants ne cherchent pas à s'implanter. Nathalie et Jean-François, tous deux agrégés au collège Deconninck à Saint-Pol-sur-Mer, bondissent dans un train le vendredi en fin de matinée, pour rejoindre la gare de Dunkerque et passer le week-end à Paris. Mado, professeur adjoint d'éducation physique dans un L.E.P. de Gravelines et un autre de Dunkerque, s'efforce de « survivre », coupée de ses attaches à son île de Bréhat natale. Elle y retourne tous les week-ends, au prix de deux nuits dans le train.

« O solitude »

La population enseignante est jeune. Plus des deux tiers (69,9 % des instituteurs et 67,4 % des professeurs du second degré) ont moins de quarante ans (4). En 1980, plus d'un professeur sur quatre (trente mille) a demandé une mutation, signe d'insatisfaction et d'acceptation d'une certaine mobilité. Mais un nombre peu élevé d'affectations (40 % selon l'administration, 25 à 30 % selon les syndicats ; le taux varie suivant les disciplines) a correspondu à l'un des six vœux formulés par les intéressés. La génération présente paie les imprévoyances passées qui ont construit une pyramide des âges caractérisée par la jeunesse, donc le faible nombre de départs à la retraite, donc une mince possibilité de promotions et de mutations.

Que, dans ces conditions, des brimades de chefs d'établissements maladroits ou d'administration sourcilleuse se multiplient, comme l'illustre l'inculpation, à Aix-en-Provence, de sept professeurs d'un lycée accusés d'avoir occupé des locaux, et le moral tombe au plus bas. *« On est passé d'une phase offensive à une phase défensive*, reconnaît Jean-Louis Ribeira, professeur certifié de lettres à Marseille et responsable SGEN-C.F.D.T. *On n'en est plus pour l'instant à modifier les rapports avec l'inspection, mais à riposter à la répression. »*

L'espérance politique a déserté les « salles de profs » où, de l'aveu général, *« on ne fait plus que passer »*, *« on ne parle plus que de banalités »*. Le militantisme s'en ressent. La syndicalisation baisse, les états-majors le camouflent à peine (5). *« Depuis la baffe de 1978, il faut un peu dégager sa peau »*, dit un professeur de lycée, tandis qu'Alain, instituteur spécialisé dans le Nord, n'est pas seul à confier : *« Après 1978, j'ai vu de vieux syndiqués renoncer à leur carte. »*

Des copies traînent quinze jours avant d'être corrigées... Solitude de l'enseignant plus que jamais. Moindre, peut-être chez « ceux du technique », qui perçoivent mieux leur dépendance réciproque. Les autres, seuls. Emmaillotés dans un écheveau d'associations que leur profession s'est données (6), et pourtant seuls. Dans la classe, seul maître, c'est bien. Mais seul, aussi, en face de soi.

Quand Laurence, la jeune femme professeur dans le film de Bertrand Tavernier, *Une semaine de vacances*, ouvre la télévision, elle tombe sur l'œuvre de Purcell. *O solitude !* Elle l'interrompt aussitôt. Pour ne pas entendre : *« O solitude ! Mon choix le plus doux. Lieu voué à la nuit. »* Comme pour Laurence, chez beaucoup d'enseignants, la solitude devient un jour insupportable. Ils craquent.

CHARLES VIAL.

Prochain article :

« JE VAIS CRAQUER »

(1) « Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants. »

(2) La Confédération syndicale des familles (C.S.F.), 54, bd Garibaldi, 75015 Paris, tél. : 306-82-81, et la Confédération syndicale du cadre de vie (C. S. C. V.), 28, bd Sébastopol, 75004 Paris, tél. : 272-92-36.

(3) « Les agents de l'Etat plus nombreux au sud qu'au nord », par Jean Lemaître. *Economie et statistiques*, n° 121, avril-mai 1980.

(4) Service des études informatiques et statistiques du ministère de l'éducation. Note n° 79-06 du 12 février 1979.

(5) Ils évaluent approximativement à 5 % des adhérents la perte annuelle depuis deux ans.

(6) On en dénombre cinquante-huit, couvrant des domaines aussi variés que les assurances, le camping, la banque ou le transport des élèves.

JUSTICE

Un éleveur de dindes qui avait tué un jeune homme est acquitté aux assises de la Loire-Atlantique

De notre correspondant

Nantes. — La cour d'assises de la Loire-Atlantique a acquitté, mardi 6 janvier, un aviculteur, M. Michel Fradet, quarante-cinq ans, qui avait tué, d'un coup de carabine de chasse, son jeune voisin de dix-neuf ans, surpris dans son poulailler début décembre 1979. M. Fradet, éleveur de dindes, victime de vols les années précédentes, lorsque ses volailles étaient prêtes à être commercialisées, montait la garde, chaque nuit, dans son élevage pour protéger son cheptel. L'aviculteur n'a jamais été incarcéré. Arrivé en prévenu libre à l'audience en début d'après-midi, il est rentré à son domicile quelques heures plus tard.

« Messieurs les jurés, vous allez avoir à dire si en Loire-Atlantique on a le droit de tuer pour quelques dindes... Je vous demande de réaffirmer la primauté de la justice sur la loi de la jungle... Attention ! Tout laxisme, toute indulgence excessive seront interprétés comme le cautionnement de tels actes où chacun s'érige en justicier pour son compte... » Les jurés de Loire-Atlantique sont restés insensibles à ces exhortations et à ces avertissements solennels de l'avocat général, M. Bloch. Il avait réclamé une peine de cinq ans d'emprisonnement, admettant toutefois la possibilité d'un sursis.

Les jurés ont préféré suivre Me Toulza, défenseur de l'aviculteur : *« Ce procès n'est pas une affaire d'autodéfense. C'est celui d'un homme vivant durement de son travail et victime d'un malheureux hasard qui a fait que son voleur a été mortellement touché par un coup destiné seulement à le blesser... »*

L'avocat général, le défenseur de l'accusé, les témoins, les gendarmes et même les experts psychiatres se sont accordés tout au long de l'audience pour qualifier ce drame de *« lamentable affaire qui ne met en cause que des braves gens... »*.

Brave garçon ! La victime, Albert Allard, un jeune plâtrier de dix-neuf ans qui rentrait de fêter son anniversaire avec des copains et s'est retrouvé — par quel mystère d'un raccourci à travers champs ou quelle folie soudaine de voler — au milieu du parc de 2 hectares dans lequel deux mille cinq cents dindes achevaient leur engraissement pour les fêtes de Noël de 1979. L'enquête de police et de moralité ne comporte que des éloges sur son compte.

Honnête homme, courageux, travailleur et bon époux, a-t-on aussi entendu dire de Michel Fradet. L'éleveur dans son box a écouté ces compliments sur sa vie professionnelle et privée comme une justification de son bon droit auquel il n'a jamais cessé de croire depuis cette nuit tragique du 6 au 7 décembre 1979. Depuis un mois, toutes les nuits, il venait dormir dans dans une épave de camionnette sur des bottes de paille au milieu de son poulailler pour garder ses volailles. Les années précédentes les voleurs étaient venus dans les dernières semaines lui en dérober plusieurs dizaines : le bénéfice de son travail. Lui qui ne connaissait rien aux armes à feu a fait confiance à un armurier. On lui a vendu un attirail pour chasser le sanglier et le gros gibier.

Soudain, le 6 décembre vers 22 h. 30, alors qu'il vient de s'assoupir, les dindes se mettent à crier. M. Fradet aperçoit une silhouette dans le clair de lune. Il tire un premier coup de feu à terre, en semonce, puis il ordonne : *« Toi là-bas, viens ici. »* Au lieu d'obtempérer, l'homme s'enfuit vers la clôture. M. Fradet tire alors dans sa direction au jugé : *« Excédé par les vols et sentant qu'il m'échappait, j'ai tiré pour l'immobiliser, j'ai visé bas pour l'atteindre aux jambes... »*

Le foie éclaté, deux vertèbres pulvérisées, un large trou dans la poitrine, Albert Allard n'a pas survécu plus de quelques minutes.

La première qualification criminelle donnée à cette affaire était *« homicide volontaire »*. L'avocat général a précisé lui-même à l'audience qu'il avait demandé qu'on ne retienne que *« coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, tellement il était évident à tout le monde que l'intention de M. Fradet n'était pas de tuer. Les jurés sont allés plus loin encore, indifférents à la mise en garde de l'avocat général : *« La vie d'un homme n'a pas à être mise en balance avec la vie d'une dinde. »*

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

EN JOUE... (suite)

Après l'article intitulé « En joue... », publié dans nos éditions du 7 janvier, la préfecture de police nous a fourni les précisions suivantes :

Un hold-up venant d'être commis quelques instants plus tôt, le dispositif spécial dit « anti-hold-up » a été mis en place dans les premier, deuxième, troisième et quatrième districts de la capitale dès 19 h. 26, pour être levé à 20 h. 8. Notre lecteur circulait donc dans un secteur où les forces de l'ordre étaient nombreuses et particulièrement vigilantes. Un responsable n'aurait-il pu fournir à cet automobiliste, dont on imagine aisément la stupeur, un minimum d'explications ?

LA LETTRE DE LA NATION : où M. Sadon a-t-il trouvé des intellectuels qui ?...

Pierre Charpy écrit dans *la Lettre de la Nation* (R.P.R.) :

« Pour quelqu'un qui n'apprécie guère « les intellectuels en chaise longue » si bien décrits par Georges Suffert, il est assez malaisé de prendre la défense des « intellectuels masochistes ou décadents » qu'a stigmatisés André Sadon, procureur général de Paris lors de l'audience de rentrée de la cour d'appel (1).

» Et pourtant ! Le magistrat comme le journaliste est soumis à une obligation qui s'impose à toutes les autres : la vérité. Où le procureur Sadon a-t-il trouvé des « intellectuels » qui se mobilisent pour signer des pétitions « en faveur d'un individu qui soit doté d'un solide casier judiciaire, qui ait une arme à la main, qui étende à ses pieds quelques coffres éventrés, quelques liasses éparses et si possible quelques victimes pantelantes » ?

» Pour les « coffres éventrés », M. Sadon ferait mieux de se plaindre des commerçants de la presse et du cinéma qui ont exploité l'affaire Spaggiari. Pour les « victimes pantelantes », je ne connais que l'affaire Goldman dont je regrette d'ailleurs, ma conviction personnelle étant faite, qu'elle n'ait pu être éclairée par la justice.

» Mais peut-être le procureur général voulait-il simplement, en usant de mots qui dépassaient sa pensée, s'opposer aux partisans de l'individualisation des peines ? Dans ce cas, il s'est mis en contradiction avec le ministre de la justice qui, dans la Lettre de la chancellerie *du 15 juin 1980, soulignait : « Un système dans » lequel le juge n'a pas de pouvoir » d'appréciation est inéquitable » puisqu'il ne prend en compte » ni l'homme ni les circonstances » particulières. » Alain Peyrefitte serait-il un intellectuel décadent ou masochiste ? »*

(1) *Le Monde* du 7 janvier.

M. BRAUNSCHWEIG ET L'INDÉPENDANCE DES JUGES

A la suite d'une erreur, plusieurs lignes de déclarations de M. André Braunschweig, conseiller à la Cour de cassation, ont été attribuées dans nos dernières éditions du 7 janvier à M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S. Voici les déclarations de M. Braunschweig sur l'indépendance de la magistrature, à France-Inter le 5 janvier, après le discours de M. Giscard d'Estaing à la Cour de cassation : *« Bien sûr (...) je ne veux pas dire que les magistrats ne sont pas indépendants (...). Mais cette indépendance ne leur est pas garantie statutairement. Depuis des années, sur le plan syndical (...) nous réclamons des garanties de façon à ce que le citoyen ait l'impression que son juge, celui dans lequel il doit avoir toute confiance, est protégé.*

» Or (...) les structures mêmes de la carrière du magistrat, l'organisme qui le nomme, c'est-à-dire le Conseil supérieur de la magistrature, ne correspondent pas à ce que nous souhaitons. Il est évident que, par le biais de la carrière, le pouvoir peut donner l'impression de jouer sur le destin du magistrat (...). Ce qui est grave c'est que le citoyen puisse se dire : « Ce magistrat ne doit-il pas sa carrière au gouvernement ? »

● *Un « mastic » a déformé, dans notre dernière édition du 7 janvier, l'article de Philippe Boucher* Discours pour le « microcosme ». Au début de l'article, il fallait lire, au troisième paragraphe :

Que restera-t-il [de ce discours du chef de l'Etat] pour ceux qui, heureux ou malheureux, ménagères oisives ou chômeurs contraints, l'auront suivie sur leurs téléviseurs en couleurs, faute de quoi ils auront perdu l'essentiel ?

Faits et jugements

Les médecins estiment que les jours des détenus corses ne sont pas en danger

L'état de santé des six détenus autonomistes corses qui poursuivent à Fresnes leur grève de la faim ne présente pas de *« signe de gravité particulière »* et *« les jours de ces prévenus ne sont pas en danger »*. C'est ce qu'ont indiqué le mardi 6 janvier le médecin expert désigné par la chambre de contrôle de l'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat et les médecins de l'administration pénitentiaire chargés du traitement des prisonniers.

L'expertise demandée au docteur Deponge par la chambre de contrôle avait pour objet d'informer cette juridiction avant qu'elle statue, le 8 janvier, sur les demandes de liberté présentées avant l'ouverture du procès, le 14 janvier.

Pour l'expert, qui a déposé son rapport mardi 6 janvier, *« il n'existe à ce jour aucun signe de gravité particulière de l'état interne des détenus. Ils doivent continuer de faire l'objet d'une surveillance médicale rigoureuse. En cas d'aggravation, notamment d'apparition de rupture de l'équilibre biologique, les intéressés pourront faire l'objet, dans le cadre hospitalier pénitentiaire, des soins que justifierait leur état »*.

De leur côté, le médecin inspecteur général de l'administration pénitentiaire et les trois médecins de Fresnes qui suivent les détenus ont déclaré que trois des grévistes de la faim *« sont dans un état général qui ne peut inspirer aucune inquiétude aussi bien du point de vue clinique que biologique »*. Pour les trois autres, ils écrivent notamment : *« Une surveillance biologique quotidienne est assurée et les traitements sont et seront adaptés aux résultats des examens sanguins. Les jours de ces prévenus ne sont pas en danger grâce aux soins qui leur sont prodigués »*. Cependant la situation des prisonniers continue de susciter manifestations et réactions.

A Ajaccio, une trentaine de femmes et de parentes des détenus ont manifesté mardi devant le palais de justice lors de la rentrée solennelle du tribunal.

De leur côté vingt personnalités du mouvement occitan parmi lesquelles MM. Jean-Pierre Laval, René Nelli, Jean Larzac, Yves Rouquette, le professeur Robert Lafont affirment leur *« solidarité »* et dénoncent *« l'acharnement du pouvoir central contre les Corses. »*

● *Le Mouvement des démocrates* que préside M. Michel Jobert, déclare, à propos des détenus corses : *« On aurait tort de n'opposer que l'indifférence à l'épisode douloureux de prévenus de la Cour de sûreté de l'Etat s'imposant une grève de la faim, car les incidents qui troublent la Corse aujourd'hui interpellent n fait tous les démocrates. »*

Daniel Debrielle proteste de son innocence sur le toit de sa prison.

Châteauroux. — Pour protester de son innocence, Daniel Debrielle, condamné en 1977 à douze ans de réclusion criminelle pour un hold-up qu'il nie avoir commis, s'est hissé, mardi 6 janvier, sur le toit de la maison centrale de Saint-Maur-sur-Indre (Indre), brandissant une banderole portant l'inscription *« innocent »*, après avoir trompé la vigilance des gardiens au cours d'une promenade (nos dernières éditions). Alors que Daniel Debrielle menaçait de se jeter dans le vide, un groupe d'intervention de la gendarmerie nationale arrivait en hélicoptère sur les lieux et parvenait à le maîtriser.

Daniel Debrielle était transféré dans une autre prison dont le lieu n'a pas été révélé.

Pour faire reconnaître son innocence, Daniel Debrielle avait observé en 1978 une longue grève de la faim et demandé la révision de son procès, qu'il n'a pas obtenue. La même année 1978, il avait été condamné, d'une part, à sept années de réclusion criminelle pour sa participation en 1976 à la mutinerie de la prison de Lisieux et, d'autre part, à quatre années pour tentative d'évasion. Il avait tenté de faire de son procès celui des quartiers de sécurité renforcée. — *(Corresp.)*

SCIENCES

A la D.G.R.S.T.

LE PROFESSEUR DOUZOU EST NOMMÉ CONSEILLER POUR LA RECHERCHE BIOLOGIQUE ET MÉDICALE

Le professeur Pierre Douzou, membre de l'Institut, vient d'être nommé conseiller pour la recherche biologique et médicale à la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), organisme placé auprès du secrétaire d'Etat à la recherche.

Professeur au muséum national d'histoire naturelle, M. Douzou est, depuis plusieurs années, président du conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

[Né le 25 août 1926 à Millau (Aveyron), M. Pierre Douzou, après des études de pharmacie, fit des recherches en physique — dans le laboratoire alors dirigé par M. Aigrain — et obtint un doctorat ès sciences en 1958. Il s'est ensuite orienté vers la biochimie. Il est l'initiateur de la cryobiologie, c'est-à-dire de l'utilisation en recherche biologique des très basses températures. Le ralentissement des réactions chimiques ainsi obtenu lui a permis de mettre en évidence et d'analyser des intermédiaires fugaces dans les processus biologiques (*le Monde* du 23 avril 1980).

M. Douzou dirige à l'INSERM de Montpellier l'unité de recherches de cryobiologie appliquée à l'étude des métabolismes et il est chef de service à l'Institut de biologie physico-chimique de la Fondation Rothschild. Depuis le 26 mars 1979, il est membre de l'Académie des sciences]

A LA HAGUE

Incendie dans un silo de déchets radioactifs

Le personnel de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague (Manche) a découvert, mardi 6 janvier au cours d'une ronde, que le feu couvait dans un silo de stockage de déchets radio-actifs solides. Selon la direction de l'usine, « les risques de contamination pour les populations environnantes seraient nuls » et « l'hypothèse d'un acte de malveillance doit être écarté ». Tard dans la nuit, les services de sécurité de l'usine ont maîtrisé l'incendie en le noyant sous un flot d'azote.

Cet incident n'est pas le premier à l'usine de retraitement de La Hague. L'an dernier déjà à pareille époque, on avait appris, avec un certain retard, la fissuration de la canalisation de rejet en mer de certains effluents radio-actifs. Le 15 avril 1980, l'incendie d'un poste d'alimentation électrique avait entraîné l'arrêt du fonctionnement de La Hague.

De notre correspondant

Cherbourg. — L'incendie, encore inexpliqué à cette heure, n'a pas entraîné le déclenchement du plan particulier d'intervention de l'établissement. Ses conséquences sont, en effet, restées confinées à l'intérieur de l'usine, dont les responsables ont alerté, comme prévu, les autorités départementales et ministérielles. Le feu n'a pas empêché l'usine de poursuivre ses activités, mais les ingénieurs paraissent perplexes car les matériaux stockés dans le silo étaient considérés comme des déchets stables. Il s'agit, en effet, de chemises de graphite et de bouchons de magnésium à l'intérieur desquels est placé l'uranium nécessaire au fonctionnement des réacteurs nucléaires.

A leur arrivée dans l'usine, ces gaines sont séparées des matériaux proprement nucléaires par un procédé mécanique. Elles sont ensuite transportées, après rinçage, dans une grande fosse de béton de 2 000 mètres cubes doublée d'acier, sous environ 8 mètres de terre. Commencé dès la mise en service de l'usine, ce stockage n'avait, à ce jour, posé aucun problème. Les responsables de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) admettaient, mardi soir, que des vapeurs radioactives avaient pu s'échapper de la fosse de stockage, mais que les résultats des mesures effectuées en continu par leurs services ne présentaient aucun caractère alarmant.

Face à cet incident imprévu, les services de sécurité de l'usine ont pris tout leur temps pour préparer leur intervention. Inaltérable à l'air sec, le magnésium (1), une fois chauffé, peut, en effet, favoriser des dégagements d'hydrogène au contact de l'eau. Aussi l'équipe d'intervention a-t-elle utilisé de l'azote pour se prémunir contre un éventuel risque d'explosion au moment de retirer le bouchon assurant la fermeture du silo. Celui-ci a été conçu étanche dès l'origine, ce qui devrait faciliter une opération de noyage dont la durée prévue était d'une dizaine d'heures.

RENÉ MOIRAND.

(1) Le magnésium brûle en outre fort bien dans l'oxygène vers 600 °C avec un dégagement considérable de chaleur.

● *L'Américain Harold Urey*, prix Nobel de chimie 1934 pour sa découverte de l'hydrogène lourd (deutérium), est mort à La Jolla (Californie), mardi 6 janvier, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Né le 29 avril 1893 à Walkerton (Indiana), Harold Urey, chimiste de formation, était diplômé de l'université de Californie (1923). De 1939 à 1945, il est directeur de recherche dans un laboratoire travaillant pour l'armée et est associé au projet Manhattan qui conduira à la réalisation de la première bombe à hydrogène. Après la guerre, il revient à l'université de Chicago pour y enseigner la chimie jusqu'en 1958. Ce n'est qu'ensuite qu'il rejoindra l'université de La Jolla (Californie) où il restera jusqu'à la fin de sa carrière.

CARNET

Naissances

— Gabrielle et Patrick BUREAU sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexandre et Julia,

le 24 décembre 1980... un peu avant minuit !

63, rue du Point-du-Jour,
92100 Boulogne.

Fiançailles

— Mme et M. S. LECLERCQ-BONET,
M. et Mme J.-H. GRANIER-GERBER,
ont la joie de faire part des fiançailles de

Marie-Christine et Jean-Marc,

à Alès, le 28 décembre 1980

12, promenade Cervantès, Nîmes.
134, avenue d'Anduze, Alès.

Décès

RENÉ BONNAFÉ

Mme René Bonnafé, née Pernot, son épouse,
M. et Mme Jean Valat,
Mme Philippe Collière,
ses enfants,
Jean-Christian Valat,
M. et Mme Tony Delaville,
Le capitaine et Mme Pierre Maillotte,
M. et Mme Nicolas Collière,
ses petits-enfants,
Vincent et Bérangère Delaville,
Eric et Brice Maillotte,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Xavier Mufraggi,
Mlle Marcelle Bonnafé,
ses sœurs et beau-frère,
M. André Cointat, son beau-fils, et Mme,
Mme le capitaine Mag Poet, son ex-chef de cabinet,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne du général de corps aérien

René BONNAFÉ,

grand officier de la Légion d'honneur,
ancien combattant 1914-1918 et 1939-1945,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
médaille coloniale F.A.F.L.,
décoré de l'ordre du British Empire,
décédé dans sa soixante-dix-huitième année à Marseille.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 9 janvier 1981, à 15 heures, en l'église de Lambesc (Bouches-du-Rhône), où l'on se réunira, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Lambesc.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs, ni couronnes.

[Né le 7 mars 1902 à Lyon, ancien de l'Aéronavale, intégré comme capitaine (cadre navigant) dans l'armée de l'air en 1937, René Bonnafé, affecté au Levant en février 1940, rallie les forces alliées en Palestine, en septembre, comme officier français volontaire dans une formation combattante de la Royal Air Force. Dans des escadrons anglais, il participe à la campagne d'Abyssinie et il est intégré, en septembre 1941, dans les forces aériennes de la France libre au Moyen-Orient, comme officier de liaison auprès du commandement de la Royal Air Force à Jérusalem. Le 26 septembre 1941, il est condamné à mort par le gouvernement de Vichy pour trahison et désertion à l'étranger.

Dans les forces aériennes de la France libre, René Bonnafé participe aux opérations d'Erythrée, de Grèce et de Crète.

Affecté à Pointe-Noire, en Afrique équatoriale française, au groupe d'exploration « Atlantique », le commandant Bonnafé dirige en 1942 les forces aériennes du corps expéditionnaire au Tchad sous les ordres de Leclerc et il participe alors aux campagnes du Fezzan et de Tripolitaine. En 1943, il est lieutenant-colonel au cabinet militaire du général Legentilhomme, commissaire de la défense nationale à Alger auprès du général de Gaulle. Colonel en septembre 1944, René Bonafé devient chef d'état-major du commandement de l'Air en Algérie.

Promu général de brigade aérienne en mai 1946, René Bonnafé est l'adjoint du général commandant la 2e région aérienne à Paris, qu'il commandera en juin 1948. Promu général de division aérienne en 1949, il prend, en février 1950, le commandement de la 5e région aérienne.

Elevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien en avril 1953, René Bonnafé devient, en juillet 1955, inspecteur général de l'armée de l'air. Il est en deuxième section (cadre de réserve) en mars 1957.]

— Mme Philippe Avron, née Valentine Bourgeois,
Le commandant et Mme Jean-Pierre Avron et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Avron,
M. et Mme Charles Blondel et leurs enfants,
M. et Mme Yves Le Gall et leurs fils,
M. Bernard Avron,
M. et Mme Dominique Avron et leur fille,
Mme Jules Bourgeois,
Mme Eugène Bourgeois,
ont la douleur de faire part du décès de M. l'administrateur de première classe des Affaires maritimes (C.R.)

Philippe AVRON,

docteur en droit,
ancien directeur de l'Etablissement national des invalides de la marine,
commandeur de la Légion d'honneur,
officier du Mérite maritime.

Les obsèques ont eu lieu à Sangatte et l'inhumation dans le caveau de famille, à Calais, le mardi 30 décembre 1980.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Villa « la Corvette »,
Sangatte, 62100 Calais.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri-Louis BECHET de BALAN,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 2 janvier 1981.

De la part de :
M. et Mme Hubert Bechet de Balan et leurs enfants,
M. et Mme Christian Bechet de Balan et leur fils,
Mme Françoise Bechet de Balan-Crichton et ses enfants.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 6 janvier en l'église protestante de Sedan (Ardennes).

Cet avis tient lieu de faire-part.
34, rue de la Pompe,
75016 Paris.
16, rue de la Sinne,
68100 Mulhouse.
27 Acfold Road, Londres SW 6

— Anne Bazin, sa fille,
Toute sa famille et ses fidèles amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Paul BAZIN,

née Florence Busse,
survenu le 5 janvier 1981 dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 janvier 1981, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles.

L'inhumation aura lieu à Jonquières (Vaucluse).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être envoyés, en souvenir d'elle, à l'œuvre du Mouvement pour les villages d'enfants, 80, rue Jouffroy, 75017 Paris, C.C.P. 17 115 - 61 Y Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue de Mademoiselle,
78000 Versailles.

— Les familles Benderdouche de Mostaganem, de Sidi-Mohamed-Ben-Ali et d'Oran,
Makhlouf, Bourns, Taleb, Merabtene, Soltane et Bouterfa,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Abdelkader BENDERDOUCHE,

directeur de la main-d'œuvre,
survenu à Paris le 31 décembre 1980 à l'âge de cinquante-neuf ans, après une longue maladie.

L'inhumation aura lieu à Mostaganem (Algérie), 13, rue Belbachir-Hamou.

— Dominique Amouroux, son fils,
Françoise Burguière,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean CHAUME,

inspecteur général de l'Education nationale,
survenu le 2 janvier 1981.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité à l'église Saint-Marcel de la Salpêtrière, 82, boulevard de l'Hôpital, le jeudi 8 janvier 1981, à 8 h. 30.

Ni fleurs, ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
99-103, rue de Sèvres, 75006 Paris.

— Mme André Comte, ses enfants, petits-enfants, et toute leur famille, ont la grande douleur de faire part du décès de

M. André COMTE,

ingénieur des pétroles,
survenu à Nice le 25 décembre 1980.
16 bis, avenue de la Pastorelle, 06200 Nice.

Orsay, Saint-Jeanvrin (Cher)

— Mme Dallot Madeleine et ses enfants font part de la disparition subite de

M. Pierre DALLOT,

le 4 janvier 1981.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 8 janvier 1981, à 14 h. 30, en l'église de Saint-Jeanvrin

Cet avis tient lieu de faire-part.
38, rue de la Troche.
91400 Orsay.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean DUEZ,

conseiller juridique,
survenu le 23 décembre 1980, à Nice.
23, avenue Scuderi, 06100 Nice.
40, rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Gabriel FREYD,

née Eugénie Renaud,
survenu le 2 janvier, dans sa quatre-vingt-troisième année.

De la part de ses enfants, M. et Mme Roger Freyd, et de tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Z.A. JUDOVICI,

née Noémie Levitan,
chevalier national de l'ordre du Mérite,
président-directeur général de la société des pétroles Miroline et de la société nouvelle Stocktank et Cie,
survenu le 5 janvier 1981.

De la part de :
Mme F. Doljanskaïa, sa sœur,
Docteur et Mme Landovsky et sa famille,
M. et Mme Daniel Doljansky et sa famille,
Ses amis et ses collaborateurs.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 janvier, à 14 h. 45. Réunion au cimetière du Montparnasse, sans fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Agnesa Kalinova, sa femme, et Mlle Julia Kalinova, sa fille, ont la profonde douleur d'annoncer la mort de

M. Jan Ladislav KALINA,

survenue le samedi 3 janvier à Munich, des suites d'une grave maladie, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 janvier, à 15 h. 15, à Munich, au Neuer süd Friedhof, Hochäckerstr.

Georgenstrasse 124, 8000 Munich 40.

(Voir p. 18.)

— Mme Maxime Moutte, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Maxime MOUTTE,

survenu le 25 décembre 1980.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 31 décembre, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard.

75, rue du Théâtre, 75015 Paris.

M. Alexandre Naouri,
Les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de leur bien chère et regrettée

Mme Alexandre NAOURI,

née Yvonne Brouillaud,
sous-chef de division honoraire de la Banque de France,
survenu le 23 décembre 1980, à l'âge de soixante-quatorze ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Verneuil-sur-Vienne.

122, boulevard Murat,
75016 Paris

— Mme Henri Rozan, son épouse,
M. et Mme Dominique Rozan,
M. et Mme Philippe Cuyot,
M. et Mme Georges Rozan,
M. et Mme Philippe Rozan,
M. et Mme Christian Aubry,
M. et Mme Jacques Augustin,
leurs enfants,
Et tous leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Henri ROZAN,

chevalier de l'ordre national du Mérite,

décédé le 5 janvier 1981, dans sa soixante-neuvième année, muni des sacrements de l'Eglise, en son domicile de Saint-Germain-en-Laye.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 janvier 1981, à 8 h. 45, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye (place du Château).

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

51, rue du Maréchal-Joffre,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Mme Paul Selinge,
son épouse,
M. Jean-Pierre Selinge,
son fils,
Sa sœur, ses frères, parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la mort de

Paul SELINGE,

ancien sous-directeur du contentieux à la Direction générale des impôts,
conservateur des hypothèques (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite national,

décédé à Paris, le 3 janvier 1981, à l'âge de soixante et onze ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 8 janvier 1981, en l'église de l'Immaculée-Conception, sa paroisse, où l'on se réunira à 8 h. 30, 34, rue du Rendez-Vous, 75012 Paris (métro Picpus).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière du Rouget (Cantal).

68, boulevard Soult,
75012 Paris.
122, avenue Daumesnil,
75012 Paris.

Remerciements

— Mme François Bonhomme et toute sa famille, très touchées des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès du

colonel François BONHOMME,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Anniversaires

— Le 7 janvier 1966, le

docteur Jean LAPORTE

a quitté les siens

Pour cet anniversaire, que ceux qui sont restés fidèles à sa mémoire pensent à lui.

5, rue Dangeau,
75016 Paris.

— Vingt-neuvième anniversaire de la mort du

maréchal de France Jean de LATTRE de TASSIGNY.

Le dimanche 11 janvier 1981, à 19 h. 15, pour le vingt-neuvième anniversaire de la mort du maréchal de France Jean de Lattre de Tassigny, une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, à sa mémoire et à celle de ses soldats.

L'homélie sera prononcée par Mgr Elchinger, évêque de Strasbourg.

Aucune carte n'ayant été envoyée cette année, cet avis tient lieu d'invitation.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le dimanche 11 janvier, à 8 h. 30, salle Wagram, pour le repos de l'âme de

M. Simon-François VALENTI,

rappelé à Dieu le 21 novembre 1980.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-II, mercredi 14 janvier à 14 heures, salle des commissions, M. Robert Bruant : « La compétence de l'assemblée générale des actionnaires dans les sociétés anonymes. »

— Université de Paris-III, samedi 17 janvier à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Agnès Sola : « Le futurisme russe : pratique révolutionnaire et discours politique. »

— Université de Paris-IV, jeudi 22 janvier à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Mokhtar Noulouat : « L'inspiration shiite chez le poète al-Sayyid al-Himyari. »

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

LE BIBERON AU VÉRONAL

On a tous éprouvé ça, plus ou moins, homme ou femme, pendant la grossesse, avant l'accouchement, surtout pour le premier. On n'osait pas trop le dire, mais on se demandait s'« il » serait normal, s'il aurait dix doigts, deux pieds, un nez, une bouche. Et quand on les a vus, ces doigts, ces pieds, cette bouche, ce nez, on a crié intérieurement au miracle de la création. Et quand il a fallu constater un défaut de fabrication, une jambe plus courte que l'autre, un œil qui se balade, on a tous eu droit aux mêmes déclarations lourdes de sous-entendus accusateurs, sur le fait que personne n'avait jamais eu ça de l'autre côté de la famille.

Alors, si c'est un petit trisomique 21 qu'on vous apporte, un nouveau-né « pas très classique, au nez trop court, au regard oblique », vous éprouverez ce que nous a très bien décrit mardi après-midi sur TF 1 la maman d'Oana, un terrible sentiment de honte, totalement injustifié je sais bien, de honte pourtant mêlée de peur. Peur du qu'en dira-t-on, peur du regard des autres, peur de leur silence. Dans ces cas-là, les copains et même les proches ne se manifestent guère. On l'a bien vu le soir aux « Dossiers de l'écran », dans le téléfilm britannique présenté en guise de prologue. Pas une fleur, pas une carte de visite. On se sent gêné, pensez donc, un « spina bifida », un bébé qui a une hernie dans le dos, un bébé dont on ne sait pas s'il pourra jamais parler, marcher, et même uriner comme tout le monde. On préfère s'éloigner et laisser les parents seuls avec leur désarroi, leur détresse, leur incompréhension. Ce ne sont pas des spécialistes, ils sont complètement « cognés » et ne saisissent pas d'abord toute la gravité de la situation.

Crèches introuvables

La question de savoir s'il faut tout tenter pour qu'un enfant gravement handicapé survive — c'était l'objet du débat — cette question ne se pose pas, ne se pose plus à partir du moment où les parents ont tenu l'enfant dans leurs bras. Je crois que tout est là. Dès l'instant où cette petite boule de vie, chaude encore, si chétive, si mal foutue, si menacée soit-elle, vous a été remise, dès le moment où vous en avez été le dépositaire, il devient extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de l'exposer à un courant d'air ou de consentir à ce que l'infirmière lui prépare un biberon au véronal. La nature est ainsi faite.

Et fort bien faite. Car, contrairement à ce que nous disait à l'écran une sage-femme, nostalgique d'un passé rayonnant de chaleureuse compassion pour les handicapés, des handicapés, il y en avait beaucoup moins dans le temps, pour la bonne raison qu'il y avait beaucoup plus de fausses couches. Et ceux qu'il y avait — relisez les classiques — étaient l'objet de moqueries, de quolibets, de tracasseries d'une cruauté impensable aujourd'hui.

Les occasions de pratiquer une euthanasie douce, de ne pas chercher à réanimer à toute force, à tout prix, des nouveau-nés très abîmés, sont donc extrêmement rares, le professeur Minkowski le soulignait à juste titre.

En revanche, ce qui est très rare aussi, trop rare, malheureusement — ça les parents d'enfants handicapés présents au studio s'en inquiétaient et personne ne leur a répondu, — oui, ce qui est pratiquement introuvable, ce sont des crèches, des institutions, des maternelles, des classes spécialisées ou, mieux, normales, prêtes à recevoir, à aimer, à éduquer dès le plus jeune âge, c'est essentiel, ces petits qui devront à la patience, à la tendresse et à l'intelligence des grands de pouvoir mener un jour une vie digne d'un être humain. A Saint-Etienne, à Lyon et au Mans, trois groupes de recherches appliquées sur le mongolisme existent, fonctionnent. Trois seulement. Ils permettront à des enfants retardés de rejoindre le gros du troupeau. Ces enfants sont privilégiés. Ce que leur famille a fait pour eux, la société se doit de le faire pour tous ceux qui n'ont pas la même chance au départ. Si elle ne suit pas les progrès de la médecine, si elle se désintéresse du sort de ceux que la science a arrachés à la mort, alors oui, on pourra s'interroger, on pourra se demander s'il ne vaut pas mieux préférer pour son enfant le non-être à une non-existence.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 7 JANVIER

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, ancien ministre, sénateur des Hauts-de-Seine, président des clubs Perspectives et Réalités, et *Jean-Pierre Chevènement*, membre du secrétariat national du P.S., député du Territoire de Belfort, participent à l'émission « Duel » sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Henri Pigeat*, président-directeur général de l'Agence France-Presse, est l'invité de l'émission « Les leaders », sur R.T.L., à 22 h. 20.

● *Le premier numéro de « F M »*, l'hebdomadaire de la musique en France, vient de sortir, ce mercredi 7 janvier. Bien que cette publication ne soit pas une émanation de France-Musique (le sigle « F M » signifie également « modulation de fréquence »), elle consacre une large part à la présentation complète des programmes musicaux de Radio-France (prix de vente : 3 F).



Mercredi 7 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Un réflexe qui peut sauver.
19 h 15 Tirage Loterie nationale.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Blanc, bleu, rouge.
Réal. de Y. Andrei ; avec C. Wodetzky, V. Delbourg, P. Le Person, C. Obalski...
Premier épisode : les Fièvres de l'été. La Bretagne pendant l'été de famine qui coïncide avec les états généraux de Versailles. Deux familles vivent côte à côte, les Brécheville, qui appartiennent à la vieille noblesse paysanne pauvre, accrochés à ses privilèges, les Malahougue, bourgeois libéraux et fortunés.
21 h 30 Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert.
La révolution du livre en format de poche. Avec : MM. Ch. Bourgois, ancien directeur des éditions Julliard ; Ch. Poniuski, directeur de la Librairie générale française, qui édite le « Livre de poche » ; M. Prigent, chef du département éditorial des Presses universitaires de France ; J.-C. Guillebaud, directeur de collection aux éditions du Seuil ; F. Ditis, qui a lancé en 1958 la collection « J'ai lu » ; A. Gallimard, qui s'occupe des collections « Folio », « L'Imaginaire » et « Tel » ; F. Erval, directeur de la collection « Idées ».
22 h 40 Des idées et des hommes.
Descartes.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : C'est du spectacle.
Thierry Le Luron, Line Renaud, Pierre-Jean Vaillard, Jairo, Mady Mesplé, le Golden Gate Quartet...



22 h 10 Magazine médical : Les jours de notre vie.
De l'œuf au nid : la stérilité féminine, par P. Desgraupes.
Premier volet d'une série de deux émissions ; celui-ci parle des deux grandes causes de stérilité : l'anovulation et l'obstruction des trompes... Leur traitement.
22 h 55 Document : Jacques-Henri Lartigue.
De P. Reichenbach.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : Fred Basset.
18 h 55 Tribune libre
Centre d'études et de réflexions Egalité et Liberté
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma 16 : « Au bout du chemin ».
De D. Martineau. Avec M. Chaminat, R. Benoit, C. Jade, S. Monti...
22 h Journal
22 h 20 Cinéastes de notre temps.
Hommage à Raoul Walsh (rediff.).

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Feuilleton : « Histoire d'un grand amour », de Roland Menard.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche.
20 h., La musique et les hommes : « Don Juan » de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, les chœurs de l'Opéra de Vienne, direction Dimitri Mitropoulos (Festival de Salzbourg, 24 juillet 1956).
22 h. 30, Nuits magnétiques : 1970-1980.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert de musique de chambre : « Sonate pour piano n° 2 » (Ives) ; « Chelisk, pour ondes Martenot, piano et percussions » (Tessier) ; « Points de rencontre pour ondes Martenot et percussions » (Chaynes) ; « Phobos » pour ondes Martenot, piano et percussions (Guinjoan), avec Jay Gottlieb, piano et le Trio Deslogères.
22 h 30, Ouvert la nuit : Intermezzo (Mahler) ; 23 h., Les mémoires de la musique : Francis Poulenc.

Jeudi 8 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Tabac, alcool et grossesse.
14 h Croque vacances.
Marie d'Oro ou le monde merveilleux de Cendrillon.
18 h TF 4.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Quand les contrats d'assurance ne tiennent pas leurs promesses
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
L'opposition.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Blanc, bleu, rouge.
Réal. : Y. Andréi.
Deuxième épisode : la Montée des orages. *Pour sauver son domaine, le baron de Brécheville organise le mariage de son fils Mathieu avec Anne de Rouello. Judith Malahougue s'enfuit.*
21 h 25 Magazine : L'événement.
De E. Marque et J. Besançon.
22 h 25 Les grandes expositions.
Cinq années d'enrichissement du patrimoine (1975-1980).
Si le terme d'enrichissement du patrimoine pour cette exposition est contestable et excessif, certaines œuvres restent au demeurant exceptionnelles et dignes d'intérêt.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les enfants au travail.
15 h Série : Le Saint.
Dalila a disparu.
16 h L'invité du jeudi : Jean-Pierre Beltoise.
17 h 20 Fenêtre sur... les Brueghel.
17 h 50 Récré A 2.
Les paladins de France ; Discopuce ; Zeltron ; La bande à Bédé.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Les H.L.M.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi cinéma (et à 22 h 5).
20 h 40 Cinéma : Prends l'oseille et tire-toi.
Film américain, de W. Allen (1969) ; avec W. Allen, J. Margolin, M. Hillaire, J. Hyde, L. Chapman, J. Merlin. (Rediffusion.)
Un petit juif de Baltimore, constamment brimé dans son enfance et son adolescence, décide de devenir gangster et se retrouve régulièrement en prison.
Film burlesque étourdissant, trépidant, où Woody Allen, tout en parodiant certains genres du cinéma américain, invente des gags poussés jusqu'à l'absurde.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Ki ke koi : Brac à Bric.
18 h 55 Tribune libre
La jeune République.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Hashimoto : histoire de poteries.
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma : « Les Félins ».
Film français de R. Clément (1963), avec A. Delon, J. Fonda, L. Albright, A. Oumansky, O. Studer (N. Rediffusion).
Pour échapper aux tueurs lancés à ses trousses, un « play-boy » entre comme chauffeur au service de deux Américaines vivant sur la Côte d'Azur. Il se trouve pris au piège d'une villa truquée.
Suspense psychologique et atmosphère angoissante. Beau travail de mise en scène dans un univers clos, un décor-labyrinthe. Interprétation prestigieuse.
22 h Journal

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : la guerre de Troie (IV) ; 8 h. 32, L'herméneutique permanente ou le Buisson ardent (IV).
8 h. 50, La fontaine d'eau vive.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag : « Le grand livre des métiers », avec Michel Bergeret.
11 h. 2, Neuvièmes rencontres internationales de musique contemporaine à Metz : « Liring Ballade » (Jolas) par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J. Mercier ; « Traits suspendus » (Mefano) avec Pierre-Yves Artaud à la flûte contrebasse amplifiée et le Trio GRM Plus.
12 h. 5, Agora : « la Vraie Guerre sainte de l'Islam », avec Frédérick Tristan.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : à Souvigny (Allier).
14 h., Sons : les chanteuses funestes « Hard-rock ».
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Chant du bourreau », de Norman Mailer.
14 h. 47, Souvenirs d'égotisme : Henri Lefebvre.
15 h. 50, Contact.
16 h., Le magasin des nouveautés.
16 h. 50, Départementale : en direct de Pont-à-Mousson.
17 h. 32, Neuvièmes rencontres internationales de musique contemporaine à Metz : « Langages imaginaires » (Reibel), « Sub Rosa » (R. Gehlhaar), studio et groupe instrumental du Centre européen.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : « Laënnec ».
20 h., « la Dame de cœur », de Daniel Boulanger, avec B. Fresson, M. Sarcey, J. Duby, Y. Clech, H. de Lapparent, R. Bailiet, M. Barbulée... Musique : José Bagelli
22 h. 30, Nuits magnétiques : 1970-1980. Epopée à la mémoire d'une décennie.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Eveil de la *musique* : l'oreille en colimaçon.
9 h. 17, Le Matin des musiciens : Haydn chez les Esterhazy (Haydn, Stravinsky, Kraus).
12 h., Musique de table : œuvres de Sauguet, Mayeur ; 12 h 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les Musiciens ont la parole : Michel Portal, clarinettiste
14 h., Musiques : Les chants de la terre (musiques traditionnelles du Niger et du Ghana à Florence) ; 14 h. 30, Répertoire choral : musique chorale slave (Bartok, Janacek) ; 15 h. 30, Musique de chambre (Fauré, Debussy) ; 16 h. 30, L'art de Hermann Scherchen (Schoenberg, Berlioz)
18 h. 2, Jazz time : Miles Davis.
18 h. 30, France-Musique à Nantes (en direct du Grand Auditorium du conservatoire). Séance de travail sur une symphonie de Haydn ; « Sonate pour piano » (Dutilleux) ; « Suite pour quatre hautbois et cor anglais » séance de travail (J. Bodin de Boismortier) par l'Orchestre des Jeunes du Conservatoire de Nantes, dir. A. Cauvin, avec J. Delannoy, piano, et la classe de Musique de chambre de Bernard Delcambre ; « Les grandes heures musicales de Nantes » (Tulou, Cras) ; 20 h. 30, Concert : « Valses nobles et sentimentales » (Ravel) ; « Fantaisie sur des airs angevins » (Lekeu) ; « Le Jonc à trois glumes » (Mache), par l'Orchestre philharmonique des Pays de Loire, dir. Marc Soustrot ; Récital B. Finnila, mezzo-soprano, et J.-Fr. Heisser, piano (Brahms, Lekeu, Mahler).
0 h. 5, Ouvert la nuit : Les musiques du spectacles.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

«ARCHITECTURES COLOMBIENNES» AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Complexe contexte

LA Colombie, c'est la drogue, les grandes cultures de canabis dans les plaines du Nord, c'est les émeraudes, vraies ou fausses, l'or, plein d'or, et le trafic très modérément surveillé des objets archéologiques. C'est une vieille idée de l'Eldorado — ce vieux mythe qui nous y emmène peut-être à nouveau aujourd'hui. La Colombie, c'est Bogota, « ville de la peur », où il y a les gamins terribles qu'un film récent a posément mis en scène, où il y a des gardiens devant les maisons des gens riches. C'est ainsi, avant qu'on y parte, un drôle de goût d'Amérique du sud. Colombie, terre de clichés, pour paraphraser les dépliants publicitaires qui y verraient, plus justement d'ailleurs, une « terre de contrastes »...

C'est là, vers cette terre curieusement promise mais dont on nous montre de tout autres aspects, que nous conduit une exposition, « Architectures colombiennes », et un livre (Ed. du Moniteur), qui porte le même titre et lui sert à la fois de catalogue et de complément. On nous y conduit avec la pensée sournoise que ce pays du tiers-monde, et dont certaines franges relèvent même du quart-monde, pourrait peut-être nous apprendre quelque chose. Impertinence ? Pertinence plutôt : c'est le bon vieux principe des voyageurs faux ou vrais du dix-huitième siècle, qui permettait par contraste un regard critique sur la France d'alors. Mais c'est plus que cela puisque c'est aussi la découverte d'une architecture d'une qualité parfois remarquable.

Anne Berty, qui est restée plusieurs années là-bas et est l'auteur du livre, Frank Renevier et Gilles Mathiot en ont rapporté une passion à l'état brut, un enthousiasme qui, ils l'ont avoué presque trop facilement, a pu les amener à s'opposer, à définir, c'est-à-dire à décanter avec quelque difficulté ce que devrait être le produit final de leur quête. Même à se limiter (pour l'essentiel) à Bogota il restait nombre de chemins possibles à suivre jusqu'à se perdre si l'on voulait donner une vision exhaustive de la construction colombienne.

Quelle part donner à cette architecture d'architectes qui avait été initialement à l'origine de leur enthousiasme ; et quelle part donner à ces réalités premières de la ville que sont les bidonvilles, les quartiers autoconstruits, les architectures sans architectes, comme on voudra bien les appeler selon les modes du moment ? La voie suivie, enfin, compte tenu d'un budget limité, décevra les amateurs plus ou moins sérieux de pittoresque, ou les sociologues plus posés du tiers-monde. Tout en évoquant le cadre perturbé dans lequel elles s'inscrivent, ils s'en sont tenu à ces réalisations tenues pour exemplaires. Cela afin de leur éviter un procès d'intention. Le livre d'Anne Berty donne d'ailleurs, dans une première partie, les éléments nécessaires pour situer ces *« 10 % de la production colombienne »* choisis et analysés dans leur complexe contexte.

Réduisons ici - dernier à deux chiffres : de quatre cent mille, la population de Bogota est passée à quatre millions d'habitants, et sans doute plus, en quarante ans : exode rural assez tragiquement organisé, natalité débordante, ont ainsi posé d'insolubles problèmes aux autorités de la ville (le mouvement s'est aujourd'hui nettement ralenti), et donné à Bogota un nouveau visage spectaculaire, et presque « à sensation ».

Bogota a maintenant une allure de Los Angeles, par son étendue, par les « vues d'avion » qu'elle permet aux fabricants de cartes postales. La vieille ville coloniale est, malgré quelques beaux éléments touristiquement entretenus, dans un état navrant, entretenu pour sa part par la spéculation. Tout près du centre, la cité internationale, avec ses tours de verre, ses brutalités ordinaires (architecturales s'entend). Plus loin, au nord, de beaux quartiers construits, pour l'essentiel, à la fin du siècle dernier ou au début de celui-ci : on s'y trouve tour à tour à Winchester, en France ou dans une petite ville des U.S.A. — F. E.

Lire la suite page 12.)

Entretien avec Rogelio Salmona

LE CORBUSIER ET APRÈS

ROGELIO SALMONA est, à travers les « Tours du parc », l'homme le plus visible de Bogota. Enfin, le seul à cette hauteur qu'on ait envie de voir, car il est d'autres tours qui ne font pas preuve de la même hauteur de vue. Le plus visible mais, comme d'autres architectes là-bas rencontrés, il est pourtant des plus discrets, des plus secrets ; de ce genre de modestie qu'on dit fausse parce qu'elle est peut-être une vraie connaissance de soi.

Colombien, Rogelio Salmona a longtemps lié son sort à l'architecture française. A seize ans, seize ans et demi précise-t-il, il sert d'interprète à Le Corbusier qui, quelque temps avant les événements d'avril 1948, est venu passer deux ou trois jours à Bogota. Le Corbusier lui propose *« comme ça, par politesse »*, précise Salmona, de venir le voir à Paris, et Salmona de venir peu après en France à la surprise du maître français qui le prend quand même comme gratteur puisqu'il ne demande pas à être payé.

« Tout le couloir était rempli de tables dit Salmona, *il n'y avait pas de chauffage. Nous étions une trentaine à travailler alors sur les plans de l'unité d'habitation de Marseille. On voyait très peu Le Corbusier à l'atelier. Quand on a commencé à contruire Marseille, la plus grande partie de l'équipe est partie là-bas. Je suis resté à Paris avec quelques autres de toutes nationalités. J'ai commencé à être payé et à faire un peu plus que colorier des plans. On pouvait participer aux projets, développer ses idées, ses schémas, travailler avec lui. Mais c'est là que j'ai commencé à me désenchanter. Tout ses schémas étaient préétablis depuis très, très longtemps. On n'étudiait ni le lieu ni les conditions dans lesquelles allait se faire l'architecture. Quand on lui posait une question, il disait :* « Oh, *» vous trouverez ça dans le 3e ou 4e » ou 2e volume de mes œuvres » complètes. »*

» Un peu plus tard, il y a eu le plan de Bogota. C'est là que j'ai vraiment débuté. Mais ce plan, ce n'était absolument rien. C'était un plan de voirie avec un zonage, où l'on mettait des couleurs. Il avait une idée préfabriquée de la ville, ce devait être une ville pour le gouvernement et pour l'université. Jamais dans son idée elle ne pourrait devenir une cité où l'on fasse un travail autre que bureaucratique. Il lui avait mis des limites et proposé un certain nombre de solutions spatiales : des unités d'habitation comme celles de Marseille tout le long des montagnes. Quand on connaît Bogota, on se demande ce que cela voulait dire. Pourtant on a essayé d'appliquer ce plan, notamment en ce qui concerne la voirie.

» Tout ça était un peu stérile, et pourtant Le Corbusier *était quelqu'un de charmant. Ce n'était en rien un ogre, contrairement à l'idée qu'on en donne parfois. Il n'était tyrannique qu'avec les gens qu'il n'aimait pas ou qui allaient contre ses idées. Ce n'était pas un homme qui aimait la recherche ou les confrontations d'idées.*

» Au bout de trois ans, il m'a mis à la porte. Pour des raisons stupides. Ou plutôt je l'ai compris comme ça et je lui ai dit que je m'en allais. Je suis parti faire le tour de la Méditerranée. Pendant mon voyage il m'a quand même envoyé une carte postale où il me demandait : « Alors, vous ne vous êtes pas encore suicidé ?... » ou *quelque chose comme ça. »*

Mon atelier reste petit

Corbusiérien anticorbusiériste, Salmona ne trouve guère à se consoler aux Beaux-Arts où il s'est inscrit. C'est auprès de Lombard, qui travaille alors sur les villes arabes et dont il suit les cours à la Sorbonne, qu'il découvre qu' *« une ville naît, se crée, se forme, s'embellit à travers d'autres conditions que le simple vouloir d'un prince ou d'un homme — ce qu'on faisait chez Le Corbusier »*. Enfin, Francastel, dont il suit dès l'origine les cours, et pendant plusieurs années, l'aide peu à peu à découvrir l'histoire de l'architecture, nourrit son étonnement devant le style international partout en vigueur, cette architecture *« toujours la même quels que soient l'endroit, les conditions géographiques ou sociales, le paysage »*.

« Alors j'ai commencé à voyager, explique Salmona. *Je me suis dit qu'il fallait apprendre l'architecture sur le tas. En France d'abord, où j'ai regardé toutes ces écoles romanes si différentes et si unies en même temps. C'était pour moi la grande découverte : on pouvait faire une architecture qui soit toujours la même, qui suive les mêmes principes « sémantiques », et qui soit toujours diverse, adaptée aux paysages, qui corresponde non seulement aux systèmes régionaux de construction mais aussi aux différences liturgiques... Puis l'Italie, la Renaissance que Francastel m'a aidé à comprendre, car il ne suffit pas de voir. L'Espagne, l'Afrique du Nord encore une fois parce que ce qu'on appelle aujourd'hui habitat spontané, populaire m'intéressait pour l'Amérique du Sud. C'était la solution, la possibilité d'une symbiose entre une architecture élaborée et une architecture populaire. Et c'est cela que j'ai toujours cherché à continuer par la suite, sans pour autant tomber dans le folklore. »*

Dernière expérience européenne : Salmona propose ses services à Zehrfuss, qui construisait alors le CNIT.

Salmona n'attend pas la fin du chantier. Il repart en Colombie, où il s'avoue dépaysé et où il peut voir le travail « d'autres corbusiériens » très portés sur le béton brut ou les grands placards de verre, matériau qu'il redoute. Alors il s'attache à la brique, au problème de la lumière si particulière de Bogota, à son paysage, à ce qu'il appelle la *« formation de la forme »*, la lente évolution d'un projet à partir d'une infinité de données. Il imprime peu à peu son style à la brique. Un style qu'on peut, en reprenant quelques-uns de ses mots, résumer ainsi : *« De grandes masses très fortes, parce que la brique a besoin de cela. Elle ne se prête pas dès l'abord aux fioritures. Ça, on peut le faire après en travaillant sur l'embriquement. On peut lui donner toute la « couture » qu'on veut, mais il faut qu'il y ait d'abord un corps. »* Un style, et une fidélité.

Rogelio Salmona est ainsi devenu un architecte qu'on pourrait appeler « pur et dur » si ces deux adjectifs ne faisaient trop aisément penser à l'architecture qu'il dénonce. Mais l'éthique qu'il s'est donnée pour exercer son métier relève un peu de ces deux caractères de héros : *« Pour ma part, même si je sais qu'il ne faut pas généraliser, je préfère refuser un travail s'il va contre mes idées, s'il risque de détruire un endroit ou d'abîmer la ville. Mais je ne le refuse pas bêtement : je crie, je fais un scandale, j'essaye d'expliquer qu'il ne faut pas faire ça, et de proposer une alternative. »* Ou encore : *« Je préfère que mon atelier reste petit. Je pourrais devenir le gérant d'une entreprise d'architecture, mais, si je veux faire vraiment de l'architecture, il faut que je puisse dominer les tables à dessin. Je ne peux pas travailler avec plus de trois ou quatre personnes. Après, ça me sort des mains. »*

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN.

«L'OR DANS LA MONTAGNE»

un film d'Ermanno Olmi

La liberté sous la ferraille

BIEN avant *l'Arbre aux sabots* qui le rendit célèbre, deux films, *Il Posto* (1961) et *I Fidanzati* (1963) nous avaient révélé l'art sensible et discret d'Ermanno Olmi. Puis était survenu l'échec de *E Venne Un Uomo* (1) et nous avions perdu de vue ce cinéaste réputé exigeant et peu enclin aux compromissions. Que devenait Olmi ? Fidèle à lui-même, à l'écart des modes, il travaillait pour la télévision.

C'est de cette époque (1969) que date *I Recuperanti* (*l'Or dans la montagne*), film aux moyens modestes, tourné en pleine nature, sans comédiens professionnels, mais dont les qualités d'inspiration et d'écriture annoncent les meilleurs moments de *l'Arbre aux sabots*.

L'action se situe en 1945, au lendemain de la guerre. Démobilisé, Gianni revient dans son village natal. Mauvaises surprises : pendant son absence son père s'est remarié avec une « jeunesse » et, faute de trouver du travail, son frère cadet a pris la décision de s'expatrier en Australie. Gianni pourrait l'accompagner mais, amoureux de sa jolie voisine et las de voir du pays, il préfère se débrouiller sur place. Justement, il y a au village une scierie abandonnée. Pourquoi ne pas la remettre en marche ? Hélas ! les gendarmes interviennent : même pour gagner trois sous, il est interdit d'emprunter le bien d'autrui.

Désœuvrement, misère : Gianni est sur le point de perdre courage. C'est alors qu'une nuit il rencontre un vieux bonhomme passablement éméché qui lui tient un discours d'où il ressort que là-haut, dans la montagne, à quelques kilomètres du village, il n'y a qu'à creuser le sol pour trouver un trésor.

Le trésor annoncé consiste pour l'essentiel en des casques rouillés et des obus non éclatés, vestiges d'une bataille meurtrière qui eut lieu à cet endroit pendant la guerre de 1914. Ce matériel oublié, le vieux le vend au prix de la ferraille. Métier dangereux (car il faut désamorcer les obus), mais qui « rapporte » et aux secrets duquel le père Du (c'est son nom) va initier Gianni.

De son récupérateur, Olmi trace un délicieux portrait. Homme libre et fier de l'être, artisan méticuleux (il faut le voir neutraliser un engin particulièrement redoutable), mythomane, poète et philosophe, très porté sur la bouteille et se lançant, quand il a bu un coup de trop, dans des discours enflammés où il chante l'anarchie et vitupère le mariage, les patrons et la guerre, c'est un personnage comme Giono les aimait, un de ces vieux sages que les étourdis prennent pour des « fadas ».

Autour de ce personnage, le récit s'organise et devient l'histoire d'une amitié et de l'apprentissage de la mort. Car, si la guerre est endormie, elle reste vivante dans le ventre de la terre, toujours à l'affût de nouvelles victimes. Le lyrisme naît de cette présence obscure et de la sauvagerie des paysages rocailleux. Naît également de la lumière, d'un troupeau de moutons courant sur l'herbe sèche. Un jour, Gianni et son compagnon sont témoins du terrible accident qui déchiquète un de leurs « collègues » ; un autre jour, ils visitent une galerie peuplée de squelettes habillés en soldats. Ainsi le drame se mêle-t-il aux joies quotidiennes, selon l'image même que le vieux se fait de l'existence.

Le temps passe... Gianni a gagné un peu d'argent, il va pouvoir épouser sa fiancée, il construit une maison. Finies les randonnées et les récoltes de ferraille, l'heure de la séparation a sonné. Cette séparation, le père Du l'accepte sans amertume. Il sait qu'il est le seul à posséder la clé du bonheur. Et à Gianni il se contente de dire : *« Comme les autres, tu t'es laissé mettre la corde au cou. »*

Ce film est bref. Moins un film peut-être qu'une nouvelle cinématographique. Mais parfait dans sa brièveté, sa densité, son économie. Olmi est un admirable conteur (qu'on se rappelle, dans *l'Arbre aux sabots*, l'épisode de la vache ou celui du sou d'or). Il n'y a qu'à le suivre pour trouver son plaisir. Tout est simple ici, tout coule de source, l'allégresse, l'émotion et même le suspense. Une fable, un apologue, un hymne à la liberté qui vient du cœur et parle au cœur.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) Film consacré au pape Jean XXIII.

(*) Voir les films nouveaux.

Vœux

Un partenaire immodéré

S'IL fallait adresser des vœux à l'art du théâtre, en ces premiers jours de l'année, peut-être faudrait-il lui souhaiter une modération de l'empire, du prestige, des metteurs en scène.

Ce qui garantit la survie du théâtre, ce qui en constitue l'essence, c'est la confrontation de deux présences réelles : celle de l'acteur, celle du spectateur.

Le spectateur a *pris* rendez-vous avec l'acteur. Cette rencontre est, pour le spectateur, un besoin. Parce que l'acteur lui apporte une aide particulière, qui n'est pas celle tout à fait des amis ou des parents, et qui n'en est pas le contraire.

Comme l'ami ou le parent, l'acteur de théâtre est une personne réelle. Qui va venir réellement, tel soir, à telle heure, dans tel lieu, où l'on va se trouver soi-même.

L'acteur n'est pas une abstraction, il vit comme nous les évé*nements qui ont eu lieu dans* la journée, en France et ailleurs. Il partage la même aventure publique. Et il arrive aussi, le soir, au théâtre, éventuellement handicapé, comme chaque spectateur, par les soucis privés que, comme chaque spectateur, il *garde pour soi*.

Si l'acteur de théâtre était, ainsi que l'acteur de cinéma, une image, une absence, un fantôme, au besoin la photographie animée de quelqu'un qui depuis des années a cessé de vivre, on pourrait dire que le spectateur n'a pas avec lui un rendez-vous net, qu'il n'attend pas de lui des réponses immédiates. Le cinéma, lanterne magique, fait planer le spectateur entre plusieurs modes de conscience, le débranche de lui-même, le déhale de son sol.

Rien de tel au théâtre, où le spectateur vient entendre des concitoyens effectifs.

Différents tout de même, disions-nous, des parents et des amis. C'est d'abord que la présence, les attitudes et les voix des acteurs paraissent moins fondues dans une négligence, dans une fuite des forces et des heures.

Pour faire face à sa tâche, le spectateur aura été conduit, chez lui ou sur le lieu de son métier, à accomplir, parfois à inventer, tel acte, dans l'oubli ou au détriment de composantes immédiates du corps ou de la conscience. Mais le travail de l'acteur s'effectue, à maints égards, sans répondant ; l'instrument de l'acteur, le projet de l'acteur, ce sont justement ces ressources physiques et spirituelles qui sont le partage de chacun, et que chacun laisse jusqu'à un certain point dépérir. Le spectateur vient chercher chez l'acteur le témoignage d'une vigilance. Et même d'une survivance.

Cette vigilance de l'acteur ne s'exerce pas dans le vide : elle est l'intermédiaire d'une autre vigilance, celle du poète.

Il ne faut pas se faire un monde du poète, ni du mot « poète ». C'est quelqu'un de bienfaisant et d'indispensable : c'est la personne qui garde la *présence* d'esprit, qui garde la vue claire, les mots clairs, et qui voit venir les choses.

Le poète peut parfois être acteur aussi, mais pas toujours, et il donne à l'acteur cette charge de manifester au spectateur la présence d'esprit, la *conscience, le sens des valeurs,* le devoir d'objection, l'exigence morale, la générosité. Il faudrait ajouter : la beauté, un mot à présent équivoque, comme si la beauté était un signe de richesse matérielle ou de légèreté d'esprit, alors qu'elle est volonté de *rigueur. Sartre a dit à peu près : « La beauté est le mauvais tour qu'un voyou joue à la vertu »*, mais passons, car l'emploi que fait Sartre des mots « voyou » et « vertu » demanderait trop de commentaires.

***

Nous parlions du théâtre, des vœux à adresser au théâtre. Le théâtre, c'est donc d'abord la rencontre du spectateur avec l'acteur envoyé par le poète. Nous venons de voir que cette rencontre met en jeu des don*nées fondamentales de la vie*. Or, ces dernières saisons, force est de constater que le théâtre est tombé sous la dépendance d'un partenaire de fraîche date, le metteur en scène, qui a parfois tendance, qui a de plus en plus tendance, à désamorcer, *à désarmer, l'action du poète et* de l'acteur.

Il y a des metteurs en scène tout simplement mégalomanes. Il y a des metteurs en scène sectaires. Il y a des metteurs en scène incapables de jouer ou d'écrire, et qui vengent leur frustration. Il y a des metteurs en scène misogynes pour une raison ou pour une autre. Il y a des metteurs en scène militants qui estiment que dans un monde infirme tout acteur doit « jouer infirme » sous peine de trahir son temps. Il y a des metteurs en scène théoriciens, qui font du poète et de l'acteur, ces ferments de la vie privée et publique, les esclaves mécaniques d'austères propositions.

Souhaitons au théâtre que les metteurs en scène deviennent *plus modestes, plus avisés et*, au lieu de saper le théâtre en contrecarrant poètes et acteurs, aident ceux-ci dans leur tâche.

MICHEL COURNOT.

PABLO GARGALLO AU MUSÉE D'ART MODERNE

Sur l'enclume et sous

ALORS même que s'ouvre la porte équivoque des « Réalismes entre 1919 et 1939 » — une fois de plus, la grave maladie de l'« historicisme » atteint l'art, de deux directs de droite et de gauche, simultanés, jusqu'à l'étouffer, comme le spectateur, dans la plus grande confusion — s'inaugure dans une belle ampleur un ensemble de cent quinze sculptures et cinquante dessins de Pablo Gargallo. Enfin, on respire et l'on rejette les contextes *Historiques*, avec un grand H, car le regard du spectateur se porte en droite ligne et sans labyrinthe sur une œuvre dont son auteur — mort prématurément il y a quarante-six ans — clamait modestement l'indispensable « indépendance » d'esprit, mot que l'on trouve sous sa plume dans d'admirable notes recueillies et publiées par sa fille.

Quoi qu'on en ait dit, Gargallo est un Aragonais : sa ville natale, Maella, se situe à la frontière catalane (l'on y parle couramment la langue de la province voisine), mais il n'en reste pas moins que l'artiste hérite d'une forte tradition artisanale et, comme nous l'avait dit jadis Magali, sa belle et souriante compagne provençale, le sculpteur a respecté et poursuivi un « métier d'art » fleuron d'une province ayant son originalité propre.

Bien entendu, c'est avec ce bagage subconscient que, dès sa première jeunesse, il s'est fixé à Barcelone, lieu de rencontre, de convergence, où le Malaguène Picasso, son exact contemporain — avec d'autres artistes tout aussi ignorés alors et qui connaîtront plus tard l'heure de la célébrité, — est mêlé aux recherches actives d'un « modernisme » autre forme de l'Art nouveau. Ainsi, au départ de son exploration, le travail de Gargallo, tel qu'on le perçoit jusqu'en 1910, est teinté du baroquisme échevelé ou de la langueur de l'arabesque qu'imprime l'Art nouveau, sans omettre l'influence momentanée d'un Rodin, révélé lors d'un premier séjour à Paris.

Le dur métier de sculpteur lui impose des contraintes plus qu'en nulle autre discipline, le matériau offrant sa résistance à l'élaboration d'une invention personnelle. Mais on peut parler de précocité dans l'invention si l'on se réfère à ce premier petit *Masque à la mèche* de 1907, exécuté au cours d'un deuxième voyage à Paris, à l'âge de vingt-six ans. A l'échelle réduite, ce coup d'essai dans le travail du métal — du cuivre en l'occurrence, battu et découpé avec un sens de la synthèse où se joint le sourire à l'humour — est déjà la borne du cheminement que Gargallo va suivre en le développant jusqu'à son terme en sculpture monumentale. Mais il lui faudra encore une pause pour avoir l'« intuition » que c'est bien là sa voie la plus personnelle.

Masques

En 1911, sa préoccupation se tourne définitivement vers la réalisation du masque humain, touché qu'il est par la pensée nietzschéenne : « *Tout ce qui est profond aime à se masquer...* » Au-delà de ses masques où le sculpteur va diversifier l'emploi de métaux tels que le fer, le plomb, le cuivre ou l'argent, Gargallo fera en sorte que le masque, qui n'est en fait qu'un haut relief, devienne une sculpture en ronde bosse, mais une ronde-bosse comme on n'en avait point vu auparavant. Car la *figuration* d'une tête ou d'un corps humain, sinon d'un animal (coq, bœuf ou cheval marin), est créée par un graphisme et des *plans* suggérant un espace plein alors qu'il n'est qu'une trouée vide. Ce jeu des pleins et des vides sera plastiquement l'invention sculpturale de Gargallo, la plus marquante avec celle de Brancusi au cours du premier tiers du *vingtième siècle*.

On n'élimine pas pour autant l'art et l'esprit de Julio Gonzalez — ce dernier apprenant même à son ami Gargallo à faire usage de la soudure afin de pouvoir édifier des pièces de dimension, — mais l'antériorité de l'invention, dont on doit tenir compte, demeure du côté de l'Aragonais. Les routes qu'ils ont suivies divergent d'ailleurs en esprit, Gargallo se défiant de toute théorie cubisante ou non, de toute abstraction comme de tout académisme. A vrai dire, l'influence du cubisme sur le sculpteur est purement extérieure.

Lorsqu'il joue avec les angles ou des surfaces qui s'entrecoupent, c'est la poursuite du mouvement qui les lui fait manier avec une grâce *sans pareille*. Que ce soit le grand *Arlequin à la mandoline*, en pied (1925), ou la grande

« Architectures colombiennes » au Centre Georges-Pompidou

(Suite de la page 11.)

S'accrochant maintenant aux montagnes où elle se fortifie, ou s'étendant dans les parties protégées de la plaine, une effroyable architecture de nouveaux riches, souvent très riches, à base de cubes répétitifs, enflés, généralement couverts d'un coûteux verre fumé : la spéculation y est débridée, méprisante, inconsciente, pour les hommes, pour la ville, pour son paysage. Et tout autour, sur chaque pouce de terrain salubre ou insalubre, pré*vu ou non à cet* effet (mais les autorités de la ville ont pour eux des définitions plus subtiles), les quartiers de la pauvreté, ceinture ponctuée de briquetterie à l'architecture stupéfiante.

Les « architectures » présentées à l'exposition représentent quelque *10 %, nous dit-on*, de ce *qui* se construit dans la ville. Elles appartiennent un peu à la ville riche, expérimentalement à la pauvre, pour l'essentiel aux classes moyennes. Presque tout est en brique, matériau traditionnel *bon marché*, que les maçons savent monter d'une manière experte. C'est, bien que l'exposition se laisse aller à un ou deux exemples de tuméfiante médiocrité, ce qu'on peut appeler la bonne architecture colombienne. 10 % ? Si la qualité architecturale *française* pouvait se faire aussi présente, on considérerait cela avec une surprise moindre.

On ne glosera pas sur les classifications fort bien établies par les organisateurs-auteurs de l'exposition, sur l'ingéniosité avec laquelle est « *résolue l'opposition entre habitats collectifs et habitats individuels* » pour reprendre les termes de *BIP*, le journal publié à cette occasion par l'Ecole spéciale d'architecture, qui a eu l'heureuse idée de produire cette *manifestation*. Inutile aussi de s'étendre sur ce qui relève du modernisme, d'une interprétation, plus ou moins bien comprise selon les cas, du style international, sur ce qui est traditionnel et ce qui ne l'est pas. Ce sont autant de biais *critiques* qui seront à coup sûr utilisés pour qualifier, ou disqualifier une architecture qui, justement, ne cherche pas à être vue, à être montrée, à servir d'exemple.

Architecture, le plus souvent modeste, attachée à la discrétion, à l'intégration dira-t-on pour faire plus urbain, elle est à l'opposé de tout triomphalisme (on *exceptera* cependant, par exemple, le bourgeonnant Institut pour le développement de l'éducation supérieure d'Anibal Moreno). On lui reprochera des « choses vues » ou déjà vues, qui en Angleterre, qui en Catalogne. Parce qu'il y a de la brique, parce qu'il n'y a pas de prouesses recherchées.

Mais quel plaisir du détail, de l'espace mesuré, des plantes ou du paysage vivement associés — malgré parfois quelques chichis — chez des architectes comme ceux du groupe Bueda, Gomez et Morales, comme Castro et Saldarriaga, comme Anibal Moreno (pour la meilleure école d'infirmière), comme surtout Rogelio Salmona. Et pourtant Salmona a produit le « geste » le plus éclatant de Bogota, les Tours du parc, trois bâtiments qui n'ont de tours que le nom, du geste que la précision. Un ensemble inexplicable, à peine par l'image, qui *tient* de l'équation (résolue) entre les montagnes voisines, la vieille place des toros à ses pieds, le souffle de l'architecture la moins complaisante, le baroque le plus perturbant. A cette grande échelle, c'est, encore, l'individu qui reste le maître, la ville qui *affine ici ce portrait qu'elle détériore* ailleurs. S'il y a un contraste à chercher, il n'est pas à chercher sur les hauteurs de Bogota, cher entre ces tours du Parc et les quartiers de Serique pauvre sur les hauteurs de Bogota.

F. E.

★ *Architectures colombiennes*, exposition présentée par l'Ecole spéciale d'architecture et le Centre de création industrielle (C.C.I.), au Centre Georges-Pompidou (sous-sol). Jusqu'au 9 février.

★ Anne Berty : *Architectures colombiennes*, Editions du Moniteur, 140 francs.





DE LA VILLE DE PARIS

la main

Danseuse en fer (1929), le métal dur se plie avec une souplesse bondissante et un mouvement vital sous les doigts et la massette du sculpteur qui, de telles apparitions, fait des pirouettes aussi légères que des bulles d'air. En effet, l'air y pénètre, et la pesanteur n'est plus qu'un vain mot pour les personnages, dont vos bras ne pourraient ceindre qu'un espace vide.

Toutefois, le plus surprenant dans l'œuvre n'est pas seulement le marteau frappant le fer sur l'enclume, mais qu'à côté d'un ouvrage où le forgeron a déposé *d'increvables gouttes de plaisir* puissent se tenir des marbres ou des pierres, eux vraiment pleins, dans une jouissance qui appelle la caresse de la main. Ces torses féminins sans tête ni bras frémissent *naturellement*, et c'est là l'autre émerveillement de Gargallo : d'avoir tracé, parallèlement au premier mode, un second mode d'allure classique et pourtant éloigné de toute empreinte d'école. Ce n'est pas un rappel de la Grèce ni celui de *la Dame d'Elche*.

Assurément le travail du marbre chez Gargallo, même s'il est nettement figuratif comme on dit aujourd'hui, n'a rien d'un réalisme *à ras de terre ou à ras d'épiderme*. Il palpite dans le ton que la nature lui a donné, gris, blanc ou suprêmement rose. Le charme, au sens étymologique, opère là un enchantement dû à la main ayant la délicatesse de n'effleurer que du bout des doigts la chair marmoréenne dressée devant elle. Là, on est loin des éphèbes plus ou moins praxitéliens ou alanguis des débuts de l'artiste. C'est donc dans cette double voie que la perspective chronologique de l'opus se dessine sans arrière-pensée et sans double jeu.

David (1934)

Une loi d'amour

Enfin, venons-en à l'aboutissement trop précipité de l'œuvre : tous les secrets du créateur sont emportés brutalement outre tombe, malgré les 'ls narquois des *Arlequins* et les regards fixes — faits d'une simple clou — de *Picadors* assurés de leur victoire sous leurs chapeaux circulaires. Donc, Gargalo a quand même eu le temps de conclure, car, à défaut de leur finition dans le bronze, il y a par bonheur des plâtres, achevés avant que leur auteur ne se rende à la forge mythique de Vulcain, puisque, à travers un même système de pleins et de creux, de trouées et de vides, ces plâtres étaient destinés à la fonte en raison même de leurs *dimensions*, l'enclume du ferronnier n'étant pas à même d'assurer le rivetage ou la soudure de trop grandes pièces. Ainsi d'*Uranus* (1933), que figure le cheval marin portant fougueusement sur son dos notre petit globe terrestre, ainsi et avant tout de l'œuvre maîtresse qu'est le *Grand Prophète* de 1933 (hauteur 2,38 mètres), réalisée en plâtre teinté un an avant sa mort, mais dont le germe serait en puissance dans un beau dessin daté 1904.

Malgré le défaut d'élévation dans sa présentation, l'appel et le cri s'entendent silencieusement dès l'abord de la salle. Tout en mouvement, le *Prophète* apparaît le torse légèrement désaxé sur ses cuisses et ceint d'une houppelande en dents de scie, tandis que le bras droit dressé vers le ciel vient au secours de la parole et que la jambe droite portée un peu en avant veut entraîner l'innombrable des foules. La bouche adjure, rondement ouverte, profond entonnoir de temps immémoriaux. Le Verbe, né d'un peuple par le témoignage de ses plus ardents bergers, se transmettra, quoi qu'il arrive, à d'autres peuples.

Prophétiser, c'est ainsi dire, dicter d'arrache-pied une loi d'amour. C'est, semble-t-il, ce que Gargallo soulevé par l'inspiration a voulu exprimer. Il paraît difficile d'interpréter autrement le geste et la fortitude ailante du *Grand Prophète*, surtout qu'en cette même année où Gargallo la réalisait — et sans que la politique s'en mêle — le nazisme racial triomphait. Au reste, ce qui *importe*, c'est l'accomplissement dans une plastique sculpturale neuve d'un souffle ayant traversé le désert et parvenant jusqu'à notre barbarie.

A ce souffle préludent les dessins comme *l'accompagnement* musical des sculptures, dont les *Porteuses d'eau* en terre cuite sont exemplaires par le rythme : la plume nerveuse, le pastel ou le fusain façonnent par avance leurs volumes tout comme leur sentiment.

En dernier lieu, soulignons que le catalogue fait revivre une durable amitié entre sculpteur et poète, car, au bas de chaque reproduction les versets rythmés de Pierre Reverdy traduisent justement la pensée incluse dans la pierre ou le métal. Ici, la poésie retrouve l'universalité à travers des moyens d'expression qui diffèrent. Il est vrai, les mots aussi volent en étincelles sur une enclume mentale tandis qu'en *la* « bouche d'ombre » soupire le métal en fusion que le sculpteur bat et forge.

PIERRE GRANVILLE.

★ Jusqu'au 1er mars 1981.

Voyage-éclair dans les théâtres soviétiques

Enfants sages et vitalité juive

A Moscou, c'est comme à Londres : le plus souvent, on va au théâtre sans repasser par la maison. Arrêt-vestiaire obligatoire, rapide et gratuit. On y dépose sa toque, son manteau, voire ses bottes, en échange d'un ticket de consigne et, à l'occasion, d'une paire de jumelles. On se rechausse, on a apporté des souliers de rechange. On se recoiffe (il y a plein de miroirs pour ça). Et on se presse lentement vers le bar, en attendant la sonnerie.

Comment est-on vêtu ? Ni bien ni mal. Normal. Sauf dans certaines salles patronnées par la jeunesse dorée. Elle se reconnaît au premier coup d'œil : jolis visages maquillés, cheveux en soyeuse cascade, jeans à l'occidentale et blousons assortis. Les jeans soviétiques — on dirait du carton bouilli — n'ont de jean *que le nom. Avec une désinvolture*, une impertinence dans le sourire, un petit air supérieur dignes de l'aristocratie d'antan.

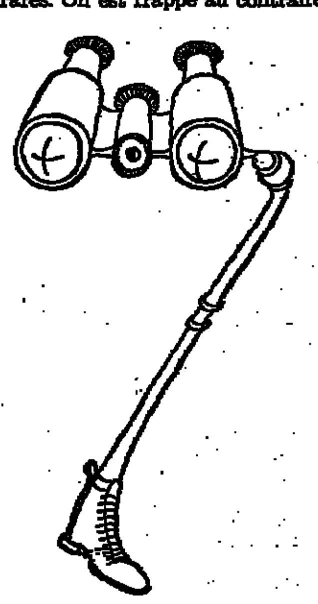
A en juger par le nombre de fois où nous avons été abordés dans la rue par des jeunes gens désireux de nous vendre des roubles ou du caviar à des prix trois ou quatre fois inférieurs au cours officiel, ces vêtements et ces produits de beauté que l'on se procure soit à l'étranger, soit dans les magasins réservés à la Nomenklatura font eux aussi l'objet d'un marché noir actif et prospère. On l'a d'ailleurs vu à l'antenne, à l'occasion de l'excellent reportage sur la vie quotidienne en U.R.S.S. présenté par TF 1.

Là-bas, on « lève » tôt. 19 h. ou 19 h. 30, la plupart du temps. Lever, c'est beaucoup dire. Lever quoi ? Il n'y a plus de rideau. Les Russes ont souvent sacrifié à l'avant-garde en supprimant le quatrième mur. *Au velours* on préfère le métal, les herses apparentes. Et sur ces bonbonnières à l'italienne incrustées d'or et de bleu ciel — à Leningrad ce sont de vraies merveilles — on accroche à présent en guise de fermoir des grappes de spots gris acier.

Les changements de décor à vue sont de règle et il arrive même — ainsi dans *la Suicidée*, de Rochtchine, au théâtre Sovremennik — que les comédiens occupent la scène avant que s'éteignent les lumières de la salle. L'audace s'arrête là, ça ne va pas plus loin. Dès la première réplique, on se retrouve au bon vieux temps et à la bonne vieille école des Meiningen, sans qui Stanislavski... Avec, m'a-t-il semblé — est-ce l'influence de la télé ? — une tendance au naturel encore plus poussée que par le passé.

L'autre soir, par exemple, *Un mois à la campagne*, de Tourgueniev, dans la mise en scène de Efros au théâtre de la Malaia Bronnaia, partait d'un pas si paisible et si discret qu'une légère *altercation* au *troisième* rang d'orchestre entre deux spectatrices qui se disputaient la même place a pris, par constraste, figure de scandale. « Kakol skandal ! », murmurait mon voisin dans un *sotto voce* tonitruant comparé au ton familier des protagonistes.

Les incidents de ce genre sont rares. On est frappé au contraire



par la piétinante patience des queues qui serpentent pendant l'entracte *entre* les tables du ou des bars du théâtre. Certains offrent de l'alcool. La plupart servent du jus de pomme, et, quand j'y étais, des tartines sans beurre au fromage ou au saucisson, seules denrées présentes le mois dernier avec le chou et le poulet à l'étalage de ces énormes magasins d'alimentation tapissés de céramiques blanches — on dirait des piscines — et éclairés au néon. Ah, j'oubliais ! Partout, dans toutes les salles, à tous les coins de rue par — 15 ou — 20 °C, de la glace à la vanille en cornet. Les Russes en raffolent.

Patiente, oui, la queue, forcément : les gens ont l'habitude. Mais, attention, chien couchant, *chien méchant : qui se risquerait* à resquiller se verrait brutalement rappelé à l'ordre et remis à sa place avec une mordante agressivité. Patiente, donc, et curieusement indifférente. Il y avait dans notre groupe une *jeune femme « punk »* — au visage tatoué de noir, à la tignasse verte et rouge coupée très courte sur l'oreille gauche, laissée très longue sur l'épaule droite — moulée dans un pantalon violet avec une gaine à *lacet rose portée sur une vareuse* de l'armée. C'était à tomber par terre de laideur provocante. Eh bien ! personne ne cillait. Sans doute mettait-on ces excentricités sur le compte de la décadence capitaliste.

A la reprise, on se débande sans plus attendre et on retrouve le ventre plein son fauteuil vide. Ce qui n'empêchera pas de manifester ensuite par des applaudissements vigoureusement scandés, façon T.N.P., une approbation sans réserve et souvent sans rapport avec la qualité de spectacles qui suscitent tous automatiquement le même enthousiasme crépitant.

Un enthousiasme surprenant s'agissant au Lensoviet d'un spectacle pour enfants, des enfants avec des gros seins et de l'acné — moyenne d'âge, à vue de nez, autour de seize ans ! — de grands enfants, vous le voyez, riant comme des bébés aux pitreries genre pipi-popo assez grossièrement tissées dans un conte de Grimm. Dire que passé huit ou neuf ans il me fallait employer la force, la menace ou le chantage pour arracher mes gosses à la télé et les emmener voir les spectacles qui leur étaient spécialement destinés ! Comment se fait-il qu'en U.R.S.S. les jeunes soient si bon public ? Ils ont pourtant, comme les nôtres, l'occasion de voir à l'écran — le petit et le grand — des programmes autrement musclés, ne serait-ce que les films de guerre.

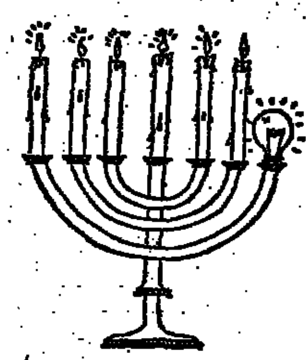
Mystère ! D'autant que là-bas, l'initiation à l'art dramatique commence tôt : l'âge de raison, sept ans. J'ai eu ainsi l'occasion d'assister un samedi sur le coup de midi à Léningrad au premier contact d'un parterre de mômes avec le théâtre. Petites têtes brunes et blondes piquées pour les fillettes de gros nœuds en organdi blanc, c'est la mode en ce moment, petites personnes à l'image des grandes, incroyablement sages et disciplinées. Pas de galopades, pas d'empoignades dans les travées, pas de piaillements, pas de cris, par d'interjections et de mises en garde aux acteurs comme chez nous, non, pas du tout. Des enfants sages, attentifs, à qui l'on présentait des contes de Pouchkine dont la valeur éducative était soulignée par le jeu remarquable des comédiens et plus particulièrement des comédiennes — hallucinantes de vérité, — certaines accusaient pourtant la trentaine voir davantage — à qui sont réservés les rôles de gamin.

Imbattables décidément les Russes sur le chapitre de l'expres*sion corporelle*. Et ça, ça s'apprend. Sinon à coups de trique, du moins à coups de gueule. Incroyable pour des Français, pour des enfants de Mai 1968, incroyable mais vrai, la discipline qui règne au conservatoire d'art dra*matique de Léningrad*.

A l'arrivée du professeur, un petit homme chaleureux et colérique en l'occurrence, les élèves — en collant noir pour la plupart — se dressent au garde à vous. Il s'installe à une petite table, entouré de ses assesseurs devant un verre de jus de pomme, renouvelé sans qu'il ait à le demander, par des filles empressées. Et la virulence de ses critiques après chaque scène improvisée ou jouée à son intention était telle que l'interprète de service répugnait à les traduire !

Le résultat, vous le connaissez: un jeu très physique, très complet. Il se manifeste dans tous les registres. Depuis *Loups et brebis*, d'Ostrovski, jusqu'à cette pièce anglaise de Berry Keefe, sur le fossé entre les générations, présentée à la sauvette par Tabakov, très connu aussi au cinéma, et deux ou trois copains dans un minuscule studio niché au fond d'une cour au centre de Moscou. Ici pas de caisse, pas de droit d'entrée, pas de publicité, pas de programme régulier. On joue quand on peut, quand on veut, devant des bancs littéralement pris d'assaut par la seule vertu du bouche à oreille. On est subventionné (faut-il rappeler qu'en U.R.S.S., subventionnés, tous les théâtres le sont en totalité, d'où la modicité du prix du billet, de 6 francs à 18 francs) par la *municipalité dans ce sens qu'elle* ne fait payer ni l'électricité ni le loyer.

C'est l' « Etat juif » — il y en a un, oui, en Union soviétique, — c'est le Birobidjan — où il n'y a d'ailleurs que 7 % de juifs, — qui assure, lui, l'activité limitée à trois représentations par an à

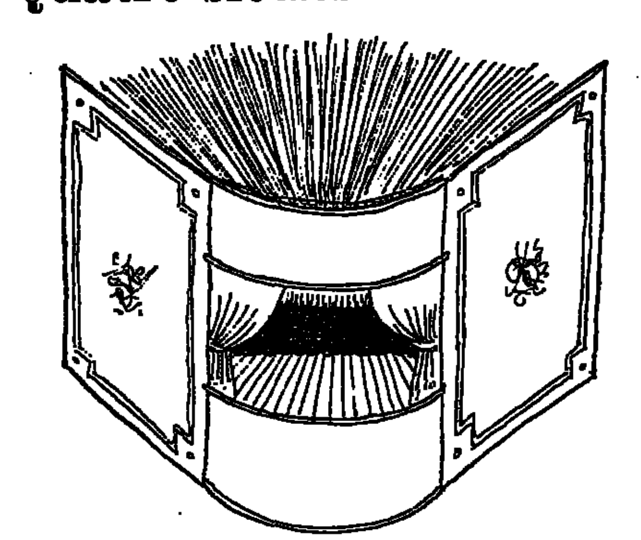


Moscou du théâtre *juif* ; eh oui ! il y en a un. Et il est très bon. La revue alimentée en yiddish et en hébreu par des airs folkloriques et religieux à laquelle j'ai assisté, au milieu d'un public électrisé, réunissait, façon Broadway, à un rythme époustouflant, chants, danses, solos, duos et grands tableaux. Ce n'est pas un genre répandu dans les pays de l'Est, et la salle ne comptait pas que des juifs — au demeurant triés sur le volet (il *y avait cinq demandes pour un* fauteuil !) par le comité des sages de la communauté. Non, il y avait aussi de nombreux professionnels du spectacle venus recevoir là une leçon de savoir-faire.

La troupe, une trentaine de personnes recrutées une à une à travers le pays par Youri Scherling — de la dynamite, ce garçon, du vif-argent, — a reçu une formation intensive et complète. Elle enrage de ne pouvoir faire plus souvent la preuve de son talent, et d'en être réduite, sauf dans les limites de son lointain ghetto, à un chômage voulu, imposé par le gouvernement pour des raisons strictement politiques. Le côté artificiel, sporadique de ce théâtre est encore souligné par le Livre d'or que chacun est invité à signer à l'entracte, et où j'ai pu lire cette inscription en énormes caractères : « *On ne viendra pas à bout de nous !* »

CLAUDE SARRAUTE.

Quatre siècles de théâtres



Pierre POUGNAUD est un passionné : son histoire de quatre siècles d'architecture théâtrale est donc passionnante. Avec l'enthousiasme de c e u x qui consacrent leur énergie à un h o b b y. Pougnaud a fait œuvre de spécialiste. Il a sillonné la France, il est allé explorer, il a recherché notamment, en Bourgogne et en Picardie, ces c h â t e a u x transformés en débarras, aux toitures menacées, où peuvent encore se trouver de petits théâtres privés comme on les aimait au fastueux et libertin XVIII[e] siècle. Pougnaud raconte.

Il part de 1548. Il conte cette salle des machines des Tuileries où se réfugiait la débutante « Comédie Française », plus loin, le travail de Berinzago, architecte du théâtre de Rochefort qui, dix ans plus tard, fera les plans de la Scala de Milan, puis les idées de Gabriel, et quel opéra Soufflot imagina pour la ville de Lyon.

Il retrace une évolution, celle de la société, anecdotes à l'appui. Il décrit le génie de Victor Louis, auteur du grand théâtre de Bordeaux et les visions de L e d o u x, précurseur à Besançon.

Arrive l'éclectisme érigé en système par Garnier bâtissant l'Opéra de Paris, lequel, avec ses 11 000 mètres carrés, reste toujours le plus vaste théâtre du monde. Au passage, les charmes des salles du XIX[e] commençant, puis le goût grandiloquent de la bourgeoisie pour le rouge et or. Nous voilà aux théâtres-salons comme celui de l'Œuvre.

Viennent les cabarets. Petit détour par les cirques en dur. Histoire de la construction, en 1913, du Théâtre des Champs-Elysées et du Vieux-Colombier (souvenirs du Cartel). Le style villes d'eaux ? Voir Evian, Divonne, Aix-les-Bains. Suit l'a r t Déco. C'était hier !... Chaillot.

Aujourd'hui ? Aujourd'hui, avec les salles polyvalentes, les palais des Congrès et autres maisons de la culture, aujourd'hui l'i n c e r t i t u d e. Pougnaud ne s'attardera pas sur les spécificités de l'espace de projection de l'IRCAM. D'ailleurs, il ne traîne en longueur sur rien. Et c'est le grand mérite de ce guide d'un patrimoine particulier : dire tant de choses, et bien, en ces sept chapitres enlevés, qu'accompagnent des planches et des photos. L'ouvrage est un réel instrument de travail, complété d'une bibliographie et d'un répertoire des salles de théâtre, de concerts et de cirque.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Editions du Moniteur, 180 p. Environ 98 F.

UNE SÉLECTION

cinéma

L'OR DANS LA MONTAGNE D'ERMANNO OLMI

Lire notre article page 11.

PAUL GRIMAULT GALERIE DE LA SEITA

Au musée-galerie de la SEITA, où une exposition leur est consacrée, les dessins animés de court métrage d'un grand inventeur français : « le Voleur de paratonnerres », « le Petit Soldat », « le Chien mélomane », « l'Epouvantail », « la Flûte magique », « le Diamant », en alternance, tous les jours à 16 heures, sauf le 13 janvier.

LES FOURBERIES DE SCAPIN DE ROGER COGGIO

Décors naturels et décors de studios, avec foule napolitaine et environnement social d'époque pour la comédie de Molière. Coggio joue Scapin en pirate de la liberté. Michel Galabru (Géronte) serait aussi un excellent Harpagon.

Oublier Venise, de Franco Brusati : une villa dans la campagne vénitienne où la mort d'une ancienne cantatrice brise les sortilèges d'une jeunesse narcissique. **La Boum**, de Claude Pinoteau : une charmante comédie à la française. **Gosses de Tokyo**, de Yasujiro Ozu : on dirait les « Enfantines » de Larbaud transposées au Japon.

théâtre

En attendant l'arrivée à Chaillot du **Fleuve rouge** par le Nouveau Théâtre national de Marseille, à partir du 20 janvier, et salle Gemier, **le Jeune Homme**, de Jean Audureau, en coproduction avec la maison de la culture d'Amiens, à partir du 14 janvier. En attendant la coproduction TEP et Théâtre de Nice, **les Serments indiscrets**, à partir du 9 janvier, en attendant à Aubervilliers **Histoires de la forêt viennoise**, de Horvath, on peut encore voir à l'Odéon, jusqu'au 11 janvier, **Athalie** et **Dom Juan**, le double spectacle de Planchon, **Charcuterie fine**, de Tilly, par Michel Hermon, à la Cartoucherie de la Tempête, **la Vie en douce** à Essaïon, par Jean Bois, **Exercices de style** au Montparnasse, par Jacques Seiler.

musique

MUNCHINGER ET MOZART

L'Opéra hors les murs, comme l'avait promis Bernard Lefort : il envoie, cette fois, son orchestre à Pleyel pour cinq beaux concerts Mozart confiés à Karl Münchinger ; cinq merveilleuses symphonies, deux concertos et les ouvertures des « Noces » et de « Don Giovanni » (les 12, 17, 20, 22 et 24 janvier).

L'ORCHESTRE DE LILLE ET L'OPERA DU NORD

Cinq ans déjà de succès et de dur labeur pour l'Orchestre de Lille, dirigé par J.-Cl. Casadesus. Un anniversaire fêté par un festival Beethoven en tournée, auquel participera Miguel Angel Estrella qui fera sa rentrée avec orchestre dans le « Troisième concerto » (Boulogne, le 9 ; Hénin-Beaumont, le 10 ; Lille, le 12 ; Roubaix, le 13 ; Amiens, le 14). De son côté, l'Atelier lyrique de l'Opéra du Nord monte un joli spectacle baroque, mis en scène par J.-Cl. Malgoire : « Pygmalion », de Rameau, et « la Servante maîtresse », de Pergolèse, avec notamment J.-Ph. Lafont et Sophie Boulin (Tourcoing, les 9, 11 et 13). Et ce même Lafont, notre baryton du présent et de l'avenir, donne un récital à l'Opéra de Lille le 10 janvier.

ATELIER KURTAG DE L'IRCAM

Un des meilleurs compositeurs hongrois actuels, Gyorgy Kurtag, présentera dans un atelier de l'IRCAM plusieurs de ses œuvres, dont une création mondiale, « Messages de feu Demoiselle R. V. Troussova » (Palais des Arts, 235, rue Saint-Martin, le 14).

Œuvres de Messiaen, Schat et Bartok (Institut hollandais, 121, rue de Lille, le 8) ; **Concertos de Schumann** par l'Orchestre de Paris, direction D. Barenboïm, avec E. Guilels et L. Yordanoff (Congrès, les 8, à 20 h 30, et 9, à 19 h 30) ; **Bastien et Bastienne**, de Mozart, mise en scène de F. Gründ (Maison de la culture de Reims, les 8, 9 et 10) ; **Les Liaisons dangereuses**, de Prey (Strasbourg, du 8 au 14) ; Debussy, Dutilleux, Prokofiev, par l'Orchestre de Toulouse, direction M. Plasson, avec P. Tortelier (Halle aux grains de Toulouse, le 8) ; **la Clémence de Titus**, de Mozart (Bordeaux, les 9, 11, 13, 18) ; Donatoni, Castiglioni, Denisov, etc., par l'Ensemble 2e2m (IRCAM, le 9) ; **Werther** (Rouen, les 9 et 11) ; Musique au présent : Guézec, Monnet, Fénelon, Schoenberg (Radio-France, le 10, à 16 h 30) ; Beethoven, Dvorak et quatuors tchèques par le Quatuor Suk (Gaveau, le 10 à 17 heures) ; création de la Symphonie d'A. Banquart et Moussorgsky, par l'Orchestre national, direction G. Ferro (Radio-France, le 10) ; **Quintettes de Schumann et Schubert**, par G. Tacchino et les membres de l'Ensemble orchestral de Paris (Gaveau, le 10) ; **Trio de Schubert et Sextuor de Brahms**, par les Solistes de l'Orchestre de Paris (Radio-France, le 11, à 11 heures) ; **Cantates et concertos de Bach** par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Conciergerie, tous les dimanches de janvier-février, à 17 h 30) ; R. Kabaïvanska (Athénée, le 12) ; Beethoven, Schoenberg, par l'English Chamber Orchestra, direction V. Ashkenazy (Champs-Elysées, le 12) ; les Lundis de Guimet : Brouwer, Condé, Drogoz, Ohana, Andriessen, par A. Dumond, guitare (Guimet, le 12) ; Beethoven, Mozart et création du **Quatuor avec percussions** de Ballif (TEP, Eglise Saint-Germain-de-Charonne, le 13) ; Mozart par l'Ensemble orchestral de Paris, direction Y. Menuhin (Pleyel, le 14) ; création mondiale des **Surprises de l'enfer** d'Isabelle Aboulker, et **le Medium** de Menotti (Caen, le 14 ; Brest, le 17) ; **le Trouvère** avec O. Santunione (Marseille, les 14, 16, 18, 20.

expositions

LES REALISMES...

Peinture, sculpture, architecture : l'exposition sous lumière crue d'œuvres t r o u b l e s, quelquefois troublantes, souvent glacées : la réalité splendide ou misérable des réalismes de l'entre-deux-guerres.

...LE FIL DE L'EAU...

Le parcours magique des sirènes des grottes aux robinets : l'abstrait et le concret de l'ennemi des hydropiques.

...et ARCHITECTURES COLOMBIENNES AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Lire notre article page 11.

L'ART SACRE EN THAILANDE AU PETIT-PALAIS

Le sourire subtil de soixante-neuf divinités de pierre et de bronze.

PABLO GARGALLO AU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Lire notre article page 12.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE POPULAIRE AU MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

L'histoire, la signification, le rôle social d'instruments qui n'obéissent pas à la baguette d'un chef.

JEAN CARLU AU MUSEE DE L'AFFICHE

L'efficacité d'un grand de la publicité.

Expositions

Centre Georges-Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h.; le samedi à 11 h.; entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LES REALISMES entre révolution et réaction, 1919-1939. Entrée : 12 F. Jusqu'au 20 avril.

BARNETT NEWMAN. Dessins 1944-1969. — Jusqu'au 17 janvier.

PETER STAMPFLI. — Jusqu'au 11 janvier.

COPLEY. Rétrospective. — Jusqu'au 11 janvier.

THANOS TSINGOS. — Jusqu'au 17 janvier.

GEORGES MELIES. — Jusqu'au 12 janvier.

EDOUARD PIGNON. — Jusqu'au 19 janvier.

C.C.I.

LES COULISSES DE LA COMEDIE-FRANÇAISE. — Forum. Jusqu'au qu'au 12 janvier.

ARCHITECTURES COLOMBIENNES. — Jusqu'au 9 février.

DES BILLETS POUR LES BANQUES. — Jusqu'au 2 février.

LE FIL DE L'EAU. — Jusqu'au 23 février.

B.P.I.

APOLLINAIRE JOURNALISTE. — Salle d'actualité. Jusqu'au 12 janvier.

COTE JARDINS. — Jusqu'au 9 mars.

Musées

DONATIONS CLAUDE ROGER-MARX. — REVOIR CHASSERIAU. — PASTELS DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 19 avril.

CINQ ANNEES D'ENRICHISSEMENT DU PATRIMOINE NATIONAL (1975-1980). Donation, dations, acquisitions. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10) : sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée 12 F. Entrée gratuite le 23 janvier. Jusqu'au 2 mars.

L'IMAGE SACREE EN THAILANDE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 1er février.

L'ART EN HONGRIE (1905-1930). — Jusqu'au 4 janvier. PABLO GARGALLO (1881-1934). Rétrospective. Jusqu'au 1er mars. HOMMAGE A ANDRE DERAIN. Jusqu'au 8 mars. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40; mercredi, jusqu'à 20 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

BHOULBOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales (collections du Mobilier national); Portrait et société en France 1715-1789; Un clavecin peint par Chagall. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F; le dimanche : 3,50 F.

LES METIERS DE L'ART. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; mercredi, de 12 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 mars. — Films : le Moulage au service de la sculpture; Restauration des peintures sur toile; Tissage de la soie façonnée (7 janvier); l'Aventure du grès; le Métal; la Sculpture : technique de la taille (14 janvier).

JEAN CARLU. Rétrospective. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, 5e 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 20 mars.

DONATION WILDENSTEIN. Chefs-d'œuvre de l'enluminure du XIIIe au XVIe siècle. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 10 F.

CHARLES NEGRE. Photographie. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h.; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, le samedi : 6 F.

GUSTAVE FLAUBERT. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83), de 12 heures à 18 heures. Entrée : 8 F. Jusqu'au 22 février.

PARIS VU PAR LES PEINTRES, de Corot à Foujita. Jusqu'à fin janvier. — PARIS SUR BIEVRE. Jusqu'en février. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F.

LE COSTUME : un patrimoine vivant. — Musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (563-26-32). Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Entrée : 10 F. Jusqu'au 19 janvier.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE POPULAIRE. *Usages et symboles.* — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne, métro Sablons) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 heures à 17 h. 15. Entrée : 7 F; le dimanche : 4 F (gratuite le 2 mars). Jusqu'au 19 avril.

ART ET HOLOGRAPHIE EN ALLEMAGNE. D. Jung, J. Gutjahr, R. Lessing. — Musée français de l'Holographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Entrée : 12 F. Jusqu'au 28 février.

VINGT ANS DU MUSEE DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30, sauf dimanche, de 11 heures à 17 h. 30. Jusqu'en mars.

HOMMES, PARFUMS ET DIEUX. — Hall du Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 18 janvier.

EN FRANCE APRES JEANNE D'ARC. — *Hôtel de Rohan*, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf lundi de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 1er mars.

SALON DE LA MARINE 1980. — Musée de la marine, palais de Chaillot (533-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 8 février.

Centres culturels

LE CHANT GREGORIEN. Une tradition millénaire. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (225-11-40). Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. Entrée : 10 F (concerts : 20 F). Jusqu'au 15 janvier.

24 PROJETS D'ARCHITECTES POUR LE FUTUR PARC DE LA VILLETTE ET LE MUSEE NATIONAL DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE. — Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin (225-99-19), de 12 h. à 17 h. 45, le dim. de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 18 janvier.

SOUFFLOT ET SON TEMPS (1713-1780). — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 25 janvier.

LA NOUVELLE GENERATION. Un choix de K. Moffett, conservateur au Boston Museum of Fine Art. — American Center, 261, boulevard Raspail (354-99-92). Jusqu'au 17 janvier.

FRANCO LEIDI : Dessins, gravures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h.; sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.

L'IMAGE DE PARIS AU SEIZIEME SIECLE. — Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli. Jusqu'au 16 janvier.

ADOLPHE SAX. Passé-présent du saxophone. — Centre culturel de la Communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. (Sauf lundi et dimanche, à 15 h., projections de films sur le saxophone et le jazz.) Jusqu'au 15 mars.

MENDELSON JOE, ou la quête de la vérité. ATTITUDES : estampes, dessins, photographies. IAN BAXTER. Photographies. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 25 janvier.

FASTE DE L'ORFEVRERIE (1830-1900). — Le Louvre des Antiquaires, 2, place deu Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 février.

Galeries

FAIRE LE POINT. Œuvres de Bibonne, Gutherz, Iscan, Queneau, Salzmann, Sze To, Wolf. — L'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 17 janvier.

LES JARDINS D'OR DU PRINCE GENJI. Peintures japonaises du XVIIe siècle. — Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges. Jusqu'au 15 janvier.

LA TRANSAVANGARDE ITA-PETITS FORMATS EN FETE. — Galerie A.-Oudin, 28 bis, bd de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 15 janvier.

FIGURATIONS D'AUJOURD'HUI. — Galerie Saint-Guillaume, 203, bd Saint-Germain (544-46-27). Jusqu'au 24 janvier.

FUTURISMO : Andreoni, Fillia, Prampolini, Regina... Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). — Jusqu'au 31 janvier.

CERAMIQUES : Cocteau, Picasso. LITHOGRAPHIES : Cocteau, Ernst, Guarienti, Herold, Lam, etc. — Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'au 20 janvier.

SCENES DE LA VIE QUI PASSE. Estampes, dessins et peintures du Japon. — Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 20 janvier.

LA FETE AUX TIMBRES. — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'à fin janvier.

LE JUDAISME AU TEMPS DE DREYFUS. — Galerie Saphir, 84, bd Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 30 janvier.

ENRICO BAJ. — Galerie de l'Ile-de-France, 29, rue de l'Université (222-41-63). Jusqu'au 15 janvier.

GEORGE BALL, LOUIS-RENE BERGE, CLAUDE-JEAN DARMON, YVES JOBERT. Gravures, Arcus, 62, rue Madame (222-39-89). Jusqu'au 30 janvier.

GERARD BERINGER. Pastels et dessins. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 17 janvier.

CARDON. Dessins. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 30 janvier.

CHILLIDA. Terres de grand feu. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 15 janvier.

COLLOT. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 17 janvier.

ELISABETH-ANNE CONIL LACOSTE. — Fondation Guestalla, 16, rue Massenet (520-80-25). De 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 janvier.

ROBERT DELAUNAY. — Galerie Louis-Carré et Cie, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 16 janvier.

JACQUES GAUTIER : Arts-émaux. — 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

EUGENE GRASSET (1841-1917). — Galerie Plantin-Blondel, 33, rue de Seine (633-62-41). Jusqu'en février.

ANNIE GRUN KEMPLER. Huiles sur toiles, sculptures, toiles à gratter, Art Forum International, 22, av. Pierre-Ier-de-Serbie (723-67-58). Jusqu'au 16 janvier.

KANTOROWICZ. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 15 janvier.

GERARD KOCH. Sculptures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 17 janvier.

IBA NDIAYE. Peintures, lavis, dessins. — Les cheminées de Paris, 171, rue du Faubourg-Saint-Antoine (307-13-98). *Jusqu'au 21 février.*

TITI ET JEAN-LUC PARANT. Rétrospective 1960-1980. — Librairie-galérie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'au 18 février.

TOM PHILIPPS/PAGES. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 21 janvier.

POUMEYROL. Peintures, aquarelles, dessins. — Galerie Bijan Aalam, 2, passage Véro-Dodat (236-26-99). Jusqu'au 17 janvier.

ROGER SOMVILLE. — Galerie P. Ambroise, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 31 janvier.

STAMPFLI. Pastels. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (563-13-18). Jusqu'au 15 janvier.

BORIS TISSOT. — Bar de l'Aventure-O Corre, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 24 janvier.

ANDREW WYETH. Temperas, aquarelles, drybrush, dessins. — Galerie Claude Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 31 janvier.

CLAUDE YVEL. — *Galerie A. Blondel*, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'à fin janvier.

En province

ANGERS. Jean-Yves Bourgain : Mémoire du soleil. — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 1er février; Tissage et vêtement dans l'Antiquité. — Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu. Jusqu'au 18 janvier.

ARRAS. Affiches lacérées : J. Mahé de la Villeglé et F. Dufrêne. — Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 20 janvier.

CALAIS. La vie au bord du Nil au temps de Pharaon. L'Egypte au temps de Flaubert. — Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 24 février.

GRAVELINES. Gromaire. — Arsenal, salle de la poudrière (68-02-51). Sauf lundi, de 15 h. à 19 h.; dim. et jours fériés, de 10 h. à 19 h. Entrée libre. *Jusqu'au 15 janvier.*

GRENOBLE. Trois autodidactes des années 36 : Bauchant, Bombois, Rimbert. — Itinéraire Enos. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 26 janvier.

LE CREUSOT. Fernand Léger, le peintre de la vie moderne. — Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en février.

MARSEILLE. Dix ans de création, 1970-1980. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 15 janvier. — Wakhévitch. Décors et costumes (1930-1980). — Galeries de la Charité, rue de l'Observance (90-26-14). — Les Borély, une famille, une demeure. Château Borély, avenue Clot-Bey (73-21-60). Jusqu'au 15 mars.

NANCY. Roland Barthes. Soixante dessins. — Librairie des Arts, 18, trottoirs Héré. *Jusqu'au 17 janvier.*

NICE. Jacques Callot (1592-1635). 226 gravures à l'eau-forte. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Beaumettes (88-53-19). Jusqu'au 20 avril.

RENNES. Le Brun 80 : autour de la Descente de Croix. Jusqu'au 19 janvier. — Jean Hélion. Dessins 1930-1978. Jusqu'au 15 février. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). — Panique universelle. Œuvres d'Arrabal, Brusse, Pol Bury, Beringer, Cieslewicz, Kowalski, Kudo, Topor, etc. Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 1er février.

ROUEN. La *Renaissance à Rouen.* — Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 28 février.

STRASBOURG. Dentelles et mode féminine 1850-1900. Donation Lung-Kiener. Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 1er mars.

variétés

Jazz, rock, pop', folk

AU CARDINAL PAF (272-62-05), les 9, 10, 11, à 22 h. : F. Chassagnite Sextet.

BOFINGER (272-87-82), les 9, 10, à 21 h. 30 : J.-L. Chautemps, P. Michelot, R. Urtreger.

CAFE D'EDGAR (322-85-11), 23 h. 45 : P. et S. Desaunay (dern. le 10).

CAVEAU DE LA BOLEE (354-62-20) (dim.), 22 h. : The Session Jazz Music.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : F. Guin Swing Quartet.

CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 22 h. : G. Badini Swing Machine.

DREHER (233-48-44), les 7 et 8, à 21 h. 30 : Kenny Drew. Les 9, 10, à 21 h. 30 : Kim Parker Quintet. — A partir du 11, 21 h. 30 : Memphis Slim, M. Denis.

DUNOIS (584-72-00), les 8, 9, à 21 h. : Las Orejas Del Rey Frigio; les 10, 11, à 21 h. : Quartet P. Petit.

FIAP (589-89-15), le 9, à 20 h. 30 : Duo Boell-Roubach.

GOLF DROUOT (770-47-25), le 10, à 21 h. 30 : Roxane.

GIBUS (700-78-88), les 7, 8, 9, 10, à 22 h. : Andrew More; le 13, à 22 h. : Beau Geste.

PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h. 30, le 7 : Watergate Seven + One; le 8 : Side One; le 9 : Soul Quartet; le 10 : Metropolitan Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h. : R. et L. Fays, R. Thiebaut (dern. le 11).

THEATRE NOIR (797-85-14). 20 h. 30 : D. Soumare (dern. le 11)

SLOW CLUB (233-84-30), les 7, 8 et 9, à 21 h. 30 : R. Franc Orchestra; le 10, à 21 h. 30 : les Strapontins — A partir du 13 : Jacky Milliet Jazz Band.

VIEILLE HERBE, 14e, le 8, à 21 h. : Moçaflor (Brésil).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45). 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Heureux ceux qui n'attendent rien, car ils n'auront pas plus.

DEUX ANES (606-10-26). 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Quand les ânes voteront.

Comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), le 9, à 14 h. 30, 20 h. 30; le 10, à 14 h. 30 et 20 h. 30; le 11, à 14 h. 30 : la *Route Fleurie.*

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, Mer.), à 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. h. : Cache ta joie.

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.). 20 h. 45, mat. Sam. 16 h., Dim. 15 h. : Harlem Swing.

Le music-hall

AIRE LIBRE (322-70-78) (D.), 23 h. : J.-L. Debatiece.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.). 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : G. Bedos (à partir du 8).

COUR DES MIRACLES (548-85-60). 20 h. 15 : *Mimi Lorca (dern. le 10).*

EGLISE SAINT-MERRI, le 9, à 20 h. 30 : Quarteto Da Saudade (Brésil).

FORUM DES HALLES (297-53-39), le 12, à 20 h. 30 : L. Escudero, F. Bebey.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18). *à partir du 13, 20 h. 15 : Imago.*

GYMNASE (246-79-79) (Mer., Dim. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim. 14 h. 30 : H. Vilard.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) D. soir), 20 h. 30, dim. 17 h. : *Baden Powell (dern. le 11); le 12,* 20 h. 30 : Lolo Sy Ny Tarini.

PALAIS DES SPORTS (828-40-48) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. mer., sam. et dim. 14 h. 15 et 17 h. 30 : le Cirque de Moscou.

POINT-VIRGULE (278-67-03), le 11, 20 h. 30 : Gilles Obvier.

STUDIO BERTRAND (783-64-66). 20 h. 30 : Vanina Michèle (dern. le 10).



Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA : relâche.
SALLE FAVART : relâche.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 7, 8, 11, 12 et 13, à 20 h. 30 ; les 10, 11 et 14, à 14 h. 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve ; les 9, 10 et 14, à 20 h. 30 : Partage de midi (dernières).
CHAILLOT (727-81-15) : relâche.
ODÉON (325-70-32), les 7 et 10, à 20 h. : Athalie ; les 8 et 9, à 20 h. ; le 11, à 15 h. : Dom Juan.
PETIT ODÉON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
T.E.P. (797-96-06), les 9, 10, 13 et 14, à 20 h. 30 ; le 11, à 15 h. : les Serments indiscrets ; le 10, à 14 h. : Films.
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 7, 9, 10, 13 et 14, à 20 h. 30 ; le 11, à 15 h. : Sur les ruines de Carthage.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (Mard.). — Débats. Le 7, à 19 h. : L'histoire des yeux (lecture) ; à 20 h. 30, Revue parlée : le crépuscule des avant-gardes ; le 12, à 19 h. : Parler pour ne rien dire ; à 20 h. 30 : Science et poésie ; le 8, à 18 h. 30 : Le réalisme et le réel ; le 9, à 18 h. 30 : la méthaphysique dans la peinture italienne. — Cinéma. Le 7, à 18 h. : Eau douce, eau de mer ; le 9, à 18 h. : les Halles ; les 7, 8, 9, 10 et 11, à 19 h. : Le cinéma expérimental des années 64-67. — Musique. Les 7 et 9, à 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M, dir. P. Mefano.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), les 7 et 14, à 15 h. 30 ; les 10 et 11, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; les 7, 8, 9, 10, 12, 13 et 14, à 22 h. 15 : la Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France.
THÉATRE DE LA VILLE (271-11-24) : les 7, 8, 9 et 10, à 18 h. 30 : Yo yo Ma ; les 13 et 14, à 18 h. 30 : Djamel Allam ; les 9, 10, 12, 13 et 14, à 14 h. 30 : le Bonheur des Dames.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : la Vie parisienne (J. Offenbach) ; le 11, à 18 h. ; le 12, à 20 h. 30 : concert de l'Orchestre Colonne (Gershwin, Debussy, Blareau, Tchaïkovski, Stravinski) ; le 12, à 18 h. 30 : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, dir. R. Boutry, avec B. Engerer (Beethoven, Tchaïkovski, Chabrier).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D.) 20 h. 15 : la Bande dessinée ; 21 h. 45 : Falligan's Visions.
ANTOINE (208-77-71) (les 7, 8, L.) 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Potiche.
ARTISTIC-ATHEVAINS (272-26-77) J., 15 h., V., 15 h. et 20 h. 30, S., 20 h. 30 : En ce temps-là, la femme...
ATELIER (606-49-24) (les 7, 8, D., L.) 21 h. : les Trois Jeanne.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (les 7, 8, D. soir, L.) 22 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : : Diable d'homme.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) Mer., J., Mar., 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. 30 : Charcuterie fine. — Atelier du Chaudron (328-97-04) Sam. 16 h. et 20 h. 30, dim. 16 h. : le Prince heureux (dern. le 11).
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-67-57) Resserre (D., L.) 20 h. 30 : le Personnage combattant.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (les 7, 8, D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Madame est sortie.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 20 h. 15 : les Spirites se mettent à table ; 21 h. 15 : les Voyageurs de carton.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Deburau.
ESSAION (278-46-42) (D.), 18 h. 30 : Malavika (dern. le 10) ; 21 h. : La vie en douce ; 23 h. : Esterisme (dern. le 10). — II (D.), 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir), 20 h. 15, mat. dim. 16 h. 30 : Le Père Noël est une ordure (dern. le 11).
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78), 20 h. 30 : Festival de clowns (dern. le 10).
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h. 30 : Compartiment non-fumeurs ; 20 h. 30 : *Ficelles* ; 22 h. 15 . La marionette (dern. le 10). — II : 18 h. 30 : Jacques a dit (à partir du 13) ; 20 h. 30 : Jeux et fatras ; 22 h. 15 : Molly Bloom (dern. le 10). — III : 18 h. 15 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Siegfried ; sam. 18 h. : F. Chopin.
MAISON DES AMANDIERS (797-19-59), les 9 et 10, à 20 h. 30 : Dernière Prosopopée.
MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : Le pique-assiette (à partir du 12, sous réserves).
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat dim. 15 h. et *18 h. 30* : La bonne soupe ; salle Gabriel (225-20-74) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Le garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L., Mar.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Monsieur Dehors.
MICHEL (265-35-02) (Mer., L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dinera au lit.
MODERNE (280-09-30) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 et 18 h. 30 : La nuit.
MONTPARNASSE (320-89-90) I (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 16 h. : Exercices de style. — II : 20 h. 30, mat. sam. 17 h. : L'Evangile selon saint Marc (dern. le 10).
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (les 7, 8, D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.
POTINIERE (261-44-16) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h.: Eléphant Man.
PRESENT (203-02-55) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Un pavé dans les nuages (dern. le 11). — Amphi, mer., J., V., S. 21 h., dim. 17 h. et 21 h. : Il faut que Cléo parte.
RENAISSANCE (208-18-50), L., Mar., 18 h. 30 et 21 h. 15 : les Mouches.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.
STUDIO-THEATRE 14 (539-88-11), les 7, 8, 9, 13, 20 h. 30 ; le 10, 15 h.: *Dérision (mime Jacoby)*.
T.A.I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51) J., V., S., 20 h. 45, dim. 16 h., sam. 18 h. : l'Ecume des jours.
THEATRE DES CINQ DIAMANTS (580-19-62) (D. L.), 20 h. 30 : les Colombes sauvages. — 21 h. 30 : Duo pour deux agents doubles.
THEATRE DES DEUX-PORTES (361-49-92), J., V., S., 20 h. 30, dim. 14 h. 30 : les Femmes savantes (dern. le 11).
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h. 15 : Ka (dern. le 10) ; 21 h. 45 : les Jumelles (dern. le 10).
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h.: l'Homme à l'envers.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h. 30 : Dominique Bailly.
VARIETES (233-09-92) (mer., J., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : l'Intoxe.

NOUVEAUX SPECTACLES

Comédie Italienne (321-22-22) : la Mort de Pantalon, 21 h. (7).
American Center (633-51-28) : The Survivor and the Translator, 21 h. (7 au 14).
Petit-Forum (297-53-39) : Michel Hermon chante, 20 h. 30 (7).
Sorano, Vincennes (374-73-74) : le Gardien, de Pinter, 21 h. (7).
Fontaine (874-74-40) : Steak, de Victor Haïm, 20 h. 30 (7).
Galerie-Théâtre (551-00-85) : Colporteurs d'images, par le Théâtre à Bretelles, 20 h. 45 (7).
Plaine (842-32-25) : le Prince travesti, 20 h. 30 (8).
Théâtre des Quartiers d'Ivry (672-37-43) : Mais on doit tout oser parce que, 20 h. 30 (9).
Théâtre Sagor (797-03-39) : le Malade imaginaire, 20 h. 45 (10).
Nouveautés (770-52-76) : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre, 20 h. 30 (12).
Théâtre de Gennevilliers (793-63-12) : les Créanciers, 20 h. 45 (12 au 18).
Petit Montparnasse (320-89-90) : Ai-je dit que je suis bossu ? de François Billetdoux, 20 h. 30 (13).

En région parisienne

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 8, à 21 h. : la Bonne Ame du Se-Tchouan.
CARRIERES-SUR-SEINE, Mille Club (914-99-12), le 10, à 20 h. 30 : R. Guérin Quintet.
CERGY-PONTOISE, C.C. A.-Malraux (030-33-33), le 10, à 21 h. 30 : Hal Singer et Arvanitas.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), le 10, à 21 h. : C. Andreu.
CLICHY, Théâtre Rutebeuf (737-59-50), le 11, à 15 h. : Manitas de Plata.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 9, à 21 h. : J. Lin ; le 10, à 21 h. : J.-P. Baudry (Liszt, Bartok, Debussy, Baudry).
CRETEIL, MAC (899-94-50) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. Dim., à 15 h. 30 : le Désamour. — Le 11, à 16 h. : M.-C. Girod (Chopin, Prokofiev, Rachmaninov). — M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67), le 10, à 20 h. 30 : Ph. Catherine, Ch. Escoude.
EVRY, Agora (077-93-50), le 13, 21 h. : F. Martin (Weiss, Gallot, Bach, Visée, Lully).
ELANCOURT, Maison pour Tous (062-82-91), le 9, 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain (Schoenberg) ; le 10, 21 h. : les Amours de Don Perlimplin et de Belise en son jardin.
LEVALLOIS, CC P. Vaillant-Couturier (270-83-84), le 9, 21 h. : A. Candelas.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 12, 21 h. : Vague alarme, tangos.
MEUDON CC (626-41-20), les 8 et 9, 21 h. : M. Tamayo.
POISSY, salle Péguy (965-36-40), le 10, 20 h. 30 : Zoo Story.
ROSNY-SOUS-BOIS, OMJ (854-56-73), le 10, 21 h. : J. Florencie.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), les 8 et 9, 21 h. : les Quilapayun.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 10, 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 13, 21 h. : B. Haller.
VILLE-D'AVRAY, Château (926-44-02), le 11, 17 h. : Quatuor Loewenguth (Beethoven).
VINCENNES, Théâtre D. Sorano (374-73-74), le 13, 21 h. : Ph. Delettrez, quintet.
YERRES, Centre éducatif et culturel (948-38-06), les 9 et 10, 21 h. : Olym-Piaf.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. 30 : Pythie-trésor ou la Folie des sondages ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 30 : le Testament du père Leleu.
AU LAPIN AGILE (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (L.), 20 h. 15 et 21 h. 30 : Areuh=MC2 ; 22 h. 30 : l'Homme à la coque. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 18 h. 30 : Katiouchka (dernière le 13) ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Astrud et Claude (dernière le 10) ; 23 h. : Sueur, cravate et tricot de peau (dernière le 10).
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), A parti du 9, 20 h. 30 : le Grand Vide sanitaire.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : Thomas ; 22 h. 30 : M. Fanon.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : le Roi des baleons.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 15 : M. Lorca (dernière le 10) ; à partir du 12 : P. Rapsat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.
CROQ' DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 19 h. 30 : Ça boum... Pascadel ? 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : le Fétichiste (dernière le 13).
LE DEBARCADERE (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'ECUME (542-71-16) (D.), 20 h. 30 : J.-P. Reginal ; 22 h., le 7 : Siskin ; les 8, 9, 10 : L. Dalmasset ; le 12 : les Pieds tendres ; le 13 : Labouret et Labro.
LE FANAL (233-91-17) (D., les 7 et 8), 20 h. : La chasse est ouverte ; (D.), 21 h. 15 : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 30 : B. Arnac.
LE PETIT CASINO (278-36-50) D.). I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 et 23 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II (L.), 21 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 22 h. 45, dim. 22 h. : Suzanne ouvre-moi !
PIED BLEU (285-32-18) (D.), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard ; 21 h. 45 : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille joue Raymond ; 22 h. 45 : B. Garcin.
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mer.), 20 h. : la Raison du meilleur ; 21 h. 30 : Anefrance dans le sandwich.
SELENITE (354-53-14) (Mar., Mer.), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Two men Chauds. — II, 21 h. 30 : Fico.
LA TANIERE (337-74-39), les 7, 8, 9, 10, 20 h. 45 : Eslin et Lacombe.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : M.-T. Orain ; V. et S., 23 h. 30 : Pascal Chevalier.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Madame le président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. : M. Rivat.

concerts

MERCREDI 7 JANVIER

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 19 h. : J. Kœrner, J.-C. Pennetier (Stockhausen).
GALERIE PEINTURE FRAICHE, 20h. 45 : Colporteurs d'images.

JEUDI 8 JANVIER

THÉATRE DES VARIÉTÉS, 15 h. : P. Reach (Mozart).
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 12 h. : J.-M. Louchart (Alain, Homilius, Krebs, Duruflé, Franck).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Nouvel *Orchestre philharmonique de* Radio-France, dir. E. Bergel (Mendelssohn, Beethoven) ; 12 h. 30, 15 h. et 18 h. 30 : J. Estournet, T. Paraskivesko (Mozart, Beethoven).
PALAIS DES CONGRÈS, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Schumann).
SALLE GAVEAU, 21 h. : A. Stella Schic (Bach, Haydn, Schumann, Debussy, Prokofiev, Villa-Lobos, Philippot).
CENTRE CULTUREL NÉERLANDAIS, 20 h. 30 : L. Meeuwsen, J. Holtman, H. Austbö (Bartok, Messiaen, Schat).
GALERIE PEINTURE FRAICHE, 20 h. 45 : voir le 7.

VENDREDI 9 JANVIER

PALAIS DES CONGRES, 19 h. 30 : Voir le 8.
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Magda Tagliaferro, cours d'interprétation pianistique.
SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble instrumental P. Fournillier, sol. G. Poulet (Bach, Haydn, Grieg, C. P. E. Bach).
GALERIE PEINTURE FRAICHE, 20 h. 45 : Voir le 7.

SAMEDI 10 JANVIER

RADIO-FRANCE, studio 105, 16 h. 30: *Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de* Radio-France, dir. J.-C. Pennetier (Guézec, Monnet, Fénélon, Schoenberg) ; studio 106, 18 h. 30 : J. Takacs (Beethoven, Schumann, Chopin, Bartok) ; Grand Auditorium, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. G. Ferro (Bancquart, Moussorgsky-Ravel).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor Suk (Beethoven, Klusak, Fiser, Dvorak) ; 20 h. 30 : Tacchino, J.-P. Wallez, C. Crenne, S. Souffiard, M. Stilz, S. Wiener (Schumann, Schubert).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : J. Kellen, M. Kirjuel, Kris Pajel (Amour sacré, Amour profane).
UNESCO, 16 h. : Orchestre de chambre Pro Unesco, dir. C. Bobesco (Corelli, Bach, Telemann, Atterberg).
SORBONNE, Amphithéâtre, 20 h. 30 : M. André, musique baroque.

DIMANCHE 11 JANVIER

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : voir le 10.
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 10 h. 55 : A. Moglia, Y. Boïco, J. Dupouy, E. Péclard... (Schubert, Brahms).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : M. Muller-Murhardt (Bach, Mendelssohn).
EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 17 h. : A. Leprée, G. de Kerret, Ph. Sauvage (Couperin)
EGLISE AMERICAINE, 18 h. : R Scherson (Bach, Liszt, Beethoven, Chopin).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : A. Bedois (Bach).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : L. Tamminga (Krebs, Homilius, Bach, Sweelinck).

LUNDI 12 JANVIER

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre National de l'Opéra. Dir. : K. Münchinger (Mozart).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra. Dir. et sol. : V. Ashkenazy (Beethoven, Schoenberg).
THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : R. Kabaïvanska, L. Magiera (Prokofiev, Tchaïkovsky, Rachmaninov, Stravinsky).
MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : A. Dumond (Andriessen, Brouwer, Condé, Ohana, Drogoz, Dumond).
POINT VIRGULE, 21 h. : J.-P. Vasseur, P. Séchet, M. Roche, Th. Pollet (autour de la viole d'amour).
THEATRE SAINT-GEORGES, 20 h. 30 : N. Rackov (Beethoven, Tajcevic, Gershwin).
RANELAGH, 20 h. 30 : N. Delannoy, P. Caron (Bach, Arrieu, Debussy, Rachmaninov, Prokofiev).
THEATRE 13, 20 h. 45 : E. Pfender, M. Kato, J. Nagata, V. Grange (Franck, Saint-Saëns, Paganini, Chausson, Ravel).

MARDI 13 JANVIER

GALERIE PEINTURE FRAICHE, 20 h. 45 : voir le 7.
SALLE GAVEAU, 21 h. : Quintette à vent Taffanel, sol. : B. Rigutto (Taffanel, Poulenc, Ligeti, Mozart, Beethoven).
EGLISE SAINT-GERMAIN DE CHARONNE, 20 h. 30 : Trio à cordes de Paris (Ballif, Mozart, Beethoven).
RADIO-FRANCE Grand Auditorium, 20 h. 30 : Nouveau Quatuor de Zurich (Haydn, Beethoven, Kelterborn).
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 21 h. : E. Kotzia (Villa-Lobos, Albeniz, Granados, Duarte, Fampos, Magamakis).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : Compagnie Torres Limited.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

danse

DUNOIS (584-72-00), les 12 et 13, à 21 h. : Contact.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), Sam. et Mar. 20 h. 45 : Indra Devi, danse du Cambodge.
C.I.S.P. (343-19-01), le 9 à 20 h. 45 : Bharata Natyam, danse de l'Inde du Sud.
STUDIO D'EN FACE (238-16-78), les 9, 10, à 21 h. : Diane Elliot et Ted Kalmon.

Cinéma

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 7 JANVIER

15 h. : Premier de cordée, de L. Daquin ; 19 h. : le Moulin du Pô, d'A. Lattuada ; 21 h. : Films d'animation français récents et inédits.

JEUDI 8 JANVIER

15 h. : la Petite Lise, de J. Grémillon ; 19 h. : Charlie Chan à Monte-Carlo, d'E. Forde ; 21 h. : la Main au collet, d'A. Hitchcock.

VENDREDI 9 JANVIER

15 h. : les dieux du dimanche, de R. Lucot ; 19 h. : The Kids are all right, de J. Stein ; 21 h. : Rock and Roll, de F. Sears.

SAMEDI 10 JANVIER

15 h. : les Noces vénitiennes, d'A. Cavalcanti ; 17 h. : l'Adolescente, de J. Moreau ; 19 h. : le Bandit, d'A. Lattuada ; 21 h. : Ligabue, de S. Nocita.

DIMANCHE 11 JANVIER

15 h. : Violette et François, de J. Rouffio ; 17 h. : Je t'aime, moi non plus, de S. Gainsbourg ; 19 h. : les Amants crucifiés, de K. Mizoguchi ; 21 h. : Apocalypse Now, de F. Ford Coppola.

LUNDI 12 JANVIER

Relâche.

MARDI 13 JANVIER

15 h. : l'Homme à la barbiche, de L. Valray ; Le commissaire est bon enfant, de J. Becker ; 19 h. : Un homme marche dans la ville, de Mr Pagliero ; 21 h. : Toute la ville en parle, de J. Ford.

BEAUBOURG (276-55-57)

MERCREDI 7 JANVIER

15 h. : C'est donc ton frère, de H. Lachman ; 17 h. : Toubib or not toubib, de R. Thomas ; 19 h. : L'utopie en marche, de J. Saab.

JEUDI 8 JANVIER

15 h. : le Cavalier noir, de R. Baker ; 17 h. : Opération Tirpitz, de R. Thomas ; 19 h. : la Novice, de A. Lattuada.

VENDREDI 9 JANVIER

15 h. : Entrée de service, de R. Thomas ; 17 h. : les Gangsters, de S. Hayers ; 19 h. : la Mandragore, de A. Lattuada.

SAMEDI 10 JANVIER

15 h. : le Banni des îles, de C. Reed ; 17 h. : la Taverne de la Jamaïque, de A. Hitchcock ; 19 h. : les Adolescentes, de A. Lattuada ; 21 h. : Coup de tête, de J.-J. Annaud.

DIMANCHE 11 JANVIER

15 h. : Froid dans le dos, de C. Crichton ; 17 h. : L'homme qui en savait trop, de A. Hitchcock ; 19 h. : La chance d'être femme, de Blasetti ; 21 h. : la Tragédie impériale, de M. L'Herbier.

LUNDI 12 JANVIER

15 h. : la Meilleure Part, de Y. Allégret ; 17 h. : les Diables du désert, de G. Green ; 19 h. : Rome ville ouverte, de R. Rossellini.

MARDI 13 JANVIER

Relâche

Les exclusivités

AC/DC (Fr.), Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA BANQUIERE (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 5e (544-57-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 14e (522-46-01) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LA BOUM (Fr.), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (246-88-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Passy, 16e (288-62-34).

BRUXELLES TRANSIT (Belg., v. Yiddish) : Olympic, 14e (542-67-42).

BYE BYE BRESIL (Brésil, v.o.) : *Epée de Bois, 5e (337-57-47).*

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; *Helder, 9e (770-11-24)* ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, *16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e* (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CALIGULA (It.-Ang., v.o.) (**) : *U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).*

CAUCHEMAR (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES CHARLOTS CONTRE DRACULA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e, (539-52-43).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA CIGALA (It., v.o.) : *U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62)* ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LA CONSTANTE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Berlitz, 2e (742-60-23) ; Marignan, 8e (359-93-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

DROLE DE COUPLE (It.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'ETE DE LA PEUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52) ; Lumière, 9e (246-49-07).

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

FRAYEURS (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

HAZAL (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

IMMACOLATA E CONCETTA (It., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H. sp.

LES FILMS NOUVEAUX

ASPHALTE, film français de Denis Amar : *Rotonde, 6e* (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; *Caméo, 9e (246-66-44)* ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FAIM DU MONDE, film français de Théo Robichet : La Clef, 5e (337-90-90).

LES FOURBERIES DE SCAPIN, film français de Roger Coggio : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'OR DANS LA MONTAGNE, film italien de Ermanno Olmi : (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — (V.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA TOUR EIFFEL EN OTAGE, film américain de Claudio Guzman : (v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11). — (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

JE VOUS AIME (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens 14e (329-83-11), Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

JUSTOCŒUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.

KAGEMUSHA (Jap.), v.o. : Saint-Germain-Village 5e (633-79-38) ; Pagoda, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Haussmann 9e (770-47-55).

MANHATTAN (A.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), en soirée.

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille 6e (633-79-38).

NICK'S MOVIE (All.), v.o. : Saint-André-des-Arts 6e (326-48-18).

OUBLIER VENISE (It.) v.o. : Quintette, 5e (354-35-40), *Pagode 7e* (705-12-15) : Monte-Carlo 8e (225-09-83) Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.o. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A.), v.o. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE REBELLE (Fr.) : Epée-de-Bois 5e (337-57-47) ; Calypso, 17e (380-30-11), h. sp.

RENDEZ-MOI MA PEAU (Fr.) : Biarritz 8e (723-69-23).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise 11e (700-89-16) h. sp. ; Studio de l'Etoile 17e (380-19-93) h. sp.

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suisse) (*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES SEDUCTEURS (Fr.-It.), v. it. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-73-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; *Convention-Saint-Charles*, 15e (579-33-00).

SHINING (A.) (*), v.o. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

SI JE TE CHERCHE, JE ME TROUVE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

STARDUST MEMORIES (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13 (707-12-28).

SUPERMAN II (A.), v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e *(233-56-70) ; Français,* 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Wepler, 18e (522-46-01).

TENDRES COUSINES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Forum, *1er (297-53-74) ; Quintette, 5e* (354-35-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TUSK (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

UN DROLE DE FLIC (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.o./V.f. : Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA VIE DE BRIANS (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

WEISSE-REISE (All., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33). H. sp.

Y A-T-IL UN *PILOTE DANS* L'AVION (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les grandes reprises

AMERICA-AMERICA (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON DE MUNCHHAUSEN (All., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

BABY DOLL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LA BATAILLE D'ALGER (Fr.), V. Fr.-Ar. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Delta, 18e (878-02-18) ; Images, 18e (522-47-94).

BELLADONNA (Jap., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).

BEBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), en mat.

BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE MONDE DES SPECTACLES

Cinéma

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-83) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : *Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)* ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA GARÇONNIERE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-52-47).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) (**) : *Studio Logos, 5e (354-26-42)* ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e 633-10-82).
LA STRADA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Montparnos, 14e (575-79-79) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LULU (All., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MEDEE (It., vo) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (**) (A., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ŒDIPE ROI (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
QUE LA BETE S'EVEILLE (Ang., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Nickel Odéon, 6e (633-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ROLLERBALL (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Montmartre, *18e (606-34-25)*.
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
THE GETAWAY (A., v.o.) (*) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
THE KNACK (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Belg.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... *(A., v.o.) : Cinoche-Saint-*Germain, 6e (633-10-82).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

Les festivals

CENT FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), Le Denfert, 14e (354-00-11), Mer. : La Raulito ; Jeu. : Los Olvidados + Un chien andalou ; Ven., Sam. : la Première Charge à la machette ; Dim., Lun. : le Courage du peuple ; Mar. : la Maison de l'ange.
49 COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : le Pirate ; Jeu. : Ball Game ; Ven. : Show Boat ; Sam. : Banana Split ; Dim : Un jour à New-York ; Lun. : Words and Music ; Mar. : Footlight Parade.
HITCHCOCK (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50) Mer., Jeu : The Skin Game ; Ven., Sam. : *Chantage ; Dim., Lun., Mar.* : les Enchaînés.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer. : Une nuit à l'Opéra ; Jeu. : Un jour au cirque ; Ven. : la Soupe au canard ; Sam. : Monkey Business ; Dim. : Un jour aux courses ; Lun. : les Marx au grand magasin ; Mar. : Plumes de cheval.
GUY GILLES, Escurial, 13e (707-28-04). 12 h.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS (Saturnin Fabre-Jean Gabin), Mer : Chacun sa chance, Victor ; Jeu. : la Grande Illusion, La nuit est mon royaume ; Ven. : Tricoche et Cacolet, Messieurs les ronds-de-cuir ; Sam. : Martin Roumagnac ; Dim : Le jour se lève, Gueule d'amour ; Lun. : Un ami viendra ce soir ; Mar. : le Port du désir, les Ailes blanches.
STUDIO 43, 9e (770-63-40) (Raimu), en alternance : la Femme du boulanger, la Fille du puisatier, la Chaste Suzanne, Marius, Fanny, César.
OLYMPIC, 14e (542-67-42) (G. Morlay, M. Balin), Mer. : Diamant noir ; Jeu. : Millionnaire d'un jour, Haut le vent ; Ven : Haut le vent, l'Assassin a pour la nuit ; Sam. : la Vénus de l'or ; Dim. : Un revenant ; Lun. : le Roi ; Mar. : les *Ailes blanches, Derrière la façade*
HOMMAGE A TROIS CINEASTES (Vysotsky, Choukchine, Chepitilo) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) : l'Unique ; l'Obier rouge ; l'Ascension.
JACQUES TATI, Noctambules, 5e (354-42-34), 13 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon oncle.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.), mercr. : Willie and Phil ; jeudi : le Coucou ; vend. : Arsenic et vieilles dentelles ; sam. : Breaking glass ; dim., mardi : Tusk.

BERTOLUCCI (v.o), Calypso, 17e *(380-30-11), 13 h. 45 : le Conformiste* ; 15 h. 45 : la Luna ; 18 h. 15 : le Dernier Tango à Paris.
CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.), 13 h. 15 : Molière (première époque) ; 15 h. 30 : Molière (deuxième époque) ; 18 h. : Mort à Venise ; 20 h. 15 et 22 h. 15 : le Rebelle ; 20 h. 30 : Voyage au bout de l'Enfer ; vend., sam., 24 h. 15 : Taxi driver ; vend., sam., 23 h. 45 : les Damnés.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), jeudi, vend., lundi, mardi, 13 h. 15 : Iphigénie ; mercr., sam., dim., 13 h. 45 : Let it be ; jeudi, vend., lundi, mardi, 15 h. 45 : Un dimanche comme les autres ; mercr., sam., dim., 15 h. 45 : la Flûte enchantée ; jeudi, vend., lundi, mardi, 18 h. 15 : James Bond contre Dr No ; mercr., sam., dim., 18 h. 15 : Docteur Folamour ; 20 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show ; 22 h. 15 : Bonnie and Clyde ; vend., sam., 24 h. 30 : Easy Rider.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (354-72-71) : 12 h. : Taxi Driver ; 14 h. : Jubilée ; 15 h. 50 : les Damnés ; 18 h. 30 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : Taxi Driver ; 22 h. 30 + 24 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : 14 h. : If ; 16 h. + Sam. 0 h. 20 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 15 : Vera Cruz ; 20 h. : Un tramway nommé désir ; 22 h. 10 : Marathon Man ; V., 0 h. 20 : les Diables. — 14 h. 10 : la Bête ; 15 h. 50 : les Sentiers de la gloire ; 17 h. 50 : *Persona* ; 19 h. 45 + S. 0 h. 10 : le Dernier Nabab ; 22 h. + 0 h. 10 : Jérémiah Johnson.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), (v.f./v.o.) : en alternance : Flûte à six schtroumpfs ; les Voyages de Gulliver ; le Chat botté ; Psychose ; Satyricon ; Délivrance ; les 1001 Nuits ; Music Lovers ; *Tommy ; Une étoile est née.*
FESTIVAL DU RIRE (v.o.), Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : Themroc ; le Dernier Round ; les Conscrits ; Papa d'un jour.
CARNE - PREVERT, Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : les Visiteurs du soir ; les Portes de la nuit ; les Enfants du Paradis.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), v.o., en alternance : le Voleur de Bagdad, Rencontres avec des hommes remarquables, Dersou Ouzala, Docteur Folamour, A.C.D.C. le film, Macbeth, Je t'aime moi non plus, Nos plus belles années, Funny Girls, Peau d'Ane (F.), Dessins animés Tex Avery.

LETTRES

La mort de Lanza del Vasto

La dépouille mortelle de l'écrivain Giuseppe Lanza del Vasto, décédé dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 janvier (« le Monde » du 7 janvier) sera transportée prochainement en France. Lanza del Vasto pourrait être enterré à la Borie-Noble, dans le Sud-Ouest. Il venait de fonder une communauté quand il a été atteint d'une hémorragie cérébrale.

Prophète et pèlerin

par PIERRE DE BOISDEFFRE

Comme chez tout écrivain qui met sa vérité dans ses mots, l'œuvre, ici, est inséparable de la vie. Né sur les bords de la Méditerranée (1901), Normand de Sicile, d'ascendance princière (de la famille des Trabia-Branciforte), Jean Lanza a reçu le baptême de la poésie, sous le double signe du soleil et de la misère. Le soleil régnait sur la Sicile ; la misère commençait aux portes du palais paternel. On l'imagine à quinze ans, comme François d'Assise, non pas révolté contre sa famille, mais déjà décidé à la quitter pour partager la peine des hommes et leur donner ce qu'il y a de plus beau : l'amour.

Lanza del Vasto est de ces « métèques » innombrables — pauvres ou princes, qu'importe ! — qui ont fait à la France l'honneur de choisir sa langue comme instrument de la liberté, de la vérité, de la beauté. Cette langue, il ne la séparait pas de la musique — cette musique que adolescent, il avait décidé d'étudier et de pratiquer : on l'imagine, six ou sept siècles plus tôt, accompagnant ses vers sur la viole, dans les châteaux d'Ombrie ou d'Occitanie. Trop jeune pour faire la guerre, trop lucide pour s'abandonner aux séductions du fascisme et pour ne pas voir que l'Europe des années 30 courait de nouveau à l'abîme, il cherchait un avenir qui ne dépendît ni des techniques, ni de la volonté de puissance, ni de la science, mais de la bonne volonté de l'homme fait à l'image de Dieu.

Il partit pour l'Orient (1936) ; ce voyage, des rives du Nil au delta *du Gange, fut sont chemin de Damas.*

Il trouva une terre intacte, pleine de bêtes sauvages, d'oiseaux nocturnes et d'hommes vêtus comme au temps de la Bible. Une nature qui communiquait spontanément avec l'au-delà :

« Les bois autour de Kandy ne sont pas fréquentés par les fauves. Ils deviennent pourtant, la nuit, redoutables au solitaire. Quand les crapauds et les oiseaux nocturnes se mettent à sonner comme les tambours et les flûtes du temple ; quand les verdures se sont refermées sur son dos, nocturnes même le jour ; quand les lucioles s'allument au chandelier des hautes branches ; alors quelque chose de plus terrible que les fauves lui coupe le souffle la présence de Dieu en ces demeures feuillues qui ressemblent au premier Paradis (le Pèlerinage aux sources). »

Mais il y avait plus. Les sages de l'Inde n'étaient pas des êtres abstraits ; ils ne pensaient pas avec leur seul cerveau, mais avec leurs poumons, leurs mains et tout leur corps, commandant à tous les éléments de leur personne — chez nous autonomes et dispersés — réunis à travers l'expérience du yoga. Le corps, pour eux, était le « char de l'esprit », et l'âme conduisait ce char ; Lanza n'oublierait jamais le message de Vinôba, celui de Vivekananda. Mais Gandhi, surtout, l'avait impressionné : pour la première fois, un homme seul avait libéré son peuple, détournant le *cours de l'histoire, sans recourir à* la force, à la révolution ou à la guerre. Gandhi pratiquait naturellement ce que les chrétiens se contentaient de prêcher aux autres : l'amour des plus démunis, le mépris des richesses, la non-violence, la soumission à la volonté divine.

Lanza revint de l'Inde converti pour la seconde fois. Oubliant qu'il était docteur en philosophie et en musique, peintre, sculpteur, graveur, il décida de se consacrer aux autres, de leur enseigner la vérité, et surtout de la vivre. Poète *(le Chiffre des choses)*, philosophe *(Principes et préceptes du retour à l'évidence)*, commentateur de la Bible de la non-violence, il ne vivait ni en écrivain bourgeois, assoiffé d'honneurs et de tirages, ni en écrivain « engagé » au service d'un parti ou d'une idéologie, mais en témoin de la vérité. La fondation de l'Arche concrétisa cette volonté. Renonçant aux délices et aux poisons de ce qu'on n'appelait pas encore la société de consommation *il montrait qu'on peut vivre sans eau* chaude et sans électricité, sans manger de viande, récolter un blé sans engrais, un raisin sans sulfates, tisser soi-même la laine de ses habits. Je l'ai vu vivre ainsi, à la Borie-Noble, en homme du Moyen Age à l'ère de l'atome, au milieu de jeunes couples et d'enfants dont le style de vie et la fraternité annonçaient mai 1968. Cependant, il dénonçait partout le mensonge des puissants (pacification en Algérie : *Mensonge et violence*, 1959).

L'Arche essaima dans le monde. Il y eut mai 1968, et Lanza qui, si longtemps, avait fait figure d'attardé, de passéiste, *devint* à la mode. Le temps des « *petites communautés* » (quelques milliers en France aujourd'hui, plusieurs dizaines de milliers dans le monde) était venu. Mais, là encore, Lanza n'était pas toujours d'accord... Il était *pour* la liberté, mais aussi pour l'autodiscipline et pour l'effort ; contre la violence, y compris la violence des faibles ; contre le travail aliénant, mais non contre le labeur intellectuel et physique ; pour l'amour, mais non pour la « *sexualité de groupe* ». Il reprit son bâton de pèlerin. On le vit en Amérique, dans le tiers-monde, prêcher « l'ordre et la loi » (mais c'étaient l'ordre et la loi de l'Evangile) à des hippies stupéfaits, à des révoltés, aux nouveaux parias du monde occidental. On l'écoutait religieusement. Beaucoup jetaient leurs tracts ou leur joint.

A ceux qui lui opposaient : jamais dans l'histoire on n'a vu un peuple se libérer sans effusion de sang, il montrait l'exemple de l'Inde et de Gandhi qui annonçait : *« Nous écrirons une autre histoire... Qu'est-ce que l'histoire ? C'est l'histoire de nos crimes. »* A Malraux, qui lui disait : *« Entre Dieu et l'histoire, j'ai choisi l'histoire »*, il se contentait de répondre : *« Eh bien, c'est un triste choix. »* (Pour éviter la fin du monde.)

Dans sa poésie, Lanza n'était pas davantage l'homme de la facilité. Il n'opposait pas, comme Valéry, la rigueur à l'inspiration, mais il cherchait plutôt à féconder l'une par l'autre, proposant de *« signer un traité » entre « l'opération spontanée et l'application des canons et des règles »*, d'unir la musique au silence (ce silence qui, selon Claudel, est la vraie respiration, l'élément fondamental du poème). Poète-théologien, pour qui les mots étaient des signes, Lanza del Vasto n'aura cessé de chercher à faire coïncider la vérité *de l'homme* avec le langage du poète.

Car ces mots ne sont pas du vent [battu
Puisque aucun d'eux ne délire ou [ne ment,
Mais bien mon corps sans chair [sorti, vois-tu,
Pour devancer le jour du Jugement.

Ceux qui l'ont entendu, l'année dernière à Notre-Dame, n'en doutent pas : le prophète diaphane était prêt à rejoindre son Dieu.



Auteur satirique slovaque

JAN LADISLAV KALINA EST DÉCÉDÉ

Nous apprenons le décès de M. Jan Ladislav Kalina, écrivain satirique slovaque, survenu à la suite d'une longue maladie le samedi 3 janvier à Munich, où il avait émigré il y a un peu plus de deux ans.

Jan Ladislav Kalina était né en 1913 à Kosice, en Slovaquie orientale. Il fut successivement directeur de la production artistique du Film d'Etat à Bratislava et dramaturge du théâtre-cabaret Tatra ; puis, de 1963 à 1970, il fut le titulaire de la chaire de dramaturgie à l'Académie cinématographique slovaque. Il fut licencié en 1970 en raison de sa participation au printemps de Prague. Le 11 août 1972, il fut condamné à deux ans de prison pour avoir écouté à son domicile un disque normalement acheté dans le commerce du chanteur Karel Kryl.

La femme de l'écrivain, Mme Agnesa Kalinova, critique cinématographique de renom, qui avait été membre de nombreux jurys internationaux, fut arrêtée en même temps. Elle fut libérée au bout de quelques mois sans avoir été jugée, sans doute en raison d'une très vaste campagne menée par ses confrères du monde entier.

Arrivé à Munich fin octobre 1978, M. Kalina a eu le temps d'éditer un recueil d'anecdotes politiques chez Herbig sous le titre de Nichts zu lachen *(« Il n'y a pas de quoi rire ») et préparait une encyclopédie de l'humour politique. Il s'était résigné à l'exil avec sa femme pour permettre à leur fille Julia de faire des études supérieures qu'elle n'avait pas eu le droit de suivre en Slovaquie en raison du passé de ses parents.*

● *La Grande Médaille de vermeil de la Ville de Paris a été* re[illegible] le 6 janvier, par M. Jacqu[illegible]hirac à Mme Marguerite

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Confort et décor du lit

L'importance accordée au sommeil jointe aux économies de chauffage rendent très attentif au choix de couvertures de bonne qualité. Sans négliger pour autant leur décor.

Le marché de la couverture reste stable, avec six millions environ de pièces vendues par an. Les unies représentant la majorité des ventes, les fabricants étendent, chaque année, la gamme de leurs coloris ; les nouvelles collections ont des teintes douces légèrement grisées, des tons cuivrés et quelques couleurs foncées comme le gris fer, le bleu ardoise ou le brun.

L'utilisation d'une couette incite à s'équiper différemment et à choisir une couverture légère pour l'été, mais qui, pour les très frileux, se placera l'hiver sous la couette (« Luciole » et « Tarente », de Béller Lainé ; « Volte » et « Scare », de Toison d'or ; « Etamine », de Girlaine). Le confort des couvertures épaisses est amélioré par un procédé de gonflant, soit « permanenté » (« Sole mio », de Manta ; « Riviera », de Béller Lainé) soit « ébouriffé-rasé » (« Ermenonville », de Capricorne). Une nouvelle couverture en dralon, mousseuse et légère comme du mohair, se situe entre la laine et l'acrylique (« Oural », Parent et Betremieux).

Pour les couvertures à dessins, la tendance est aux très grands motifs centrés : « Flamme », signée Pierre Cardin, en Courtelle (Toison d'or) ; « Corolle », de Capricorne, en acrylique, fleur géante sur large damier ; « Ronda », de Manta, pétales stylisés disposés en large cercle.

Matelassé

Les dessus-de-lit confectionnés en même tissu que les rideaux sont parfois remplacés par des couvre-lits de diverses natures. Les jetés-de-lit, souples, ont souvent un tissage rustique à relief plus ou moins épais. Dans un style très différent et raffiné, un dessus-de-lit à plateau matelassé est en Tergaline blanc ou champagne (ainsi que des enveloppes de taies), avec volants montés sur passementerie de couleur (Monard et Guyot). Un autre jeté-de-lit et ses taies sont en guipure de Dralon blanc (Carpentier et Preux).

La couverture matelassée descendant jusqu'au sol apporte à la fois le décor de ses imprimés et le confort de son ouatinage en fibres synthétiques. De nombreux fabricants de draps complètent leurs parures de lit par des couvertures matelassées assorties (Agalys, Bassetti, Descamps, Toira, Ted Lapidus). Les « couvertures américaines » d'Olivier Desforges ont un matelassage très léger de 70 grammes au mètre carré, au lieu des 200 grammes habituels ; le modèle « Palladio » est imprimé d'un faux marbre bleu très réussi.

A côté de ses couvertures matelassées imprimées, Lapiaud présente cette année « Tommettes », quadrillage piqué sur un satin synthétique de ton uni. Les couvre-lits matelassés Vestor sont des patchworks soit de velours uni et imprimé soit de chintz imprimé, dans de nouvelles harmonies de mauve, vert et bleu.

Pour une parure de lit superdouillette, des couvertures matelassées se superposent d'un édredon et s'accompagnent d'enveloppes d'oreillers. En vedette, les décors à l'ancienne, avec plusieurs ensembles de ton uni : motifs surpiqués sur satin écru et édredon en duvet (« Transsibérien », Lestra-Design) ; popeline de coton de coloris pastel et dessins par piquage (« Caroline », Béller Lainé) ; piqué de coton à motifs fleuris blancs sur fond blanc. « Emma » de Parent et Betremieux.

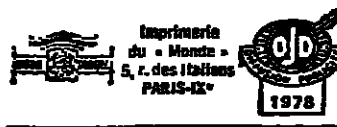
JANY AUJAME.

UN MONDE EN MINIATURE. — Construire des modèles réduits est un passe-temps qui demande de l'habileté manuelle et un travail sérieux de documentation. Avions, bateaux, voitures, maisons, figurines, tous les thèmes sont possibles. Un nouveau guide permettra au débutant de s'initier à cet art et au modéliste chevronné de découvrir des astuces pour perfectionner ses maquettes. Le livre se termine par des conseils pour présenter les modèles réduits (en diorama ou en vitrine) et les photographier.

★ « Tous les secrets du modélisme », éd. Elsevier, 85 F environ.

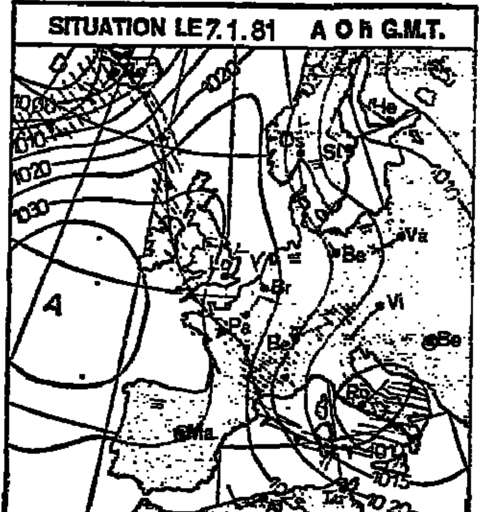
LIVRES DE COUTURE. — Pour s'initier à la couture et trouver des idées de réalisation, deux livres viennent de paraître. Dans la nouvelle encyclopédie éditée par D.M.C. et Flammarion, « la Couture à la main, le matelassé et le patchwork » est un guide très complet de tous les points et techniques de ces travaux d'aiguilles (60 F environ). Destiné à la décoration « couture », le livre d'Annie Bouquet, « Coudre pour la maison », est une mine de renseignements. rideaux, des dessus de lit, des abat-jour, des coussins et autres éléments pratiques (Hachette, 80 F environ).

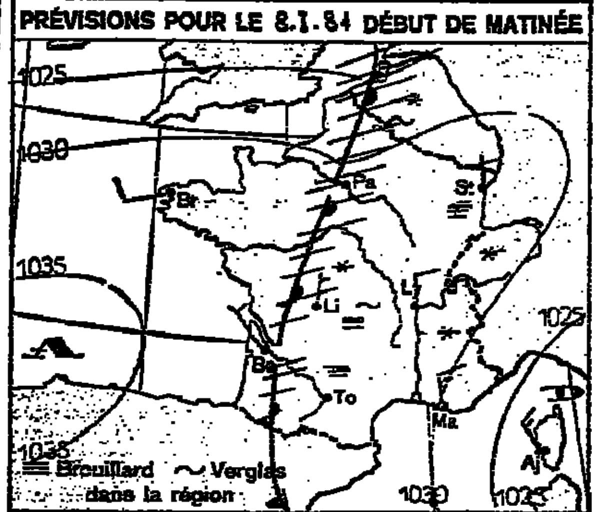
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



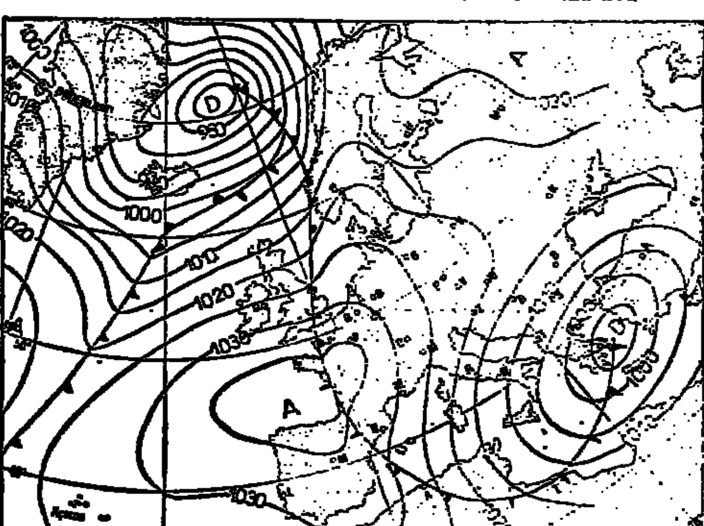
Commission paritaire n° 57 437.

MÉTÉOROLOGIE





PREVISIONS POUR LE 8 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 janvier à 0 heure et le jeudi 8 janvier à 24 heures :

L'air froid qui recouvrait mercredi matin la majeure partie de la France s'éloignera vers l'Europe centrale ; il fera lentement place à des masses d'air maritime plus doux venant de l'Atlantique.

Jeudi 8 janvier, sur la moitié nord de la France, où souffleront des vents modérés de secteur ouest, le ciel sera souvent nuageux. Il pleuvra un peu sur la région parisienne et le Nord, puis dans le Nord-Est. Ces pluies seront localement précédées d'un peu de neige et elles donneront passagèrement du verglas. Les températures maximales seront en hausse. Sur la moitié Sud, il fera assez froid le matin dans l'intérieur et il y aura des brouillards givrants de l'Aquitaine au Massif Central. Les régions méditerranéennes bénéficieront au contraire d'un ciel peu nuageux, mais le mistral soufflera encore. Au cours de la journée, le temps sera le plus souvent ensoleillé et le mistral s'affaiblira, mais il restera des nuages sur les montagnes ; ils donneront quelques chutes de neige sur les Alpes et les Pyrénées.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 7 janvier, à 7 heures, de 1 031,6 millibars, soit 773,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 12 et 2 degrés ; Biarritz, 11 et 10 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Bourges, 8 et 0 ; Brest, 10 et 8 ; Caen, 8 et 0 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 7 et —1 ; Dijon, 6 et —1 ; Grenoble, 5 et —2 ; Lille, 5 et —1 ; Lyon, 4 et —1 ; Marseille, 9 et 4 ; Nancy, 4 et —3 ; Nantes, 10 et 4 ; Nice, 15 et 5 ; Paris-Le Bourget, 7 et —2 ; Pau, 11 et 7 ; Perpignan, 16 et 8 ; Rennes, 10 et 3 ; Strasbourg, 4 et —2 ; Tours, 10 et 3 ; Toulouse, 12 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 5 degrés ; Amsterdam, 3 et —2 ; Athènes, 10 et 0 ; Berlin, —3 et —7 ; Bonn, 1 et —10 ; Bruxelles, 4 et —1 ; Le Caire, 18 et 10 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, —6 et —14 ; Genève, 3 et —7 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 6 et 1 ; Madrid, 13 et —5 ; Moscou, —7 et —14 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, 1 et —2 ; Palma-de-Majorque, 16 et 9 ; Rome, 12 et 2 ; Stockholm, —12 et —15.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 8 JANVIER

« Hommage à Derain », 15 h., 11, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Atelier du peintre Toffoli », 15 h., 12, avenue de Gravelle, à Charenton (l'Art pour tous).

« Manet », 14 h. 30, musée du Jeu-de-Paume (Arcus).

« Chez un tourneur d'étain », 15 h., métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Mme de Sévigné », 15 h., 23, rue de Sévigné (Mme Ferrand).

« Œuvres d'art et curiosités », 15 h., église Saint-Sulpice (Histoire et Archéologie).

« L'Assemblée nationale », 15 h. 45, 33, quai d'Orsay (M. P.-Y. Jaslet).

« Le mobilier Louis-XIV », 107, rue de Rivoli.

« Hôtel Carnavalet », 14 h. 30, façade église Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Sully-Morland (le Vieux-Paris).

« Cinq ans d'enrichissement du patrimoine », 15 h. 30, Grand Palais (Visage de Paris).

CONFÉRENCES

JEUDI 8 JANVIER

15 h., 62, rue Madame : « Paris au dix-huitième siècle » (Arcus).

16 h., Cercle des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, M. Cherpin : « Daumier et la sculpture ».

20 h., 5, rue Largillière, M. F. Schwarz : « Mythes et initiation dans les sociétés traditionnelles » (Nouvelle Acropole).

20 h., 26, rue Bergère, docteur Gwenchlan Le Scouezec : « Les arbres et le monde végétal dans la tradition celtique » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 41, rue de la Tour-d'Auvergne : « Introduction à la dianétique et à la scientologie », entrée libre.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 janvier 1981 :

DES DECRETS

● Portant promotions, nominations, affectations et admissions par anticipation dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;

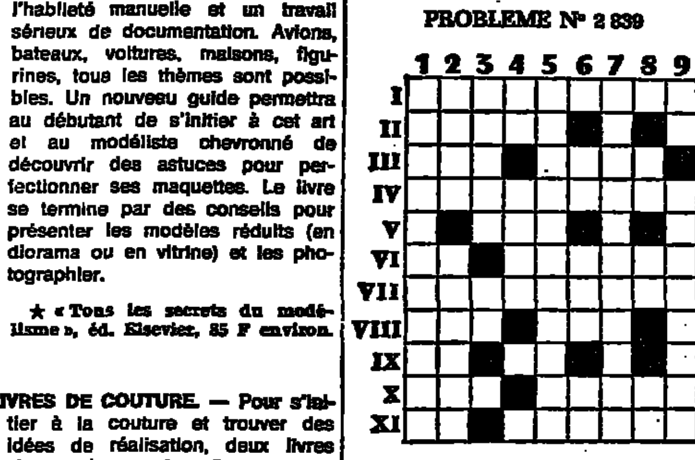
● Relatifs à l'émission de l'emprunt d'Etat 13,80 % janvier 1981.

DES ARRETES

● Fixant le taux et la répartition de la taxe parafiscale du secteur textile et du secteur de l'habillement.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 839



HORIZONTALEMENT

I. Nourrissent des pigeons. — II. N'est pas seule pour créer un rôle. — III. Point difficile. Sert à mesurer des traits (sigle). — IV. L'année dernière. — V. Choisissait des pages pour une souveraine. — VI. Est mis dans des chaînes. Mouvements rapides avec accompagnement au violon. — VII. Non comprise dans les baux. — VIII. Recteur d'université. Le calme ne régna jamais dans ses états. — IX. Préfixe. Certains sont à l'index. — X. Fend la pierre ; Elément de cordage. — XI. Préposition ; Danse sur le derrière.

VERTICALEMENT

1. Mange volontiers une vieille morte. — 2. Répand les ragots et se plaît dans la boue ; On y dépasse les bornes. — 3. Appât pour la pieuvre ; Règnent très longtemps. — 4. La rousse dans le milieu ; Feu sous le poêle. — 5. Il obéit avant de recevoir des ordres. — 6. Symbole chimique ; Parfois doux ; Certains sont attachés à des souris. — 7. Leur bien comprend de nombreuses parcelles. — 8. Un peu de persil ; En des noms arabes ; Liés par un vœu. — 9. Note ; Un bouchon sur les routes d'autrefois.

Solution du problème n° 2 838

Horizontalement

I. Chimistes. — II. Humoriste. — III. A.M. ; Cern. — IV. Rosse ; Tés. — V. Butin ; SS. — VI. Or ; Serein. — VII. S.S. ; La. — VIII. Nœud ; Pli. — IX. In ; Ration. — X. Eche (*graphie admise*) ; Orne. — XI. Réas ; Mess.

Verticalement

1. Charbonnier. — 2. Humour ; Once. — 3. Im ; St ; Se ; Ha ! — 4. Moisissures. — 5. Ir ; E.N.E. ; Da. — 6. Sic ; Râ ; Tom. — 7. Tsé-tsé ; Pire. — 8. Étrésillons. — 9. Sens ; Naines.

GUY BROUTY.

FORMATION PERMANENTE

LES STAGES DE L'ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS

La Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs (Ile-de-France) organise les stages suivants au cours de ce mois de janvier :

● *12-13 et 26-27 janvier* : animation et livres pour enfants. Rôle et développement du livre d'enfants dans les lieux d'animation, etc., pour enseignants, bibliothécaires, animateurs de quartier, avec Marie-Odile Metral.

● *19 au 23 janvier* : psychologie du couple - Evolution des comportements - Apports de connaissances, pour conseillers conjugaux et familiaux, médecins, assistantes sociales, sages-femmes, avec Marie-Françoise Fuchs, médecin.

● *20-21-22 janvier* : travailler avec des personnes âgées, pour travailleurs sociaux ou administratifs, groupes professionnels, maisons de retraite, avec Jean Ormezzano, conseiller psychologique à l'EPE, Ile-de-France.

★ Renseignements Epe / Ile-de-France-Formation, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. 380-39-00. Détails des stages sur demande à la FNEPE, bureau de l'information : 766-11-22.

SPORTS

Sur la piste de Tamanrasset

TROIS MORTS ET TROIS BLESSÉS AU RALLYE PARIS-DAKAR

La course Paris-Dakar a connu mardi 6 janvier ses premiers drames à l'occasion d'une épreuve spéciale de 565 km qui devait conduire la caravane à travers le désert jusqu'à proximité de Tamanrasset.

Deux journalistes italiens de l'hebdomadaire *Autosprint* et un technicien de Fiat se sont tués dans les gorges d'Arak au sud d'In-Salah (Algérie) alors qu'ils tentaient de rejoindre la course. A l'annonce de cet accident les trois équipages italiens qui couraient sur Fiat Campagnola ont décidé d'abandonner.

Trois journalistes de FR 3 qui suivaient la course se sont également blessés, leur voiture ayant fait plusieurs tonneaux à une cinquantaine de kilomètres du terme de cette étape qui s'est révélée particulièrement difficile pour les équipages et les mécaniques.

Les concurrents s'orientant à la boussole sur ce parcours, une trentaine de véhicules, autos et motos, se sont engagés dans une mauvaise direction et seraient en panne sèche dans le désert. Un avion de reconnaissance est parti à leur recherche afin de pouvoir leur envoyer une colonne de secours. Il semble également que plusieurs concurrents, incapables de couvrir la distance dans les délais, aient préféré passer la nuit le long de la piste avant de reprendre la route pour le Mali.

Enfin plusieurs équipages dont les Porsche Sonauto ont été contraints à l'abandon, leurs mécaniques n'ayant pas résisté au sable et à la chaleur. Ces inconvénients n'ont apparemment pas affecté Hubert Auriol, l'un des concurrents motocyclistes (BMW) et les frères Marreau (Renault 20 turbo) qui ont réalisé les meilleurs temps.

SKI ALPIN

La cinquante-cinquième victoire d'Ingemar Stenmark

Le Suédois Ingemar Stenmark a gagné, mardi 6 janvier, le slalom géant de Morzine en devançant de 51 centièmes de seconde l'espoir suisse Joël Gaspoz et de 57 centièmes le Yougoslave Bojan Krizaj. Sur cinq Français au départ, deux seulement ont disputé la deuxième manche, Alain Navillod (32e) et Michel Vion (33e), qui ont terminé à plus de 8 secondes du champion olympique.

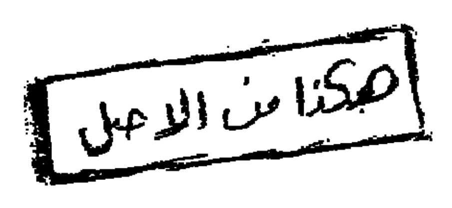
Il n'a pas fallu plus de cent quatre-vingt-six secondes à Ingemar Stenmark, mardi 6 janvier, sur les pentes du Pleney, à Morzine, pour rappeler à tous les acteurs du « cirque blanc », qu'il reste le maître en slalom géant. Le champion olympique suédois « *utilise la technique la plus pure, la plus dépouillée qui soit. Il joue de ses skis avec la même virtuosité qu'un grand musicien tirant des sons inconnus de son instrument* », a dit, à son propos, un expert en la matière, Jean-Claude Killy. Certes, le virtuose n'est pas à l'abri d'une fausse note. Dimanche 4 janvier, par exemple, dans la brume qui enveloppait les monts d'Ebnat-Kappel (Suisse), il enfourcha un piquet et culbuta.

Pareil incident ne lui était arrivé que deux fois en six saisons de Coupe du monde. Mais, parce qu'ils sont rares, les accidents de parcours de Stenmark sont fréquemment interprétés comme les signes d'un déclin amorcé en raison de son nouveau statut de coureur rétribué — il a une licence B qui l'autorise à exploiter commercialement son nom — qui lui assure une très confortable situation. Son ancien entraîneur, Herman Nogler, avait prévenu ses rivaux de ne pas trop compter sur une ambition émoussée du Suédois : « *Il n'a vraiment plus rien à perdre, seules les victoires absolues et l'attaque à outrance l'attirent. Il va faire glisser ses skis encore plus vite que d'habitude. Sa force réside dans sa position parfaite. Pendant que les autres dépensent une partie de leur énergie à rester en piste, il peut, lui, uniquement penser à accélérer, à faire avancer ses skis (1).* »

Ingemar Stenmark l'a démontré en réalisant mardi une deuxième manche idéale qui lui a permis de creuser des écarts substantiels avec le Suisse Joël Gaspoz, le Yougoslave Bojan Krizaj et l'Italien Bruno Nockler, qui l'avaient pourtant précédé dans la première manche. Il signait ainsi sa troisième victoire de l'année, qui le poste à la deuxième place du classement général pour le Trophée de cristal derrière le Suisse Peter Muller, et son cinquante-cinquième succès en Coupe du monde, qui le rapproche du record (62) détenu par l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell.

(1) *Bioramaski 81*, par Serge et Patrick Lang.

FOOTBALL. — *En match de classement pour la Coupe d'or, disputée en Uruguay, l'Italie et les Pays-Bas ont fait match nul (1 à 1), mardi 6 janvier, à Montevideo, devant 20 000 spectateurs. Les buts ont été marqués, pour l'Italie, par Carlo Angelotti (7e minute), et pour les Pays-Bas par Jan Peters (15e minute).*





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous sommes une importante société de l'industrie alimentaire, membre d'un groupe international dynamique.

Nous recherchons pour région proche de **Strasbourg** un

analyste programmeur HF

qui aura pour mission :
- de participer à l'élaboration du cahier des charges fonctionnel,
- d'analyser et programmer les applications informatiques,
- de tester les programmes qu'il aura élaborés,
- de participer à la formation des utilisateurs et au démarrage des applications.

Nous choisirons un candidat de formation supérieure (Bac + 2 ans minimum) ayant l'expérience du COBOL.

Une expérience professionnelle de 3 ans environ dans un cabinet ou un important centre informatique, la pratique de l'anglais et la connaissance des matériels IBM seront des facteurs appréciés.

Nous offrons une rémunération élevée, un poste intéressant et évolutif à pourvoir au sein d'une entreprise performante et dans un cadre délégatif.

Les frais de déménagement seront pris en charge si nécessaire.

Réponse, discrétion et retour des dossiers non retenus assurés.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 249 RT, à

SCOTI 33 rue de Miromesnil 75008 Paris

média-system

---

adjoint au directeur financier

110.000 +

Nous sommes une P.M.E. performante dans notre branche d'activité : habillement (CA : 120 M, effectif 800 personnes) grâce à une politique de marque affirmée et un développement à l'exportation régulier. Notre Directeur Financier souhaite confier à un jeune collaborateur la responsabilité de la comptabilité générale (clients, fournisseurs) du siège et des filiales françaises, la comptabilité analytique (prévisions et contrôle budgétaire), la gestion des trésoreries inter-sociétés ; il animera et contrôlera un service de 8 personnes et participera à l'informatisation progressive du service comptable. Pour réussir à ce poste, une formation comptable (niveau D.E.C.S. dont un certificat de fiscalité), une expérience professionnelle de 5 ans minimum acquise dans une entreprise industrielle, sont indispensables. Le poste est à pourvoir dans une grande ville universitaire du Nord de la France.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. 63780 M à notre conseil - 61, Boulevard Haussmann 75008 PARIS. Tél. 742.58.20.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Sections progrès techniques
Mines, ECP, AM, IDN débutants

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS INDUSTRIE LOURDE, NOMBREUSES USINES, accueillerait dans son unité de production la plus récente dotée de moyens technologiques évolués, un Jeune Ingénieur à fort potentiel, désireux de s'associer à l'effort de développement des technologies de pointe dans des conditions économiques compétitives.

Nous recherchons pour poursuivre la création et la mise en œuvre des sections de progrès techniques études industrielles dans les différentes branches de fabrication, un candidat débutant intéressé par un rôle d'assistance auprès des opérationnels afin :
- d'analyser les méthodes de fabrication et d'entretien,
- d'améliorer les outils et procédés à CT et MT,
- d'effectuer les essais sur le site.

Développement intéressant de carrière vers un poste de production à larges responsabilités pour un candidat dynamique et performant.

Lieu de travail : ville Nord France - logement assuré.

Ecrire sous référ. KA 309 CM

4 rue Massenet 75016 Paris **etap**

Recherchons pour postes de

TECHNICO-COMMERCIAUX

Ingénieur E.T.P. ou similaire et Technicien niveau I.U.T. Génie civil, ayant quelques années d'expérience pour démarches administrations, services techniques de villes, promoteurs, bureaux d'études, en vue de commercialiser des matériaux pour le secteur des Travaux publics et du Bâtiment.

Postes à pourvoir aux environs de BORDEAUX.

Formation assurée.

Adresser C.V. avec photo et prétentions sous le n° 874.190 M, Régie-Presse 85 *bis*, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

VILLE DE ROANNE (Loire) 60.000 habitants recrute, sur titres, ATTACHÉ COMMUNAL pour divers services.
Conditions : Avoir été admis au concours d'attaché communal dans les conditions réglement. Adresser candidat. et C.V. avec photo d'urgence à :
M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, 42328 ROANNE CEDEX.

CABINET d'ADMINISTRATEUR de BIENS,
ville Normandie, recherche personne très compétente pouvant assumer direction cabinet, très sérieuses réf., et un minimum de cinq ans de pratique.
Association envisagée en vue d'une cession future.
Discrétion assurée.
Ecrire à l'Agence Havas de Caen, sous n° 7939, qui transmettra.

Importante société produisant des matériaux modernes pour l'étanchéité et l'insonorisation à STRASBOURG recherche

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

Parlant bien l'allemand et ayant deux ans d'expérience du labo de recherche et de développement.

FORMATION :
E.N.S.C. - E.N.S.I.C. (maîtrise chimie ou similaire) + Spécialisation : E.A.H.P. - I.F.C. (élastomères, polymères, caoutchouc).

FONCTION :
Etudes et développement nouveaux produits pour l'isolation thermique, acoustique, etc.

Possibilités d'avenir.
Poste stable à larges initiatives.

Adresser curriculum vitae détaillé sous référence 900 à SELETEC, Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX.

ORGANISME A VOCATION SERVICES PUBLICS
Ville du Sud-Est

recherche pour assumer responsabilité service financier : HOMME diplômé enseignement supérieur, ayant expérience et autorité, capable de diriger service comptable, établissement et contrôle de budgets, mise en œuvre système informatique. Libre rapidement.
Ecrire : S.E.C.E.E. 15, avenue Colbert - 83000 Toulon.

BEGHIN-SAY

Un département en forte expansion de BEGHIN-SAY, pour son usine d'Hondouville (Normandie) fabriquant des produits textiles à usage unique (non tissés), pour le secteur Pharmacie, Hôpitaux et Collectivités, recherche un

Ingénieur de développement

Sous l'autorité directe du Directeur du Service Recherche et Développement, et en liaison avec les Services Marketing et de Fabrication, il aura pour mission le développement et la mise au point de nouveaux procédés.

Il sera chargé d'autre part d'améliorer les produits existants, grâce aux moyens de Laboratoires et d'Unités Pilotes qui seront à sa disposition.

Nous cherchons à rencontrer un ingénieur de formation textile, débutant ou avec quelques années d'expérience, ayant le sens du concret, accrocheur et efficace.

Une réussite dans ce premier poste lui ouvrira de nombreuses opportunités au sein du Groupe BEGHIN-SAY.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) sous référence 049M à BEGHIN-SAY B.P.A. 54, avenue Hoche 75008 PARIS

amp



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Institut international de levés aériens et sciences de la Terre (ITC).
350 Boulevard 1945
Boîte postale 6
7500 AA Enschede (Pays-Bas)
itc

spécialiste en élevage

L'Institut dispense une éducation scientifique internationale et conduit des recherches orientées vers les besoins des pays en voie de développement.

Il recherche un spécialiste en élevage pour coopérer au projet: „Amélioration des pâturages et de la production animale en Mauritanie".
Il s'agit d'un travail d'équipe avec des collègues de disciplines différentes. Dans les régions du Sahel et de la Mauritanie méridionale l'expert aura pour tâches:
- l'étude de la composition et de la structure du cheptel (démographie)
- l'étude du système d'aménagement (transhumance, nomadisme)
- l'étude des besoins alimentaires des animaux
- la cartographie des mouvements effectifs des troupeaux, et des régions de pâturage
- la participation à:
  - l'élaboration des bilans fourragers et de systèmes d'aménagement de l'élevage
  - la mise en place de programmes d'amélioration et leur surveillance.

Le postulant doit avoir un diplôme en agronomie et être spécialisé en zootechnie; il devra avoir de bonnes connaissances et une expérience de l'élevage en zone aride. Il doit maîtriser la langue française orale et écrite.

La durée du contrat d'engagement est de deux ans, avec possibilité d'extension à cinq années. Le traitement dépendra de la formation et de l'expérience antérieure. Comme les autres conditions de travail, ce traitement sera conforme aux réglementations du Gouvernement néerlandais.

Les intéressés sont priés de soumettre par écrit leur candidature à: M. le Chef des Affaires du Personnel de l'I.T.C., Boîte postale 6, 7500 AA Enschede, Pays-Bas. Tél.: 053-320330. Télex: 44525 ITC NL.

Important groupe industriel de fabrication de peintures de bâtiment et de produits de droguerie recherche pour CASABLANCA

UN COLORISTE

Le poste pourrait convenir à un technicien chimiste, débutant ou possédant une à deux années d'expérience et ayant des qualités de tenacité et de persévérance.
Poste d'avenir pour candidat de valeur.
Adresser C.V, photo et salaire actuel ou souhaité au n° 7.622 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT

recherche

Pour son département Audit à Libreville (Gabon)

ASSISTANT

titulaire du D.E.C.S.
Deux années d'expérience Audit indispensable.
Avantages habituels expatriation.
Possibilité d'évolution de carrière en Afrique et en France.

Adresser C.V. et photo à M. JEAN ADRIAN s/réf. 203, 31, rue du Colisée, 75008 Paris.

ESPAGNOL (E)
Comptable qualifié parlant français couramm., familiarisé avec la législation sociale, recherché par société franç. pour être le respons. de la comptabilité du contentieux et de la gestion administr. du personnel de sa filiale à BARCELONE distribuant dans toute l'Espagne du matériel pédagogique.
Envoyer curriculum vitae à :
P. FRILET NOBELIA, 12, rue Lincoln, 75008 Paris.

SOCIÉTÉ DE FABRICATION D'AMPOULES PHARMACEUTIQUES EN VERRE ÉTIRÉ recherche pour

CASABLANCA

CHEF DE FABRICATION

Ayant une expérience de production dans ce domaine d'activité de 5 ans minimum. Très solides connaissances en mécanique et en électricité indispensables.
Aptitude certaine au commandement et à l'organisation de la production, ainsi qu'à la formation du personnel. Doit pouvoir répondre avec efficacité aux objectifs de productivité fixés.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. sous n° 83.545, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

UNE SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELLES réputée surtout dans l'agro-alimentaire (CA 80 millions de F, plus de 50 % à l'exportation) propose pour son AGENCE D'ALGÉRIE un poste de

CONDUCTEUR DE TRAVAUX CONFIRMÉ

Ce poste conviendrait à un candidat ayant de solides connaissances techniques (équipements, automatismes) et une pratique d'environ 10 ans des chantiers d'installations électriques industrielles.
Rémunération et avantages attrayants pour un candidat dynamique, organisateur et animateur.
Préférence sera donnée à candidat libre rapidement.

Lieu de travail : ALGER.

Ecrire sous référ. GO 332 AM
E.T.A.P. 4, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRÉTION ABSOLUE.

LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES recherche un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

De préférence de formation mécanique, ayant plusieurs années d'expérience industrielle dans un service de gestion de production (devis, organisation et contrôle de production).

Pour poste d'INGÉNIEUR DE CONTROLE FINANCIER DE GRANDS PROJETS dans le domaine spatial, rattaché au siège de l'établissement.

Lieu de travail : TOULOUSE

Adresser lettre de candidature et curriculum vitae au Service Politique du Personnel, 129, rue de l'Université, 75007 Paris.

Importante Société de Transports Maritimes, rech. pour son siège social MARSEILLE : Diplômé Ecole Supérieure de Commerce, anglais courant, allemand souhaité, dégagé O.M.
Adr. C.V., photo et prétentions s/n° 874.228 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LES TRÉFILERIES ET ATELIERS DE COMMERCY
recherchent un INGÉNIEUR MÉCANICIEN

âgé de 30 ans environ, ayant déjà travaillé dans un Bureau Méthodes, pour conduire l'automatisation des ateliers de fabrication. Anglais écrit et parlé souhaité. Faire acte de candidature avec curriculum vitae complet et références professionnelles à Tréfileries et Ateliers de Commercy, B.P. 89 - 55200 COMMERCY.

OFFRES D'EMPLOIS



L'Informatique de gestion du CNRS

L'offre : conduire le changement des procédures de gestion informatisée dans le cadre d'une modernisation des méthodes, des applications, des moyens et d'une politique de décentralisation :
- temps réel et transactionnel,
- bases de données,
- réseau.

Le poste est situé à Paris (19e).

Vous êtes : un ingénieur ou universitaire confirmé, la quarantaine, ayant eu des responsabilités techniques et d'encadrement d'importants projets de gestion automatisée, du type Personnel ou Finances, de préférence dans le secteur public.
Dynamique, compétent et ouvert, vous savez créer, organiser et convaincre.

Nous sommes : le Centre National de la Recherche Scientifique
- des services centraux et 15 Administrations déléguées sur l'ensemble du territoire national.
- un effectif de plus de 22000 personnes,
- un budget de plus de 4 Milliards de Francs.
- un matériel d'informatique de gestion qui sera entièrement remplacé dans les douze prochains mois (CII-HB, INTERTECHNIQUE).
des possibilités infinies de renouvellement des applications de l'informatique dans un organisme dont la créativité est la raison d'être.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 011048 M (à mentionner sur l'enveloppe.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

futur directeur général adjoint

150.000 F +

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNE ENTREPRISE FRANÇAISE DYNAMIQUE. UN DES LEADERS DANS LES FOURNITURES SCOLAIRES, je cherche, pour Paris, pour me seconder, un futur directeur général adjoint. Il a, dans un premier temps, la responsabilité au siège de la société, du suivi de l'administration des ventes, de la comptabilité, de la gestion du personnel.
Il participe progressivement à l'animation complète de l'entreprise.
Ce poste convient à un ESCP (option finances) ou équivalent, ayant 4 à 5 années d'expérience de préférence dans une PMI. C'est une situation d'avenir, pour un homme d'action (ou une femme) de 30 ans minimum, qui veut s'engager résolument dans une entreprise moyenne.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil sous la référence 194 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de Logelbach - 75017 paris



membre de syntec

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
CHARENTON (94220)
recherche

Une Juriste Fiscaliste

Etudes variées, droit commercial, fiscal, droit des sociétés. MAITRISE EN DROIT minimum. Expérience 3 / 5 ans dans cabinet conseil ou entreprise distribution.

Si vous correspondez à ce profil, veuillez adresser rapidement votre dossier complet + photo à notre conseil chargé de la sélection sous référence VX 824 - Discrétion absolue garantie.

37, Av. Anatole-France
94220 CHARENTON

SOFFOP

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉLECTRONIQUE
(matériel haute fréquence)
leader mondial sur son marché

recherche

2 ÉLECTRONICIENS POUR L'EXPORTATION

MISSION :
- Contacts commerciaux à haut niveau ;
- Propositions techniques après analyse des besoins.

PROFIL REQUIS :
- Maîtrise ou licence d'électronique ;
- Expérience professionnelle d'au moins trois ans avec connaissance du matériel H.F. et si possible T.V. ;
- Aptitude à la négociation ;
- Nationalité Marché commun ; le candidat peut ne pas être francophone ;
- Bilingue allemand ou espagnol ;
- Anglais courant ou développable ;
- Déplacements : 40 % du temps.

Priorité sera donnée aux candidats motivés, dotés du désir de faire du commerce et d'un esprit d'équipe développé.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 026 M à :
ETCHEVERRY S.A.
26, r. de Belfort, 92400 Courbevoie
Discrétion assurée.

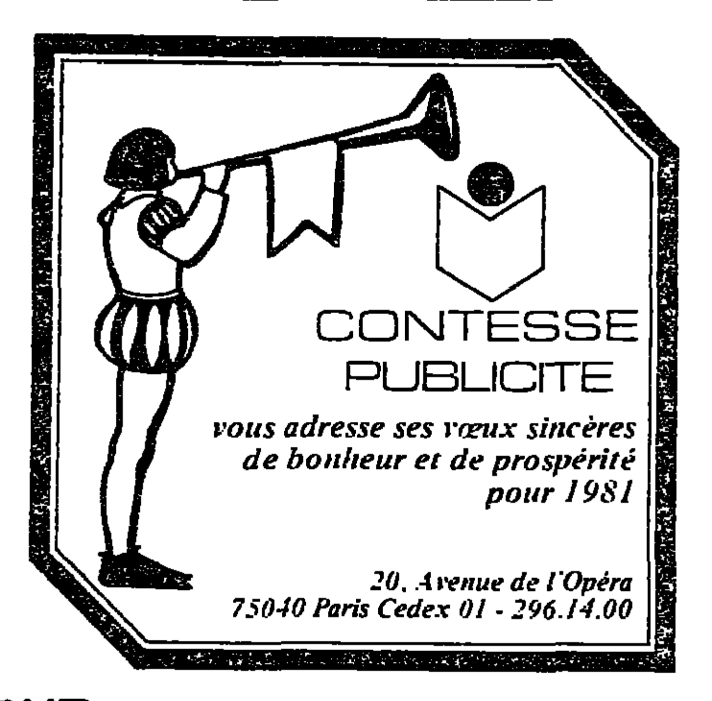
Votre expérience d'au moins 10 ans au sein d'un service Etranger a fait de vous un spécialiste des crédits documentaires et de la réglementation des changes.

Nous sommes une grande banque privée
et nous vous proposons de rejoindre notre division des Affaires Internationales en tant qu'

ADJOINT AU RESPONSABLE DU SERVICE ETRANGER
cadre classe V

Vous possédez également une bonne maîtrise de la langue anglaise. Merci d'adresser votre c.v., photo récente et rémunération actuelle sous ref. 6684 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS qui transmettra.

Plain Champs



CENTRE TECHNIQUE
DES INDUSTRIES MECANIQUES
SENLIS (Oise)
recherche

1 ingénieur transmissions mécaniques

- Il sera responsable d'une équipe chargée du developpement de méthodes de dimensionnement d'engrenages et d'études technologiques d'éléments de transmission.
- Ses relations constantes avec les professionnels nécessitent qu'il possède une expérience de la conception en mecanique acquise en bureau d'études ou au sein d'un service "recherche et développement".

L'implantation puis l'exploitation sur ordinateur de bureau des résultats d'étude lui seront confiees.
- Diplôme Grande Ecole
- Minimum 2 ans d'expérience en conception de transmissions mécaniques
- Allemand lu.

Adresser C.V., photo et prétentions à CETIM - Service du Personnel - B.P. 67 60304 SENLIS.

BANQUE D'AFFAIRES PARIS
recherche pour
sa Direction des Relations et des Financements Internationaux

JEUNE COLLABORATEUR

Amené à travailler dans un **environnement international**, il participera au sein d'une équipe, aux placements d'obligations en devises et à la gestion de fonds d'investissements français et étrangers.

Ce poste évolutif requiert **un fort tempérament commercial et combatif et une excellente pratique de l'anglais.**

Le candidat, âgé de 25 ans environ, aura une bonne formation générale, niveau licence ou école de commerce.
Une courte expérience bancaire ou financière avec connaissance des valeurs mobilières serait particulièrement appréciée.

La rémunération est ouverte et sera fonction de l'âge et de l'expérience.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 6517 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

L'INFORMATIQUE...

AU PREMIER RANG EUROPEEN DES SOCIETES D'ETUDE ET DE REALISATION DE SYSTEMES D'AUTOMATISATION «CLES EN MAIN»,



SODETEG T.A.I.
Groupe THOMSON

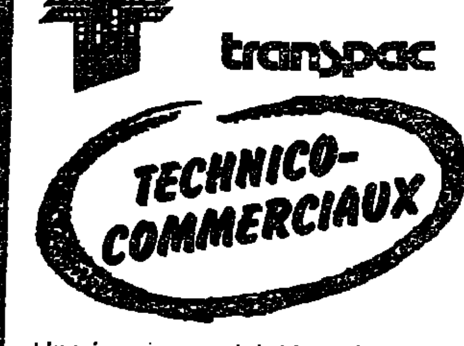
participe au developpement de la mini et micro-informatique appliquee à des activites industrielles avancees : • energie (production, distribution) • transports terrestres • mecanisations • transmissions et commutations • bancs de tests automatiques..

L'expansion importante de ces activites en France et à l'Export necessite de renforcer les equipes «logiciel» de ses projets en cours ou en demarrage.

Nous souhaitons recruter des
INGENIEURS ANALYSTES
confirmes et debutants ayant une solide formation informatique (Grande Ecole, Université) et soucieux d'assurer leur developpement technique et personnel par une participation dynamique à un travail en petites equipes sur des projets importants concernant des applications diverses et utilisant la plupart des mini et micro-ordinateurs. Certaines affaires offrent l'opportunite de missions de courte ou longue duree à l'etranger. La connaissance de l'informatique industrielle en temps reel et au minimum d'un mini et/ou micro-ordinateur français, anglo-saxon est necessaire. La pratique de l'anglais est exigee.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. detaille, pretentions et photo) à SODETEG T.A.I. - M.V.GUIU Route de la Miniere - 78530 BUC - Tel. 956.80.60

...EN TEMPS REEL



L'avenir est à ceux qui choisissent les techniques de pointe.
La téléinformatique est en profonde mutation. Ses techniques evoluent à un rythme rapide. Ses applications penètrent tous les secteurs d'activite. La transmission de données par paquets s'est imposée avec la norme internationale X25.

TRANSPAC met la téléinformatique à la portée des PME comme des grands organismes.
Pour aider nos clients a mettre en œuvre leurs applications à travers le réseau, nous avons besoin d'ingénieurs technico-commerciaux qui recherchent le contact à la fois avec une technique moderne et une clientèle variée.

Si vous avez une experience en informatique, saisissez l'occasion de vous former a notre discipline. Vous acquerrez, dans l'exercice de vos fonctions, une competence enviee qui fera de vous un specialiste rare.

Lieu de travail : PARIS

Adressez votre C.V. détaillé à la Direction Commerciale.

transpac Réseau national de transmission de données par paquets
TOUR MAINE-MONTPARNASSE - Tel. 538.52.11
BP 145 - 75755 PARIS CEDEX 15

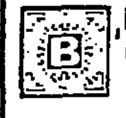
GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS MULTINATIONAL
recherche

CHARGÉ DE LICENCES PHARMACEUTIQUES

MISSION :
- Prospection des laboratoires européens en vue d'accords de licences « in » et « out ».
- Conduite des negociations, dans les deux cas, jusqu'au stade des contrats.
- Suivi de l'exécution de ces contrats.

PROFIL REQUIS :
- Expérience déjà acquise de la fonction.
- Formation : scientifique (médecin, pharmacien, chimiste etc.) ou commerciale (grande école), ou juridique.
- Aptitude aux contacts de haut niveau.
- Anglais nécessaire, allemand très souhaité.
- Volonté de contribuer, par son action, à l'avenir pharmaceutique du Groupe.
- Poste basé à PARIS, déplacements à raison de 25 % du temps.

Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae + photo + pretentions sous reférence 021 à :
ETCHEVERRY S.A.
26, rue de Belfort, 92400 COURBEVOIE
Discretion assurée.



benson
un nom français leader dans le monde

Ingénieurs Logiciel
tous problèmes de connexions et experience hardware necessaire.

Animateur de Formation
tous problemes de maintenance, analogique, logique, microprocesseurs.

Inspecteurs de Maintenance
expérience d'interventions à l'etranger.

Constructeur de terminaux graphiques, nous developpons le departement **Support International** aupres des filiales, agents et clients : une expertise qui va du peripherique au systeme, impliquant des interventions sur site de duree limitee.
Un champ d'action à la mesure de notre developpement.

Ecrivez au Service du Personnel - BENSON, Z.I. Les Petites Haies - 1, rue Jean-Lemoine. 94015 CRETEIL.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
DE MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES
Filiale d'un Groupe Multinational,
Zone Silic à RUNGIS (94) recherche
pour entrée en fonctions immédiate :

CHEF COMPTABLE
Homme ou Femme CADRE

Responsabilité 2 personnes. DECS ou équivalent, bonnes connaissances des méthodes comptables anglo-saxonnes, expérience d'environ 3 ans.

Anglais nécessaire.

Adresser C.V. + photo + prétentions s/n° 2518 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Filiale informatique d'un groupe d'assurances recherche

ingénieurs informaticiens
(Grandes Ecoles, DEA, maîtrise ...)

pour s'intégrer dans des équipes de haut niveau, qui mettent en place d'importants systèmes de gestion en temps réel.
- Formation complémentaire assurée.
- Evolution possible au sein d'une entreprise en constant développement.
- Lieu de travail : La Défense

Envoyer C.V., photo et prétentions à GIE, sous ref. 12323, Service du Personnel, Tour Franklin, Cedex 11, 92081 PARIS La Défense.

GIE

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

LA DIVISION DES ENSEMBLES INDUSTRIELS recherche pour son etablissement de
MASSY

DES TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE

avec experience de quelques années en télétransmission et télécommunication pour developpement et essais de modules electroniques frequentiels (B.F., M.F. et H.F.)

Adresser candidature avec C.V. a :
C.G.E.E ALSTHOM
Service du personnel
9, rue Ampere - 91301 MASSY

Importante Société d'expertises industrielles
recherche pour missions à l'Etranger
(surtout Afrique - durée maxi 1 mois)

INGENIEUR ou assimilé
Basé Paris
Minimum 30 ans.

Expérience Ingénierie, maintenance, travaux neufs.
Anglais souhaité.
Expérience africaine appréciée.
Fixe + primes + frais.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous réf. 14915 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.

PSYCHOLOGUE CONSULTANT
Recherche de Cadres Paris

La société GRH Conseils spécialisée dans la recherche de cadres et dirigeants d'entreprises soit par voie d'annonces, soit par approche directe, s'est imposée en quelques années par son sérieux, sa compétence et son dynamisme.
Elle poursuit son développement et recherche un psychologue consultant (h. ou f.) pour lui confier des missions complètes de recherche et sélection de cadres et dirigeants.
Pour satisfaire aux exigences de ce poste, il convient d'avoir au moins 30 ans, une formation supérieure « psycho » et de posséder impérativement plusieurs années d'une expérience professionnelle identique, acquise en cabinet ou en entreprise.
Une formation complémentaire à la graphologie sera assurée si nécessaire.
Ecrire à Jacques Blin s/réf. 405/M.

GRH Conseils
3, avenue de Segur, 75007 Paris.
Discrétion assurée.

L'E.S.I.E.E.
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recrute
pour sa division microelectronique

UN ATTACHÉ DE RECHERCHE

Pour études et développement en C.A.O. appliquée à la microélectronique.

Adresser C.V. et prétentions à François Baillieu, E.S.I.E.E., 91, rue Falguière, 75015 Paris.

Pour 1981...
toute l'équipe des «Petites Annonces» est heureuse de présenter ses meilleurs vœux à son aimable et fidèle clientèle!

projets Publicité
42 Rue des Pyramides 75001 PARIS - 261.54.45



OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieur mécanicien

SOCOTEC — REGION PARISIENNE

Le Groupe SOCOTEC (2000 personnes en France et dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans les milieux du Bâtiment et de l'Industrie. Dans le cadre de notre plan de développement, nous sommes amenés à recruter pour notre Direction Technique, un jeune ingénieur mécanicien. Ingénieur grande école (Arts et Métiers ENSAM - ECAM - ICAM - ENSM) il aura acquis par une expérience professionnelle de plus de 2 années dans un Bureau d'Etudes ou dans un service technique d'une unité de production, la connaissance des matériels industriels (biens d'équipement lourds en petites séries). Il assurera les missions de contrôle technique d'équipements mécaniques et électromécaniques qui lui seront confiées. Il aura également à élaborer des programmes de calculs sur ordinateur. Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature sous réf. 8101 à P. CANDES - Service Emploi et Formation - 3, avenue du Centre 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

ASSOCIATION LOI 1901
SECTEUR PRESSE
recherche

CHEF DU SERVICE COMPTABLE
et de
GESTION DU PERSONNEL

Sous la responsabilité du directeur financier et du personnel, avec 3 à 5 ans d'expériences professionnelles de préférence dans le secteur presse, responsable d'un service de quatre personnes. Le ou la candidate assurera notamment la
GESTION DE LA TRÈSORERIE

Formation requise : D.E.C.S. - Écoles de commerce.

Envoyer C.V., photo avec lettre manuscrite et prétentions à
SOFAC 38, rue du Colisée 75008 Paris. Réf. J.M.G.

SERVICE SOCIAL
Entreprise secteur tertiaire PARIS
cherche
Jeune ASSISTANTE SOCIALE
dynamique, 1 ou 2 ans expérience service polyvalent.
Envoyer C.V. avec prétentions et photo s/nº 243 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

URGENT -
Pour Paris 8ème. société recherche

adjoint au responsable services comptable et financier

- libre rapidement
- formation comptable supérieure avec DECS mini.
- très bonne expérience professionnelle exigée (comptable, fiscale, financière, économique)

Env. c.v. man., photo et prétent. annuelles sous réf.6502 à Axial Pub. 27, rue Taitbout Paris 9ème.

BANQUE PRIVÉE
recherche
pour Agence PARIS (8ᵉ)
CADRE ADMINISTRATIF
(Classe V ou VI)
30 ans minimum
Solide expérience bancaire pour décharger le Directeur de la Gestion administrative de l'Agence
Adresser lettre manuscrite, prétentions à OCBP, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9ᵉ, ss réf. 1.100 M.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
Paris-8ᵉ - Métro George-V
recherche immédiatement
UN ASSISTANT FINANCIER
Homme libéré O.M., niveau B.T.S. comptabilité ou équivalent, ayant un minimum d'expérience de 1 an et si possible dans le contrôle interne pour des travaux de nature juridique et financière.
De sérieuses qualités professionnelles seront exigées du candidat et des déplacements, de courte durée, en province sont à envisager.
Salaire de début 5.500 F × 13.
Avantages sociaux et bonne convention collective.
Tél. ce jour au 723-97-02, poste 55 (M. Jung).

Société recherche
DESSINATEUR E2
dégagé O.M. expér. souh. connaiss. schémas, notions mécanique et tuyauterie. Lieu travail Blanc-Mesnil 93. Adresser C.V. et photo Mme DUPRE, SICLI, 2, et 4, rue Blaise-Pascal, 93157 Le Blanc-Mesnil Cedex.

Important cabinet d'audit et commissariat aux comptes recherche :
ASSISTANTS DÉBUTANTS
diplômés ESCP, ESC ou équivalent. Libres très rapidement. Env. CV + photo avec prétent. à M. Christophe LESPERON, Sté CONTROLE DES COMPTES, 217, rue St-Honoré, 75001 PARIS.

Maison d'éditions, petite mais dynamique, cherche agentes commerciales, vivantes, indépendantes et déterminées pour la représ. auprès des libraires. Voit. souh. Rég. : Paris, Nord, Est, Sud-Est, Sud-Ouest, Ouest. Ecr. Mme Muller, 5, r. de Lille, Paris-7ᵉ.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE
recherche
COMMERCIAUX
Produits destinés aux bâtiments
Rémunérations motivantes
Tél. h. bur. au 329-83-41.

P.M.E située à RAMBOUILLET rech.
DIRECTEUR DE PRODUCTION
Spécialiste en injection pour transformation de matières plastiques
Connaissance des presses à process-control requise.
Connaissance impression offset souhaitée.
Formation ingénieur A.M. ou équivalent mécanique générale.
Expérience similaire 5 ans minimum.
Facilité de logement à proximité.
Adresser lettre manuscr., C.V., photo et prétent., s/nº 83.247 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui transm.

GROUPE VACATION INTERNATIONALE
recherche
ADJOINT
AU CHEF DE SERVICE TRÉSORERIE CHANGE
28/30 ans. Études supérieures commerciales. Anglais courant. Expérience souhaitée 2/3 années au sein d'un service gestion de trésorerie en valeur.
Connaissance des problèmes de change appréciée.
Poste à pourvoir très rapidement.
Ecrire sous le nº 83.413, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Recherche JEUNE ETUDIANTE si possible en LETTRES pour faire travailler enfants de 17 h à 19 h. Bonnes connaissances français, grammaire, mathématiques, allemand nécessaires. Lieu de travail Paris-4ᵉ. Tél. pour renseignements : 326-59-29 heures bureau, 329-85-67 à partir de 19 h.

INGÉNIEURS P1 P2
Electroniciens. Tél. 790-40-30.

Sté Etudes-Conseil en Marketing (membre de Syntec) recherche
CHARGÉ D'ÉTUDES
SENIOR
- Formation supérieure ;
- Deux à dix ans expérience en société d'études ;
- Pratique des études de marchés industriels ;
- Anglais indispensable ;
- Salaire en fonction d'expérience.

Env. C.V., photo et prétentions à S.U.M.S., B.P. 2, 94230 Cachan.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DE L'EMBALLAGE
recherche pour siège social
COMPTABLE
Niveau D.E.C.S. pour remplacement janvier à novembre 1981, libre immédiatement.
Adresser lettre manuscrite avec photo, C.V. éventuellement et prétentions à Sté CHARFA, direction comptable et financière 75, r. d'Amsterdam 75008 Paris.

STE D'AGENCEM. MAGASINS ET VEHICULES COMMERCL
recherche
Agents COMMERCIAUX
Pour Paris et toutes régions. Exp. souhaitée. Tél. 084-07-83.

Recherche pour été 1981
DIRECTEURS
Centres vacances enfants, mer, montagne. C.V. à Entraide Coopérative, 27, quai Le Gallo, 92100 Boulogne.

ASSISTANT (e) TECH.
Jeune diplômé(e) Sciences Eco ou droit, libre de suite, recherché(e) pour organisation de consommateurs. Env. C.V. détaillée à M. EYROLLE, 28, pl. St-Georges, 75009 PARIS.

URGENT recherche plusieurs **SPÉCIALISTES** de la réparation du préjudice corporel sachant dactylographier. Tél. 504-01-38.

PME MORANGIS (91) recherche agent technique sédentaire, formation niveau BTS en mécanisme et automatismes. Bonne connaissance allemand indispensable pour assurer le suivi technique d'installations de matériel. Ecrire C.V. et prétentions nº 024641M à Régie-Presse, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE GESTION INFORMATISÉE
DIVISION G. INFO
INGÉNIEURS D'ÉTUDES
EN TÉLÉPHONIE
- analyse et programmation.
- test et mise au point de programmes.
- réalisation de systèmes de test ON LINE.

INGÉNIEURS LOGICIELS
SOLAR sous RTESD-MITRA sous MMT 2.
Salaire de base 108.000 F. à 168.000 F/an.
Lieu d'affectation envisagé : BRETAGNE - PARIS et ÉTRANGER.
Ecrire nº 654 Publicités Réunies 112, Bd Voltaire 75011 Paris.

Clinique la Roseraie
Mº 4 Chemins-Aubervilliers
recherche
INFIRMIÈRES D.E.
INFIRMIERS D.E.
jour et nuit. 834-93-83.

Le Centre d'Informations Financières recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Rémunération importante.
Pour R.V. 553-20-00 poste 201.

Importante Société 80 km sud Paris, produits de haute technicité recherche pour son SERVICE DEVELOPPEMENT
TECHNICIEN NIVEAU BTS
Bonnes connaissances en électro-mécanique et automatisme (connaissances en informatique également appréciées).
Recherchons : homme de terrain ayant quelques années expérience industrielle, capable de concevoir des équipements nouveaux et de les inclure dans un processus de fabrication.
Ecrire s/nº 629 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Importante Société française ayant de nombreuses filiales commerciales à l'étranger recherche
COLLABORATEUR
quelques années d'expérience. Possédant un BTS commercial ou équivalent, comme responsable d'un de ses bureaux d'administration des ventes exportation. Anglais parlé et lu exigé, allemand souhaité.
Libre immédiatement.
Poste sédentaire basé à Paris.
Ecrire s/nº 667 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

secrétaires

Importante société recherche
SECRETAIRE
- libre de suite, sérieuse, méthodique, aimant les chiffres ;
- elle doit être excellente sténodactylo.

Ecrire M. ZANETTI, bureau 17, 364 r. St-Honoré, 75001 PARIS.

PARIS, Place d'Italie
Association Nationale pour la Formation Permanente du Personnel Hospitalier
recherche
à partir du 12 janvier pour remplacement de 6 mois
SECRETAIRE STENODACTYLO EXPERIMENTEE
+ aptitude classement et documentation.
Téléphoner au 580-56-00 pour conditions et R.V.

DEMANDES D'EMPLOIS

J. F. 34 ans, bilingue anglais, 12 ans expérience secrétariat de presse, cherche poste similaire ou dans service photo, ou éditions ou agence publicité. Libre rapidement. Ecrire sous nº 83252 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

FISCALISTE
33 ans, réelle spécialisation dans fiscalité immobilière (profits de construction-plus values) et des sociétés, étudie toutes propositions sur région Côte d'Azur. Ecr. HAVAS, 06072 NICE CEDEX, B.P. 346, réf. 0540.

Secrétaire expérimentée, dynamique, ch. poste responsabilité. Téléphone : 280-17-51.

Secrétaire tril. all., franc., angl., 25 ans, B.T.S., langue maternelle allemande, rech. emploi Paris ou région parisienne. Téléphone : (3) 486-44-74.

Secrétaire d'orig. allemande ferait traductions. Téléphone : 413-15-56.

CHEFS D'ENTREPRISE !
RECHERCHE + SELECTION RIGOUREUSE DE VOS
CADRES
PAR SPÉCIALISTES
GARANTIE UN AN
SOFFOP 376-07-73

Traductrice interprète, allemand, anglais, français, espagnol, étudie ttes propos. membre SFT. Tél. 093-02-86 ou 439-52-55.

J.H. dipl. de journalisme, hautes études sociales et internationales, parfaites connaissance de l'anglais. Tél. 700-06-04.

Direct. coial, 35 ans, exp. gestion P.M.E., ch. gérance ou concess. à l'exclus. commerce alimentation, poss. garant. Ecr. M. Michel, 40, r. du Père-Corentin, 75014 Paris.

DAME, 40 ans, excel. présentation cultivée, cherche emploi stable, dame de compag. ou gouvernante. Ecr. s/nº 024645M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire, 25 ans, trilingue, espagnol - anglais, expérience Amérique latine. Tél. 525-20-11.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amérique, Asie), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (L.M.), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

CHERCHE MÉCÈNE œuvre audio-vis. *Le Jugement dernier.* Benoît GUILLEMONT, 15, rue de la Monnaie, 37000 TOURS.

cours et leçons

Musicien étranger donnerait cours de flûte et d'anglais. Téléphone : 828-45-93.

formation professionnelle

PROGRAMMEUR EN INFORMATIQUE
Formation profess. poussée, nombreuses possibilités d'emploi.
3 mois : 8.000 F.
Aucune connaissance exigée.
Renseignements et inscriptions : Mme MERELLE, 527-89-29.

travail à domicile

SECRETAIRE DE DIRECTION confirmée frappe tous textes et manuscr. sur I.B.M. 051-44-49.

capitaux propositions commerciales

AIDE A L'EXPORTATION
Connaissance des marchés, contact dans le monde entier, ma société peut être VOTRE SERVICE EXPORTATION. — DUEZ, 17, rue A.-Bayet, Paris-13ᵉ.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend Alfa Giulietta 1800, 9 cv., mod. 81, excellent état, rouge vénitien, jante aluminium, vitres teintées, garantie usine, prix 46.900 F. Téléphoner après 20 heures, au 974-51-48. Bureau : 280-87-22, poste 393.

divers

L'immobilier

appartements ventes

3ᵉ arrdt

TEMPLE. Pr. BHV. 354-95-10
DUPLEX - TRAVAUX
135 m², imm. 17ᵉ. Sol., calme.

4ᵉ arrdt

MARAIS A RÉNOVER 58 m² EN 3 PCES cuis., ent., w-c, 5ᵉ et dernier ét. ss asc., tél. 278-41-56.

10, r. St-Louis-en-l'Ile
120 m² MAGNIFIQUE Living + 3 chbres, en DUPLEX. S/pl. jeudi 13-17 h. 548-26-25 et 274-51-29.

5ᵉ arrdt

SAINT-MARCEL, à rénover. GD 3 PCES, 81 m². Possib. 4 p. 650.000 F - Tél. : 337-88-15.

ST-MÉDARD Charmant 2-3 pièces 425.000 F. - 329-85-06.

6ᵉ arrdt

S/EGLISE ST-GERMAIN, très beau 5 p., 150 m². DORESSAY 548-43-94

ODEON CHARMANT 2 PCES CARACTÈRE, 4ᵉ ét. 480.000. Doressay 548-43-94.

ST-SULPICE Imm. 18ᵉ TRÈS GD LUXE 150 m² Liv. + 2 chbres + 2 Bains s/jard., terrasse, décoration très raffinée. 624-75-29.

7ᵉ arrdt

VANEAU PLEIN CIEL VRAI 6 PIÈCES grand standing - 320-73-37.

ÉLÉGANTE MAISON DU XVIIIᵉ SIÈCLE
150 m². Adresse prestigieuse. Exceptionnel - Tél. : 705-61-91.

38, RUE VANEAU
GD STANDING 2 P. - 3 P.
s/place 11-19 h. 550-21-26.

48, AV. LA MOTTE-PIQUET
5 P. 135 m², pierre de taille VUE DÉGAGÉE
Bon plan classique, S/pl. les 8 et 10, 13 h.-18 h. 633-29-17.

8ᵉ arrdt

EUROPE - 6 p. Parf. état, 180 m² env. Cuis. équipée. Imm. pierre de t. chbre personn. 706-24-10.

Mº EUROPE. Coquet studio, s. d'eau, w.-c., dche, 28 m², chft. central, 3ᵉ ét. Tél. 664-32-11.

MONCEAU BEAU 6 P. 170 m² étage élevé, balcon, plein soleil. DORESSEY 548-43-94.

MONCEAU, bel imm. p. de taille, 6 p., 170 m², ét. élevé, balc., bns, cab. toil. RUL 637-41-67.

9ᵉ arrdt

DOUAI - Bel immeuble pierre de taille 3 pièces. Refait neuf. Très grand confort. Matériaux 1ᵉʳ choix - Téléphone 555-92-72.

12ᵉ arrdt

PETITE MAISON
PARTICULIÈRE, calme, clair, 180 m², 5 niveaux, 11 pièces, chauffage central. 1.050.000 F. Agence s'abstenir - 329-58-65.

MONTREUIL Im. VINCENNES. Direct. Très bel. rénov. en cours. Studios et 2 pces tt confort. Excel. placement gestion et location garanties. Très gros rapport. Net d'impôt 5 ans. 555-92-72.

BEL AIR - DAUMESNIL
Beau séj. + salon 1 chbre cuis. équipée, w-c, s. bains, dressing, box, jard., terrasse, soleil 580.000 F - 344-71-97.

MAIRIE VINCENNES
Beau séj. + salon, entrée, 2 chbres, gde cuis., w.-c, bains, chf. cent. 595.000 - 346-83-86.

13ᵉ arrdt

13ᵉ Beau 2 p. ent., cuis., sal. bns, w.-c. tt cft. Impecc. Park. Peur conv. investisseur. 280.000 F. Tél. : 563-83-55.

Bd ARAGO SUR PARC
Immeuble récent, 5 pièces, 2 bains, box, grand confort 1.750.000 F. Tél. 331-17-55 le soir après 20 heures.

15ᵉ arrdt

RUE LACORDAIRE
dans imm. récent, 2ᵉ ét., bel appt. gd séj., 2 chbres, cuis. équipée. Salle de bains, 108 m². Notaire - 501-54-30 le matin.

16ᵉ arrdt

AV. DE VERSAILLES
Beau double living + 2 chbres. Imm. réc., ét. él. Soleil. VERNEL - 526-01-50.

16ᵉ, petite maison, STUDIO D'ARTISTE sur 3 niveaux 35 m² environ. Prix 330.000 F. Tél. 955-72-77.

AUTEUIL 41, rue Michel-Ange, bel imm. standing, 4ᵉ étage, soleil, belle réception, 2 chambres s/rue et jardin, service. Visite s/pl. jeudi, de 14 h à 16 h, ou 272-40-19.

18ᵉ arrdt

STUDIO, cuis., salle d'eau, w.-c. Refait neuf, 2ᵉ ét. Px 95.000 F, crédit. Pptaire - Tél. 260-82-15.

20ᵉ arrdt

ST FARGEAU. Liv. dble + 4 ch., 2 salles de bains, 2 w.-c. Poss. lib. 160 m² + 50 m². Terrasse. Impeccable - Tél. : 280-87-82.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE CENTRE
Moderne 7 p. 230 m², 7ᵉ étage. TERRASSE AMÉNAGÉE 160 m². MICHEL et REYL - 265-90-05.

NEUILLY
Face à grand parc
Résidence Victor-Hugo Saint-Paul petit immeuble pierre de taille, grand standing. 4 appartements : 127 m² + jardin + terrasse ; 92 m² + balcons, 2ᵉ et 3ᵉ étages ; 95 m² + terrasse 70 m². COGEP - 551-75-99.

BEAU 4 PIECES PRINCIPALES s. de b., tt cft, 106 m² environ, 490.000 F. 4ᵉ ét., asc., 2 boxes. 15, rue du Transvaal, La Garenne-Colombes 563-55-89

BOURG-LA-REINE (près R.E.R.) propriétaire vend 2-3-4 pièces neuf, tout cft, s/place, 11-19 h. 9, bd Mal-Joffre ou 500-28-52.

94 Val-de-Marne

VINCENNES PRÈS MÉTRO S/JARDIN
GD LIVING + 3 CHBRES tt cft. 800.000 F. Vernel 526-01-50.

Province

ANTIBES, Part. 4 P. Cave, gar., cuis. éq. Vue mer. Terr. 1ᵉʳ ét. Ds verd. 500.000. (93) 33-10-02.

JURA
A VENDRE LELEX (01), station familiale. Studio et appartement dans immeuble de standing. Possibilité gestion locative. Tél. 522-95-32.

appartements achats

RECHERCHE appts 1 à 2 pièces, Paris, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 9ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ, av. ou sans travx. PAIEM. COMPT CHEZ NOTAIRE Tél. 873-23-55, même le soir.

URGENT, paie cpt chez notaire 2 à 4 P., Paris, av. ou sans travx. Mme LEULIER. Tél. 261-68-81 ou le soir : 900-84-25.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15ᵉ, 566-00-75 recherche Paris 15ᵉ et 7ᵉ pour bons clients appts ttes surf. et immeub. Paiement compt.

Pour diplomates, rech. appts Paris et villas Ouest résidentiels pour LOCATION ou ACHAT Embassy-Service - 562-78-99 8, av. de Messine, Paris-8ᵉ.

locations non meublées offres

Paris

TOLBIAC, 3ᵉ ét. sans ascenseur. Immeuble pierre de taille. Living, 2 ch. 65 m² environ. Bon état. 1650 F + charges. 727-34-80.

Quart. HORLOGE inf studio entrée, kitchen. équip., bains 1.725 F net. Tél. 327-55-04.

SAINT-AUGUSTIN STANDING, 2 pièces, 110 m². Libre. 4.200 F - matin, tél. : 833-39-84.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 P. pour banques et ambassades. Tél. 705-54-78.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

viagers

17ᵉ, imm. stand. très beau 4 P. refait neuf occupé 1 tête 73 cpt 340.000 rente 6.500 F.

VIAGER 130, rue de Rivoli, 233-05-75.

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, 8ᵉ, 266-32-35. Spécialiste 41 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

VITRY libre, bureaux 52 m² + appt 85 m² occupé Homme 78 ans, 225.000 F + 3.500 rente. LODEL 355-00-44.

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris-11ᵉ, tél. : 355-61-58 spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

hôtels particuliers

MEUDON Ravissante maison 6/8 P. + gd atelier et dépend. Tél. : 320-73-37.

VERSAILLES 11 P., 400 m² surf. habit. gran. 100 m² aménageable, s-sol, jard. 950-53-68.

pavillons

RECH. PAVILLONS av. jardin, garage. BANLIEUE PROCHE. Au COMPTANT ou en VIAGER. STE GERARD - 806-33-97.

bureaux

- A PARIS 2ᵉ ET 8ᵉ ARROT
Bureaux meublés, sièges stés, secrétariat, téléph., télex, etc. ACTE S.A. - 261-80-88

PARIS 11ᵉ Potaire loue en 1 ou 2 lots 3.000 m² impeccables dont salle informatique - 563-83-33.

8ᵉ ST-AUGUSTIN. Bureau libre, 2 p., w.-c., rez-ch. imm. P. de t. 1.700 F ch. compr. - 266-19-00.

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE STÉS
G.E.I.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2ᵉ.

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

CHAMPS-ELYSEES
loue directement 1 bur. ou + dans imm. stand. 563-17-27.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS siège-secrétariat tous services
ASPAC PARIS 8ᵉ 293.60.50 +
votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

locaux commerciaux

RENNES
Centre commercial
« LES 3 SOLEILS »
à louer
LOCAL CLIMATISÉ
397 m² + 57 m² de réserves
possibilité de division.
Convient :
Librairie, restauration magasin de la Femme et de l'enfant, etc.
S'adresser :
SOCIÉTÉ GIBOIRE
1, place Général-Giraud
35100 RENNES
Téléphone : (99) 30-90-62.

fonds de commerce

Librairie de sport. Bail neuf DEF'S 62, rue de Rome, 75008. Téléphone : 522-33-52.

boutiques

6ᵉ RUE J.-F.-GERBILLON
Dans bon immeuble
Murs de boutique vide, 50 m². Prix : 320.000 F
551-29-99.

SENTIER meilleur emplacement PLACE du CAIRE boutique + 1ᵉʳ étage, murs et fonds libres à la vente. 878-76-90.

immeubles

MARCHE DES NOTAIRES
Bd Ménilmontant 20ᵉ, 5 niveaux sur cave comprenant 2 boutiques 15 appartements dont 1 libre, 1 local commercial.
Notaire F. FAY - 260-36-19.

terrains

SUD ARDÈCHE
Les VANS
Proximité des gorges du CHASSEZAC
BEAU TERRAIN 17 Ha
C.U. autorisant 25.000 m² de construction en pavillons isolés ou groupés.
Prix 15 F le m².
Ag. BRANCHE - 5, av. du Bois, 69500 Bron. T (7) 826-28-20.

l'agenda du Monde

Animaux

URGENT

Chats castrés, chattes opérées et chatons abandonnés cherchant bons maîtres pour adoption. Téléphoner S.V.P. au 531-61-98 le soir après 19 h.

Antiquaires

GALERIE PROVENCE
246-38-92
Achat meilleur prix meubles anciens objets d'art qualité, bijoux or, argenterie, expertise. Paris, province. 7, rue de Provence, Paris (9ᵉ).

Bijoux

ACHÈTE CHER
bijoux ancien, moderne, brillants, montres, or cassé. 138, rue Legendre, Paris 17ᵉ. métro Brochant. 627-38-13. Ouvert lundi à vendredi.

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS : dépôt-vente, diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 Paris. Tél. : 320-88-03.

OLIVINE
Achat - Vente - Expertise
DÉBRIS D'OR
Bijoux modernes et anciens. Brillants et pierres de couleur 6, rue de Tocqueville, Paris-17ᵉ. Tél. : 763-27-31. Métro Villiers à 100 mètres.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4ᵉ, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

Décoration

SPECIALISTE RENOVATION immeubles anciens, tous corps d'état - Téléph. 878-00-75.

PAPIERS JAPONAIS
PRIX DE GROS
100 à 150 F LE ROULEAU
30 COLORIS EN STOCK
Arnoux, 40, rue des Poissonniers 92200 Neuilly. Tél. 745-07-36.

Foie gras

AU BON PORC
FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER AU NATUREL
AU DETAIL
LE KILO .... 370 F

Fourrures

MICHAEL VALERE
fabr. fourr. homme et femme propose sa vente directe au public (prix de gros) pour la période de fin d'année, 41, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : 783-33-52.

Graphologie

ANALYSES ET ENTRETIENS GRAPHOLOGIQUES
SUR RENDEZ-VOUS
380-37-24 ou 766-96-78
ou PERMANENCE le JEUDI de 14 h à 18 h
C.P.E., 17, rue des Acacias, 75017 PARIS.
ANNEXE : 235, boulevard Pereire, 75017 PARIS.

Gourmandises

FRANCE DRAILLARD
CHOCOLATIER
ses chocolats fins
ses truffes
ses confiseries des provinces
110, r. St-Dominique, Paris-7ᵉ
Tél. : 705-48-35.

Instruments de musique

PIANOS LABROSSE
10, rue Vivienne, PARIS (2ᵉ) 260-06-39, PIANOS NEUFS et OCCASIONS, CLAVECINS. Marques sélectionnées, réparations, accords. Crédit à long terme sans apport personnel.

Vend orgue Viscount Cabaret de luxe valeur 8.980 F. Achat oct. 80, vendu 5.000 F, garanti 1 an. Tél. : 820-83-03, poste 250 heures bureau.

Livres

Le Médical du 20ᵉ siècle 1979 9 volumes : 2.500 F. L'encyclopédie Universalis, 21 volumes 1976 : 3.200 F. Tél. 437-16-89.

Meubles

Vds salon neuf moderne en cuir jamais servi 8.900 F Prix réel 14.800 F. Tél. bur. 885-19-11.

Moquettes

SUPER REMISE
moquette belle qualité, stock important, travail sérieux. 757-19-19.

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecr. Paganini, 35, Champs-Elysées. 359-78-68.

Vacances Tourisme Loisirs

SKIEZ A LA NORMA
(Savoie)
Locations disponibles à la semaine.
Ex. : prix studio 4 personnes
Janvier : 790 F
Mars : 1.030 F
CLUB MONTAMER
12, rue Lord-Byron
75008 PARIS
Téléphone : 563-54-45.

Sanitaire

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie, venez voir SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6ᵉ. Ouvert le samedi. 222-44-44.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Le Monde

équipement

PÊCHE

Les propositions de la F.A.O. pour sauvegarder la Méditerranée

● *Mailles des filets à 40 millimètres*
● *Plan quinquennal de surveillance de la pollution par les métaux*

Rome (A.F.P.). — Le poisson est-il menacé de disparaître en Méditerranée et en mer Noire ? Les experts de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) ne le pensent pas et estiment même qu'il y existe des possibilités de développement de la pêche.

Il est cependant urgent de définir un « projet régional d'aménagement de l'effort de pêche », c'est-à-dire des captures, estime le conseil général des pêches en Méditerranée (C.G.P.M.), instance de la F.A.O. regroupant dix-neuf des vingt et un pays riverains (à l'exception de l'Union soviétique et de l'Albanie). Lors d'une récente session à Palma-de-Majorque, le conseil a défini ce projet comme un objectif prioritaire pour les années à venir.

« Les ressources ne sont pas inépuisables », souligne le secrétaire général du conseil, M. Daniel Charbonnier. *« Il faut parvenir vite à un niveau d'exploitation des stocks qui ne les dégarnissent pas, tout en assurant une rentabilité optimale aux pêcheurs ».*

1,3 million de tonnes de poissons sont pêchées chaque année dans le Bassin méditerranéen, mais c'est la mer Noire qui produit le plus : 700 000 tonnes, essentiellement des anchois et des sardines.

Le Bassin méditerranéen fournit à peine 2 % des prises totales dans le monde, mais le poisson de Méditerranée a une grosse valeur : il se vend sept fois plus cher que celui de l'océan.

Sur cent quarante espèces recensées en mer Noire et un demi-millier en Méditerranée, certaines sont exploitées bien au-delà de ce qui est raisonnable. C'est le cas du rouget d'Adriatique qu'Italiens et Yougoslaves se disputent âprement, ou, en mer Noire, de l'anchois turc et du turbot bulgare.

D'une manière générale, la pêche est trop intensive pour les espèces de fond (soles, raies poulpes, poissons de roche) et pour les crustacés (langoustines surtout). En mer Noire, elles ont pratiquement disparu surtout en dessous de 200 mètres, mais pour une autre raison : la pollution et les alluvions ont pratiquement détruit l'oxygène. En revanche, abondent les espèces de surface (sardines, anchois, sprats), surtout au large de l'Afrique du Nord et dans l'Adriatique.

Pour que les stocks menacés se renouvellent rapidement, le C.G.P.M. préconise l'adoption d'un filet à maillage de 40 millimètres dont il espère généraliser l'emploi d'ici trois ans. Mais les experts ne cachent pas les difficultés : s'il est facile pour des flottilles neuves, comme celle de Tunisie, de modifier à bref délai leurs chaluts, des réticences apparaissent dans les pays à tradition de pêche ancienne, comme en France ou en Italie.

S'agissant de pollution, la F.A.O. mène depuis cinq ans avec le P.N.U.E. (programme de l'ONU pour l'environnement), un projet-pilote de détection des métaux et hydrocarbures dans les organismes marins. Le programme, qui est suivi par quarante-neuf centres de recherche, prendra fin en février et sera prolongé par un nouveau plan quinquennal de surveillance de certaines substances.

On peut déjà dire que si la maladie de Minamata (présence de mercure dans le poisson) paraît exclue en Méditerranée, il semble cependant que nitrates et phosphates s'y trouvent à des *taux parfois trop élevés*. Des campagnes de détection sont menées fréquemment. La prochaine sera accomplie en mars prochain par un navire scientifique norvégien, prêté à la F.A.O., au large de la Tunisie et de la Libye.

CIRCULATION

PLAN CRITIQUÉ A REIMS

« Reims ville martyre, ville de deuil » : l'hyperbole ne fait pas peur aux commerçants de la ville qui étaient près d'un millier ce 5 janvier à manifester dans les rues contre le plan de circulation voté par le conseil municipal le 13 décembre 1979 et mis en œuvre à l'automne dernier par la municipalité d'union de la gauche dirigée par un maire communiste.

Celle-ci, en 1977, avait annoncé que son objectif était de donner la priorité aux transports en commun. Pour améliorer ces derniers une seule solution : multiplier les couloirs réservés aux autobus afin d'accroître leur rapidité, leur fréquence et leur régularité.

On veut aussi dissuader la circulation de transit dans le centre, et pour cela plusieurs voies ont été mises en sens unique. Il est maintenant impossible d'approcher de la cathédrale en voiture particulière.

Ce plan de circulation a provoqué un très vif mécontentement, surtout parmi les commerçants qui se plaignent d'une chute brutale de leur chiffre d'affaires pendant les fêtes et aussi chez les automobilistes contraints de faire de longs détours.

A la mairie on ne s'émeut pas. On met la grogne des commerçants, dont on affirme qu'elle n'est pas exempte d'arrière-pensées politiques, sur le compte du conservatisme et des habitudes. *« Ce n'est pas le plan de circulation qui est à l'origine des mécomptes des commerçants, c'est la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs »*, disent les élus de gauche. — *(Corresp.)*.

URBANISME

LA PASSERELLE DES ARTS SERA RECONSTRUITE

La commission des sites, présidée par M. Lucien Lanier, préfet de Paris, préfet de la région Ile-de-France, a donné, mardi 6 janvier, son accord pour la reconstruction de la passerelle des Arts.

Contrairement à ce qu'affirment l'Etat, la Ville de Paris et les membres de la commission des sites, on ne reconstruira pas *la passerelle des Arts à l'identique*, mais on édifiera une copie, non conforme, de l'ouvrage qui, depuis le début du dix-neuvième siècle, relie l'Institut au Louvre. Le nouveau pont aura sept arches au lieu de huit ; il ne sera plus en fonte mais en *acier*. La démolition et la reconstruction de ce nouveau pont, réservé aux piétons, coûteront 34 millions de francs, financés par la Ville, mais aussi par l'Etat et la région Ile-de-France (*le Monde* du 29 novembre).

Beaucoup d'argent sera donc consacré à édifier cette passerelle qui brise la perspective de ce site unique formé par l'Institut et le Louvre. Pour s'en convaincre, il suffit de se promener sur les quais hauts et bas qui bordent ces monuments. *André Malraux, alors ministre* des affaires culturelles, ne s'y était pas trompé. Il était, en son temps, partisan de la suppression de cette passerelle pour, justement, mettre en valeur cet ensemble urbain particulièrement prestigieux (*le Monde* du 13 décembre). La commission des sites a donc sacrifié à la mode plus qu'à la protection des sites... — J. P.

● *Journée « cité morte » dans un quartier H.L.M. de Toulouse.* — Les locataires d'une cité H.L.M. de Toulouse ont organisé, le 6 janvier, une journée « cité morte » pour protester contre la vente de leurs logements par la société prioritaire. Les magasins du quartier sont restés fermés. A la fin du mois de décembre, le conseil de surveillance de la société A. P. C. (Azote - Produits chimiques), qui possède six cents logements à la cité Papus, a décidé *de céder ces appartements* à la Société languedocienne de gérance d'H.L.M., pour 7 millions de francs. Les locataires des appartements s'opposent à cette cession, craignant qu'elle n'entraîne un relèvement des loyers.

FAITS ET PROJETS

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA CRISE DE LA MARINE MARCHANDE ?

Au nom du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. Louis *Le Pensec*, député du *Finistère*, vient de déposer une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la crise de la marine marchande.

Alors que le plan de relance prévoyait 16 millions de tonneaux de jauge brute à la fin de 1980, la flotte française sera restée aux alentours de 11 millions de tonneaux durant la réalisation du plan et cette stagnation s'est accompagnée d'une réduction du nombre des navires composant la flotte (502 navires au début 1978, 427 au début 1980) et des effectifs de marins et officiers embarqués, note le parti socialiste.

Le parti socialiste relève aussi comme des signes préoccupants du « désengagement de l'Etat » l'absence de renouvellement et de développement de l'armement naval S.N.C.F., ainsi que les difficultés financières de la Compagnie générale maritime.

Cette commission aurait pour tâche de *« présenter un diagnostic d'ensemble de la situation économique et sociale de la marine marchande et en particulier de la Compagnie générale maritime, de dégager les orientations fondamentales d'une politique des transports maritimes au service de notre politique économique et de l'indépendance du commerce extérieur, et de proposer des mesures immédiates destinées à assurer le maintien de notre marine marchande »*.

Elle devrait aussi orienter ses travaux *« sur la politique européenne à mener de façon à permettre une entrée de la flotte grecque dans la C.E.E. sans rupture d'un équilibre fragile de nos flottes, grâce à une harmonie des législations »*.

FIN DE GRÈVE CHEZ LES MARINS

Les marins des navires français devraient cesser, à compter du 11 janvier, de suivre les consignes de grève de quarante-huit heures à l'appareillage. Selon la C.G.T., les équipages de deux cent cinquante à deux cent soixante navires ont fait grève depuis le début du conflit le 10 novembre dernier.

Le mouvement avait été lancé par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. (officiers et marins) pour obtenir une revalorisation des pensions. Il avait pour objet de protester contre *« l'inadmissible attitude de refus »* du gouvernement et des armateurs, opposés, affirment les syndicats, à toute augmentation des salaires forfaitaires *sur lesquels sont calculés* les pensions. Ces salaires fictifs étant globalement inférieurs de 40 % aux salaires réels, d'après le rapport de la commission Dufour, cela se traduit pour les retraités par un « écart » sensible que les syndicats proposent de combler en cinq ans.

Le ministre des transports, M. Daniel Hoeffel, recevra à ce sujet les organisations syndicales le 15 janvier. *« Il y a une perspective de négociations »*, a déclaré, le 5 janvier, M. François Lagain, secrétaire général de la fédération C.G.T. des syndicats maritimes.

En revanche, les syndicats vont intensifier leurs mouvements pour protester contre la diminution de la flotte de la Compagnie générale maritime (C.G.M.), qui ne compte plus que cinquante-quatre navires. Des mouvements de retards à l'appareillage de quarante-huit heures ont été décidés pour les navires de cette compagnie, à compter du 10 janvier. Des navires pourraient être occupés par les équipages à leur arrivée dans les ports.

TRICENTENAIRE CONTESTÉ EN ALSACE.

Incident à la séance *plénière* du conseil général du Bas-Rhin, mardi 6 janvier, à Strasbourg. Du haut de la tribune du public, l'animateur du mouvement E.L.-Front autonomiste de libération, M. Ferdinand Moschenross, a lancé des poignées de tracts pour protester contre les cérémonies qui doivent marquer, en automne prochain, le tricentenaire du rattachement de l'ancienne ville libre impériale et République de Strasbourg à la couronne de France.

Le texte, déjà affiché en ville à mille cinq cents exemplaires, pendant la journée du Nouvel An, dénonce trois siècles *« de colonisation française de l'Alsace »*. Il reprend les thèses de ce mouvement autonomiste dont l'inspirateur avait recueilli de 11 % à 14 % de voix lors d'élections cantonales, en 1976 et en 1979.

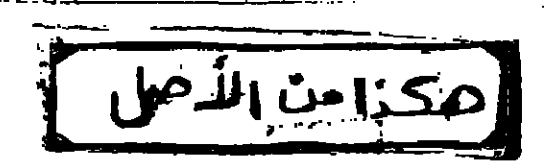
Il y aura trois cents ans, le 30 septembre prochain, que Strasbourg, encerclée en 1681, en pleine paix, par les trente mille hommes du général Monclar, capitulait devant l'ultimatum et la menace de Louvois de se voir réduite en cendres, à l'instar de Wissembourg et de Haguenau, rasées quatre ans plus tôt par les troupes de Louis XIV lors de la guerre de Hollande. — *(Corresp.)*

TOURISME

● *Accord touristique franco-égyptien.* — M. Jean-Pierre Soisson, ministre français de la jeunesse, des sports et des loisirs, et *M. Gamal El Nazer*, ministre égyptien du tourisme, ont signé, le 5 janvier au Caire un protocole d'accord renforçant la coopération touristique entre leurs deux pays. Dans ce cadre, la France et l'Egypte mèneront, de concert, des études préalables à la construction de villages de vacances à l'ouest d'Alexandrie ainsi que des études portant, d'une part, sur le choix et la valorisation des sites touristiques en mer Rouge et, d'autre part, sur le tourisme fluvial et routier en Moyenne-Egypte.

TRANSPORTS

● *Pékin - Etats-Unis dans des avions chinois.* — La compagnie aérienne chinoise C.A.A.C. vient d'inaugurer son premier vol régulier reliant Pékin à deux grandes villes américaines, San-Francisco et New-York. La C.A.A.C. desservira cette liaison sur New-York tous les mercredis, avec escales à Shanghai et à San-Francisco. — (A.F.P.)



MARCHÉ COMMUN

Cinq nouveaux commissaires pour une Europe à dix

Les huit anciens et les cinq nouveaux membres de la Commission européenne se sont réunis pour la première fois le 6 janvier, à Bruxelles, sous la présidence de M. Gaston Thorn, ancien premier ministre du Luxembourg. Agé de cinquante-deux ans, M. Thorn, qui a été membre de l'Assemblée européenne de 1959 à 1969, espère, selon les milieux européens, que le rôle politique des organisations communautaires pourra être renforcé au cours des quatre prochaines années. A l'occasion d'un entretien accordé à l'hebdomadaire Der Spiegel, *il avait aussi souhaité l'abandon de la règle de l'unanimité au sein du conseil des ministres de la Communauté.*

La nouvelle commission a notamment consacré sa séance de mardi à la répartition des portefeuilles entre les treize commissaires. Toutefois, leurs attributions ne seront connues qu'à l'issue de nouvelles discussions qui se déroulent ce mercredi 7 janvier. En outre, la Commission devait évoquer l'affaire du budget communautaire qui oppose l'Assemblée européenne à trois États membres (l'Allemagne fédérale, la Belgique et la France). Elle ferait à ce sujet « preuve de plus de prudence », *estime-t-on à Bruxelles, que la commission précédente présidée par M. Roy Jenkins. On trouvera ci-dessous les portraits des cinq nouveaux membres de la Commission.*

M. Narjes (Allemagne fédérale) : le porte-parole de la C.D.U. pour les questions économiques

M. Karl-Heinz Narjes est un homme de la première heure qui retourne à Bruxelles. Il s'agit aussi d'un partisan convaincu de l'économie libérale, alors que d'autres commissaires sont davantage des technocrates séduits par les méthodes dirigistes.

La désignation de M. Narjes n'a pas été facile. Tout de suite après les élections d'octobre, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, avait informé les dirigeants chrétiens-démocrates que cette fois le gouvernement de Bonn, suivant l'exemple de Paris, de Londres et de Rome, entendait offrir à l'opposition le siège qui allait être abandonné, à Bruxelles, par M. Guido Brunner Plus d'une demi-douzaine de politiciens de la C.D.U ont été pressentis. Tous ont, cependant, donné la préférence à la politique locale plutôt que d'envisager un « exil » à Bruxelles.

Rien de tout cela ne signifie, toutefois, que M. Narjes soit un simple bouche-trou. Ce juriste, âgé de cinquante-six ans, se rendit, pour la première fois, à Bruxelles en 1958. Très vite il devient le chef de cabinet du premier président de la Commission, M. Walter Hallstein. Quelques années plus tard, il prend en main la direction générale des services de presse et d'information. Le nouveau commissaire dispose donc déjà d'une connaissance approfondie des mécanismes de Bruxelles.

En 1969, M. Narjes revient dans son pays pour devenir ministre de l'économie au Schleswig-Holstein. Lors des élections générales de 1972, il fait partie du cabinet-fantôme de M. Rainer Barzel, qui se trouvait alors à la tête de l'opposition chrétienne-démocrate, M. Narjes se voit ensuite confier la présidence de la commission économique du Bundestag, en même temps qu'il devient le porte-parole de la C.D.U. pour toutes les questions relatives à l'économie, à l'énergie et à la politique européenne.

JEAN WETZ.

M. Kontogeorgis (Grèce) : un commis de l'État qui a le sens de l'efficacité

Né à Tinos, en 1912, dans cette île des Cyclades qui est le cœur de l'orthodoxie grecque, M. Georges Kontogeorgis n'est pas un homme politique et encore moins l'un de ces rhéteurs qui ne peuvent traiter de la culture du maïs ou du coton sans évoquer Platon ou Aristote. Commis de l'État, il témoigne de ce que l'administration peut produire de plus efficace.

Après des études économiques à Athènes et post-universitaires aux États-Unis, M. Kontogeorgis entre au ministère du commerce, dont il franchit tous les degrés de la hiérarchie. Devenu directeur général, il en démissionne en mai 1967, se refusant en tant que démocrate libéral à tout compromis avec la dictature. Après l'effondrement du régime militaire en 1974, il est nommé secrétaire général de l'Office national du tourisme, puis sous-secrétaire au ministère de la coordination économique dans le gouvernement formé par M. Constantin Caramanlis, après les élections générales de novembre 1974. Élu député du parti de la nouvelle démocratie lors des élections de novembre 1977, il devient ministre d'État chargé des relations avec la C.E.E. et a conservé ce poste dans le gouvernement formé par M. Georges Rallis en mai 1980.

Réservé, M. Kontogeorgis cache derrière un aspect modeste un sens aigu du service de l'État. Homme de dossiers, mais possédant aussi un esprit curieux et ayant le sens de l'équipe, il a, en sa qualité de cadre supérieur du ministère du commerce, très activement participé à l'élaboration et à l'application de la politique économique de son pays.

Européen convaincu, initié aux arcanes des mécanismes communautaires, M. Kontogeorgis est indiscutablement l'homme qui convenait à un tel poste.

MARC MARCEAU.

M. O'Kennedy (Irlande) : un jeune spécialiste des affaires étrangères

M. Michaël O'Kennedy ne fut pas élu lorsqu'il s'est présenté, pour la première fois, en 1965, dans la circonscription de Tipperary, où il est né en 1936. Toutefois, il fut élu au Parlement quatre ans plus tard. Jeune et intelligent, il avait déjà, en 1970, un portefeuille, celui de secrétaire parlementaire auprès du ministre de l'éducation nationale. En 1973, il a été nommé ministre des transports et de l'énergie, et, durant la période 1973-1977, lorsque le parti centriste Fianna Fail occupait les bancs de l'opposition, il était son porte-parole pour les affaires étrangères.

Revenu au pouvoir en 1977, le premier ministre, M. Lynch, lui a accordé le portefeuille des affaires étrangères, un poste d'autant plus prestigieux que M O'Kennedy succédait au dynamique M. Garret Fitzgerald.

M. O'Kennedy, Européen convaincu lui aussi, s'est vite adapté aux exigences de son ministère. Le poste semblait lui convenir à merveille et sans trop de risques, puisque cet homme élégant et mesuré, qui avait étudié pendant plusieurs années dans un séminaire, était un des fleurons du nouveau gouvernement. En 1979, il a rempli aussi les fonctions de président du conseil des ministres des Neuf, ce qui lui a apporté une expérience nouvelle, de sorte que, lorsque, en 1980, M. Lynch a été obligé de quitter son poste de dirigeant du parti Fianna Fail, le nom de M. O'Kennedy a été cité parmi la liste des candidats de compromis possibles.

Cependant, en décembre 1979, M. O'Kennedy, à la surprise générale, a déserté les rangs des partisans de M. Lynch, qui appuyaient la candidature du vice-premier ministre, M. George Colley, pour soutenir ceux de l'autre candidat, M. Charles Haughey, qui a remporté la victoire. M. O'Kennedy a figuré parmi les rares membres du cabinet qui ont voté pour le vainqueur. En janvier 1980, il a été promu par le nouveau premier ministre au poste-clé des finances, qui ne le passionnait pas et où il s'est apparemment contenté d'être un exécutant. A tort ou à raison, on l'a accusé d'avoir promis son soutien à M. Haughey en échange du poste qu'il recherchait ardemment, la succession de M Richard Burke au sein de la Commission européenne. Son ambition s'est réalisée.

JOE MULHOLLAND.

M. Richard (Grande-Bretagne) : un européen soucieux des liens transatlantiques

Ni dans son apparence physique ni dans son style, M. Ivor Richard ne répond à l'image stéréotypée que l'opinion se fait d'un diplomate. Né, en 1932, dans une famille modeste du Pays de Galles, il est d'abord et par excellence un homme politique.

Jeune avocat sorti d'Oxford, où il était boursier, il s'inscrit au parti travailliste et est élu, en 1955, député de Barons Court, un quartier populaire de la banlieue ouest de Londres, qu'il représentera dix ans. Sa circonscription ayant disparu à la suite d'un nouveau découpage électoral, il se présentera sans succès dans le nord du pays : mais ses compétences et ses dons d'orateur le signalèrent à l'attention des dirigeants travaillistes, notamment de M. Crosland, ministre des affaires étrangères de M. Callaghan, dont il fut l'adjoint dans le cabinet fantôme en 1972. Entre 1966 et 1970, il fut aussi le secrétaire parlementaire de M. Healey, alors ministre de la défense.

Au sein du groupe parlementaire travailliste, M. Richard se montra un des plus ardents pro-européens et il fut délégué aux assemblées du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale. Son « européanisme » est essentiellement britannique.

En 1974, le premier ministre, M. Wilson, le nomme représentant permanent de la Grande-Bretagne aux Nations unies, en remplacement d'un diplomate professionnel. Cette nomination, essentiellement politique, provoqua quelques remous, mais très vite M. Richard désarma les critiques. A une solide connaissance des dossiers, il ajoute un sens très développé des contacts. Aussi à l'aise dans les couloirs de l'organisation internationale que dans ceux de Westminster, il s'est fait beaucoup d'amis parmi les représentants du tiers-monde.

HENRI PIERRE.

M. Andriessen (Pays-Bas) : un ancien ministre chrétien-démocrate

Le choix du gouvernement néerlandais de soutenir la candidature de M. Frans Andriessen pouvait surprendre, car celui-ci avait, en tant que ministre des finances, mis en péril l'existence de la coalition gouvernementale en février 1980. Il avait alors refusé de donner son aval au projet de réduction de 3 milliards de florins des dépenses publiques. Jugeant ce montant insuffisant, M. Andriessen donna sa démission ; mais la crise n'eut pas lieu

De nombreux adversaires politiques reconnaissent en tout cas qu'il ne manque pas de caractère. Agé de cinquante ans, M. Andriessen a effectué ses débuts politiques au sein du parti populaire catholique (K.V.P.), après avoir fait des études de droit à l'université d'Utrecht, sa ville natale.

En 1967, il a succédé à son père en qualité de représentants du K.V.P à la Chambre des députés à La Haye. Il n'avait pas l'intention, disait-il à l'époque, d'être dirigeant politique du catholicisme néerlandais, préférant continuer à s'occuper des questions de logement Les « barons » du K.V.P. devaient en décider autrement. En décembre 1971, M. Andriessen fut nommé chef de groupe de son parti à la Chambre des députés. Il l'est resté jusqu'en 1977, année au cours de laquelle les trois grands partis confessionnels formèrent une seule représentation chrétienne démocrate au Parlement.

M Andriessen fut déçu de ne pas avoir été désigné comme tête de liste du parti chrétien-démocrate (C.D.A.) lors des élections de 1977, après la chute du gouvernement centre-gauche du dirigeant socialiste M. Den Uil. Toutefois, il joua un rôle majeur lors des tentatives de ce dernier pour former un second gouvernement avec les chrétiens démocrates. Mais M. Den Uil refusa de prendre M. Andriessen comme ministre des finances, le jugeant trop « monétariste ». Les chrétiens-démocrates conclurent alors un accord de gouvernement avec les libéraux de droite du parti V.V.D., et M. Andriessen fut nommé ministre des finances, fonction dont il se démit « par conviction ».

RENÉ TER STEEGE

AUTOMOBILE

La C.G.T. et le parti socialiste proposent chacun une série de mesures de relance

La C.G.T. et le parti socialiste ont, mardi 6 janvier, chacun de leur côté, demandé l'application d'une série de mesures pour relancer l'industrie automobile et sauvegarder ses emplois.

M. Séguy a annoncé, au cours d'une conférence de presse, que sa centrale syndicale organisera à Paris à la fin de février ou au début de mars un grand rassemblement des salariés des constructeurs et de leurs sous-traitants. Il a rendu public le contenu d'une lettre, adressée le 6 janvier au président de la République, dans laquelle il réclame, outre une réduction du temps de travail et une prime compensatoire de 2 000 F pour tous les travailleurs victimes du chômage partiel, un « plan d'urgence » afin de protéger et de développer l'industrie automobile. Ce plan comprend quatre mesures : blocage, puis baisse du prix de l'essence par la diminution de la part de l'État et des compagnies pétrolières, réduction du prix du carburant et gratuité des péages pour certaines catégories sociales, diminution de moitié du taux de T.V.A. « *notamment sur les voitures de bas et de milieu de gamme* », et blocage du prix des voitures.

Le même jour, M. Georges Sarre, membre du P.S. à l'Assemblée européenne, a fait une série de propositions pour sauver l'automobile. Il a notamment proposé la création d'une Agence nationale de l'automobile destinée à harmoniser les stratégies des deux groupes français, par exemple en matière d'investissement à l'étranger ou de développement des poids lourds, un meilleur contrôle du groupe P.S.A. grâce à une prise de participation minoritaire de l'État dans son capital, et une politique générale de coordination des différents moyens de transports. Dans une lettre adressée à M. Gaston Thorn, président de la Commission des communautés européennes, M. Sarre lui demande également de « *formuler des propositions de protection du marché communautaire par voie de contingentement à l'importation* » et « *d'en saisir sans délai le Conseil des ministres* ».

● *Ford a conclu avec l'agence américaine de la sécurité routière* un compromis qui lui évitera de « rappeler » pour révision, comme le demandait initialement l'agence, 22,9 millions de véhicules vendus entre 1970 et 1979 et soupçonnés de comporter un défaut de la boîte de vitesses. Le compromis oblige Ford à adresser à tous les propriétaires des véhicules douteux des mises en garde leur conseillant de prendre d'« *importantes précautions de sécurité* ». Le « *rappel* », s'il avait été exigé, aurait coûté au groupe la somme record de plus de 100 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

● *Chômage partiel chez Volkswagen Brésil.* — La filiale brésilienne du constructeur ouest-allemand a mis, lundi 5 janvier, en chômage partiel mille sept cents de ses quarante-sept mille salariés, et s'apprête à appliquer la même mesure à cinq mille sept cents autres personnes d'ici la fin de janvier.

MONNAIE ET CHANGES

REMOUS SUR LE DOLLAR

Recul de l'or

En vif repli mardi, le dollar s'est légèrement raffermi mercredi 7 janvier, remontant à 4,49 F à Paris contre 4,47 F la veille (et 4,58 F à la veille du week-end) et à 1,94 DM à Francfort contre 1,93 DM. Ce raffermissement a été enregistré en dépit d'une nouvelle détente des taux aux États-Unis, où l'une des principales banques, la Chemical a ramené son taux de base de 20 1/2 % à 19 1/2 % (la veille la Morgan avait abaissé le sien de 21 1/2 % à 20 %). Mais un autre élément est entré en ligne de compte, à savoir des rumeurs sur la libération imminente des otages américains en Iran, rumeur qui ont également entraîné un recul du cours de l'once d'or, revenu de 608 dollars à 590 dollars environ.

ÉTRANGER

En désaccord avec New-Delhi sur les modalités d'attribution d'un important contrat

La Banque mondiale annule un prêt de 250 millions de dollars à l'Inde

Le premier ministre indien, Mme Gandhi, a estimé, dimanche 4 janvier à Calcutta, que le refus de la Banque mondiale d'accorder à son pays un prêt de 250 millions de dollars, destiné à financer en partie la construction d'une très importante usine d'engrais à Thal-Vaishet, au sud de Bombay, constituait « une ingérence » dans les affaires intérieures de ce pays.

La presse consacre une large place à la décision de l'organisme financier de refuser de prolonger une nouvelle fois le délai donné au gouvernement indien pour justifier sa décision de confier la réalisation de ce projet non au consultant américain C.F. Braun, désigné dans un premier temps, mais à une firme italo-danoise, Haldor Toposoe.

En fait, New-Delhi aurait présenté un dossier technique jugé peu convaincant, et, en l'absence d'une explication satisfaisante, la Banque, dont le prêt était lié à son approbation du consultant étranger choisi, aurait finalement décidé de retirer l'aide promise dès juin 1979.

Répondant aux critiques prêtées à une Banque mondiale des plus discrètes, Mme Gandhi avait ajouté : « Il n'y a, dans notre décision, aucun tour de passe-passe. Notre position est claire : il nous appartenait de déterminer à qui il convenait de confier le contrat, dans le meilleur intérêt du pays. » De leur côté, les commentateurs indiens balancent entre la condamnation du « néo-colonialisme » de la Banque mondiale et le sentiment que la position de New-Delhi, en la matière, n'est peut-être pas exempte de critiques. Une affaire où politique et mœurs commerciales douteuses ne sont pas exclues.

A Washington, au siège de la Banque mondiale, on se contente de qualifier de « très inhabituelle » cette décision de refuser un prêt dont le principe avait été admis six mois plus tôt. On rappelle que l'Inde est le premier bénéficiaire des prêts de la Banque avec plus de 11 milliards de dollars.

De notre correspondant

New-Delhi. — La décision de construire plusieurs usines d'engrais avait été prise, il y a plusieurs années, lorsque d'importantes réserves de gaz naturel avaient été découvertes, au voisinage du gisement pétrolier de Bombay High, au large de la côte occidentale de l'Inde. Il avait alors été estimé, en novembre 1976, que la fabrication d'engrais constituait en effet le meilleur usage possible de cette richesse, jusqu'à présent inexploitée, dans la mesure ou l'Inde consacre chaque année quelque 200 millions de dollars à l'achat d'engrais importés. Quatre usines devaient être construites : deux à Thal Vaishet (Maharashtra) et deux à Hazira (Gujarat), la réalisation de ces projets devant être confiée à un consultant étranger réputé, la tâche ayant été jugée trop lourde pour une firme indienne.

Constitué en octobre 1977 par le gouvernement du Janata, un groupe de travail sélectionnait six compagnies qui étaient invitées à faire des soumissions. Il s'agissait de C.F. Braun (États-Unis), Toyo Engineering (Japon), Pullman Kellog (États-Unis, Grande-Bretagne), Humphrey and Glasgow (Grande-Bretagne), Haldor Topsoe (Italie-Danemark) et Technimont (Italie). Lors d'un premier examen, fin 1978, ces trois dernières firmes étaient écartées et, finalement, le choix des experts se portait sur Braun (qui devançait Toyo), nouveau venu sur le marché indien mais considéré par certains comme la « *Roll-Royce de la chimie* ». La firme américaine offrait notamment une technologie de l'ammoniaque qui permettait d'appréciables économies d'énergie. De plus, son offre était inférieure à celles de ses concurrents.

Le gouvernement de l'époque ayant entériné ce choix, les firmes indiennes chargées du fonctionnement des futures usines mettaient, en décembre 1979, un point final à l'établissement des contrats, l'approbation finale du gouvernement n'étant plus, alors, qu'une simple formalité.

C'était sans compter avec les élections générales de janvier 1980, qui voyaient le Janata mordre la poussière et Mme Gandhi et son parti revenir triomphalement au pouvoir. Une victoire qui, brutalement, remettait en cause les négociations passées, le nouveau gouvernement décidant de réexaminer toute l'affaire en laissant entendre que la corruption avait joué un rôle important dans l'octroi du contrat.

On repartait donc de zéro. Un nouveau comité d'experts était créé en février. Les six entreprises présélectionnées étaient invitées à faire de nouvelles offres. En juin, le comité choisissait de nouveau la technologie de Braun, mais « *afin de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier* », décidait, à une voix de majorité, de confier le projet de Hazira à un autre consultant, sans pouvoir toutefois s'entendre sur le nom de ce dernier.

Le dossier était alors transmis en juillet à un groupe de quatre ministres dont ne faisait pas partie le ministre pourtant directement intéressé, celui de l'agriculture. Favorable à Braun, celui-ci faisait cependant savoir à ses [illegible] que l'appel à deux firmes distinctes lui paraissait contraire aux intérêts financiers et techniques du pays.

Lorsque le groupe se réunit, deux ministres, MM. Shiv Shankar (justice) et P.C. Sethi (travaux publics et logement) créaient la surprise en proposant tout simplement l'exclusion totale de Braun au profit de Pullman Kellog, pour l'ensemble de Hazira, et, pour celui de Thal, de Haldor Topsoe, la firme danoise précédemment écartée et dont la moitié du capital est détenue par la firme italienne Snam Progetti, à qui avait déjà été confiée l'édification des sept usines d'urée prévues sur les deux sites.

« Une décision politique »

Les deux autres ministres, MM. Veerendra Patil (pétrole et chimie) et Venkataraman (finances) étant favorables à Braun, c'était l'impasse. On décidait alors de solliciter l'avis du ministre de l'information, M. Vasant Sathe, qui, le 15 août, faisait pencher la balance : Braun était écarté.

A en croire l'hebdomadaire *Blitz*, le *Minute* indien, M. Patil aurait déclaré : « *Il s'agit d'une décision politique.* » Et le magazine évoquait notamment la réaction très vive qui aurait été celle du gouvernement américain. Mais il mentionnait aussi les pressions extérieures qui auraient abouti à ce « *retournement spectaculaire* ». Fin décembre, au Parlement, un député parlait de « *la filière italienne* » et *Blitz* revenait à la charge en laissant entendre que la famille du premier ministre aurait pu jouer un rôle.

Cette affaire risque d'avoir d'importantes répercussions pour l'Inde — dont elle ternit quelque peu l'image. « *Désormais*, déclarait le représentant de Braun, *les firmes étrangères vont se demander s'il vaut la peine de faire des affaires avec un pays où on peut être sélectionné par des comités techniques compétents et, malgré cela, ne pas décrocher le contrat.* »

De plus, elle survient au moment où la Chine revendique sa part des prêts accordés par la Banque mondiale, prêts dont l'Inde était jusqu'à présent le principal bénéficiaire. On observe également que, en jouant la carte de la fermeté, la Banque a voulu montrer aux États-Unis, son principal bailleur de fonds, qu'elle savait défendre les intérêts américains.

Elle risque enfin de coûter très cher à l'économie indienne, qui doit faire face à un déficit croissant en matière d'engrais. Le coût des deux projets, qui devaient être réalisés en 1983, est déjà passé de 640 millions à plus de 800 millions de dollars. Certes, le gouvernement ne désespère pas d'obtenir un prêt pour les usines de Hazira. Certes, il affirme que ces projets seraient menés à bien même si la Banque mondiale refusait son assistance financière. Mais il est peu probable que l'Inde parvienne à trouver les capitaux requis à des conditions aussi avantageuses que celles que lui offrait la Banque mondiale.

[illegible]

SOCIAL

M. Georges-Marchais approuve « sans réserve » l'action du maire communiste de Vitry-sur-Seine

De nouvelles réactions sont enregistrées après le déménagement de trois cents Maliens de Saint-Maur à Vitry-sur-Seine et l'intervention d'un « commando » de militants communistes et d'ouvriers de cette dernière municipalité contre le foyer de ces immigrés la veille de Noël.

On note, entre autres, celle de M. Marchais qui, dans une lettre publiée par l'Humanité, *répond au recteur de la mosquée de Paris (*le Monde *du 31 décembre 1980) et déclare approuver « sans réserve » le maire de Vitry-sur-Seine.*

La fédération du P.C. du Val-de-Marne a d'autre part décidé d'organiser, en présence de M. Georges Marchais, une manifestation à Vitry, samedi 10 janvier, pour protester contre le « coup de force raciste du maire de Saint-Maur ».

Dans sa lettre — qui occupe plus d'une demi-page de *l'Humanité* du 7 janvier — M. Marchais écrit, notamment, à Si Hamza Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris : « *Vous m'avez envoyé un télégramme me demandant de condamner le maire communiste de Vitry et mettant en cause la politique de mon parti sur l'immigration.* »

Après avoir rappelé que nul plus que les communistes n'a « *combattu le colonialisme* », « *les brimades et les discriminations odieuses qui frappent les travailleurs immigrés* », le secrétaire général du P.C.F. poursuit : « *Permettez-moi de vous le dire : comment se fait-il que vous n'ayez pas pris position contre le maire de Saint-Maur ? Je n'ose croire que c'est parce qu'il est un ami intime du président de la République française, qu'il a reçu deux fois en trois ans, dans sa mairie. Il me faut bien constater, toutefois, avec étonnement, que vous avez été plus prompt à organiser une manifestation contre un maire communiste qu'à prendre à partie les responsables des souffrances des immigrés en France, MM. Giscard d'Estaing, Stoléru ou le président du C.N.P.F (...).*

» *Je vous déclare nettement : oui, la vérité des faits me conduit à approuver, sans réserve, la riposte de mon ami Paul Mercieca, maire de Vitry, à l'agression raciste du maire giscardien de Saint-Maur. Plus généralement, j'approuve son refus de laisser s'accroître, dans sa commune, le nombre déjà élevé de travailleurs immigrés.*

» *Cette approbation ne contredit pas l'idéal communiste. Au contraire (...).*

» *Dès octobre 1969, quand j'étais chargé de l'immigration à la direction du parti communiste, les maires communistes de la région parisienne et les élus communistes de Paris ont adopté, sur ma proposition, une déclaration dénonçant la concentration des travailleurs immigrés dans certaines villes, et demandant une répartition équilibrée. Si elles avaient été appliquées par le pouvoir, ces mesures, pour lesquelles nous n'avons cessé de lutter, auraient permis d'éviter les difficultés actuelles.* » L'union des syndicats C.F.D.T. du Val-de-Marne dénonce à la fois « *les responsabilités écrasantes des pouvoirs publics et celles des communes qui refusent tout logement aux immigrés* », et « *toute action dirigée contre les immigrés, ainsi doublement victimes* ».

D'autre part, cinq organisations de travailleurs africains (Association des Marocains en France, Comité des travailleurs algériens, Fédération des travailleurs d'Afrique noire immigrés, Union générale des travailleurs sénégalais en France et Union des travailleurs ivoiriens) se sont associés à un communiqué de la Maison des travailleurs immigrés, qui, tout en condamnant l'action du maire de Vitry, lance « *un solennel appel* » aux migrants afin qu' « *ils ne se laissent pas manipuler par ceux-là mêmes qui les ont toujours exploités, opprimés et expulsés* ».

F.O. A MATIGNON

Mesures en faveur de chômeurs non indemnisés

Qualifié d' « *approfondi et de constructif* » par l'entourage du premier ministre, l'entretien de M. Barre avec M. André Bergeron, qui conduisait une délégation de F.O., comporte un point positif et de nombreuses ambiguïtés. La promesse déjà connue d'améliorer la situation des chômeurs, dont l'indemnisation est supprimée pour fin de droit, doit se traduire concrètement, dès février, par le versement d'indemnisation, du moins dans « *les cas les plus difficiles* », ce qui devrait mettre fin à certaines injustices mais de portée limitée car cette modification ne devrait concerner qu'un peu plus de 500 personnes.

L'insistance mise par le premier ministre a plaider en faveur d'une relance des négociations au niveau des entreprises et des branches sur la durée du travail consacre, en fait, l'échec des discussions avec le C.N.P.F. C'est au coup par coup que les problèmes de l'assouplissement, voire de la réduction des horaires, devront être examinés, et c'est donc un retour à un passé (1950-1960) qui fut riche en accords pilotes d'entreprises mais qui fut aussi la source d'inégalités. Il s'agit donc d'un enterrement de première classe, vraisemblablement provisoire, du grand débat sur l'assouplissement des horaires, provisoire car le pouvoir politique et l'Elysée attendent le bon moment pour généraliser et légiférer.

L'orientation est la même pour les salaires. Tout est renvoyé au niveau des entreprises, mais avec une certaine ambiguïté, car, là aussi, Matignon maintient son orientation en préconisant un freinage des salaires : pour le secteur public, promesse est faite de maintenir le pouvoir d'achat, mais « *en attendant* » la discussion de nouveaux accords pour 1981. Et ceux-ci, lorsqu'ils seront discutés, devront tenir compte de « *la situation économique* ». En fait, Matignon demeure attaché au maintien du pouvoir d'achat de la « *masse salariale* », ce qui implique — si l'on veut privilégier les bas salaires — une diminution des salaires réels pour certaines catégories. — J.-P. D.

Dans un communiqué, l'hôtel Matignon a précisé les orientations gouvernementales présentées à M. André Bergeron :

● NEGOCIATIONS ET POUVOIR D'ACHAT. — « *Dans l'avenir, quelles que soient les difficultés économiques, le gouvernement considère que la politique conventionnelle demeure un instrument irremplaçable de dialogue social. En 1981, cette politique sera mise en œuvre le moment venu, sur la base des procédures propres à chaque entreprise et compte tenu de la situation économique générale du pays. En attendant la conclusion de ces accords, le maintien du pouvoir d'achat des salariés du secteur public et nationalisé sera assuré dans des conditions définies selon chaque entreprise.*

» *S'agissant du secteur privé, le premier ministre estime que la négociation collective est encore plus nécessaire en période de crise, notamment pour réduire les inégalités de situation et protéger les plus défavorisés. C'est pourquoi les entreprises ne doivent pas tirer argument des difficultés économiques pour réduire le champ de la vie conventionnelle, ce qui conduirait à son dépérissement et à la détérioration du climat social.* »

● DUREE DU TRAVAIL. — Après avoir « *regretté* » que la négociation nationale entre les syndicats et le C.N.P.F. n'ait pas abouti, M. Barre « *considère qu'en tout état de cause il appartiendra aux branches et aux entreprises d'examiner dans quelles conditions des négociations pourraient être engagées à leur niveau. Le problème de la cinquième semaine de congés devra être également examiné dans ce cadre, qui permet de tenir compte de la diversité des situations dans l'économie française.* »

● INDEMNISATION DU CHOMAGE. — « *S'agissant des personnes ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation du chômage et n'ayant pu retrouver un emploi, le ministre du travail a été chargé d'étudier rapidement avec l'UNEDIC les conditions dans lesquelles, pour les cas les plus difficiles, l'allocation de fin de droits serait prolongée par les ASSEDIC, ainsi que les modalités de la participation de l'Etat au financement de cette dépense. Ceux qui bénéficieront de ces dispositions continueront à être couverts par la Sécurité sociale.* »

● PRERETRAITES. — Le gouvernement souhaite que les syndicats et le patronat « *examinent rapidement dans quelles conditions l'accord sur les garanties de ressources* » accordées aux salariés âgés de moins de soixante-cinq ans et mis en préretraite « *peut être prolongé* ».

[Cet accord vient à échéance le 31 mars.]

● EMPLOIS PRECAIRES. — Face au développement des emplois précaires (intérim, contrat à durée déterminée, etc.), le gouvernement « *souhaite qu'il soit procédé par voie de négociation à l'étude et à l'aménagement des conditions d'embauche et de licenciement* ».

AFFAIRES

LE SORT DE MANUFRANCE

Cinq cents salariés ont adhéré à la nouvelle société coopérative

La Société coopérative de production et de distribution de Manufrance (SCOP) prend corps. Non sans difficultés. Lundi 5 janvier, les premières adhésions de la base cégétiste ont permis d'atteindre le chiffre de quatre cents sur les mille huit cent cinquante personnes de la Société nouvelle Manufrance. Le lendemain, le cap des cinq cents était franchi. C'est un premier succès de l'initiative de l'UGICT-C.G.T. de l'entreprise.

Paradoxalement, c'est sur les syndicats hésitants et minoritaires que repose la crédibilité de l'opération. La C.F.D.T. comme la C.G.C. se montrent réservées.

A Saint-Etienne, la notification, mardi 6 janvier, du jugement d'expulsion des locaux a suscité de nombreuses réactions d'hostilité.

Dans un télégramme à l'Elysée, la C.G.T. prévient que toute tentative d'évacuation provoquerait une protestation de l'ensemble des salariés.

De notre correspondant

Lyon. — « *Je, soussigné (...), désire m'inscrire comme membre associé en souscrivant à l'augmentation de capital.* » Les syndiqués C.G.T. ont très vite signé et écrit de leur main la mention traditionnelle « *lu et approuvé* ». Un acte plus que symbolique accompli dès lundi au cours d'une réunion des adhérents. Les sympathisants n'ont pas tardé : à la suite d'une assemblée générale, ils ont rejoint le mouvement. En pratique, ces quelque cinq cents salariés récemment licenciés de la S.N.M. se sont engagés sur trois points : souscrire une action de 500 F ; transformer en action de même montant six mois d'allocation ASSEDIC ; verser sur un compte bloqué (fonds commun de placement) leurs indemnités de licenciement. En contrepartie les dirigeants de la SCOP s'engagent à embaucher « *chaque travailleur signataire sur la base de sa qualification antérieure en maintenant ses avantages acquis et son ancienneté* ».

La carte de la coopérative, dernier atout syndical, n'a cependant pas été jouée par tous les salariés. La C.F.D.T. a dit « Oui mais ». De nouvelles formules d'adhésion circulent au sein de l'entreprise occupée : « *C'est au vu du résultat* [*d'un*] *travail démocratique que je pourrai donner mon adhésion et engager mes fonds personnels.* » La C.F.D.T., qui qualifie toujours d'idée « *judicieuse* » la création d'une coopérative « *capable de faire échec au démantèlement* », a précisé ses réticences face à une opération trop marquée du sceau cégétiste, elle exige des précisions sur le montage juridique et financier, les conditions de réembauche, l'état des marchés secteur par secteur. En filigrane, on sent en permanence la crainte de ce syndicat mais aussi de la C.G.C. et de la plupart des inorganisés d'être pris dans un système à double détente monté par la C.G.T.

Toute la stratégie de la centrale de M. Séguy — qui a, depuis Paris, souhaité un engagement financier de ses militants et de toute la clientèle de Manufrance — consiste à assurer la crédibilité de l'opération coopérative en créant une dynamique irréversible. Les prochains jours devraient montrer si le plan financier, qui doit être présenté en priorité au président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, M. Boutrand, a quelque chance de succès.

M. Tapie ne croit pas, pour sa part, à la coopérative. Le P.-D.G. de la société Manufrance estime qu'« *une entreprise qui perd 1 milliard de centimes par mois les perdra toujours, indépendamment de sa forme juridique* ». M. Neuwirth, président du conseil général, est moins catégorique. Au cours d'une première prise de contact avec les nouveaux coopérateurs et les représentants de l'intersyndicale (sauf la C.G.C.), il a salué le courage de la démarche, en insistant sur l'essentiel, qui est à ses yeux « *le maintien à Saint-Etienne de postes de travail et de la direction* ». « *Je suis prêt à vous appuyer, mais vous devrez prouver d'abord que votre démarche est viable et crédible* », a conclu M. Neuwirth. Il a rappelé que le conseil général de la Loire avait déjà soutenu des coopératives pour une somme de... 80 000 francs. Une somme évidemment disproportionnée, mais qui a permis d'évoquer l'idée de la création de plusieurs coopératives, sous-entendu pouvant bénéficier de plusieurs aides.

Dans certains milieux économiques stéphanois, on ne serait pas hostile à la création de quatre, voire cinq, unités distinctes. Mais avant d'inévitables échéances économiques, la politique gardera ses prérogatives. M. Neuwirth a promis d'intervenir auprès du préfet de la Loire pour éviter l'expulsion par la force des occupants du cours Fauriel, une issue techniquement possible après la notification par huissier de la décision d'expulsion. D'autres interférences politiques seront enregistrées à l'approche de l'élection présidentielle. « *Dans trois mois, nous saurons si la solution coopérative peut aboutir* », dit-on à la C.G.T. Dans trois mois... en avril.

CLAUDE RÉGENT.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,4875	4,4925	— 270	— 240	— 456	— 400	— 750	— 660
$ can.	3,7830	3,7860	— 240	— 195	— 395	— 335	— 755	— 615
Yen (100)	2,2350	2,2375	+ 45	+ 75	+ 75	+ 120	+ 370	+ 440
DM	2,3125	2,3150	+ 20	+ 45	+ 55	+ 90	+ 325	+ 400
Florin ...	2,1275	2,1300	+ 25	+ 50	+ 60	+ 90	+ 280	+ 345
F.B. (100).	14,3750	14,3900	0	0	— 275	— 75	— 500	— 250
F.S.	2,5610	2,5635	+ 100	+ 140	+ 220	+ 265	+ 750	+ 850
L. (1 000) .	4,8700	4,8800	— 250	— 175	— 510	— 410	—1500	—1250
£	10,8550	10,8700	— 375	— 275	— 615	— 475	—1175	— 605

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/8	9	9	9 3/16	9	9 3/16	9	9 3/16
$ E.-U.	57 1/2	57 3/4	17 7/16	17 5/8	16 15/16	17 3/16	15 1/2	15 3/4
Florin ...	8 1/8	8 5/8	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	9 3/8	9 1/2
F.B. (100).	10	11	12	12 3/8	12 1/2	12 7/8	13	13 1/2
F.S.	5 7/8	6 1/8	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 5/8	5 3/4	5 7/8
L. (1 000) .	13 1/2	14 1/2	16	18	16	18	18	20
£	13 1/2	13 3/4	14 1/4	14 1/2	14 1/4	14 1/2	13 7/8	14 1/8
Fr. franç..	10 1/2	10 3/4	10 3/4	11 1/8	11 1/8	11 3/8	11 7/8	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

FISCALITÉ

LA LOI DE FINANCES POUR 1981 EST PUBLIÉE

Les familles nombreuses bénéficient de nouveaux avantages

Le budget de 1981, qui vient d'être publié au « Journal officiel » (1), contient le barème de l'impôt qui sera appliqué cette année aux salaires, traitements et autres revenus encaissés en 1980. Les contribuables peuvent donc, dès maintenant, calculer ce qu'ils verseront au fisc.

Nous avions publié dans « le Monde » du 10 septembre le barème applicable en 1981 aux revenus de 1980 (pour deux parts du quotient familial) tel qu'il se présentait dans le projet gouvernemental. Le barème n'a pas été modifié lors de la discussion au Parlement, mais nous le publions de nouveau. On verra que les limites supérieures des quatre premières tranches ont été relevées de 13,3 % ; celles des sept tranches suivantes de 12 %. Enfin, la limite inférieure de la dernière tranche a été relevée de 8 %.

En dehors du barème proprement dit, les principales mesures fiscales du budget 1981 sont les suivantes :

● *Quotient familial :*

— Une demi-part supplémentaire de quotient familial est accordée aux familles ayant au moins trois enfants à charge à partir de l'imposition en 1981 des revenus de 1980.

— Le quotient familial, lorsque les deux époux sont invalides, est porté à trois parts au lieu de deux parts et demie.

● *Exonération et abattements :*

— Les limites d'exonération sont relevées de 13,3 % ; elles passent de 18 600 F à 21 100 F (revenu net de frais) pour les contribuables âgés de moins de 65 ans et de 20 300 F à 23 000 F pour les contribuables âgés de 65 ans et plus.

— Les abattements prévus en faveur des personnes âgées de plus de 65 ans ou invalides sont portés de 4 080 F à 4 630 F pour les revenus inférieurs à 28 600 F par an et de 2 040 F à 2 315 F pour les revenus compris entre 28 600 F et 46 300 F.

— L'abattement prévu en faveur des salariés de condition modeste bénéficiant d'une part de quotient familial passe de 2 400 F à 2 720 F (cas des célibataires sans enfants à charge).

— Les contribuables âgés d'au moins 65 ans dont l'impôt sur le revenu est inférieur au seuil de recouvrement seront considérés comme non imposables pour l'octroi du dégrèvement d'office de taxe d'habitation et pour les avantages sociaux.

● *Droits de succession :*

Les réductions des droits de succession dont bénéficie l'héritier ayant au moins trois enfants sont doublées et portées par enfant à partir du troisième à 4 000 F pour les successions en ligne directe et entre époux et à 2 000 F dans les autres cas.

● *Centres et associations de gestion :*

— Une disposition du budget de 1981 concerne l'adhésion des petits industriels, commerçants, artisans, membres de professions libérales, prestataires de services aux centres et associations de gestion, adhésion qui, on le sait permet aux non-salariés de bénéficier de l'abattement de 20 % accordés aux revenus imposables. Les limites de recettes en deçà desquelles les adhérents des centres et associations agréés peuvent bénéficier de cet avantage fiscal sont relevées de 15 % environ. Elles passent à 2,2 millions de F pour les entreprises industrielles, commerciales, artisanales ou agricoles, à 663 000 F pour les prestataires de services et à 773 000 F pour les professions libérales ;

— La limite de déduction du salaire du conjoint dans le cas d'un professionnel adhérant à un centre ou une association de gestion agréé est porté de 15 000 F à 17 000 F.

Par ailleurs, les S.A.R.L. formées entre parents en ligne directe ou entre frères et sœurs peuvent opter pour le régime fiscal des sociétés de personnes. Elles peuvent alors adhérer à un centre de gestion agréé et bénéficier de ces avantages fiscaux. Cette option pourra s'exercer jusqu'au 31 décembre 1985.

● *Plus-values :*

— A partir du 1er avril prochain, l'imposition des plus-values constatées lors de la transformation d'une entreprise individuelle en société est reportée ou étalée. La mesure est subordonnée a un agrément de l'administration pour les constitutions de sociétés par actions ou de sociétés à responsabilité limitée à gérance minoritaire ou pour les apports à des sociétés préexistantes ;

— Le report d'imposition des plus-values prévu en cas de succession ou de donation d'une entreprise individuelle est désormais applicable à toutes les transmissions à titre gratuit alors qu'il ne l'était qu'à celles en ligne directe (enfants) ou de conjoint survivant.

(1) Voir *le Monde* du 1er janvier et le *Journal officiel* daté du 31 décembre 1980 (p. 3099 et suivantes).

BARÈME D'IMPOSITION EN 1981 DES REVENUS DE 1980

(pour deux parts de quotient familial)

TAUX (en %)	BAREME POUR 1981 (fraction du revenu de 1980 imposable)	ANCIEN BAREME (imposition des revenus de 1979, impôts payés en 1980)
0	de 0 à 19 780 F	de 0 à 17 450 F
5	de 19 780 à 20 680 F	de 17 450 à 18 250 F
10	de 20 680 à 24 540 F	de 18 250 à 21 650 F
15	de 24 540 à 38 820 F	de 21 650 à 34 250 F
20	de 38 820 à 49 900 F	de 34 250 à 44 550 F
25	de 49 900 à 62 720 F	de 44 550 à 56 000 F
30	de 62 720 à 75 880 F	de 56 000 à 67 750 F
35	de 75 880 à 87 540 F	de 67 750 à 78 150 F
40	de 87 540 à 145 880 F	de 78 150 à 130 250 F
45	de 145 880 à 200 640 F	de 130 250 à 179 150 F
50	de 200 640 à 237 320 F	de 179 150 à 211 900 F
55	de 237 320 à 270 000 F	de 211 900 à 250 100 F
60	au-delà de 270 000 F	au-delà de 250 100 F

Cognac en hausse

Le budget de 1981 prévoit un relèvement très important des droits de fabrication sur les eaux-de-vie (de vins et de fruits) ainsi que sur les liqueurs : plus 50 % en deux ans, dont 29,5 % au 1er février 1981.

Cette augmentation, destinée tout à la fois à procurer des recettes à l'Etat, à lutter contre l'alcoolisme, mais aussi à mettre la réglementation française en harmonie avec celle de la C.E.E., a soulevé de vives controverses au Parlement lors de la discussion budgétaire. Certains députés, notamment, avaient fait remarquer que cette forte hausse toucherait principalement les cognacs et armagnacs, avantageant indirectement le whisky qui, jusqu'à présent, se trouvait seul — avec le pastis — dans le haut de l'échelle des tarifs et dont les droits ne seront relevés que de 7,4 % en 1981.

Pour le reste, les droits de fabrication sur les alcools pour les vins doux (genre vermouth et banyuls), le rhum et crème de cassis sont relevés de 11,5 %.

Enfin les droits de circulation sur les boissons alcoolisées (vins, vins doux, cidre) sont doublés, ainsi que les droits spécifiques sur la bière.

CONJONCTURE

Les investissements productifs des sociétés auraient progressé de 4,5 % en volume en 1980

Selon les dernières prévisions établies par la comptabilité nationale, le taux de croissance des investissements productifs des sociétés, quasi-sociétés et entreprises individuelles serait de 4,5 % en volume en 1980, en progression de presque deux points sur 1979.

L'effort d'équipement des grandes entreprises nationales est toujours important (+ 9 %). Mais la formation brute de capital fixe (F.B.C.F.) des autres entreprises privées s'accroîtrait nettement : + 3,2 % en volume en 1980, après + 0,8 % en 1979 et + 1 % en 1978. La progression serait de 4,5 % pour l'investissement industriel privé, essentiellement au niveau du secteur des biens intermédiaires, soit pour sa modernisation (la sidérurgie), soit pour sa conversion (pétrole), soit pour son extension (chimie, verre, papier-carton). Ailleurs, l'automobile accélère ses investissements, tandis que la construction électrique accuserait un recul.

En revanche, les résultats d'exploitation des entreprises, toujours suivant les comptables nationaux, seraient en 1980, moins satisfaisants qu'en 1978 et 1979. L'excédent brut d'exploitation des entreprises non financières, hors grandes entreprises nationales, ne progresserait, en valeur, que de 8,4 % contre 14,1 % en 1979. Un sondage réalisé par le Crédit national à partir des plans de financement présentés par des firmes clientes au cours des neuf premiers mois de 1980 est même plus pessimiste, avec une augmentation moyenne de leur capacité d'autofinancement de 3,2 %. Mais, compte tenu de la progression remarquable de 1979 (+ 29,2 %), le taux d'accroissement annuel moyen de cet échantillon atteindrait 15,5 % pour les années 1979 et 1980, soit davantage que la hausse des prix.

Dans ces conditions, si l'amélioration des résultats financiers des entreprises en 1979 a entraîné une reprise de leurs investissements productifs en 1980, les résultats moins favorables obtenus en 1980 pouvaient inciter les entreprises à réduire leurs investissements en 1981. Les comptables nationaux n'envisageaient, initialement, qu'une progression en volume de 1 %. Compte tenu de la déduction fiscale de 10 %, inscrite dans le projet de budget pour 1981, cette prévision porte maintenant sur une croissance de 1,5 % à 3,5 % pour les entreprises privées.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 JANVIER

Rechute

La reprise des valeurs françaises aura été de courte durée. L'indicateur de tendance termine mercredi en retrait de plus de 2 %.

Cette rechute est d'origine essentiellement technique. Après les achats de soutien opérés dans les toutes dernières minutes de la séance de mardi, achats qui avaient fait remonter l'indice de près de 2 %, les vendeurs ont été nombreux à vouloir se dégager. Les « Sicav-Monory » qui auraient, selon certaines estimations, entre 800 millions et un milliard de francs à investir d'ici au 31 mars prochain, ne sont pratiquement pas intervenues. La fermeté persistante de Wall Street, où le Dow Jones repasse la barre des « 1 000 », n'a eu aucune influence sur ces investisseurs.

Les baisses les plus sensibles ont été enregistrées parmi les valeurs qui avaient le plus progressé la veille. Ainsi Avions Dassault perd 7,5 %, Rhône-Poulenc 4,6 %, P.U.K. 4,9 %, Thomson-Brandt 4,4 %, Matra 6,6 %, Pernod-Ricard 4,6 %, Nord-Est 4,5 %, D.M.C. 5,7 %. Les valeurs pétrolières sont, également, malmenées : Elf-Aquitaine recule de 3,1 %, C.F.P. de 1,2 %, Elf-Gabon de 2,1 %.

On note cependant certaines hausses importantes. Les Papeteries de Gascogne progressent de 4,66 %, Primagaz de 4,5 %, C.F.D.E. de 4,35 %, Fraissinet de 4 %, Valeo de 4 %, Alsacienne de supermarché de 3,8 %, Béghin repart de l'avant (+ 2 %).

Aux étrangères, Hitachi se distingue (+ 3,4 %). Les mines d'or perdent du terrain : East Rand recule de 6,5 %, Harmony de 4,5 %, Randfontein de 4,3 %.

Elles suivent en cela les cours de l'or. A Londres, le premier fixing indique 588,75 dollars (contre 599,25 dollars). A Paris, le lingot recule également à 91 975 francs, tandis que le napoléon progresse à nouveau (+ 9,80 francs à 959,80 francs). Cela n'empêche pas l'emprunt 4,5 % 1973 de se replier.

NEW-YORK

AU PLUS HAUT DEPUIS QUATRE ANS

Le mouvement de hausse de Wall Street ne faiblit pas. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a franchi mardi la barre des « 1 000 » à 1 004,69 (+ 12,03 points), niveau qu'il avait atteint pour la dernière fois le 20 novembre 1980. Le Dow Jones « casse » ainsi son plus haut depuis quatre ans.

L'optimisme des investisseurs se conforte de jour en jour. La baisse des taux d'intérêt est maintenant bien engagée : la Chemical Bank vient ainsi de ramener son taux de base de 20 1/2 à 19 1/2 %. Le marché a, d'autre part, été encouragé par les propos du futur secrétaire d'État au Trésor, Donald Regan, qui a réaffirmé son hostilité à tout système de contrôle des prix et des salaires.

La hausse s'est faite sous la conduite des « blue chips », que certains analystes considèrent comme actuellement sous-évalués : I.B.M. gagne ainsi 1 1/8 à 7 3/8, Du Pont 2 1/4 à 44 3/8, Eastman Kodak 1 7/8 à 75 1/2.

Les pétroles sont, en revanche, à nouveau déprimées : Exxon perd 1 1/4 à 81 3/4, Texaco 1 1/2 à 48 3/8, Standard Oil of Indiana 1 5/8 à 79 1/8.

Homestake Mining, qui enregistre pour 1980 un bénéfice record de 100 millions de dollars, progresse de près de 3 points à 70 3/8.

La valeur la plus active a été K-Mart, dans un marché où les échanges ont été très abondants (67,40 millions contre 58,71 millions de titres).

VALEURS	COURS 5/1	COURS 6/1
Alcoa	62 3/4	62 1/8
A.T.T.	49 5/8	50 1/4
Boeing	43 3/4	43 3/4
Chase Manhattan Bank	48 1/2	49 7/8
Du Pont de Nemours	42 1/8	44 3/8
Eastman Kodak	73 3/4	75 3/4
Exxon	81 3/4	80 1/2
Ford	21 3/8	21 5/8
General Electric	64	64 1/2
General Foods	30 5/8	30 7/8
General Motors	47 7/8	49
Goodyear	18 1/2	18 1/8
I.B.M.	70 3/8	71 3/8
I.T.T.	31 1/4	31 3/8
Kennecott	27 7/8	27 1/4
Mobil Oil	80 7/8	79 5/8
Pfizer	52 7/8	53 3/4
Schlumberger	114 1/2	112
Texaco	48 3/8	47 1/2
U. A. L. Inc.	19 7/8	19 3/8
Union Carbide	52 1/4	54 1/2
U.S. Steel	25 3/4	25 7/8
Westinghouse	31 1/8	31 7/8
Xerox	61 3/4	63 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	5 janv.	6 janv.
Valeurs françaises	96,3	98,3
Valeurs étrangères	101,2	102,0

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,5	106,5

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MERLIN-GERIN. — Le chiffre d'affaires consolidé du groupe pour l'exercice 1980 sera de l'ordre de 3,1 milliards de francs, en progrès de 29 %. Les résultats de la société mère, avant impôts, devraient se situer à environ 100 millions de francs.

MATRA enregistre pour l'année 1980 un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de francs, soit une progression de 23,6 %.

DROUOT. — Le groupe vient d'acquérir la totalité du capital de Hodge General and Mercantile Insurance Company. Ce rachat permet au groupe français de s'implanter sur le marché britannique de l'assurance.

GRANDS MAGASINS JONES. — La cotation des titres de la société sur le marché hors cote de la Bourse de Paris a été suspendue. Cette décision s'explique par le prochain rachat par la société Au Printemps S.A. de la participation de 44,52 % détenue par les Galeries Lafayette dans les Grands Magasins Jones. Le prix qui sera proposé aux actionnaires minoritaires et aux Galeries Lafayette sera supérieur au dernier cours coté (200 F).

EASTMAN KODAK va construire une nouvelle usine, d'une valeur de 50 millions de dollars, où seront fabriqués des copieurs de bureau de haut rendement.

LOCAMIC. — En 1980, la production du groupe s'est élevée à 506 millions de francs (contre 400 millions). Les résultats consolidés seront en baisse.

Taux du marché monétaire

Effets privés du 7/1 .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/1	7/1
1 dollar (en yens)	199 60	201 26

BOURSE DE PARIS - 7 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	d28 40	0 814
5 %	44 30	4 672

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	196	194
U.A.P.	563	562
Locabail Immob.	380	385
Loca-Expansion	138	139 60
Immobail	158	158
Cie Lyon. Imm.	149 20	149 20

MARCHÉ A TERME

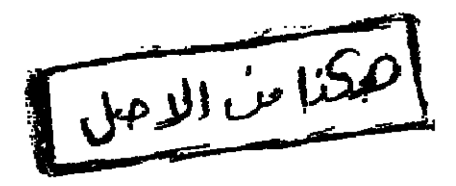
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
O : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/1	COURS des BILLETS AUX GUICHETS achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 527	4 491	4 380	4 600
Allemagne (100 DM)	231 610	231 330	225	237
Belgique (100 F)	14 385	14 378	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	212 910	212 360	206	217
Danemark (100 k)	75 220	75 160	72 500	77 500
Norvège (100 k)	87 290	87 780	86	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 845	10 860	10 460	11
Grèce (100 drachmes)	9 750	9 735		
Italie (1 000 lires)	4 866	4 861	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	255 350	255 890	248	261
Suède (100 krs)	103 700	103 300	101	106 500
Autriche (100 sch.)	32 785	32 650	32 900	33 600
Espagne (100 pes.)	5 683	5 692	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 580	8 626	7 800	8 700
Canada ($ can. 1)	3 760	3 780	3 670	3 900
Japon (100 yens)	2 237	2 243	2 000	2 200

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/1
Or fin (kilo en barre)	92400	91500
Or fin (en lingot)	92495	91975
Pièce française (20 fr.)	950	959 80
Pièce française (10 fr.)	580	580
Pièce suisse (20 fr.)	700	695
Pièce latine (20 fr.)	654	660
Souverain	845	830
Pièce de 20 dollars	3500	3488
Pièce de 10 dollars	1745	1749
Pièce de 5 dollars	872	872
Pièce de 50 pesos	3450	3526
Pièce de 10 florins	660	660



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. MEDIAS : « Vers un remaniement du système audiovisuel ? », par Alain Dangeard ; « Garantir le pluralisme », par Denis Périer-Daville ; « TV et campagne présidentielle », par Maurice Séveno.

ÉTRANGER

3. AMERIQUES
— EL SALVADOR : les combats s'intensifient.
3-4. AFRIQUE
4. PROCHE-ORIENT
— IRAN : « La guerre « bénie » (III), par Éric Rouleau.
5. ASIE
— Deux ans après la prise d. Phnom-Penh par les Vietnamiens, la solution du problème cambodgien n'est toujours pas en vue.
6. EUROPE
— ESPAGNE : les communistes catalans adoptent la thèse prosoviétique.
— ITALIE : la femme du juge D'Urso tente de faire publier un document des Brigades rouges pour sauver la vie du magistrat.
6. DIPLOMATIE

POLITIQUE

7. Plusieurs intellectuels du P.C. refusent de soutenir la candidature de M. Marchais ; témoignage : « Plus communiste que jamais », par Antoine Spire.

SOCIÉTÉ

8. ÉDUCATION.
8. JUSTICE : acquittement aux assises de la Loire-Atlantique.
9. SCIENCES.
19. SPORTS.

LE MONDE DES ARTS ET SPECTACLES

11-12. EXPOSITIONS : « Architectures colombiennes » au Centre Georges-Pompidou, par Frédéric Edelmann ; Gargallo au Musée d'art moderne, par Pierre Granville.
12-13. THÉATRE : « Un partenaire immodéré », par Michel Cournot ; « Voyage-éclair en Union soviétique », par Claude Sarraute.
11. CINEMA : « l'Or dans la montagne », d'Ermanno Olmi, par Jean de Baroncelli.
10. VU : le biberon au véronal.
18. LETTRES.

ÉQUIPEMENT

23. PÊCHE : les propositions de la FAO pour sauvegarder la Méditerranée.

ÉCONOMIE

24. AUTOMOBILE : la C.G.T. et le parti socialiste proposent chacun une série de mesures de relance.
— MARCHÉ COMMUN : cinq nouveaux commissaires pour une Europe à dix.
25. SOCIAL : F.O. à Matignon.

RADIO-TELEVISION (10)
INFORMATIONS « SERVICES » (19)
Maison ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Annonces classées (20 à 22). Carnet (9) ; Programmes spectacles (15 à 18) ; Bourse (27).

Le numéro du « Monde » daté 7 janvier 1981 a été tiré à 552 664 exemplaires.

Un nouveau contrat fixe les rapports entre Air France et l'État

Faut-il continuer à exploiter Concorde ?

Un nouveau contrat d'entreprise liant Air France à l'Etat pour la période 1981-1983 sera signé, ce mercredi 7 janvier, à l'hôtel Matignon. Il aura été examiné auparavant en conseil des ministres devant lequel il aura été présenté par M. Daniel Hoeffel, ministre des transports. Le conseil saisira cette occasion pour faire le point sur la situation des sociétés nationales.

Avec ce nouveau contrat disparaîtront les contributions financières qui étaient versées à Air France en compensation du maintien en exploitation des Caravelle (la dernière a disparu de la flotte d'Air France à la fin de 1980) et de la répartition du trafic de la compagnie entre les deux aéroports parisiens d'Orly et de Charles-de-Gaulle. Seule subsistera la contribution de l'Etat au titre de l'exploitation de Concorde.

Un premier contrat entre l'Etat et Air France a été signé, le 26 janvier 1978, et est venu à expiration le 1er janvier 1981. Il rejoint sur deux principes essentiels : la reconnaissance de l'autonomie de gestion de la compagnie, le versement par l'Etat de compensations financières pour les charges d'intérêt général imposées à Air France.

Dans l'ensemble, ce contrat a été exécuté dans de bonnes conditions. En 1978 et 1979, l'activité et la rentabilité de la compagnie ont été supérieures à celles qui avaient été prévues. En 1979, le bénéfice de l'activité subsonique a été de 253,7 millions de francs alors que la prévision était de 177 millions de francs. Compte tenu du versement régulier des contreparties pour charges d'intérêt général par l'Etat, le taux d'endettement a diminué et le programme d'investissements a été réalisé à l'exception de l'acquisition de Boeing-737 refusée par la direction devant la demande des syndicats de piloter cet avion avec un équipage de trois membres.

Malgré la hausse très importante du prix des carburants, les objectifs en matière de productivité ont été, pour la plupart, atteints grâce à une plus grande rigueur dans la gestion.

Toutefois, les perspectives pour 1980 et 1981 n'apparaissent guère favorables pour Air France, comme pour l'ensemble des compagnies mondiales. En outre, et pour la troisième année consécutive, le déficit d'exploitation de Concorde sera supérieur aux prévisions en raison de l'évolution du trafic et de l'augmentation des coûts en carburant.

Le nouveau contrat qui a été négocié, dans de bien meilleures conditions que le premier, est fondé sur les mêmes principes. Il s'efforce, d'une part, de tracer l'évolution prévisible de la compagnie pour les trois ans à venir, et, d'autre part, rappelle les conditions dans lesquelles s'organiseront les rapports entre l'Etat et la compagnie.

● L'EXPLOITATION. — Air France sera, en 1980, une des rares compagnies à équilibrer ses comptes. En 1981, son trafic ne devrait s'accroître que de 4 % à 5 %.

● COMPOSITION DE LA FLOTTE. — L'Etat autorise Air France à acquérir, en 1981, deux Boeing-747, trois Airbus et quatre Boeing-727 ; en 1982, deux B-747, trois Airbus et un B-727 ; en 1983, trois B-747 et un B-727.

● INVESTISSEMENTS. — Air France estime comme suit ses besoins financiers : 2,758 milliards en 1981, 2,922 milliards en 1982, de la discussion budgétaire — s'il devraient être dégagés par autofinancement. L'Etat participera — sous réserve de révisions à la suite d'une amélioration des résultats — à ces investissements par des dotations en capital qui devraient être de 60 millions en 1981, 150 millions en 1982, 150 millions en 1983.

● LES DOM-TOM ET LA CORSE. — Pour la desserte des DOM-TOM, les tarifs homologués par l'Etat doivent assurer l'équilibre de l'exploitation des lignes par la compagnie. Si ces tarifs étaient fixés à un niveau insuffisant une compensation serait versée par l'Etat. La question de la desserte de la Corse est réglée à part par une convention signée entre l'Etat et un groupement d'intervention économique (G.I.E.) constitué entre Air France et Air Inter.

Pour l'instant donc la seule compensation financière envisagée par l'Etat pour l'exploitation d'Air France concerne Concorde. La compagnie nationale exploite actuellement sept supersoniques sur New-York-Washington (prolongation sur Mexico), Rio-de-Janeiro, Washington et Caracas (1). Elle a de bons coefficients de remplissage mais l'augmentation du prix du pétrole pénalise durement cet avion très gourmand et dont l'explotation est très déficitaire.

Jusqu'à présent, l'Etat couvrait 70 % du déficit d'exploitation et a versé à ce titre 266,4 millions en 1979 et versera 235 millions environ en 1980. Désormais, il participera pour 90 % à la couverture de ce déficit, étant entendu qu'il rembourse déjà à la compagnie le coût et le financement des appareils se réservant, d'autre part, d'approuver la consistance du réseau et le programme des dessertes. On peut donc légitimement se poser la question — comme l'ont fait déjà plusieurs parlementaires au cours de la discussion budgétaire — s'il convient de continuer à exploiter un appareil dont la rentabilité est désormais plus que jamais exclue.

(1) Le coefficient moyen de remplissage de l'ensemble des Concorde exploités par Air France est de 57,5 % avec des résultats très variables suivant les lignes : 69,5 % sur New-York, 45,6 % sur Washington et Mexico, 36,2 % sur Caracas, 55,5 % sur Rio de Janeiro. Le coefficient moyen de remplissage des avions d'Air France est de 64 %.

POUR AVOIR REFUSÉ DE SERVIR EN CISJORDANIE

Un Israélien objecteur de conscience est condamné à un an de prison

De notre correspondant

Jérusalem. — Le jeune soldat israélien qui refusait d'accomplir son service national dans les territoires occupés a été condamné, le 6 janvier, à un an d'emprisonnement par un tribunal militaire. M. Gadi Algazi, dix-neuf ans, avait annoncé sa décision l'an dernier en compagnie de vingt-six autres lycéens à la veille de leur conscription (*le Monde* des 26 et 27 décembre 1980).

Il s'agit d'une peine de principe et de dissuasion. Le tribunal l'a souligné en même temps qu'il rendait un hommage particulier à la « *sincérité* » du jeune homme pour lequel il éprouvait à l'évidence de la sympathie. Manifestant l'embarras dans lequel il se trouvait, le président a pris soin de préciser que la justice militaire n'avait pas d'autre choix que de sanctionner ce refus d'obéissance pour empêcher que se reproduise pareil cas et que l'exemple de M. Algazi soit suivi par d'autres dont les intentions ne sauraient pas « *aussi pures* ». Toutefois, dans son jugement, le tribunal a émis une critique à l'intention des autorités militaires en faisant observer qu'un compromis avait été trouvé pour certains des vingt-sept membres du groupe auquel appartenait M. Algazi : l'un d'entre eux a été réformé et d'autres n'ont pas été obligés de servir dans les territoires occupés, ce qui évitait tout incident.

S'ils ont voulu contenir une possible « contagion », les juges militaires n'en ont pas moins été impressionnés par la détermination et les explications de M. Algazi. Devant le tribunal, ce dernier a déclaré qu'il refusait une « *logique cruelle* » et l'« *engrenage de l'occupation et de la résistance* ». Il a ajouté qu'il ne « *pouvait pas être un occupant* » parce que cela était contraire à l'éducation qu'il avait reçue.

Une certaine idée d'Israël était en cause dans ce procès et cela donnait à celui-ci toute son importance. Le procureur l'a implicitement reconnu. « *L'accusé a été élevé dans une maison où il a appris à aimer à la fois son pays et l'humanité tout entière. Pour lui, il n'y a pas de principe plus haut que de traiter son prochain en égal, ce qui signifie qu'il aime sans distinction les deux nations* (juive et arabe) *vivant dans ce pays.* » — F.C.

AU CONSEIL DES MINISTRES

La situation au Tchad est évoquée

Devant le conseil des ministres, mercredi 7 janvier, MM. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et Galley, ministre de la défense et de la coopération, ont informé le gouvernement de la situation au Tchad. M. François-Poncet a aussi parlé des conséquences à attendre de la mise en place de la nouvelle administration américaine.

M. Monory a traité de l'évolution du marché financier. Le ministre de l'économie a souligné que ce marché a permis en 1980 « *un fonctionnement satisfaisant de l'économie française* ». L'épargne à long terme s'est accrue très nettement : 1 300 000 Français ont bénéficié de la loi d'orientation de l'épargne, et les entreprises qui font appel à celle-ci ont pu procéder à des augmentations de capital, dont le volume s'est accru de plus de 40 %.

M. Hoeffel a dressé le bilan du premier contrat entre l'Etat et Air France et présenté le deuxième contrat qui prend effet en 1981 jusqu'en 1983.

M. Aigrain, secrétaire d'Etat chargé de la recherche, a fait le point de l'action visant à donner à la France son indépendance en ce qui concerne l'accès à l'information scientifique et technique auprès des banques de données. Et M. Legendre a présenté un plan de développement de cinq ans de la formation professionnelle des jeunes.

● *Elf-Aquitaine en Libye.* — Le ministère de l'industrie n'a pas été consulté et n'a pas donné d'approbation, précise-t-on au cabinet de M. Giraud.

[Dans une interview, fin décembre, à « Paris-Match », M. Chalendon, président d'Elf-Aquitaine déclarait : « Lorsque les relations (avec un pays étranger) soulèvent des problèmes particuliers, comme c'est le cas avec la Libye, il est évident que nous ne prenons aucune initiative sans une consultation préalable des autorités compétentes de l'Etat. »]

● *Les étudiants de l'Université de Toulouse-Le Mirail Toulouse II* ont décidé, le 6 janvier, au cours d'une assemblée générale, une grève de huit jours pour protester contre le nouveau mode d'élection des conseils d'université et pour demander la mise au point des conditions d'attribution de la nouvelle carte universitaire, nous signale notre correspondant.

Le même jour, des étudiants de l'université Paul-Sabatier (Toulouse-III), venaient eux aussi, de se mettre en grève, ont paralysé, dans la soirée la circulation dans la périphérie sud-est de Toulouse en bloquant pendant plusieurs heures la route nationale 113, qui conduit à Carcassonne et à Narbonne.

Les étudiants, qui s'étaient retranchés à l'intérieur de leur université, ont tenté d'expliquer aux automobilistes les raisons de leur grève.

A Besançon, les étudiants en lettres ont décidé de se mettre en grève pendant une semaine pour protester contre les suppressions d'habilitations.

● *Nomination d'un administrateur provisoire à l'université de Perpignan.* — Le président de l'université de Perpignan, M. Yves Serre, dont le mandat arrivait à expiration le 21 décembre, ayant refusé de mettre en place les procédures d'élection du nouveau conseil d'université, le ministre vient de nommer un administrateur provisoire : M. Louis Constans, professeur de droit public à l'université de Perpignan depuis le 1er octobre 1977, a été chargé de cette mission. Il devra organiser les élections du nouveau conseil de l'université, qui comprendra quarante membres au lieu de quarante-trois dans le précédent. — *(Corresp.)*

En plein centre de Marseille

LES POLICIERS TUENT LES DEUX AUTEURS D'UN HOLD-UP

(De notre correspondant.)

Marseille. — *Un hold-up dans une bijouterie du quartier de la Belle-de-Mai, dans le 3e arrondissement de Marseille, s'est achevé par la mort de ses deux auteurs tués mercredi 7 janvier par les policiers alors qu'ils s'enfuyaient à bord d'un véhicule conduit par un commerçant pris en otage. La fusillade a aussi entraîné la blessure par balle d'une passante. Les témoins s'accordent à dire que c'est miracle que le tir nourri déclenché contre les fuyards n'ait pas fait plus de dégâts.*

A 9 h 30, deux hommes armés et visage dissimulés par des cagoules faisaient irruption dans la bijouterie de M. Chapelot. Ils faisaient main basse sur des bijoux placés en vitrine, mais le commerçant actionnait son signal d'alarme. Ce geste lui valait d'être pris en otage par ses agresseurs qui, sortant de la boutique, s'apercevaient qu'en fait une souricière leur avait été tendue par des policiers qui tentaient de les prendre en flagrant délit, leur coup fait. Les deux hommes se précipitaient dans une boucherie et prenaient le patron en otage. Des tractations s'engageaient entre policiers et gangsters au terme desquelles les policiers acceptaient de voir les deux hommes partir avec le boucher au volant d'un véhicule de police. Le bijoutier était libéré sur place.

Une course-poursuite s'organisait alors. La voiture en fuite atteignait le boulevard Eugène-Pierre. C'est là, alors que le véhicule était gêné par la circulation, qu'un motard de la police en embuscade ouvrait le feu et tuait l'un des gangsters. Le commerçant réussissait à s'extraire du véhicule et se plaquait au sol. Dès lors, les poursuivants ouvraient le feu, tuant le malfaiteur assis sur le siège arrière. L'identité de l'un des deux hommes était connue en fin de matinée : il s'agit d'un certain Piombino, récemment sorti de la prison des Baumettes.

JEAN CONTRUCCI.

A B C D E F G